LE DEVOIR

le Pirate de Laval — Dîner pour gens d'affaires — 802 boul. des Laurentides 668-0780

Vol. LXXV — No 161 | Ensoleillé avec passage nuageux. Max.: 27 (détail page 14) | Montréal, vendredi 13 juillet 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 45 cents; Nouveau-Brunswick: 50 cents; Îles-de-la-Madeleine: 90 cents | 35 CENTS

La conjoncture modifie le discours des deux chefs

Turner fait volte-face et parle maintenant de la possibilité d'accroître encore le déficit

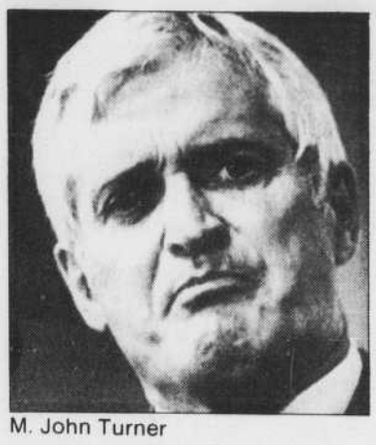

M. John Turner

PAULE des RIVIÈRES

OTTAWA—Contrairement à ce qu'il avait préconisé jusqu'à hier, voici que le premier ministre, M. John Turner, évoque à son tour la possibilité d'accroître le déficit encore un peu « si les raisons sont bonnes ».

M. Turner complète ainsi un changement de cap graduel mais non moins remarquable, lui qui a promis durant la campagne au leadership de réduire le déficit de $30 milliards de moitié d'ici sept ans et qui en faisait un impératif de tout premier ordre.

Les changements au programme libéral n'ont pas empêché le premier ministre d'accuser son adversaire conservateur, M. Brian Mulroney, d'opérer « un revirement complet » en s'engageant, par ses promesses électorales coûteuses, à « augmenter considérablement le déficit ».

Le premier ministre estime que M. Mulroney confond élection et encan et pour sa part il refuse de concurrencer le leader conservateur dans cette « surenchère pour acheter les votes des Canadiens ».

M. Turner relançait ainsi la controverse en cours depuis le déclenchement de la campagne électorale inaugurée lundi, et qui confirme l'importance de l'économie dans la course. Les chefs sont engagés dans une guerre de crédibilité auprès de l'électorat, à un moment où les taux d'intérêt montent et le dollar chute.

Le premier ministre, qui rencontrait la presse hier midi à l'issue d'une rencontre avec ses ministres, a fait référence au caractère « volatile » de l'économie canadienne à plusieurs reprises hier, pour promettre du côté libéral une attitude « raisonnable » et pour mieux déplorer « les objectifs électoraux » de son adversaire.

Cette semaine, le chef conservateur a été forcé d'admettre l'existence d'un document préparé pour son critique des Finances, M. John Crosbie, et qui évaluait à environ $20 milliards le coût, étalé sur cinq ans, des promesses électorales du Parti conservateur. M. Mulroney a dit que ce chiffre était trop élevé, sans nier qu'il fallait injecter des fonds pour relancer l'économie.

Le premier ministre, lui, ne voit pas pourquoi il douterait du chiffre et « envisager de telles dépenses avec des taux d'échange et d'intérêt des plus volatiles est de nature à saper la confiance des Canadiens en leur gouvernement », a-t-il dit hier.

M. Mulroney a promis de révéler le coût de ses promesses électorales à la fin de la campagne. Comme les libéraux il insiste davantage que par le passé sur la nécessité de créer des emplois — en établissant des programmes pour ce faire — que sur l'ampleur du déficit.

M. Mulroney, qui était à Toronto hier, a réagi aux dernières fluctuations du taux d'escompte de la Banque du Canada en prédisant 5,000 constructions nouvelles de moins et la perte de 12,000 emplois.

Pour sa part, le premier ministre a réitéré sa pleine confiance au gouverneur général de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey ainsi qu'au ministre des Finances, M. Marc Lalonde. Il assuré que ce dernier resterait à son poste jusqu'aux prochaines élections, manifestement pour rassurer la communauté des affaires. décision.

Le premier ministre s'est employé à se distinguer de son adversaire même s'il a admis qu'il y aura natu-

Voir page 8: Turner

Les banques n'ont pas suivi

Le taux d'escompte grimpe à 13.26 %

JEAN-PIERRE LANGLOIS

Nouvel épisode hier dans le feuilleton de la montée des taux d'intérêt canadiens. La Banque du Canada a porté son taux d'escompte à 13.26 % une hausse inhabituelle d'un demi pourcent. Jeudi dernier à 14 h 15, la banque centrale avait fixé son taux à 12.76 %, entraînant une heure plus tard le relèvement généralisé du taux préférentiel des banques à charte canadiennes. Hier, les banques n'ont pas bougé, jugeant peut-être que les trois dernières hausses de leur taux préférentiel en moins de deux semaines étaient déjà beaucoup.

Pourtant, à 13.5 %, le taux préférentiel s'écarte de très peu du taux d'escompte de la Banque du Canada à 13.26 %. Les prochains jours seront peut-être l'occasion d'une nouvelle hausse du taux de base des banques, surtout si le tableau s'assombrit du côté du dollar canadien. Les banques à charte sont hésitantes à hausser leurs taux d'intérêt, même si la banque centrale leur en donne l'invitation, puisque la demande de prêts au Canada demeure relativement faible. En outre, l'économie canadienne donne des signes de ralentissement et le taux de chômage est beaucoup plus élevé qu'aux Etats-Unis.

Le dollar canadien semble avoir profité de ce soutien de la part du taux d'escompte. On sait que des taux d'intérêt élevés sont bénéfiques à la devise canadienne, puisque les détenteurs de capitaux sont attirés par des rendements élevés. Par ailleurs, le dollar américain accusait une autre progression sur les marchés de change dans le monde (voir article p.9). Parmi les grandes de-

Voir page 8: Taux d'escompte

L'avenir de Lalonde demeure incertain

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — L'avenir politique du ministre des Finances Marc Lalonde demeure incertain, a admis hier le premier ministre John Turner, précisant toutefois que l'ex-bras droit de M. Trudeau s'était engagé à demeurer à son poste jusqu'à la prochaine élection.

Hier, en conférence de presse, M. Turner, tout en soutenant que M. Lalonde n'avait pas pris de décision sur son avenir en politique, a toutefois rendu un curieux hommage au responsable des Finances, qui « a bien servi le Canada ».

« Monsieur Lalonde est très important pour notre gouvernement, par contre c'est une question qu'il aura lui-même à juger. Il a bien servi le Canada, il doit évaluer ses propres options », a laissé tomber M. Turner.

M. Lalonde est l'homme « le plus compétent » pour assurer la stabilité de notre économie, a dit M. Turner, rappelant que le ministre « encore jeune, encore dynamique, avait des options illimitées devant lui ».

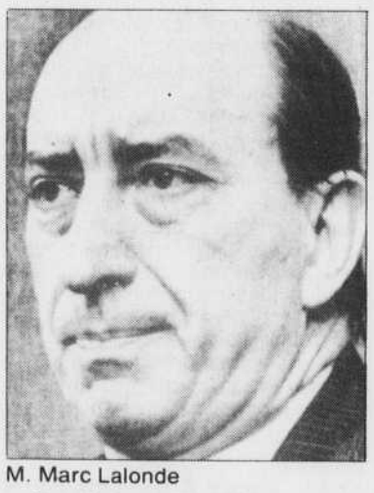

M. Marc Lalonde

Du même souffle, M. Turner a indiqué qu'il était actuellement à la recherche active de nouveaux candidats, après avoir été mobilisé par les affaires du gouvernement depuis son investiture. Il a confirmé s'être entretenu avec l'ex-ministre québécois

Voir page 8: Lalonde

Geraldine Ferraro, représentante de l'État de New York, après un discours à San Francisco monte dans une voiture à San Franciso, quelques heures avant l'annonce de la décision de M. Mondale qui l'a choisie comme candidate à la vice-présidence. (Téléphoto AP)

La représentante Geraldine Ferraro

Walter Mondale choisit une femme comme co-listière

WASHINGTON (AFP) — Walter Mondale, réputé pour sa prudence, a fait preuve d'audace en annonçant hier sa décision de confier à une femme — Geraldine Ferraro, représentante de l'État de New York — la seconde place du « ticket » démocrate pour l'élection présidentielle de novembre.

Ce sera la première fois dans l'histoire des deux grands partis politiques américains qu'une femme est candidate à la vice-présidence.

M. Mondale, qui devrait obtenir sans difficultés l'investiture du parti démocrate à la convention de San Francisco la semaine prochaine, a annoncé sa décision à Saint Paul, capitale de son État natal du Minnesota, où il avait annoncé sa candidature au leadership du parti démocrate le 21 février 1983.

Le choix de Mme Ferraro, 48 ans, représentante de l'État de New York, avait d'abord été annoncé dans la nuit de mercredi à jeudi par un proche conseiller de M. Mondale.

La décision de M. Mondale a été accueillie favorablement par les responsables du parti démocrate ainsi que les organisations féministes, qui avaient fait pression pour qu'il choisisse une femme. « Fondamentalement c'est un pas dans la bonne direction », a déclaré le pasteur Jesse Jackson, tandis que le président de la Chambre des représentants, Thomas O'Neill, partisan de longue date de Mme Ferraro estimait qu'il s'agissait d'une « percée pour les femmes américaines ».

Le sénateur Gary Hart, grand rival de M. Mondale, a pour sa part salué ce choix en estimant qu'il « représente une avancée signifi-

Voir page 8: Geraldine Ferraro

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Pétro-Canada au gaz naturel

En utilisant du gaz naturel plutôt que du mazout lourd comme combustible à sa raffinerie de Pointe-Aux-Trembles pour fabriquer de l'essence, Pétro-Canada compte épargner $3 millions par année et mieux protéger l'environnement. Cette décision fait évidemment l'affaire de Gaz Métropolitain qui vendra ainsi pour $75 millions de gaz naturel à la société d'État au cours des trois prochaines années. **Page 9.**

Les Jeux de Los Angeles rentables

A quelques jours de l'ouverture des Jeux de Los Angeles, le Comité organisateur paraît assuré d'un succès financier d'autant plus remarquable que le spectacle souffrira du boycot du bloc soviétique. Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, leur organisation a été confiée à une entreprise privée sans but lucratif. Estimé actuellement à $15 millions, le surplus pourrait dépasser les $100 millions. **Page 9.**

Perlstein quitte la SNA

Un an avant la fin de son mandat, le premier président de la Société nationale de l'amiante, M. Daniel Perlstein, a décidé de quitter son poste sans trop préciser pourquoi. Il affirme toutefois qu'il n'y a aucune dissension au sein de l'organisme que dirigera désormais M. Jacques Paquin. **Page 11.**

CHYPRE, DIX ANS APRÈS L'INTERVENTION D'ANKARA

I — La Turquie rétablit un *statu quo* précaire

Dimanche prochain marque le dixième anniversaire du coup d'État contre le gouvernement de Mgr Makarios et l'intervention des forces armées turques à Chypre. Le journaliste montréalais Fred A. Reed, qui a séjourné à Chypre à deux reprises, fait l'historique des événements qui ont conduit à l'offensive turque dans « l'île d'Aphrodite », où la tension continue d'être vive entre la population d'origine grecque et la minorité d'origine turque.

FRED A. REED
collaboration spéciale

Le sifflement d'une sirène d'usine rompt, ce matin-là, la torpeur de Nicosie. Des chars d'assaut se dirigent vers le Palais présidentiel ; les blindés forment un demi-cercle devant le siège du gouvernement et ouvrent le feu. Le président chypriote, Mgr Makarios, est renversé.

Pendant trois heures, des forces loyales tiennent l'édifice. Se débarassant de sa soutane, le président réussit à s'enfuir par la porte arrière de son bureau.

Aux mains des comploteurs, la radio annonce la mort du président et son remplacement par le journaliste Nikos Sampson.

Chez la minorité turque (18 % de la population chypriote), c'est la panique : si M. Sampson jouit d'une réputation « d'homme fort » c'est en raison de sa dureté envers les Chypriotes turques.

La réaction chypriote turque ne tarde pas à venir. Raouf Denktash, chef de la minorité, fait appel à la Turquie et à la Grande-Bretagne pour destituer les putschistes. Londres refuse, mais la Turquie, prétextant son droit de rétablir le *statu quo* intervient le 20 juillet.

Un puissant corps expéditionnaire turc débarque près de la localité chypriote de Kyrenia, à 60 kilomètres à peine des côtes turques. L'aviation turque pilonne l'aéroport international de Nicosie.

Les soldats de l'armée grecque cantonnée sur l'île reçoivent l'ordre de ne pas tirer. L'« Opération Attila » rencontre une faible résistance.

C'est alors, à Athènes, que la junte grecque s'écroule. La chute « des colonels » entraîne dans son sillage celle de M. Sampson. (Mgr Makarios redeviendra éventuellement président.)

Devant le Conseil de sécurité de l'ONU, Mgr Makarios lance un appel : « Je suis venu ici afin de solliciter l'appui de la communauté internationale dans notre lutte pour la sauvegarde de notre indépendance, de notre unité et de notre intégrité territoriale. »

Le Conseil aussitôt adopte une résolution ordonnant le cessez-le-feu, la cessation immédiate de toute intervention militaire, et la reprise des négociations entre les trois pays-garants (Grande-Bretagne, Grèce, Turquie) en vue du rétablissement de la paix et du gouvernement constitutionnel.

Le gouvernement turc du premier ministre socialiste, Bulent Ecevit, décrivant son intervention comme étant une « opération de paix », endosse la résolution. Mais il devient vite évident que la Turquie ne cherche pas le retour au « statu quo ». Elle exige plutôt une solution fédérale avec administration distincte sur une zone qui engloberait 38 % de Chypre.

L'offensive turque se poursuit. Des milliers de Chypriotes grecs dans les zones occupées (près de 40 % du pays) sont tués ou blessés ; 1 619 sont portés disparus. On ignore encore leur sort. Environ 200 000 citoyens, chassés de leurs foyers et refoulés dans le sud, deviennent réfugiés dans leur propre pays. Les terres agricoles les plus fertiles, presque les deux-tiers de l'équipement industriel et 75 % des installations touristiques de Chypre se trouvent désormais sous contrôle de l'armée turque.

Voir page 8: Chypre

1964 : un Chypriote turc couvrant le corps de son jeune frère, victime d'un affrontement entre Chypriotes grecs et turcs. (Photothèque LE DEVOIR)

Ted Finn dirigera lundi les opérations de la nouvelle Agence canadienne de sécurité

OTTAWA (PC) — C'est lundi que la nouvelle Agence canadienne de sécurité, qui vient prendre la place du service de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada, entamera ses opérations.

Environ 90% des effectifs du service de renseignement de la GRC ont décidé de se joindre à la nouvelle agence et abandonneront lundi insignes, armes et autres attributs des policiers pour se transformer en agents civils de renseignement.

Le même jour, M. Ted Finn, un avocat, sera assermenté et deviendra le premier directeur de l'agence. M. Finn était, depuis 1981, responsable du groupe de transition chargé de planifier le transfert des services de renseignement et de préparer une ébauche de législation.

Le nouvel organisme aura connu une gestation controversée.

Le gouvernement envisageait déjà en 1955 de remplacer le service de sécurité para-militaire de la GRC, créé lors de la rébellion des Métis de 1885, par un organisme civil distinct. Mais il aura fallu deux commissions royales, deux ébauches de projets de loi et des mois de débats procéduriers au Parlement pour que la nouvelle agence civile devienne réalité.

Le gouvernement avait annoncé sa décision de former une agence civile de sécurité au moment où il rendait public le rapport de la commission McDonald sur les agissements de la GRC, en 1981, mais il devait s'écouler encore deux ans avant qu'un projet de loi ne soit soumis au Parlement.

M. Ted Finn prendra lundi la tête de la nouvelle Agence canadienne de sécurité. (Photolaser CP9

Les députés de l'opposition, les gouvernements provinciaux et toute une série de groupes voués à la défense des droits de la personne se sont élevés contre la plupart des clauses de la nouvelle législation, soutenant que l'organisme proposé serait doté de pouvoirs trop étendus et constituerait une menace aux libertés civiles.

Le nouveau service disposera de nombreux pouvoirs. Il sera légalement autorisé à mettre sous surveillance des groupes ou des individus soupçonnés d'espionnage, de sabotage, de terrorisme, d'activités menées de connivence avec des puissances étrangères et de subversion interne.

Pour la première fois, le mandat et les pouvoirs des agents de ce service feront l'objet d'un texte de loi explicite et un comité de contrôle extérieur à l'agence sera mis sur pied afin de surveiller ses opérations.

Après avoir obtenu les mandats nécessaires des tribunaux, les agents civils de sécurité pourront ouvrir le courrier, enregistrer les conversations téléphoniques et auront accès aux dossiers médicaux, légaux et gouvernementaux, à l'exception des documents du cabinet et des renseignements recueillis sur les formulaires de recensement par Statistique Canada.

La loi stipule que les citoyens dissidents respectueux de la légalité ne devraient pas être sujets à de telles enquêtes, mais même le Solliciteur général Robert Kaplan reconnait qu'il sera difficile de discerner à quel moment la dissidence pacifique se change en une menace potentielle à la sécurité nationale.

Lisbonne n'a pas encore accepté Bryce Mackasey

PAULE DeS RIVIÈRES

OTTAWA- Le gouvernement fédéral a présenté ses excuses au gouvernement portugais pour n'avoir pas sollicité son approbation avant de nommer M. Bryce Mackasey ambassadeur au Portugal.

« Les procédures qui sont de mise n'ont pas été suivies et je regrette que cela se soit produit », a dit le premier ministre, M. John Turner, hier, en disant espérer que « le dossier est clos ».

Mais l'ambassadeur du Portugal au Canada, M. Luis Navega, qui avait envoyé une lettre de protestation au Secrétariat des Affaires extérieures, dit au contraire que « le dossier n'est pas clos parce que le gouvernement portugais n'a pas encore accepté la nomination de M. Mackasey, député de Lincoln aux Communes et ex-ministre du régime de M. Pierre Trudeau.

M. Mackasey était au nombre de 18 fidèles libéraux qui ont été nommés lundi à divers postes. Les nominations avaient été choisies par l'ex- premier ministre, M.Trudeau, et leur annonce avait été retardée simplement pour permettre au nouveau chef, M. Turner, de garder une majorité en Chambre jusqu'au déclenchement des élections.

La situation irrite au plus haut point M. Turner, d'autant plus que le leader conservateur, M. Brian Mulroney, s'est moqué de la nouvelle éthique que M. Turner parle d'insuffler au gouvernement. Le nouveau premier ministre s'évertue à répéter qu'il n'est pas l'artisan de ces nominations partisanes et il a laissé entendre hier qu'il n'avait pas eu le choix.

Que fera-t-il si le Portugal rejette la candidature de M. Mackasey? « Espérons qu'il s'agit là d'une situation hypothétique », a répondu M. Turner hier en conférence de presse.

La nomination de M. Eugene Whelan, un autre ami de M. Trudeau, comme ambassadeur à Rome auprès de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture a aussi causé un émoi, à l'intérieur du gouvernement celui-là. Le Secrétariat d'État aux Affaires extérieures s'est demandé pourquoi le Canada créait un poste d'ambassadeur à Rome alors qu'il n'a pas d'argent pour ouvrir une ambassade de plus en Amérique centrale, en Syrie ou en Allemagne de l'Est, où le manque d'information est criant.

M. Turner n'a pas tari d'élogesa à l'endroit de l'ex-ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, et a répété qu'il était « éminemmnent qualifié » pour remplir ses fonctions.

M. Turner a ajouté que ce poste « reflètait une nouvelle priorité du Canada . Nous sommes conscients de nos devoirs et devons essayer d'aider les pays les plus pauvres », estime-t-il.

M. Turner s'est étendu moins longuement sur le choix de M. Mackasey.« C'est notre choix », s'est-il contenté de dire.

M. Turner a dit espérer que les nominations, la deuxième série en quelques semaines, marquent la fin d'une époque.

Quant à M. Mackasey, il ne s'inquiète pas de ce « problème de communication » qui ne le vise pas personnellement. Et, bien qu'il ne sache pas la date de de son départ, il s'attend à s'envoler pour Lisbonne sous peu.

« On m'a offert plusieurs postes, incluant un siège au Sénat. Mais j'en ai assez de rester ici. J'ai passé une très mauvaise année l'année dernière »,a-t-il ajouté. M. Mackasey a été l'objet d'une longue enquête du comité parlementaire, pour voir s'il avait abusé de ses privilèges de député et des accusations de trafic d'influence ont également été portées contre lui, puis abandonnées .

Mulroney reproche au gouvernement de ne pas contrôler la hausse des taux d'intérêts

TORONTO (PC) — Accusé à maintes reprises par les libéraux de faire des promesses électrales coûteuses, le chef conservateur, M. Brian Mulroney, a tenté de renverser les rôles hier, soulignant que la dette nationale avait décuplé depuis 1967.

Commentant la tendance à la hausse des taux d'intérêt, M. Mulroney a déclaré qu'avec l'augmentation d'un pour cent en deux semaines des taux d'intérêt, c'est un autre milliard de dollar en paiements d'intérêt sur la dette qui vient d'être ajouté au déficit «sans sourciller».

M. Mulroney y est allé de prédictions pessimistes sur les effets de la récente hausse des taux d'intérêt, affirmant qu'ils entraîneraient l'annulation immédiate de la construction de 5,000 maisons et la perte de 12,000 emplois.

Les libéraux affirment que les promesses électorales de M. Mulroney alourdiraient la dette fédérale, évaluée à quelque $30 milliards par année.

Comme jamais auparavant, le chef conservateur a insisté sur son intention de réduire le déficit d'une manière raisonnable. M. Mulroney s'est cependant refusé une fois de plus à préciser le coût de ses promesses, expliquant, comme il l'a déjà fait plusieurs fois, que cela sera fait lorsque l'entière plateforme électorale de son parti aura été dévoilée.

Le chef du parti conservateur, M. Brian Mulroney, a serré dans ses bras la fillette qui venait hier de remettre un bouquet de fleurs à son épouse Mila, à l'occasion du Festival de l'Estonie, à Toronto. (Photolaser CP)

Il a cependant démenti le chiffre de $20 milliards par an rendu public par un journaliste, chiffre qui aurait été calculé par un assistant du critique conservateur financier John Crosbie.

M. Mulroney se trouvait à Toronto, pour sa première visite à l'extérieur d'Ottawa depuis le déclenchement de la campagne électorale fédérale.

Plus tôt au cours de la journée, le leader tory avait condamné, devant plusieurs milliers d'Estoniens, la «brutale dictature» soviétique.

Un responsable soviétique d'Estonie a dénoncé l'ouverture, dimanche, d'une exposition culturelle estonienne à Toronto, la qualifiant de provocation et de prétexte à une propagande anti-soviétique débridée.

M. Mulroney a relevé la protestation soviétique, prédisant qu'«il y en aura une autre aujourd'hui et que je considère cela comme une marque de mon engagement envers la liberté partout à travers le monde.»

Dans sa critique des Soviétiques, le chef conservateur a commis une bourde en rappelant que l'ex-leader soviétique Nikita Khrouchtchev avait martelé la table avec son soulier, en guise de protestation contre une déclaration aux Nations-Unies de l'ancien premier ministre conservateur John Diefenbaker, qui l'avait mis au défi de redonner leur liberté «à ces grands peuples sous la férule soviétique.»

Le leader soviétique a bel et bien frappé la table avec son soulier, mais c'était en réaction à un discours prononcé par l'ancien premier ministre britannique, M. Harold MacMillan.

Québec devient pour l'été capitale de la francophonie

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC - Cet été, Québec n'est pas seulement la capitale de la voile et des festivités: elle aussi la capitale de la francophonie puisque s'y tiennent cinq congrès réunissant deux à trois milliers de délégués venus de pays francophones.

De plus, aujourd'hui, Québec, et plus précisément son université Laval,est le siège social d'une nouvelle organisation internationale, le Conseil international des études françaises. Ce conseil remplacera le Comité international des études françaises (Cidef), fondé en 1972, suite à une initiative de professeurs de français de l'université Laval.

En plus de la réunion annuelle du Cidef qui se tient cette semaine, Québec accueille le premier congrés international de la toponymie française de l'Amérique du Nord, auquel 200 personnes venues d'une dizaine de pays étaient attendues hier.

Toujours dans la Vieille Capitale, la Septième rèncontre francophone de Québec, organisée par le Secrétariat permanent des peuples francophones, a débuté mercredi pour se terminer mardi prochain: des activités diverses sont offertes aux animateurs culturels venus de toutes les communautés francophones d'Amérique du Nord (notament Acadie, Louisiane et Ontario).

Se tiendra ensuite l'assemblée générale annuelle de l'Association internationale des maires francophones, du 22 au 26 juillet. Cette association est présidée par le maire de Paris et ancien premier ministre français, M. Jacques Chirac, tandis que le maire de Québec, M. Jean Pelletier, en est le premier vice-président.

Enfin, fin juillet et début août, un millier de professeurs de français membres de l'Association internationale se donneront eux-aussi rendez-vous près de la Grande-Allée.

Par ailleurs, Québec avait aussi été l'hôte récemment du Congrés des endocrinologues et actuellement du Congrés des Gédéons.

Lors de la réunion annelle du Cidef, les 80 personnes venues de différents pays ont donc décidé de rendre leur organisme autonome de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (Aupelf). Le Cidef compte dix comités régionaux à travers le monde. Selon toutes vraisemblances, le recteur Robert Mallet, de l'Université de Paris, en deviendrait aujourd'hui président honoraire tandis que la présidence irait au docteur Mahasseni, d'Arabie saoudite, et le secrétariat général à M. Michel Têtu, professeur à l'Université Laval.

Jusqu'ici président du Cidef, M. Têtu se dit optimiste quant à l'avenir de la langue française dans le monde à cause de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, mais pessimiste à cause de la chûte de l'enseignement du français au secondaire dans plusieurs pays.

Les francophones hors Québec demandent aux chefs de se prononcer sur les questions culturelles

OTTAWA (PC) — Les chefs des partis fédéraux devraient se prononcer non seulement sur les questions économiques au cours de la campagne en vue des élections du 4 septembre prochain, mais devront se pencher également sur les questions linguistiques et culturelles.

C'est ce que soutient le président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Léo LeTourneau, dans un communiqué publié hier.

"La FFHQ désire poursuivre, au cours de cette campagne, le débat sur la question linguistique et culturelle. Il s'agit d'en expliquer la pertinence et l'importance à l'ensemble de la population de façon à développer une identité canadienne respectueuse des valeurs culturelles qui la forme", affirme M. LeTourneau.

La FFHQ rendra publiques ses principales préoccupations au long de la campagne "de façon à ce que les chefs et les candidats des différents partis puissent exprimer clairement leur position respective quant aux dossiers prioritaires pour les francophones hors Québec".

En particulier, la fédération demandera aux dirigeants politiques de s'engager sur des questions fondamentales telles que l'application de la Charte des droits, l'emploi, les droits scolaires, les communications, la santé et le bien-être, le développement régional et l'extention du bilinguisme dans les services provinciaux et fédéraux partout au Canada.

M. LeTourneau affirme s'attendre à ce que les candidats des divers partis dépassent le discours partisan pour aborder ces problèmes de fond qui affectent tous les Canadiens.

"Des solutions aux problèmes économiques qui n'intégreraient pas la dualité linguistique et qui ne répondraient pas aux besoins des communautés francophones hors Québec, ne pourraient prétendre servir la cause de l'unité canadienne et garantir des solutions d'avenir pour le Canada", a conclu M. LeTourneau.

Québec publie une brochure de 178 pages sur les nations autochtones

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC - Une première brochure sur les nations autochtones du Québec vient d'être publiée par le gouvernement du Québec à l'occasion des fêtes 1534-1984.

La brochure de 172 pages veut «souligner de façon particulière la présence et l'appartenance au pays» des 60,000 autochtones québécois, selon le responsable du Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI), M. Éric Gourdeau.

Chose maintenant rarissime dans les publications gouvernementales, la brochure est illustrée d'une centaine de photographies en couleurs, dont certaines «pleine page». Elle a été tirée à environ 6,000 exemplaires en français et autant en anglais.

Il n'a pas été possible de connaitre le coût exact de cette publication, qui est vendue $6.95 chez l'Éditeur officiel du Québec. En effet, certains contrats, notamment avec des photographes, servent à d'autres fins que la brochure, par exemple la création d'une banque de données et l'illustration de la revue trimestrielle Rencontres, publiée depuis l'automne 1979 par le SAGMAI. Il est cependant certain que le SAGMAI a du fortement subventionner la parution de cette brochure.

Non seulement dans cette brochure parle-t-on moeurs, coutumes et culture dans les neuf nations amérindiennes et chez les Inuit, mais on fait le point sur le développement économique, sur l'organisation sociale et sur les structures politiques dans chacune des dix communautés.

La communauté amérindienne la plus importante en nombre est la communauté Crie: 7,500 Cris habitent dans les huit villages cris de la région de la BaieJames. Viennent ensuite les Mohawks et les Montagnais: le Québec compte 7,400 Mohawks, dont les deux-tiers à Kahnawake dans la région de Montréal, et 7,300 Montagnais, demeurant dans leurs huit villages de la Côte-Nord et dans un neuvième, au Lac Saint-Jean (Ouiatchouan-Pointe bleue).

Toujours par ordre d'importance numérique viennent les Algonquins, les Micmacs et les Attikameks: 4,000 Algonquins habitent dans neuf villages de la région de l'Abitibi-Témiscamingue; 2,900 Attikameks sont regroupés dans trois villages plus ou moins isolés tandis que 2,150 Micmacs vivent en Gaspésie (Restigouche et Maria surtout).

Enfin, il subsiste au Québec 1,250 Hurons rescapés des 18,000 Hurons vivant dans la Nouvelle-France du XVIIème siècle; environ 700 Abénaquis des bandes d'Ondanak et de Wôlinak-Bécancour et 400 Naskapis vivant dans la région de Schefferville.

Par ailleurs, les 5650 Inuit du Québec sont répartis dans 14 villages situés en bordure de la Baie d'Hudson, du détroit d'Hudson et de la Baie d'Ungava.

Le SAGMAI est un organisme dépendant directement du ministère du Conseil exécutif, c'est-à-dire du Premier ministre.

guérin l'éditeur qui édite

Maintenant disponible
4e Secondaire
Mon nouveau programme d'études en
HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA
André Francoeur • Claude Jeannotte • Robert Savoie
ISBN-2-7601-1143-1/192 pages — 6,95$

En vente dans toutes les librairies

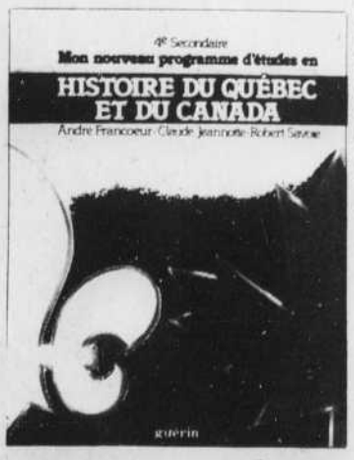

ORIENTATION
Le programme d'histoire du Québec et du Canada centre son étude sur la compréhension de l'évolution de la société québécoise dans le contexte canadien, nord-américain et occidental.

CONTENU
1 L'empire français d'Amérique
2 La société canadienne sous le Régime français
3 La Conquête et les débuts du Régime britannique
4 Les débuts du parlementarisme
5 Le Québec et la Confédération
6 Le développement industriel
7 Le Québec contemporain

Le présent cahier d'apprentissage est en tous points conforme au nouveau programme d'études "Histoire du Québec et du Canada", 4e secondaire, formation générale et professionnelle.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

COMITÉ CONSULTATIF POUR LE DESIGN URBAIN du secteur McGill College

AUDIENCES PUBLIQUES

Jeudi, le 19 juillet 1984
de 12:00 h à 19:00 h
Galerie 2
Hôtel Reine Elizabeth
900, boulevard Dorchester Ouest
Montréal, Québec

Les membres du public sont invités à donner leur avis au Comité consultatif pour ce qui est du " design " urbain approprié pour le secteur de l'Avenue McGill College. Pour de plus amples informations, contactez le secrétaire du Comité, David Powell à (514) 395-3720.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:
☐ 32$ (13 semaines) ☐ 62$ (26 semaines) ☐ 120$ (52 semaines)
(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
_____ Ville _____
Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

EN BREF

■ Une décision revue et corrigée

QUÉBEC (PC) — Le Conseil de presse vient de renverser une décision qu'il avait prise en novembre dernier. Le Conseil de presse avait alors blâmé la station radiophonique CJLM de Joliette pour «n'avoir pas fourni une information équilibrée» sur le conflit de travail qui régnait dans ce poste de radio. CJLM avait en effet refusé de diffuser le point de vue du syndicat de ses employés en grève. Les dirigeants de la station ont porté leur cause en appel devant le Conseil de presse. Dans une nouvelle décision, le Conseil estime que «malgré l'existence de situations objectives de conflits d'intérêts» dans le dossier de CJLM, le contenu et la qualité de l'information «n'ont pas été affectés dans les circonstances». La décision du Conseil ne contient aucun motif et ne fournit aucune explication pour laquelle la décision originale a été renversée.

■ Des chargés syndiqués

Le Tribunal du travail a récemment confirmé le droit à la syndicalisation des chargés de cours de l'Université du Québec à Trois-Rivières. L'UQTR avait interjeté appel devant le juge Bernard Prud'homme de la décision rendue par un commissaire enquêteur reconnaissant aux chargés de cours le droit de se constituer en syndicat. La direction de l'université a soutenu en présence du juge Prud'homme que les chargés de cours n'avaient pas le droit de former un syndicat parce qu'ils ne sont pas des salariés au sens du Code du travail du Québec. Le Tribunal du travail a rejeté l'argument de l'université, estimant que les chargés de cours sont effectivement des salariés et qu'ils ne peuvent être considérés comme des entrepreneurs indépendants. Les 450 chargés de cours de l'UQTR sont affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique.

■ Triste bilan de sécurité

OTTAWA (PC) — Un rapport publié hier par le ministère fédéral du Travail indique que 859 personnes sont mortes au travail et que 15 millions de journées ont été perdues en raison de blessures ou de maladies contractées sur les lieux de travail. Cette perte de productivité a entraîné des dépenses de $10 milliards,situation que le ministre du Travail, M. André Ouellet, qualifie de «disgrâce nationale» dans un communiqué accompagnant le rapport. Entre 1977 et 1979, un travailleur sur sept s'est infligé des blessures au travail, comparativement à un sur 17 aux États-Unis et à un sur 10 en France. Les statistiques préliminaires pour l'année 1982 démontrent qu'un travailleur sur huit a été blessé à son emploi, ce qui a totalisé 1.1 million de blessures.

■ Un jumeau pour les Îles

QUÉBEC (PC) — Les Îles-de-la-Madeleine seront jumelées à leurs voisines françaises Saint-Pierre et Miquelon, le 22 juillet prochain. Un protocole d'entente sera signé entre les personnalités régionales, afin de promouvoir les échanges culturels, touristiques, économiques et sociaux.Le préfet de la MRC des Îles-de-la-Madeleine, M. Lucien Landry, le maire de la commune de Miquelon-Langlade, M. Lucien Coste, et la ministre québécoise de la Condition féminine et députée des Iles-de-la-Madeleine, Mme Denise Leblanc-Bantey, participeront aux activités entourant le jumelage. Le jumelage de ces deux peuples de la mer se fera en deux temps: du 19 au 22 juillet aux îles québécoises et du 17 au 19 août à Saint-Pierre et Miquelon. Le 19 juillet, une douzaine de notables français débarqueront aux Îles-de-la-Madeleine, afin de commémorer l'arrivée en Nouvelle-France de Jacques Cartier. Pour souligner l'événement, le voilier monocoque Saint-Pierre et Miquelon accostera à Cap-aux-Meules le 20 juillet.

■ Des marins polonais restent ici

TORONTO (PC) — Deux jeunes transfuges d'un voilier polonais ont rencontré hier les fonctionnaires de l'Immigration. Les deux marins qui ont demandé l'asile politique, deux célibataires de 22 ans, sont entrés en communication avec les autorités de l'immigration. Ils étaient à bord d'un voilier polonais de 10 mètres venu au Canada dans le cadre du rassemblement des Grands voiliers à Québec commémorant le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier. Le bateau qui faisait partie de l'exposition des Grands voiliers au port de Toronto, avait accueilli des visiteurs pendant quelques jours. Il était arrivé lundi en compagnie d'un autre voilier polonais, soit deux jours après la majorité des autres voiliers.

■ Deux missions en un lancement

WASHINGTON (AFP) — La NASA a annoncé hier sa décision de procéder le 24 août prochain au lancement, annulé à deux reprises, de la navette spatiale *Discovery* et de combiner en une seule les deux missions qu'aurait du effectuer le troisième «cargo de l'espace» américain. La décision a été annoncée par M. Jesse Moore, responsable du programme de la navette. La suppression d'un des vols de *Discovery* devrait permettre à l'agence spatiale américaine de respecter son calendrier de lancement, qui prévoit un vol mensuel à partir du mois d'octobre. Le vol inaugural de *Discovery* aurait dû avoir lieu le 25 juin, mais il avait été reporté à cause de la défaillance d'un ordinateur de bord, découverte moins d'une demi-heure avant la mise à feu. Le lendemain, à 4 secondes du tir, le lancement avait dû être une nouvelle fois annulé à la suite d'un ennui de moteur. La NASA PRévoyait d'effectuer une seconde rotation de sa troisième navette (après *Columbia* et *Challenger* vers la fin août.

■ Ceintures obligatoires

NEW YORK (AP) — Le gouverneur Mario Cuomo de l'État de New York a paraphé hier la première loi rendant obligatoire aux États-Unis la ceinture de sécurité dans les automobiles tant pour les conducteurs que pour les passagers de la banquette avant. Les contrevenants seront passibles d'une amende de $50 à partir du 1er janvier 1985. La loi prévoit aussi que les enfants de moins de dix ans doivent porter la ceinture de sécurité ou être assis dans des fauteuils de sécurité pour enfants. Le port de la ceintinure de sécurité est obligatoire dans plus de 30 pays, dont la Grande-Bretagne, l'Australie, le Japon, la Suède, et dans huit provinces du Canada.

■ Allocation à la hausse

QUÉBEC (Le Devoir) — L'allocation de dépenses personnelles pour les adultes vivant en centre d'accueil, en centre hospitalier ou dans une famille d'accueil augmente de près de 15%, passant de $90 à $103 par mois à compter du 1er août. De plus, l'allocation sera portée à $115 le 1er janvier prochain. Cette mesure concerne 50,000 personnes. Le gouvernement du Québec a pris cette décision par souci d'équité avec les personnes demeurant à domicile: récemment le supplément de revenu garanti, versé par Ottawa, augmentait pour ces dernières.

La loi 101 a mal été interprétée

Lamarre revisera la politique municipale de distribution de documents unilingues français

ANGÈLE DAGENAIS

Contrairement à ce qu'il avançait devant le Conseil de Ville de Montréal mardi soir, le président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre, a déclaré hier au DEVOIR qu'il allait revoir avec les avocats de la Ville toute la question de la distribution «unilingue française» des documents d'information émanant de l'administration municipale et destinés au grand public.

M. Lamarre a précisé que la Ville avait toujours cru depuis l'adoption de la loi 101, sur la foi des avis de son service du contentieux, qu'elle ne devait informer ses citoyens qu'en français, n'étant pas une ville au statut bilingue (50% ou plus de citoyens anglophones). Mais depuis que la Communauté urbaine de Montréal a fait parvenir en juin par courrier à 825,000 foyers un document bilingue (Résumé de la proposition préliminaire d'aménagement de la CUM), le doute a surgi à l'Hôtel de Ville.

Siégeant à titre de vice-président du Comité exécutif de la CUM, M. Yvon Lamarre a déclaré qu'il ne «pourrait supporter longtemps un régime de deux poids deux mesures» selon le chapeau qu'il porte à la Ville de Montréal ou à la Communauté urbaine de Montréal. Avant 1977 la Ville distribuait ses documents dans les deux langues, a-t-il souligné.

Depuis l'adoption de la Charte de la langue française, elle s'est restreinte au français. Ce changement n'est pas étranger, a indiqué très clairement M. Lamarre, au fait que le Parti civique «se soit fait laver aux dernières élections dans certains quartiers à majorité anglophone. Distribuer de l'information en français uniquement dans des quartiers à 60% ou 65% d'anglophones et d'allophones, ça ne nous aide pas», a ajouté M. Lamarre.

«Nous avons toujours cru que sur

M. Yvon Lamarre

le plan touristique, nous pouvions distribuer des dépliants bilingues mais pas dans un envoi général à tous les citoyens».

Un membre du cabinet du président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre Leduc, affirme pour sa part que la CUM est tenue par sa loi constitutive de distribuer aux 825,000 foyers de l'île de Montréal différents documents dont notamment les rapports annuels. «La CUM a toujours distribué ses documents dans les deux langues. Il s'agit d'une décision administrative que l'Office de la langue française n'a jamais contestée», ajoute-t-il.

Un porte-parole de l'Office de la langue française, M. Jean-Yvon Houle, ne comprend pas pourquoi la Ville a interprété d'une façon qu'il juge «erronée» depuis 1978 le Réglement sur la langue du commerce et des affaires (art. 15, par. 3) qui l'autorise à distribuer brochures, dépliants, documents publicitaires, etc, en français, en anglais ou dans n'importe quelle autre langue «dans une même publication».

Les administrations publiques, d'expliquer l'Office, ne sont pas autorisées à distribuer des dépliants bilingues à l'intérieur de leur cadre physique d'opération (comptoir d'information de la ville par exemple) ou lorsqu'elles s'adressent à des personnes morales (compagnies) mais peuvent envoyer de la documentation bilingue dans des envois massifs, tel le courrier, lorsqu'elles ne connaissent pas dans quelle langue s'expriment ceux qui la reçoivent. De même, la ville peut communiquer en anglais ou dans une autre langue lorsqu'elle s'adresse à une personne physique. Un compte de taxe envoyé à un particulier peut être bilingue mais un compte de taxe envoyé à une compagnie doit être unilingue français, ajoute M. Houle.

Le statut de ville bilingue ne concerne que l'affichage et non pas la distribution de documents, précise M. Houle. Une ville au statut bilingue pourrait avoir par exemple des camions sur lesquels on lit en français et en anglais «Service des incendies» alors que Montréal ne doit afficher que l'inscription française.

M. Houle se dit étonné que la Ville de Montréal ait réclamé lors de la Commission parlementaire sur la loi 101 l'équivalent d'un statut bilingue alors qu'elle n'a jamais profité à fond de la réglementation existante.

La question de la documentation unilingue française a été soulevée cette semaine au Conseil de Ville par le conseiller du district 54 (Victoria), M. Sam Berliner du Groupe d'Action Municipale (GAM), qui, comme tous les résidents de la Ville de Montréal, a reçu par le courrier tout récemment un document de quelques feuillets intitulé «Faits saillants de l'année 1983», dans lequel l'administration municipale traite de ses réalisations dans les dossiers du logement, de la culture, de sa performance financière, etc.

M. Berliner s'est porté à la défense des résidents anglophones de Montréal en trouvant «scandaleux et outrageant» de recevoir une documentation unilingue française alors que la Communauté urbaine de Montréal distribue des documents bilingues.

Il a demandé au président du Comité exécutif de déposer devant le Conseil l'avis juridique du service du contentieux qui interdit à la ville de s'adresser au citoyens anglais dans leur langue. M. Lamarre s'est refusé à produire l'avis demandé sous prétexte qu'il s'agit d'un document interne et que tout dépôt devant le Conseil en fait un document public.

M. Berliner a confirmé au DEVOIR hier que le maire de Montréal lui a également fait part de son embarras dans ce dossier et qu'il se proposait d'en discuter avec ses avocats du service du contentieux.

Au Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), on semble partager l'avis du contentieux de la Ville quant à l'interprétation de la loi et de ses règlements et c'est la raison pour laquelle, a expliqué le président du parti, M. Jean Doré, le RCM a demandé à la Commission parlementaire de la loi 101 des assouplissements à la loi.

«Mais si l'Office de la langue française est d'avis que la Ville peut s'intégrer dans le Règlement sur la langue du commerce et des affaires, je ne vois pas pourquoi on s'enfargerait davantage dans les fleurs du tapis», a précisé M. Doré.

Ce dernier s'étonne toutefois que personne n'ait signalé à la Ville lors de la Commission parlementaire qu'elle interprétait de façon erronée loi et règlements.

Plus de 1,000 permis de taxi sont rachetés

(A.D.) Le président du Comité de rachat de 2,000 permis de taxi de l'agglomération montréalaise, M. Maurice Gobeil, est très satisfait d'avoir atteint la moitié de son objectif après seulement un mois de mise en place du plan de rachat. Des offres de vente de 1,000 à 1,100 permis ont en effet été enregistrées depuis la mi-juin.

M. Gobeil ne cache pas le fait qu'il y a des mécontents à l'intérieur de l'industrie du taxi à Montréal mais qu'ils ne sont pas en nombre suffisant pour boycotter ou faire avorter le projet. La cotisation spéciale de financement qui touche l'ensemble des propriétaires de taxi ($700), y compris ceux qui vendent leur permis et dont le premier versement était dû le 30 juin dernier, n'a toutefois été payée que par la moitié des 5,260 détenteurs de permis de la Ligue A-11 (Montréal).

L'échéance du premier versement a été prolongée jusqu'au 20 juillet. Le ministère des Transports et la Ligue de taxi ont reconnu que deux semaines pour effectuer ce versement de $375 était peut-être un peu court.

Le propriétaire de permis (M. Dedona) qui a obtenu une injonction dans le but de ne pas effectuer son premier versement le 30 juin a vu son délai prolongé jusqu'au 30 juillet par le juge, d'expliquer M. Gobeil. À cette date il devra payer comme tout le monde.

L'injonction obtenue par M. Dedona s'applique à lui seul, a précisé M. Gobeil qui invite tous les membres de la Ligue à respecter la loi. Le deuxième versement sera exigible le 30 septembre et les retardataires devront acquitter des intérêts à compter du 1er octobre 1984, a-t-il ajouté.

Au rythme où vont les choses, le plan de rachat pourrait se terminer bien avant le 31 décembre, précise M. Gobeil. En effet, dès que le chiffre de 2,000 permis rachetés sera atteint, le fiduciaire fermera le plan et commencera à payer la somme de $12,000 par permis à chaque propriétaire qui se départit d'un ou de plusieurs permis, en plus de rembourser la cotisation spéciale de 1984 ($700) défrayée indifféremment par tous les propriétaires.

Ottawa n'a pas encore décidé de dépanner la Corporation

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas encore décidé s'il versera les $2 millions supplémentaires pour combler le déficit anticipé de Québec 84.

Le gouvernement québécois avait annoncé mercredi qu'il était prêt à verser jusqu'à $2 millions de plus à la condition qu'Ottawa en fasse autant et que la Communauté urbaine de Québec verse elle aussi $1 million.

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, avait alors indiqué que le conseil exécutif de la Communauté urbaine avait donné son accord à cette contribution supplémentaire.

Les autorités de Québec 84 ont rencontré hier le ministre fédéral des Approvisionements et services, M. Charles Lapointe, mais aucune décision n'a encore été prise.

Le directeur général de la Corporation Québec 1534-1984, M. Georges Dragon, a déclaré que si des contacts avaient été faits dans ce dossier, rien n'avait encore été arrêté.

M. Dragon a réitéré qu'il était fort possible que la Corporation n'aie pas besoin de la totalité de ces $5 millions.

«Il s'agit surtout d'une police d'assurance», a expliqué le directeur général, qui est confiant de voir revenir l'affluence sur le site des festivités du 450è anniversaire de l'arrivée de Cartier en Nouvelle-France.

Une occasion unique d'acquérir à prix incroyable des montres prestigieuses entre toutes et des bijoux éblouissants dans la plus pure tradition Lapidarius.

LE PREMIER SOLDE

Lapidarius joaillier

Un événement unique qui ne se répétera peut-être jamais

Suite à notre décision d'éliminer de notre collection les montres Baume et Mercier, Piaget et Cartier, pour ne conserver que la marque Vacheron Constantin, nous soldons tous nos modèles de ces trois marques à

45% D'ESCOMPTE

Et dans le but d'ouvrir nos portes au plus grand nombre possible d'amateurs de beaux bijoux, nous leur consentons un

ESCOMPTE DE 35 À 50%

Lapidarius vous propose une des meilleures affaires de votre vie.

2135, rue Crescent, Tél.: 288-1355

La loi d'accès à l'information sera testée à Rosemont

ANGÈLE DAGENAIS

Devant les refus répétés de la Société des terrains Angus (SOTAN) de rendre publique la version finale du plan d'aménagement de ce vaste site de l'est de la ville sur lequel doivent être construits 2000 logements, le Comité de logement Rosemont a décidé de se prévaloir de la Loi d'accès à l'information, dont les articles sont entrés en vigueur le 1er juillet dernier, pour obtenir ce qu'on lui refuse autrement.

C'est ce qu'annonçait hier un porte-parole du groupe, M. André Lavallé, en précisant que le Comité de logement Rosemont avait consulté au préalable la Commision d'accès à l'information pour s'assurer de la pertinence de sa démarche. La SOTAN est l'un des 3600 organismes soumis à la loi et devra donc dans les 20 jours de la requête informer par écrit les requérants de son acceptation ou de son refus à produire le document. «Ce sera un beau test de la loi», a précisé M. Lavallé.

Le président de la SOTAN, M. Allan Koury, a déclaré hier qu'il ne pouvait rendre public le document en question avant que les mandataires du projet, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, ne l'aient approuvé. C'est la seule raison, prétend-il qui retient la Société de rendre public le Plan final d'aménagement.

Avec la période des vacances, les hauts fonctionnaires, ministres et administrateurs municipaux sont en vacances et M. Koury ne pense pas pouvoir satisfaire la curiosité des citoyens des quartiers voisins des terrains Angus ou du grand public en général avant la mi-août ou la fin du mois d'août. Il faut dire qu'il avait prévu à l'origine rendre public ce document au mois de mai...

ARTS ET SPECTACLES

Le Festival d'été de Québec: toujours à la hauteur

HÉLÈNE de BILLY

QUÉBEC — Ça commence toujours par un spectacle d'ouverture sur la scène des Jardins de l'hôtel de ville, avec un ou plusieurs artistes connus, des artistes « emblèmes » qui représentent les hôtes de cette manifestation qui en est aujourd'hui à la septième journée de sa 17e édition.

Ça commence ainsi. Avec *Le fleuve* de Sylvain Lelièvre ou *Frédéric* de Claude Léveillé.

D'habitude, on enregistre des foules records à ces lancements officiels. Cette année, le public a un peu retiré sa mise et la presse de la capitale n'a pas encore réussi à faire ses manchettes avec des chiffres à cinq zéros.

On ne peut blâmer la programmation du Festival d'été de Québec pour cette baisse d'intérêt (qui, il faut le dire, s'est manifestée surtout dans les premières heures de l'événement). Comme à chaque année, les responsables ont concocté un judicieux cocktail, pas de ces mélanges trop sucrés qui vous donnent la nausée à la troisième gorgée, mais une préparation subtilement dosée avec juste ce qu'il faut de piquant pour faire jaillir l'étincelle fugitive du sublime.

La fin de semaine dernière, Astor Piazzolla a provoqué ce frisson désordonné de l'enchantement. Pour son premier concert à Québec, le maître du tango a été interrompu par l'orage. Mais derrière les rideaux transparents de la pluie, les musiciens sont restés un moment. Et le public (ou ce qu'il restait d'irréductibles) se serait laissé foudroyer plutôt que de manquer une note de la divine partition. Pendant quelques instants, l'amour de la musique était là sur ce parterre détrempé, sur ces visages transis par le froid.

Ces spectateurs inspirés seront revenus le lendemain. Un peu plus tôt au cours de la soirée de ce samedi pluvieux, ils auront peut-être poussé une pointe du côté du Parc des Gouverneurs où Christiane Stéfanski, du pays de Jacques Brel, chante le blues et le « rock des femmes contre la crise » avec une voix pleine et ronde comme un fruit mûr.

Au moment de la publication de ces lignes, Stéfanski aura plié bagages laissant la place à Renaud (dont nous reparlerons dans l'édition de samedi) qu'on dit loubard et qu'on sait très parigot avec ses mots d'argots lancés à la face des bourgeois qu'il embêterait depuis plus de 15 ans, lui qui n'en paraît pas plus que 20.

Ses spectacles sont forts attendus comme ceux de Sapho, la prêtresse au regard sombre qui a étudié la psycho et vécu à New York, qu'on a comparée à Nina Hagen et appelée « la Castafiore du rock français ». À suivre aujourd'hui et demain.

À côté de ces artistes « étoiles filantes » qui se font connaître entre trois concerts et un rappel, il y a ceux qui ont emménagé pour la durée entière du Festival d'été... D'abord, les amuseurs et animateurs du pays de Nulle Part, cette aire de jeu (située Parc Momontrency) où les enfants sont amenés à construire des cerf-volants et des spectacles, à faire du blabla (expression verbale) et de la comédia dell arte. Un monde qu'on a voulu aux dimensions et aux couleurs de ceux qui le fréquentent... déjà en grand nombre.

Egalement présents sur toute la ligne des festivités, les invités de l'Agence de coopération culturelle et technique (à commencer par le chanteur-poète gabonnais Pierre Akendengué) qui sont venus une fois de plus représenter la francophonie noire de l'Afrique et des Antilles. En costume traditionnel ou en shorts et shoeclacks, ces artistes font toujours un passage remarqué au Festival. Sorte d'écho prolongé à la Superfranco fête de 1974 dont tout le monde — même ceux qui ne l'ont pas connue — se rappelle avec nostalgie, leur présence donne du relief à l'événement qui ne saurait être qualifié de ceci ou cela tellement il est tout ça à la fois.

Une remarque que l'on peut aussi accoler au style de Asselin, Bille ou Bonton, une formation parisienne qui, sur la scène du Vocelles jusqu'au 15 juillet, donne dans le jazz à texte et dans le mot pour rire.

Font-ils penser à Claude Nougaro ou à Achille Talon ? Je ne saurais dire exactement. Chose certaine, ils ont l'air de personnages de bandes-dessinées. À voir et à entendre pour le calembour, la musique féline et l'opérette « dans une queue de cinéma ».

Mais dans le même registre du délire verbal et musical, les Parisiens ont de la concurrence du côté de De Nieuwe Snaar, trois ménestrels flamands déguisés en rockers des années 50 qui font sauter la banque du rire avec une performance réglée à l'heure de l'absurde. Je les ai attrapés au milieu de leur avant-dernière pièce, mardi soir. À ce moment-là, la foule hurlait de rire réservant ainsi un accueil triomphal au trio qui doit se reproduire ce soir et demain au Parc des Gouverneurs.

Cette foule, justement, constitue le fil conducteur, le lien indispensable de cette manifestation touche-à-tout qu'est le Festival d'été. Vers 21 heures, quand le bleu du ciel tourne au mauve du côté du couchant, elle est plus que jamais fidèle, attentive et silencieuse. Il faut voir ces dizaines de personnes écoutant presque religieusement les instruments et mélopées étranges qu'en d'autres temps et d'autres lieux des organisateurs n'auraient pas trouvé assez « vendables ». Pourtant, ces gens sont ravis de la performance des musiciens du conservatoire de Shanghai. Ils savent sans doute qu'on ne les prend pas pour des idiots...

Où serait l'orgue sans Jacques Boucher ?

CAROL BERGERON

Les Concerts spirituels de l'Oratoire Saint-Joseph présentait l'organiste Jacques Boucher à l'orgue Beckerath de la Basilique. Au programme: Johann Sebastian Bach (1685-1750), *Prélude* en do mineur BWV 549, *Chorals* BWV 654, 678, 700 et 645, *Fugue* en do mineur, BWV 549; César Franck (1822-1890), *Pièce héroïque* et *Pastorale*; Augustin Barié (1884-1915), *Trois pièces* op. 7, Marche, Lamento et Taccata. Mercredi, 11 juillet 1984, à 20 heures.

Il est indéniable que le récital d'orgue traverse une période de vaches maigres: par temps clair ou par temps gris, qu'il fasse chaud ou qu'il fasse froid, le public boude cette forme de concert. Mercredi soir dernier, il n'y avait guère que 200 personnes dans l'immense vaisseau de l'Oratoire Saint-Joseph pour entendre l'excellent organiste Jacques Boucher. Et pourtant, malgré la pluie qui tombait à torrents sur le Mont-Royal, le spectacle était grandiose de cette Basilique, ou comme aurait dit Claude Debussy, de cette « Cathédrale engloutie » dans d'épais nuages gris. Au demeurant, il faut avouer qu'un tel décor apocalyptique convient fort bien au petit côté « frankensteinien » du prince des instruments.

Jacques Boucher

Un très beau programme, fort intelligemment conçu, qui exploitait le Beckarath de la Basilique dans la richesse de ses timbres aussi bien que dans l'impressionnante puissance de ses grands jeux. D'abord, une première partie consacrée à Johann Sebastian Bach, six oeuvres agencées en façade de cathédrale gothique: le *Prélude* BWZ 549 et la *Fugue* qui l'accompagne, séparés par quatre *Chorals*, les trois portails surmontés d'une rose et flanqués par deux tours. Ensuite, une seconde partie composée de deux pages connues de César Franck, la *Pièce héroïque* et la *Pastorale*, suivies de trois magnifiques pièces d'Augustin Barié, un compositeur aveugle, élève de Louis Vierne et prématurément mort à l'âge de 31 ans. Inutile de préciser que les dictionnaires de musique (Larousse, Fasquelle ou Bordas) ignorent totalement ce musicien et il faut la sagacité d'un Jacques Boucher ou d'une Marie-Thérèse Jehan (disque Soltice SOL 17) pour nous le révéler.

On ne pouvait donc pas s'attendre à moins d'un des organistes les plus méritants du Québec. Surtout connu et apprécié pour ses qualités exceptionnelles d'animateur du monde de l'orgue: réalisateur à Radio-Canada, il a produit plus de 500 récitals d'orgue de 1973 à 1983; à cela, il faut aussi ajouter la production de nombreux disques d'orgue. Si l'on s'inquiète aujourd'hui de la santé de l'orgue au Québec, on peut se demander ce qu'elle serait devenue sans l'inlassable labeur de cet homme.

Délaissant ses responsabilités récentes de directeur du Service des émissions musicales de la radio française de Radio-Canada, Jacques Boucher revenait à ses premières amours, l'espace d'un concert, pour nous signaler qu'il était aussi capable de jouer de l'orgue et fort bien, comme on a pu s'en rendre compte. Sa maîtrise instrumentale aussi bien que des styles m'a semblé remarquable.

L'UEQ au congrès des profs de français

L'Union des écrivains québécois (UEQ) tiendra une conférence internationale sous le thème *Culture et technologie: fusion ou collision?* dans le cadre du 6e Congrès mondial des professeurs de français. L'événement se déroule à Québec du 15 au 20 juillet.

Dans le programme de cet événement, M. Jean-Pierre Guay, président de l'UEQ, explique le sens du thème choisi en ces termes: « Les dernières décennies nous ont fait accéder à l'univers du *Discours de la méthode*. On a marché sur la Lune. Dans nos esprits, la Terre s'est mise à tourner à la vitesse du son, puis à celle de la lumière. Politiquement, l'axe Nord-Sud est devenu l'enjeu de la confrontation est-ouest. L'Histoire ne sera plus jamais tout à fait la même, que traverseront désormais les autoroutes électroniques.

« Dans ce contexte, les écrivains du Québec ne seraient pas vraiment fidèles à eux-mêmes, c'est-à-dire à leurs origines européennes et à leur avenir américain, s'ils n'avaient la préoccupation de confronter leur imaginaire à la réalité. » M. Guay précise ensuite que c'est dans ce contexte que les écrivains s'unissent aux professeurs de français du monde entier pour analyser avec eux l'influence du virage technologique sur la langue et la culture.

Pour sa part, M. Emile Bessette, président de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) fait valoir dans son message que l'enseignant « partage » avec l'écrivain le contexte social et culturel dans lequel se réalise l'enseignement d'une langue, ce qui devrait donner lieu à un échange fructueux entre les deux groupes au cours des assises de Québec.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

★★ LA CRITIQUE EST UNANIME! ★★

«Avec Zelig, Woody Allen nous offre sa comédie la plus originale et la plus étonnante. Un véritable tour de force!» Richard Guay, Le Devoir

«"Zelig": du grand Woody Allen.» Franco Nuovo, Journal de Montréal

POUR TOUS

«Un véritable joyau.» Luc Perreault, La Presse

«****Un chef-d'oeuvre» Manon Peclet, Dimanche-Matin

WOODY ALLEN
MIA FARROW
Zelig
En Version Française

Une production JACK ROLLINS et CHARLES H. JOFFE

WOODY ALLEN MIA FARROW

Monteur SUSAN E. MORSE
Créateur de Costumes SANTO LOQUASTO
Chef Décorateur MEL BOURNE
Directeur de la Photographie GORDON WILLIS
Producteur Exécutif CHARLES H. JOFFE
Produit par ROBERT GREENHUT
Ecrit et Réalisé par WOODY ALLEN

CRÉMAZIE
ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210

LUN. À VEN.: 7.30-9.15
SAM.-DIM.: 12.30-2.15-4.00-5.45-7.30-9.15

Le rideau se lève sur 1 chef-d'œuvre que le cinéma français n'avait pas projetés depuis près de 20 ans.

HITCHCOCK LES ANNÉES D'OR POUR TOUS

2e semaine

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (The man who knew too much) 1956

JAMES STEWART · DORIS DAY

réalisé par ALFRED HITCHCOCK scénario de JOHN MICHAEL HAYES d'après un sujet de CHARLES BENNETT et D.B. WYNDHAM-LEWIS

12.05, 14.15, 16.25, 18.35, 20.45

Cinéma du COMPLEXE desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

LE FILM QUI FAIT SCANDALE LORS DU FESTIVAL DE CANNES

L'un des films d'amour les plus violents du cinéma français.

Quoi qu'il fasse, qu'il s'assoit devant son piano, prenne la plume, saisisse un appareil photo ou prête son oeil au viseur d'une caméra, le résultat est le même: Gainsbourg fait scandale...

Barbara Sukowa — Inspirée et violente, fantastiquement surprenante et attachante. Elle est sublime!

Francis Huster — il est idéal. C'est un romantique exacerbé et remarquable.

«...TIMAR débarque d'un cargo, avec pour tout bagage, une lettre de recommandation de son oncle, magistrat à Angoulême, et ses illusions. L'Afrique, pense-t-il, fera sa fortune. Bien vite, il déchante: le poste promis n'est pas libre. L'Hôtel Central où il échoue est à la limite du sordide...»

EQUATEUR

FRANCIS HUSTER BARBARA SUKOWA 18 ANS

un film de Serge Gainsbourg d'après le roman de Georges Simenon «Le coup de lune»

SAM. & DIM. 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40.
SEM. 6.00, 7.50, 9.40.

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

LE FILM QUI BAT TOUT LES RECORDS À NEW YORK!

«Très beau film à voir. IRENE PAPAS est eblouissante» — BON DIMANCHE / Laurent Gagliardi

«... Tant de couleurs et sûrement autant de conviction.» — «Satire fantastique.» — DIMANCHE MATIN / Manon Peclet

«On ne s'ennuie pas, on va d'une surprise à l'autre. Tout est là.» — LE DEVOIR / Francine Laurendeau

DIMA FILM présente erendira

L'incroyable et triste histoire de la candide Erendira et de sa Grand-Mère diabolique 14 ANS

IRENE PAPAS - CLAUDIA OHANA - MICHAEL LONSDALE
RUFUS - Réalisation: RUY GUERRA
Scénario: GABRIEL GARCIA MARQUEZ Prix Nobel 1982

SAM. & DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
SEM. 7.00 & 9.00.

ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

"Une autre de ses splendeurs visuelles!" — N.Y. Times

FEDERICO FELLINI
E LA NAVE VA
AND THE SHIP SAILS ON
(VERSION ORIGINALE, SOUS-TITRES ANGLAIS) POUR TOUS

Original story and sript: FEDERICO FELLINI and TONINO GUERRA
Directed by FEDERICO FELLINI. Camera: GIUSEPPE ROTUNNO
Production design: DANTE FERRETTI
Music by GIANFRANCO PLENIZIO — Distribution ACTION FILM

12.05, 2.25, 4.45, 7.05, 9.25

PLACE VILLE-MARIE
CINEMA-2 866-0689

RUE CASES NÈGRES
UN FILM À VOIR ABSOLUMENT POUR TOUS

VENISE 83
LION D'ARGENT
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
un film de EUZHAN PALCY
RUE CASES NÈGRES
3e mois

1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10

Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

LE PLUS GRAND FILM DU FESTIVAL
– RICHARD GAY, LE DEVOIR

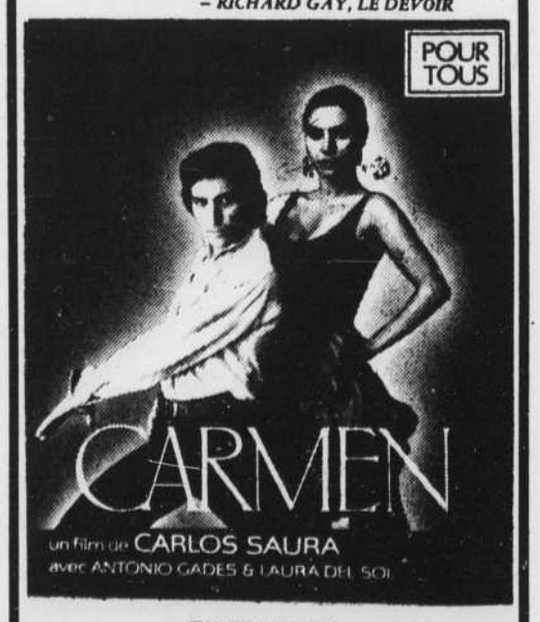

POUR TOUS

CARMEN
un film de CARLOS SAURA
avec ANTONIO GADES & LAURA DEL SOL

EN FRANÇAIS
1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25

Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Mitterrand propose une révision constitutionnelle et la modification du projet de loi sur l'enseignement

PARIS (AFP, Reuter) — Le président François Mitterrand a annoncé hier que le parlement français serait saisi dès la semaine prochaine d'un projet de révision constitutionnelle devant permettre l'organisation de référendums sur les grands problèmes, notamment des « libertés publiques ».

Dans une allocution radio-télévisée, il a également annoncé la modification du projet de loi sur l'enseignement privé qui divise le pays depuis plusieurs mois.

Le chef de l'État soumettra dès la semaine prochaine au Parlement un projet modifiant la constitution qui ne prévoit actuellement de référendums que sur l'organisation des pouvoirs publics et la signature de traités internationaux.

Si les deux assemblées (Sénat et Assemblée nationale) émettent un vote favorable, ce projet sera soumis dès septembre par référendum aux Français, comme le veut la constitution. Le président Mitterrand prend là un risque calculé, plusieurs dirigeants de l'opposition s'étant déjà prononcés dans le passé pour un élargissement des recours au référendum.

Le Sénat, où l'opposition est majoritaire, avait réclamé la semaine dernière l'organisation d'une telle consultation pour le projet de loi sur l'enseignement privé. Cette demande a été rejetée lundi par l'Assemblee nationale, majoritairement socialiste, en raison justement de son caractère anticonstitutionnel.

Dénonçant les « campagnes outrancières » de l'opposition, le président a annoncé que les Français seraient consultés, en septembre, apparemment précisement par référendum, sur la réforme constitutionnelle ainsi envisagée.

Pour le Parlement, il s'agira de revoir l'article 11 de la constitution qui restreint très étroitement les conditions dans lesquelles le peuple français peut être amené à être consulté par référendum.

M. Mitterrand, qui a rappelé avec une pointe d'irritation que « toutes les libertés sont assurées » en France, et que « plusieurs autres ont été assurées ou conquises » depuis son arrivée au pouvoir, en 1981, a estimé que le moment était venu de revoir la constitution en précisant les conditions dans lesquelles l'ensemble de la population doit être consulté par référendum sur des questions précises, parallèlement aux grandes consultations électorales normales, présidentielles et législatives notamment.

Cette décision a été considérée comme une « victoire » par un dirigeant de l'opposition centriste de l'UDF (Union de la droite française) qui a aussitôt réclamé l'organisation rapide d'un référendum non pas sur la révision de la constitution mais surtout sur l'enseignement privé. L'opposition néo-gaulliste et libérale s'est lancée depuis dix jours dans une « guérilla » parlementaire pour retarder, voire bloquer ce projet sur l'enseignement mais aussi un projet « anti-trust » sur la presse, deux textes qu'elle estime « liberticides ».

Par son intervention, le chef de l'État a visiblement cherché à « calmer le jeu » parlementaire et politique, dont la violence s'est sensiblement accrue après l'échec des socialistes et des communistes aux récentes élections européennes, où ils n'ont recueilli qu'un tiers des suffrages des Français.

« Bien d'autres enjeux nous sollicitent », a-t-il déclaré en conclusion de sa brève intervention de six minutes, « il faut avant tout gagner la bataille pour la modernisation de la France et pour l'emploi (. . .) mais rien ne sera possible ni durable si vous vous laissez entrainer à d'excessives divisions ».

Les résultats des européennes et la manifestation du 24 juin ont provoqué de sévères critiques à l'égard de l'action gouvernementale dans les rangs de l'opposition UDF et RPR (Rassemblement pour la République) mais également chez l'allié communiste des socialistes.

Mais tandis que les communistes fustigeaient essentiellement la politique économique du gouvernement, l'opposition a été jusqu'à mettre en cause la légitimité du pouvoir et à tout le moins lui refuser le droit de faire voter des lois sur la presse et l'enseignement privé, qui, selon elle, mettent en cause des libertés fondamentales. Elle allègue que la majorité est devenue minoritaire dans le pays.

Face à l'ampleur du mécontentement provoqué par le projet de réforme du statut de l'enseignement privé, qui s'est traduit le 24 juin par un défilé de plus d'un million de personnes dans les rues de Paris, le président Mitterrand a annoncé que ce projet allait être modifié dans les jours qui viennent.

Depuis le début de la Ve République, en 1958, les Français ont été appelés à se prononcer par référendum à cinq reprises, la dernière fois en 1972.

La constitution de 1958, révisée en 1962, restreignait de façon très stricte les conditions dans lesquelles le président pouvait soumettre à référendum un projet de loi.

C'est à la suite du référendum organisé en 1969, sur la régionalisation et les pouvoirs du Sénat, organisé par le général De Gaulle, que celui-ci a abandonné le pouvoir avant la fin de son mandat, la consultation lui ayant été défavorable.

M. Mitterrand répondait ainsi aux attaques dont est l'objet le gouvernement depuis les élections européennes du 17 juin qui ont vu un sévère recul de la gauche et notamment du Parti communiste et la manifestation du 24 juin contre le projet de loi sur l'enseignement privé qui a jeté sur le pavé parisien entre un et deux millions de manifestants, selon les estimations.

Ces mêmes milieux semblent exclure l'éventualité d'un changement de premier ministre, après l'approbation appuyée de l'action de M. Pierre Mauroy par le président Mitterrand, lors de son voyage la semaine derniere en Auvergne.

Attentat en Afrique du Sud

DURBAN (AFP) — Quatre personnes ont été tuées et 21 autres blessées par l'explosion d'une bombe, vraisemblablement placée dans une voiture piégée, jeudi en fin d'après-midi dans un faubourg de Durban , a indiqué la police.

Les quatre victimes sont des noirs, a révélé un porte-parole de la police à Pretoria, qui a précisé que 10 blancs sont parmi les blessés.

Deux heures après l'attentat, la police, qui a totalement bouclé le quartier, continuait à fouiller un immeuble proche du lieu de l'explosion qui a été sérieusement endommagé, à la recherche d'éventuelles victimes.

Sept attentats ont eu lieu à Durban depuis la fin 1983, dont l'attaque en mai d'une raffinerie par quatre militants du Congrès national africain (ANC, anti-apartheid). Le commando avait été abattu par la police après une bataille de plusieurs heures, dans laquelle trois ouvriers agricoles noirs devaient périr.

Un avion US s'écrase en Sicile

CATANE, Sicile (AFP) — Un avion-cargo américain d'une base de l'OTAN en Sicile s'est écrasé hier, peu après son décollage près de Catane, faisant neuf morts, ses huit membres d'équipage et son unique passager.

Les pompiers ont découvert l'épave entièrement calcinée.

La base américaine de Sigonella d'où l'avion venait de décoller s'est réfusée à toute déclaration officielle.

Selon l'état major de l'aéronautique italienne à Rome, l'appareil effectuait une liaison entre Sigonella et Nairobi (Kenya).

Le pilote du quadri-moteur de type C-141 avait averti par radio, quelques secondes après le décollage, qu'un des moteurs venait de prendre feu.

Le ministre italien du Budget démissionne

ROME (AP, Reuter) — Pietro Longo, ministre italien du Budget, impliqué dans le scandale de la loge P-2, a remis hier sa démission au président du conseil, Bettino Craxi.

« J'ai fait mon devoir devant une situation qui autrement aurait pu échapper à tout contrôle avec de grands risques pour nos institutions », a expliqué le ministre, chef de file du Parti social-démocrate.

M. Longo subissait des pressions de plus en plus insistantes depuis la publication en mai d'un pré-rapport d'une commission parlementaire sur la loge P-2 (*Propaganda Due*). La commission estimait qu'une liste contenant 953 noms, dont celui de M. Longo, de membres présumés de la loge maçonique aujourd'hui interdite, était « substantiellement correcte ».

M. Longo a toujours nié avoir jamais adhéré à cette loge que dirigeait l'homme d'affaires Licio Gelli, aujourd'hui en fuite. M. Longo a déclaré jeudi aux journalistes qu'il utiliserait tous les moyens possibles pour établir son innocence.

Sa démission supprime la principale menace qui planait sur la survie du cabinet, au pouvoir depuis 11 mois, indiquent des observateurs. M. Longo était en effet la cible de multiples attaques depuis la publication de la liste de membres de la loge.

L'Affaire Dikko : Londres expulse deux diplomates nigérians

LONDRES (AP) — La Grande-Bretagne a annoncé hier l'expulsion de deux membres du haut-commissariat (ambassade) du Nigéria à Londres dans le cadre des suites de l'affaire Dikko, du nom de l'ancien ministre nigérian des Transports, victime la semaine dernière d'une rocambolesque tentative d'enlèvement.

Le secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, a déclaré devant le parlement que le conseiller Peter Oyedele et l'attaché Okon Edet avaient reçu l'ordre de quitter la Grande-Bretagne avant mercredi prochain. M. Edet était présent lorsque la police britannique a ouvert la malle contenant Umaru Dikko à l'aéroport de Stansted.

Cette décision a été prise, a expliqué sir Geoffrey, parce que le gouvernement nigérian n'a pas autorisé la police britannique à interroger le personnel de l'ambassade. « L'enquête de police a permis de réunir des preuves qui semblent impliquer des membres de la haute-commission nigériane », a déclaré sir Geoffrey.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Greystoke: the legend of Tarzan"** 9 h 15— **"Police Academy"** 7 h 30.

ASTRE II: — **"2019 après la chute de New-York"** 9 h 20,— **"Marginal"** 7 h 30.

ASTRE III: — **"Romancing the stone"** 9 h 25 — **"Blame it on Rio"** 7 h 30.

ASTRE IV: — **"Opéra de la terreur"** 8 h 50.— **"Ninja force"** 7 h 20.

BERRI I: (288-2115) — **"Contre toute attente"** 1 h 50, 4 h 15, 6 h 40, 9 h.

BERRI II: — **"Les mots pour le dire"** 1 h 15, 3 h 05, 5 h, 7 h, 8 h 50.

BERRI III: **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 10 h.

BERRI IV: — **"Yentl"** 1 h 50, 4 h 25, 7 h 15, 9 h 40

BERRI V: — **"L'été meurtrier"** 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.

BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Bachelor party"** 7 h 15, 9 h 15.

BONAVENTURE II: —**"Beat street"** 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-3851) — **"Contre toute attente"** 12 h 30, 4 h 45, 9 h, **"Tonnerre de feu"** 2 h 45, 7 h.

BROSSARD II: (465-3851) — **"Ghostbuster"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

BROSSARD III: **"Bachelor party"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Contre toute attente"** 7 h, 9 h 15.

CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"The last starfighter"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

CHAMPLAIN II: — **"A Miami faut le faire"** 1 h, 4 h 30, 8 h 10— **"Quelle affaire"** 2 h 40, 6 h 20, 10h.

CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — **"Cannonball run II"** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35, ven. der. spec. 11 h 40.

CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — **"The Diary"** 16 h, 18 h, 20 h, 22 h

CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Muppets take Manhattan"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 10

CINÉPLEX II: — **"Backstage at the Kirov"** 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 15, 7 h 50, 9 h 25

CINÉPLEX III: — **"Reuben, Reuben"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.

CINÉPLEX IV: — **"The big chill"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.

CINÉPLEX V: — **"Against all odds"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉPLEX VI: — **"Return of Martin Guerre"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.

CINÉPLEX VII: — **"Muppets take Manhattan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 25

CINÉPLEX VIII: — **"Muppets take Manhattan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 25

CINÉPLEX IX: — **"Moscow on the Hudson"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Blanche Neige et les sept nains"** 2 h 40, 6 h 15, 9 h 45 —**"Le dernier vol de l'arche de Noé"** 12 h 45, 4 h 20, 7 h 55.

CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Le jour du cobra"** 12 h 40, 4 h 10, 7 h 40— **"Les exterminateurs de l'an 3000"** 2 h 25, 5 h 55, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— **"L'homme qui en savait trop"** 12 h 05, 14 h 15, 16 h 25, 18 h 35, 20 h 45.

COMPLEXE DESJARDINS II: — **"La vengeance du faucon"** 14 h, 17 h 35, 21 h 10— **"Les diplomés du dernier rang"** 12 h 10, 15 h 45, 19 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Rêveries et fantasmes"** 12 h 15, 16 h 05, 19 h 55— **"Rêves voluptueux"** 13 h 35, 17 h 25, 21 h 15— **"Secrétaires expertes en langues"** 14 h 55, 18 h 45.

COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Hommes entre eux"** 12 h 45, 14 h 10, 15 h 35, 17 h, 18 h 25, 19 h 50, 21 h 15.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349): **"The middleman"** (Jana Aranya) 19 h.— **"Night's end"** (Nishant) 21 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Zelig"** 7 h 30, 9 h 15.

DAUPHIN I: (721-6060) — **"Blanche Neige et les sept nains"** 12 h 30, 4 h, 7 h 30 — **"Le dernier vol de l'arche de Noé"** 2 h 10, 5 h 40, 9 h 10.

DAUPHIN II: **"Tout feu, tout flamme"** 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.

DORVAL I: (631-8587) — **"Gremlins"** 7 h 25, 9 h 30.

DORVAL II: **"Star Treck III: the search for Spock"** 7 h, 9 h.

DORVAL III: **"Kidco"** 7 h 10, 9 h 10.

DÉCARIE I: (341-3190) — **"The last starfighter"** 7 h , 9 h.

DÉCARIE II: — **"Cannonball run 11"** 7 h 20, 9 h.35

ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Équateur"** 6 h, 7 h 50, 9 h 40.

ÉLYSÉE II: — **"Erendira"** 7 h , 9 h.

ESPACE 9:(272-1080)—

FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Splash"** 7 h, 9 h.

FAIRVIEW II: — **"Connan the destroyer"** 7 h 10, 9 h 10.

FLEUR DE LYS: (849-0041): **"Passions d'amour"** 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35— **"Les petites culottes de l'hôtesse"** 1 h 30, 3 h 50, 6 h 10, 8 h 30

GREENFIELD 1: (671-6129) — **"A la poursuite du diamant vert"** 7 h, 9 h.

GREENFIELD 2: — **"Conan the destroyer"** 7 h 10, 9 h 10.

GREENFIELD 3: — **"Juste un peu d'amour"** **"Le jouet"** 6 h 10, 8 h.

IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35. ven. dern. spec. 11 h 55.

JEAN-TALON: (725-7000) — **"Les Dieux sont tombés sur la tête"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

KENT I: (489-9707) — **"Gremlins"** 7 h 15, 9 h 20.

KENT II: — **"The karate kid"** 6 h 15, 8 h 45.

LA CITÉ I: (844-2829) — **"Gremlins"** 7 h 20, 9 h 20.

LA CITÉ II: — **"Conan the destroyer"** 6 h, 7 h 55, 9 h 50

LA CITÉ III: — **"Kidco"** 6 h, 7 h 55, 9 h 50

L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"Un paquet de spots sans filtre"** 6 h 30— **"Bonheur d'occasion"** 7 h — **"Céline et Julie vont en bateau"** 8 h 30— **"Pipicacadodo"** 9 h 30.

LAVAL I: (688-7776) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 7 h 15, 9 h 35.

LAVAL II: — **"Gremlins"** 7 h 05, 9 h 15.

LAVAL III: — **"Star Treck III: the search for Spock"** 7 h 10, 9 h 15.

LAVAL IV: — **"Conan the destroyer"** 7 h 15 , 9 h. 20

LAVAL V: — **"A la poursuite du diamant vert"** 7 h 20, 9 h 25.

LAVAL-ODÉON I: (687-5207-)—**"Quelle affaire"** 2 h, 5 h 50, 9 h 40— **"A Miami faut le faire"** 4 h, 7 h 45

LAVAL-ODÉON II: — **"Bachelor party"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

LOEW'S I: (861-7437) — **"Gremlins"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15.

LOEW'S II: — **"Top secret"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.

LOEW'S III: — **"Splash"** 12 h 30, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 05.

LOEW'S IV: — **"Greystoke: the legend of Tarzan"** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h 15, 9 h 35.

LOEW'S V: — **"Sixteen candles"** 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.

MERCIER: (255-6224)— **"Mon curé chez les Thailandaises"** 7 h 30.— **"Le massacre des morts vivants"** 9 h 15.

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — **"L'amie"** 7 h 15, 9 h 30, **"Epouvante sur New York"** 7 h , 9 h .

OUTREMONT: (277-4145)— **"La cage aux folles 11"** 6 h 30— **"Les enfants du paradis"** 8 h 30

PALACE I: (866-6991) — **"Star Treck III: the search for Spock"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 40.

PALACE II: — **"The karate kid"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.

PALACE III: — **"The natural"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.

PALACE IV: — **"Romancing the stone"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

PALACE V: — **"Connan the destroyer"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

PALACE VI: — **"Connan the destroyer"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PARADIS I: (866-6991) — **"Tendres passions"** 9 h, **"Un homme, une femme, un enfant"** 7 h 15.

PARADIS II: — **"Breakdance"** 9 h 15, **"Robinson dans les Rocheuses no 1"** 7 h 30.

PARADIS III: — **"Jeux de guerre"** 9 h 45.— **"Octopussy"** 7 h 30.

PARISIEN I: (866-3856) — **"A la poursuite du diamant vert"** 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30

PARISIEN II: — **"Carmen"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.

PARISIEN III: — **"Juste un peu d'amour"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h 05, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45

PARISIEN IV: — **"Once upon a time in America"** 12 h 50, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 10

PARISIEN V: — **"Rue casse-nègres"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"The muppets take Manhattan"** 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.

PLACE LONGUEUIL II: — **"Mon curé chez les Thailandaises"** 1 h , 4 h 30, 8 h.— **"Les charlots contre Dracula"** 2 h 40, 6 h 10, 9 h 40

PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Pope of Greenwich village"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II: — **"E la nave va: and the ship sails on"** 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"The last starfighter"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Bachelor party"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.

PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Rhinestone"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 40

PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Ghostbuster"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, ven. der. spec. 11 h 15.

SAINT-DENIS II: (845-3222) — Festival juste pour rire jusqu'au 15 juillet: **"Moto massacre"** 19 h 15— **"Les aventuriers du Cobra D'Or"** 17 h 20, 21 h., 16 au 19 juillet

SAINT-DENIS III: — Festival juste pour rire jusqu'au 15 juillet— **"Breakdance and smurf"** 18 h 10, 21 h 25 — **"Les Robinson dans les Rocheuses no 1"** 19 h 40. du 16 au 19 juillet

VERDUN: (768-2092)— **"Cannonball run 11"** 7 h 55, **"Police academy"** 6 h 10, 9 h 50.

VERSAILLES I: (353-7880) — "A la poursuite du diamant **vert"** 7 h, 9 h 05

VERSAILLES II: — "Conan **the destroyer"** 7 h 15, 9 h 10.

VERSAILLES III: — "Juste un **peu d'amour"** **"Le veinard"** 6 h 10, 7 h 50

VILLERAY: (388-5577) — "Mon curé chez les Thailandai**ses"** 9 h 15.— "De l'enfer à **la victoire"** 7 h 30.

WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Top secret"** 7 h 20, 9 h 20.

YORK: (937-8978) — **"Kidco"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

SUR SCÈNE

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: sortie 112, autoroute Transcanadienne, St-Marc-sur-Richelieu (584-2226)— "La grande opération" de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, du 22 juin au 1 sept. mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

LE BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, (842-2808)— La Boite à Lily: Festival des Chansonniers du Québec: dès 21h. Danièle Gauthier, Marie-Andrée Manseau, Danya Maisonneuve, Céline Faucher, Sylvie Vanasse, et autres chansonniers, 13 juillet

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (373-3262)— "On va faire la cocotte" et "N'te promène donc pas toute nue" comédies de Feydeau, m. en s. Philippe Grenier, spectacle entrecoupé de danses (charleston, cabaret et french can can) du 14 juin au 2 septembre, mer. au ven. 21h., sam. 20h. et 22h.30, dim. 19h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— "Au restaurant" et "La sortie au théâtre" du 4 juillet au 9 sept. 20h, mer. jeu. ven. sam.

CENTRE D'ARTS D'ORFORD JMC: Sortie 118, autoroute des Cantons de l'Est (819-843-3981)— Festival Orford 84: vendredi 13 juillet: Salle Gilles-Lefebvre, piano 5 étoiles avec Lise Boucher, 20h.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PHN-CFL: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (283-6054)— "J'aurai ta peau" présentation du théâtre de l'entrepôt, du 27 juin au 31 août, représentations en français mer. ven. sam. 20h., en anglais jeu. et dim. 20h.

LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— Concert de piano avec Jacques St-Jean les 13-14 juillet, 21h.

DINER-THÉÂTRE LES MASQUES: Hotel Régence Hyatt, 777 Université (879-1370)— "I do! I do!" comédie musicale, m. en s. et chorégraphie Roger Peace, du 5 juillet au 2 sept. du mer. au dim.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: Salle André Pagé, 360 est Laurier (524-0736)— "Les gros oiseaux: premier envol" m. en s. Michel Garneau, du 12 juin au 7 juillet, mar. au sam. 20h.30(prolongation 10 au 14 juillet

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum (521-4191)— "Les mille et une nuits" de Jean-Pierre Ronfard, prolongation les 13 et 14 juillet, 21h. et 24h.

FESTIVAL MONDIAL DE FOLKLORE DE DRUMMONDVILLE: Parc St-Frédéric: Village des nations, 11h.— Parc Woodyatt: Folkothèque, animation avec les danseurs de la Chine 12h.— Centre hospitalier Georges-Frédéric: Exposition de costumes traditionnels, 13h.— Parc St-Frédéric: animation avec les danseurs de l'Ontario 14h.— Animation avec les danseurs de la Suède, 16h.— Parc Woodyatt: Folkothèque, animation avec les danseurs de la Yougoslavie 17h.— Centre culturel: Spectacle Corée, Pologne, Grèce, Italie, Tchécoslovaquie, Bulgarie, URSS, 20h.— Centre Marcel Dionne: Spectacle, Irlande, Chine, France, Ontario et Québec, 20h.— Parc St-Frédéric: Animation Irlande, Chine, France, Ontario et Québec, 21h.— Parc Woodyatt: Folkothèque, animation avec les danseurs des Etats-Unis, 21h.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Le Groupe Tasman, jazz, en spectacle du 9 au 14 juillet

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg mar. au dim. de 20h. à 03h.— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Diner-dansant avec pianiste Gerry Pucci

LA KAHÉNA: 5091 de Lanaudière, Mtl (527-0397)— Spectacle guitare Flamenca et poésie gitane 13-14 juillet à 21h.

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Lambert au piano dim. 16h. à 21h., lun. au ven. de 19h.00 à 22h.00

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— « 2 pour 1 » cocktail jazz, de 17h. à 20h.— Dave Turner Quartette, 13-14-15 juillet

LE POURQUOI PAS: 500 est Rachel (523-8708)— Bluff, rock les 13-14 juillet

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Lambert au piano de 17h.00 à 19h.00, Eddie Prophete de 21h.00 à 02h.00 du lun. au ven.— Eddie Prophète de 21h. à 02h. sam.

PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques (872-4530)— "Jacques Cartier Astronome" du 5 juil. au 2 sept. mar. au ven. 14h.15, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30 et 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— The Barbados Beat avec Nite Life 12 au 15 juillet

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Théâtre national de Grèce, Oedipe roi, tragédie de Sophocle du 11 au 14 juillet, 20h.

STATION 10 PUB: 2071 ouest Ste-Catherine— Groupe Seven Sisters, 13-14 juillet

STUDIO-THÉÂTRE CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE: 100 est Notre-Dame (526-5857)— L'odyssée 3 D, spectacle humoristique où le public devient passager d'un bateau imaginaire, 15 sketches, création de Claude Desparois, Luc Gouin et Roger Léger, du 11 juillet au 28 août, à 20h.

HÔTEL CLARENDON: 57 rue Ste-Anne, Vieux-Québec (692-2480)— Spectacle de Léo Munger "Ah l'amour...toujours l'amour", du mer. au dim. 21h., jusqu'au 15 août

AUBERGE BROMONT: Sortie 78, autoroute des Cantons de l'Est, Bromont (866-1363)— "Le baron de crac" de Henri-Pierre Cami, du 23 juin au 29 juillet, jeu. au dim. 21h.

LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244)— "La ruée vers Laure" de Marie-Thérèse Quinton, du 19 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

MANOIR DU LAC LUCERNE: Ste-Marguerite Station (382-9039): « Les nuits de Montréal » revue musicale, du 4 juil. au 1 sept., du mer. au sa. 20 h 30.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne de Sorel (743-8446)— "Joyeuses Pâques" comédie de Jean Poiret, m. en s. Richard Niquette, du 12 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 Wellington, Hull (771-6669)— "La chaire" comédie de Bill C. Davis, m. en s. Gilles Provost, du 10 juillet au 1 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165)— "Chez Paul-Ette, bière, vin, liqueur et nouveautés" de Louis-Marie Dansereau, du 21 juin au 8 sept., mar. au sam. 20h.30, à compter du 7 juillet le sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Autoroute Cantons de l'Est, sortie 106, Eastman (297-2860)— "Ah, si maman me voyait...!" de Louis-Georges Carrier, du 23 juin au 26 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.

THÉÂTRE MOLSON: 10 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (584-2223)— "Le charimari" ou le Démon du Midi de Pierrette Bruno, du 27 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070)— "La chambre mandarine" comédie de Robert Thomas, m. en s. Martin et Patrice Daigneault, du 12 juillet au 9 sept. du jeu. au dim. à 20h.30

THÉÂTRE DU THÉ DES BOIS: Deauville (819-864-9569): « J'veux faire mon Show » mer. jeu. ven. sam. du 27 juin au 25 août 20 h 30.

THÉÂTRE SAINTE-ADÈLE: 1069 Boul. Ste-Adèle, sortie 67, autoroute des Laurentides, Ste-Adèle (435-7333)— "Les larrons font l'occasion" de Jane Milmore et William Van Zandt, du 20 juin au 1 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE VAUDREUIL: Cité des Jeunes, Vaudreuil (455-7930)— "Le Charlatan" de Robert Lamoureux, du 26 juin au 2 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS (Ottawa): Studio: « Primadonna » 10 au 14 juillet, 21 h.— Théâtre: Run F. Y. Wife, 9 au 13 juillet, 20h.30

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00 Première édition
12.09 Fariboles
12.30 Avis de recherche
13.00 Reflets d'un pays
14.00 Télé-Feuilleton « Histoire de l'aviation » 5e partie
15.00 Habitation
15.30 Le Robinson Suisse
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 Gaspard et les fantômes
17.00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18.00 Ce soir
18.25 Les nouvelles du sport
18.30 Québec, mer et monde
19.00 À première vue
19.30 Contour
20.00 Hors Série « Verdi »
21.00 Au jour le jour
22.00 Le téléjournal
22.20 Le Point
22.35 La météo
22.40 Les nouvelles du sport
22.50 Cinéma « Le lave-auto » amér. 76 avec Richard Pryor, Franklin Ajaye et George Carlin

10 CFTM

12.00 Le dix vous informe
12.15 Midi soleil
13.45 Ciné Quiz « Rose et Frédéric » fr. 76 avec Bernard Fresson, Yves Coudray, Catherine Allégret et JeanK-Pierre Darras
15.55 Souvenir Olympique
16.00 N'ajustez pas votre appareil
16.30 La course aux trésors
17.00 Daniel Boone
18.00 Le 18 heures
18.30 Salut capitaine
19.30 La quotidienne
19.31 Galaxie
20.00 Lou Grant
21.00 Rue St-Jacques
21.30 Michel Jasmin
22.30 Les nouvelles TVA
22.50 Le Dix vous informe
23.00 Les sports et la couleur du temps
23.15 Souvenir olympique
23.20 Cinéma d'horreur « Le cirque des vampires » br. 71 avec Adrienne Corri, Laurence Payne, John Moulder-Brown et Thorley Walters
01.20 Kojak

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 A travers la francophonie: le champagne
19.00 Les explorateurs du monde: Fantastique Île de Pâques
20.00 Station-Soleil
21.00 Cinémania « French cancan » fr. 55 avec Françoise Arnoul, Maria Félix, Jean Gabin et Michel Piccoli
22.43 Station-Soleil

99 TVFQ (Câble)

13.00 LeEmmenez-moi au théâtre: Orphée
14.30 Vendredi: Simon Wiesenthal
15.30 Le théâtre de Bouvard
16.30 L'île aux enfants
16.50 Variétoscope
17.05 Histoire d'en rire
17.20 L'Academie des Neuf
18.00 Les amours des années folles
18.15 Parole de régions: Provence, Côte d'Azur, Corse
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.05 Jack spot
20.30 Théâtre pour demain: Le lion
21.00 Théâtre pour demain: Personne ne me regarde dans la rue
21.30 Faena
22.30 Vendredi: rencontre avec Edgar Faure et Maurice Faure
23.45 théâtre de Bouvard
23.59 Le journal
00.24 Prélude à la nuit

6 CBMT

12.00 The midday news
12.02 Feeling good
12.30 All in the family
12.57 Program highlights
13.00 All my children
14.00 Wok with Yan
14.27 Weather Report
14.30 Coronation Street
15.00 Canadian reflections
16.00 Do it for yourself
16.29 Newswatch 6
16.30 Amateur naturalist
16.59 Newswatch 6
17.00 Happy days
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
19.00 Ace Crawford private eye
19.30 Reach for the top
20.00 Olympic journey
20.30 TBA
21.00 Dallas
22.00 The national
22.25 The journal
23.00 Newswatch Headlines and the National Update
23.05 Newswatch
23.27 Backstage pass
00.27 Best of midnight special

12 CFCF

12.00 Hi! noon
12.30 Pulse 12
13.00 The Don Harron Show
14.00 Another world
15.00 General hospital
16.00 McGowan's world
16.30 Take a break with Matthew Cope
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 M*A*S*H
19.30 Circus
20.00 The yellow rose
21.00 McGowan's people
21.30 CTV Sports Presentation CFL Football: Calgary stampeders vs Edmonton eskimos
00.28 Loto Quebec
00.30 CTV National news
00.50 Celebration draw
00.53 Nite Life
01.53 Cinema 12 « Friday the 13th » dr. avec Betsy Palmer, Adrienne King et Harry Crosby
03.48 Second feature « The hearse » 1980 avec Trish Van Devere, Joseph Cotten et David Gautreaux

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
119835 CANADA LIMITÉE Bar Le Boum 72, Ste-Anne Ste-Anne de Bellevue	1 Bar sur terrasse (SUITE À UNE CESSION)	72, Ste-Anne Ste-Anne de Bellevue
130198 CANADA LTÉE Restaurant Pizzeria Kosta 6203, Bannantyne Verdun	1 Restaurant	6203, Bannantyne Verdun
129129 CANADA INC. Le Rouge et le Noir 7151, Côte des Neiges Montréal	Bar sur terrasse Autorisation spectales dans un Bar DEMANDE CORRIGÉE	7151, Côte des Neiges Montréal
LES ENTREPRISES GILLES HAMEL INC. Taverne Bellevue 151, Ste-Catherine est Montréal	Autorisation spectacles et projection de films dans une Taverne	151, Ste-Catherine est Montréal
KOWALSKY, Anna Taverne Wilson Enr. 278, Laurier ouest Montréal	1 Taverne terrasse PUBLICATION CORRIGÉE	278, Laurier ouest Montréal
116753 CANADA INC. Restaurant Reine-Marie Delicatessen 9259, St-Michel Montréal	1 Restaurant	9259, bd St-Michel Montréal
MALAK, Kharof Tabagie Variété 7499 St-Denis Montréal	1 Épicerie	7499, St-Denis Montréal
BRASSEIRE DU PARC DE LONGUEUIL INC. 650, Guimond Longueuil	1 Taverne danse et spectacles	650, Guimond Longueuil
ESCOMPTES MINI COÛT INC. Estompes Mini Coût Inc. 96, Westminster Montréal	1 Épicerie	96, Westminster Montréal
LES ENTREPRISES BOCAREN INC. Brasserie 250 250, Jean-Talon est Montréal	1 Taverne danse et spectacles	250, Jean-Talon est Montréal
BEAUCHEMIN, Jeannine 2279 A, Jacques Hertel Montréal	1 Épicerie	2279 A, Jacques Hertel Montréal
LES SERVICES HÔTELIERS ST-HUBERT INC. Brasserie St-Hubert 5584 Grande Allée St-Hubert	Changement de capacité d'un Bar danse et spectacles	5584, Grande Allée St-Hubert
KAPERONIS, Panagiotis Café Bar St-Alexandre 4871, av du Parc Montréal 4871, av du Parc Montréal	Changement de capacité d'un Bar 1 Bar sur terrasse additionnel	4871, av du Parc Montréal
GAGNÉ, Guy Bar Equus 4123 A, St-Denis Montréal	1 Bar danse et spectacles (SUITE À UNE CESSION)	4123 A, St-Denis Montréal
JACQUES INNOU ET ALBERT ABERGEL Au Nouveau Quartier Libre Enr. 187, Laurier est Montréal	1 Restaurant	187, Laurier est Montréal
COMPAGNIE CRAWLEY & MC CRACKEN LIMITÉE Golf Dorval 2000, Reverchon Dorval	1 Restaurant	2050, Reverchon Dorval
DIMITRIOS HELMIS ET YANNOUPOULOS GEORGETTE Variété Dépanneur Papineau Enr. 6939, Papineau Montréal	1 Épicerie	6939, Papineau Montréal

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay
Directeur adjoint: Denis Lord

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LE POT AUX ROSES

QUÉBEC a mis du temps à sortir de sa torpeur. Lorsque Mme Monique Bégin, ministre canadien de la Santé nationale, a lancé sa campagne dans le but d'enrayer des pratiques jugées corrosives pour le système canadien de santé, le gouvernement québécois ne s'est pas tout de suite senti concerné. Ses hôpitaux, faisait-on valoir, n'exigent pas de « frais modérateurs » et ses médecins s'en tiennent aux honoraires négociés. « Ce n'est pas notre problème », disait M. Pierre-Marc Johnson, alors ministre des Affaires sociales.

À Ottawa, même impression : le Québec était au-dessus de tout soupçon et son respect des normes canadiennes en faisait un paragon de vertu.

Certes, on ne pouvait attendre d'un gouvernement péquiste qu'il se range ouvertement du côté fédéral dans sa lutte contre les provinces « délinquantes ». Le Québec fera front commun avec les autres provinces, mais non sans une certaine nonchalance, comme mal à l'aise de cette alliance suspecte engagée dans un combat douteux. Quand donc Mme Bégin annonce que le Parlement canadien légiférera pour conjurer le spectre de la « double médecine », elle croit pouvoir compter sur l'appui au moins tacite du Québec.

C'était avant la divulgation du texte de loi que préparait son ministère. La situation devait complètement se retourner, l'automne dernier, avec le dépôt du *bill* C-3 (loi canadienne sur la santé). Il s'agissait de bien autre chose que de faire échec à l'érosion du système. On pouvait y lire une grossière tentative d'empiètement du ministère fédéral dans un domaine très clairement de compétence provinciale. À la faveur d'une refonte de deux lois plus anciennes (assurance-hospitalisation et soins médicaux), le gouvernement fédéral s'arrogeait des pouvoirs exorbitants, de planification, de rationalisation et de programmation, qui ne laissaient guère aux provinces que la responsabilité d'assurer « la prestation des services ». Le *bill* C-3 modifiait brutalement les règles du jeu. De façon péremptoire, il mettait fin à la pratique du « consensus » qui avait jusqu'ici prévalu en ces matières et, à toutes fins utiles, confiait au gouvernement fédéral des pouvoirs de décision unilatérale. Mme Bégin, elle-même, n'avait pu cacher son étonnement à la lecture de tel article que les hauts fonctionnaires de son ministère y avaient inscrit, à son insu, disait-elle.

Pour le Québec, le réveil était brutal. M. Johnson prit la tête d'un mouvement d'opposition extrêmement vigoureux qui rallia l'ensemble de la province. Il s'ensuivit un de ces boucans constitutionnels dont le fédéralisme canadien a le secret.

C'est dans ce contexte que Mme Bégin fit éclater sa bombe.

Témoignant, en février, devant le comité permanent des Communes qui poursuivait, article par article, l'étude de son projet de loi, elle affirmait, à la surprise générale, avoir découvert le pot aux roses : Québec était pris en flagrant délit. Au chapitre des frais aux usagers, expliquait-elle, il existe une « zone grise » que le ministère québécois exploite à son profit.

Depuis 1975, M. Claude Forget étant ministre des Affaires sociales sous le régime Bourassa, le Québec perçoit, en effet, des frais pour l'hébergement des malades chroniques « hospitalisés pour la vie ». Ces « frais d'hôtellerie », le gîte et le couvert, ne contrevenaient pas aux normes canadiennes. Mais depuis lors, le gouvernement péquiste, par voie de réglementation, a englobé dans sa définition de « soins prolongés » toute personne hospitalisée pour plus de trois mois. De plus, en août 1983, le Québec étendait l'application de tels frais à d'autres patients, « cette fois de façon magistrale ». « Alors moi, j'ai été l'empêcheur de danser en rond », confiait Mme Bégin au DEVOIR. Quant à « la fausse crise constitutionnelle que j'ai reçue en pleine figure », ajoutait-elle, elle était « complètement disproportionnée ». Le Québec était « la seule province qui cachait des choses ».

Artificielle ou non, la « mise en scène » constitutionnelle orchestrée par M. Johnson obligea le ministère fédéral à battre en retraite. D'assez mauvaise grâce, Mme Bégin dut amender son projet de loi. Un alinéa fort controversé, touchant les objectifs d'une politique canadienne de la santé, était supprimé. L'article 4 (exposant la « raison d'être » de la présente loi) offrait une nouvelle rédaction qui en arrondissait les angles. Luxe de précaution, le préambule de la loi, dans sa nouvelle version, comportait la déclaration solennelle et sans équivoque que voici : « Le gouvernement du Canada n'entend pas par la présente loi abroger les pouvoirs, droits, privilèges ou autorités dévolus au Canada ou aux provinces. »

Et surtout, au chapitre des frais modérateurs, apparaissait une « réserve » que les auteurs avaient voulue le plus claire possible : l'interdiction faite aux provinces « ne s'applique pas aux frais modérateurs imposés pour l'hébergement ou les repas fournis à une personne hospitalisée qui, de l'avis du médecin traitant, souffre d'une maladie chronique et séjourne de façon plus ou moins permanente à l'hôpital ou dans une autre institution ».

Le projet de loi, tel qu'amendé, a fait l'unanimité des Communes. On était en avril. Les provinces avaient 90 jours pour faire le grand ménage. Ce n'est donc pas sans surprise qu'on aura appris ces jours derniers, par un communiqué du ministère de Mme Bégin, que le Québec était toujours en faute et que, dollar contre dollar, Ottawa retiendrait chaque mois, à compter du 19 juillet, $ 877,000 pour des sommes illégalement perçues auprès des patients.

Qu'est-ce à dire ? À Québec, la réaction reste prudente. Le ministère dépêche un émissaire pour s'enquérir. En l'absence du ministre des Affaires sociales, M. Johnson, ministre des Affaires canadiennes, y va de quelques commentaires à peine acidulés. Il s'étonne, évoque l'hypothèse d'une action partisane. Il ne comprend pas.

Nous non plus.

Les deux gouvernements devront mieux s'expliquer. Attitude revancharde inspirée par le dépit, ou simple accrochage entre fonctionnaires aux frontières de la « zone grise » ? Comment trancher ? Des frais modérateurs, il n'y en a pas au Québec, dit M. Johnson, ajoutant : « Demandez-le aux citoyens. » Comment voulez-vous qu'ils s'y retrouvent ! La réponse, c'est à lui, et à son homologue fédéral, qu'il appartient de la donner, après s'être concertés loyalement et de bonne foi.

— JEAN FRANCOEUR

Le choc du passé

BILLET

ALBERT BRIE

LES JEUNES sont ignorants. Ils vont mourir sans avoir connu le tramway électrique, Jean Clément, le « Je crois en Dieu » et le cornet de crème glacée surmonté d'une boule grosse comme une balle molle, qui ne coûtait que cinq *cents*, servi à trois milles de mon village, côte d'Abraham, à Québec.

Le temps est venu de leur révéler ces choses. Ils sont enfin à l'écoute. Dans les années '60 et '70, je me souviens trop, quand j'essayais de leur apprendre comment et de quoi nous vivions, ils n'en voulaient rien savoir. Nos enfants sortaient de table ou nous tournaient en ridicule, ma femme et moi; ils nous logeaient à l'enseigne des tribus primitives.

Mais les temps ont changé. Les petits-petits et les petits-grands de 1984 écarquillent maintenant les yeux quand je leur jure que jusqu'à l'âge de 16 ans, j'ai porté des culottes courtes, longues comme des *bermudas*, parce qu'elles descendaient en droite ligne de mon grand frère, de trois ans mon aîné. Ils me contemplent comme un héros martyr si j'ajoute qu'à 15 ans, la maîtresse d'école — une bonne soeur, par-dessus le marché — m'avait flanqué une râclée avec la « strappe », pour avoir ri à l'église pendant la récitation du chapelet.

Sur le coup, les jeunes croient que j'exagère. Heureusement, ma grande soeur, plus véridique, confirme mes dires. Cette dernière a aussi des hauts faits à rappeler. Tante Bertha, qui était notre bonne d'alors, l'avait privée de dessert, trois mois durant, parce qu'elle avait répliqué un peu vivement à une remarque qui lui avait été faite.

Comment expliquer qu'en 1984, les jeunes demandent de s'entendre parler des moeurs du passé par leurs parents ou leurs grands-parents. C'est simple. Ils en ont assez de se voir bousculés, avant l'heure, dans les anticipations de l'an deux et trois mille. On les jette tête première dans les ordinateurs et les gadgets électroniques qui les dépossèdent, les réduisent à zéro d'efficacité. Ils se sentent débilités d'être assimilés à des robots maladroits et bientôt laissés pour compte.

Alors, le passé, le travail d'artisan ou « à la mitaine », l'effort pour l'effort, le système D, la discipline de fer consentie et parfois souhaitée, ça les épate. Ils se sentent humanisés. Les anciens ne sont plus « quétaines », dépassés, impuissants comme eux. Ils les appréhendent comme des « boulés », des durs, des dieux, par rapport à eux qui tombent de fatigue, demandent grâce après dix minutes de *jogging*, de concentration d'esprit, alors que les vieux, sans entraînement, sous un soleil de plomb, peuvent faire — comme ce fut mon cas — trois fois le pèlerinage *pedibus cum jambis* à Sainte-Anne-de-Beaupré, une distance de 21 milles, à partir de l'église Saint-Roch, à Québec, ou encore réciter trois chapelets les bras croisés, en montant à genoux l'escalier d'un calvaire.

Il faut voir le visage admiratif autant qu'incrédule de mon petit-fils de cinq ans quand je lui raconte comme allant de soi que je grimpais aux arbres : frênes, épinettes, chênes colossaux, et qu'à 10 ans, je sautais de branche en branche comme Tarzan ou Brick Bradford.

Le petit en redemande. Il préfère la narration de ces passe-temps qui nous étaient ordinaires aux enjambées de kangourou de l'homme bionique. Il reste sidéré quand je lui rappelle qu'à huit ans, avec ma petite soeur de six, nous avions couché sur une paillasse dans un grenier de maison centenaire, infesté de souris qui descendaient des combles et venaient nous flairer. Il frissonne plus qu'à regarder les *Star Trek* et autres fariboles sans queue ni tête.

Enfin, c'est le passé qui a commencé de fasciner les tout jeunes. Je les ai vus en pâmoison devant les voiliers, au cours des quatre jours que nous avons passés à Québec. On leur aurait montré un vaisseau de l'espace qu'ils auraient dit : « Ya rien là ! ». La télévision est pleine de ces monte-en-l'air. L'écran, à force de leur en mettre plein la vue, n'arrive plus à mettre en orbite leur imagination. Rien ne les étonne, ne les stupéfie. Ils en bâillent.

À Québec, je les ai vus se tenir loin des voiliers. Ils en avaient le vertige.

Ainsi devaient réagir les contemporains à la vue de ces nefs de découvreurs ou de corsaires, il y a quatre siècles. Les Bruce Lee et les Supermans sont des enfants d'école à côté de ses écumeurs de mer, des capitaines Cook et Amundsen.

Ce que réclament les plus jeunes, ce sont des défis à la mesure de l'homme. Il n'y a qu'à voir leur curiosité enfin délivrée de l'engouement pour la manipulation des boutons qui les réduiraient à des fonctions de primates débiles.

Qu'IBM se le tienne pour dit !

LETTRES AU DEVOIR

■ *Le jazz et l'OSM*

LE JAZZ a perdu son identité au Forum avec l'OSM, ce samedi soir 7 juillet 1984. Le mot *jazz* signifie *foul*, mot anglais qui correspond à peu près à « sale, nauséabond, vicié, dévoyé » . . . et tout ce qui s'ensuit allant jusqu'à l'obscénité. Les véritables amants du jazz ont généralement une ou deux des qualités précitées.

Dans le cadre du Festival international de jazz de Montréal — la fierté qui s'est trouvé une ville —, Charles Dutoit a voulu pousser son mercantilisme jusqu'à vendre le pont de Québec au public montréalais.

La publicité était bien montée. On avait droit à une rencontre de la musique classique et de la musique de jazz. Une sorte de carrefour où Beethoven et Ellington auraient dialogué avec tantôt Ponty, Grapelli et Stravinsky au violon, tantôt Peterson, Monk, Chopin et Liszt au piano; une discussion à finir par une bonne *jam session* Ponty-Dutoit-Peterson.

L'OSM a tout ce qu'il faut (instrumentalement) pour que Mozart joue du Count Basie et vice-versa. Tout ce qu'il faut pour que Duke nous passe en *sol* ce que Ludwig a écrit en *la*. Au lieu de ça, nous avons mérité du *West Side Story* et du *Porgy and Bess* mièvrement interprétés à la façon de Mantovani. (Pour les moins de 40 ans : Mantovani fut le *Musak* des années '50.) Dans la meilleure partie du spectacle, j'avais l'impression d'entendre « Guy Lombardo and his Royal Canadians ».

Jean-Luc Ponty a ravivé la platitude systématique de l'OSM en nous offrant un doigt coupé aussi sagace que l'oreille de Vincent van Gogh. Malheureusement, son apparition fut trop courte.

Oscar « Légion d'honneur canadienne » Peterson a bien voulu démontrer que la fierté de Montréal n'était pas seulement fondée sur un chef d'orchestre importé, mais qu'elle pouvait s'appuyer sur un pianiste international exporté . . .

Quoi qu'il en soit de tous ces *show men*, le jazz au Forum vient de se faire avaler par le classique mondain. Les mélomanes de bon aloi ont fait craquer le « temple » de leurs applaudissements surabondants et de leurs bravos timides en *si* bémol effoiré.

L'OSM nous a prouvé qu'il a sûrement été plus difficile à Beethoven de donner le sens de l'attaque à 75 musiciens qu'à Ellington à 25. Elle a également prouvé qu'un Jean-Luc Ponty (dont le dynamisme a déjà fait blêmir Zappa et ses « Mothers ») pouvait devenir aussi amorphe qu'un jésuite en vacances.

Oscar nous a garroché son avalanche de notes bien connues, tantôt dans l'ordre, tantôt dans le désordre. L'OSM est venu le rejoindre après l'envoi de quelque 2,590,682 notes et demie, ce qui n'a fait qu'alourdir musicalement la masse physique déjà impressionnante de Peterson.

Charly Perker et Dizzy Gillespie ont créé le *be-bop* pour dérouter les Blancs. Ils songeaient sûrement à l'OSM.

Le caractère subjectif de ces commentaires choquera les fanatiques qui ont bravement applaudi tout le long du concert. Je prends à témoin des propos inoffensifs qui ont rôdé autour de moi où il était question d'un Oscar enguimauvé et d'un Pinocchio dont le nez prenait des proportions démesurées. On était loin, très loin, de Hendrix — ce merveilleux Mozart nauséabond.

Pendant que le concert se prolongeait, je rêvais de ce pique-nique de mercredi dernier au lac Cloutier (Sainte-Béatrix) où Paul Poirier, un vicieux celui-là, nous a offert un concert inopiné. Accompagné d'une bande sonore, il jouait *live* du saxophone ténor. C'était Sonny Rollins qui, avec la complicité sans doute de Chason, faisait revenir des enfers Coltrane et Parker aussi turbulents que de leur vivant.

Revenu au Forum avec l'OSM, je constate que la panthère noire devient un beau gros chat angora blanc que le public montréalais flatte pour conserver sa fierté.

— JEAN LANDRY

Montréal, 9 juillet.

■ *La situation politique*

QUEL SERA l'enjeu des prochaines élections fédérales ? Aurons-nous à choisir entre blanc bonnet et bonnet blanc ? Bien sûr, on peut d'ores et déjà deviner les « enjeux » : chômage, emploi, croissance économique . . . Mais on peut se demander ce que les candidats en lice auront de tellement différent à proposer les uns des autres. Il s'est, en effet, effectué un centrage de la politique canadienne autour du monde des affaires. Toutes les autres questions sont laissées dans les marges.

C'est maintenant le règne de l'économique ! Tout cela camoufle, en fait, l'absence d'enjeu réel, d'enjeu de poids, qui ne concerne pas que la vie matérielle superficielle, mais une qualité de vie qui passe par d'autres facteurs que les stricts facteurs économiques. Mais l'économique exerce aujourd'hui une telle hégémonie que tout le reste apparaît abstrait, intellectuel, théorique, irréel. Tout le reste, c'est-à-dire une autre manière de vivre, une autre société, d'autres relations entre les gens, un nouveau sens à la vie.

Voilà, en effet, des questions bien philosophiques en regard des questions concrètes de pain et de beurre. Et pourtant, ceux-ci ne nourrissent que le corps alors que tout le reste périclite. Mais la politique n'est pas différente du reste. Elle participe de la superficialité de l'ensemble, qui correspond à une vie réduite à son plus commun dénominateur, c'est-à-dire la survie physique, matérielle, morale. Pour le reste, c'est presque du luxe. Plus on est riche, plus on veut le devenir. Et non pas plus on est riche, plus on a du temps pour s'occuper d'autre chose.

— PIERRE BERTRAND

Montréal, 8 juillet.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Le travail domestique ne peut être dévalorisant*

LA BELLE lettre de M. Beauregard, parue dans LE DEVOIR du 4 juillet, m'incite à exprimer à mon tour mon opinion concernant la dévalorisation du travail domestique. Cette opinion est celle d'une mère de famille qui travaille à l'extérieur.

J'admets d'emblée qu'il reste beaucoup à faire dans le domaine de l'émancipation de la femme pour faire reconnaître son égalité avec l'homme en termes de valeurs et de droits, ainsi que ses aptitudes à occuper dans la société une place dont elle a été exclue et à y tenir un rôle plus significatif. Ceci étant établi, je m'inscris en faux contre l'affirmation véhiculée par un certain discours qui tend à faire croire que le rôle traditionnel de la femme la confine à sa cuisine et que l'homme détient la meilleure part. Pauvres hommes ! Leur rôle n'est pourtant pas toujours plus glorieux, ni surtout plus satisfaisant, et il en est plus d'un, certainement, qui troquerait volontiers son rôle traditionnel de pourvoyeur de la famille contre celui de son épouse au foyer.

Il est tout aussi faux d'affirmer que le travail domestique est aliénant tandis que le travail à l'extérieur est libérateur. S'il est vrai que certaines tâches ménagères sont répétitives et dénuées d'intérêt, elles n'en sont pas moins éminemment utiles, indispensables à l'entretien de la vie, et peuvent être gratifiantes si on les assume comme telles. L'être humain fait partie intégrante de la nature. L'aménagement et l'entretien de son environnement immédiat sont des activités essentiellement humaines et les tâches qui y contribuent ne peuvent être dévalorisantes. Peut-on en dire autant des tâches, dûment monnayées celles-là, mais souvent monotones et abêtissantes, et pas nécessairement très utiles, qu'accomplissent jour après jour une multitude de travailleurs, hommes et femmes, dans des conditions parfois vexantes et un environnement pénible ? À moins qu'il ait la chance d'avoir un emploi intéressant, valorisant, ce qui n'est pas donné à tout le monde, peut-on soutenir que le travail soit libérateur pour qui travaille par nécessité et non par choix ? Qu'y a-t-il de plus aliénant pour l'être humain que de travailler pour autrui sans pouvoir goûter au fruit d'un labeur qui n'a pas beaucoup de sens dès lors qu'il ne peut y investir les ressources qui lui sont propres ?

Du reste, les tâches ménagères ne se limitent pas à peler les carottes et à passer l'aspirateur. Elles sont variées, et certaines peuvent être amusantes et créatives. Par ailleurs, pour la femme qui reste au foyer, les possibilités d'épanouissement sont beaucoup plus nombreuses que pour sa soeur qui travaille à l'extérieur et à laquelle il reste peu de loisirs lorsqu'elle doit s'occuper de son ménage à la fin d'une journée harassante. Rien n'empêche la femme au foyer d'écouter de la musique ou une émission radiophonique tout en lavant la vaisselle; de regarder passer les nuages, de s'arrêter pour ouvrir un livre ou le journal, de bavarder avec la voisine, le facteur, l'épicier. Rien ne l'empêche de trouver du plaisir à ranger une vaisselle brillante de propreté, à plier du linge fraîchement lavé, à préparer un repas savoureux, à être disponible pour accueillir les enfants qui rentrent de l'école, le mari qui revient, las, du bureau ou de l'usine. Elle peut s'adonner à plein temps à cette entreprise véritablement enrichissante et valorisante qu'est l'éducation de ses enfants. Enfin, rien ne l'empêche non plus de s'intéresser à des activités hors de chez elle et de se préparer une vie intéressante pour le jour où ses enfants quitteront le foyer, luxe que ne peut généralement s'offrir sa soeur qui travaille à l'extérieur.

En un mot, la femme au foyer peut s'épanouir librement si elle sait assumer avec bonne humeur ses tâches ménagères et familiales et si elle sait profiter de ce que sa situation lui offre pour s'employer à cultiver ses enfants, son mari, ses voisins, son chat, ses plantes . . . et elle-même.

— CÉCILE BARDOUL

Saint-Lambert, 6 juillet.

■ *Un espoir ?*

Lettre adressée à Mme Judy Erola, ministre fédéral responsable de la Condition féminine.

J'AI LU, dans LE DEVOIR du 6 juillet, le compte-rendu de votre intervention relative à la loi sur les Indiens. Je vous en remercie à titre personnel et au nom de toutes celles qui, comme moi, sont victimes des dispositions discriminatoires de cette loi. Je crois que vous avez su clairement exprimer, avec intelligence et humanité, les raisons pour lesquelles l'article 12 (1) B de la loi sur les Indiens doit être amendé.

Il n'est pas besoin d'être excessivement brillant ni très grand humaniste pour saisir l'iniquité de cet article de loi et l'urgence de le corriger. S'il est fort malheureux que le sénateur Watt n'ait rien compris, il est encore plus malheureux que notre système parlementaire, que l'on dit pourtant démocratique, permette à une seule personne de bloquer l'adoption d'un projet de loi approuvé par la majorité des représentants du peuple. La raison de mieux faire invoquée par le sénateur Watt pour justifier son refus est absolument inacceptable. Il n'est de meilleur prétexte que de vouloir trop bien faire pour ne rien faire du tout. Le projet de loi proposé n'était peut-être pas parfait, mais au moins il constituait un pas dans la bonne direction et une preuve de bonne volonté.

N'est-il pas inconcevable que le gouvernement d'un pays comme le Canada, qui proclame bien haut respecter les droits et les libertés individuelles, tolère dans un texte de loi un article aussi répressif, sexiste et injuste. Répressif, cet article l'est du fait qu'il dénie à la femme autochtone, sous peine de perdre son identité culturelle, le droit d'épouser l'homme de son choix; sexiste, parce qu'il s'applique exclusivement à la femme, et injuste, parce qu'il exige qu'on élimine des registres officiels le nom d'une Indienne de sang qui marie un non-Indien. Il va sans dire que les enfants de l'une ou de l'autre héritent automatiquement du non-statut ou du statut de leur mère. On aurait juré de provoquer un génocide culturel qu'on n'aurait rien trouvé de mieux que cet article 12 (1) B pour parvenir à ses fins.

Je suis profondément déçue, choquée et révoltée de constater qu'une telle loi puisse encore trouver des défenseurs. Il est inadmissible que de nos jours, dans un pays qui se dit démocratique, les préjugés et la discrimination l'emportent encore sur le bon sens et la justice. S'il a le souci de son image, le Canada, à mon humble avis, aurait intérêt à ne pas copier ses politiques sur celles de l'Afrique du Sud : car, quoiqu'on dise pour se donner bonne conscience, entre l'*apartheid* tant décrié pratiqué dans ce pays et le sort infligé aux femmes autochtones, il n'existe, de fait, aucune différence. Une loi « à part » pour un groupe « à part », voilà ce qui en est.

Je vous remercie encore une fois de la vigueur avec laquelle vous avez défendu notre dossier. Votre allocution m'a touchée et redonné espoir. Je suis persuadée que vos efforts n'auront pas été vains et qu'un jour, inévitablement, la justice triomphera.

En attendant ce jour, qui ne tardera pas trop j'espère, je demeure abénaquisement vôtre,

— MONIQUE NOLET-ILLE

Montréal, 8 juillet.

■ *Des emplois possibles*

DEUX problèmes majeurs préoccupent la population et son gouvernement actuellement : le chômage, bien sûr, et les conditions de vie déplorables des 18-30 ans, particulièrement au niveau du logement qui fait cruellement défaut.

Beaucoup de politiciens au pouvoir ou refoulés dans l'opposition en sont réduits à ne plus même chercher de solutions à ces problèmes, se contentant d'attendre une hypothétique sortie de crise aux États-Unis. Et pourtant, en y regardant de près, on peut atténuer la gravité de ces deux problèmes sans qu'il en coûte un sou de plus aux finances publiques :

— Au moins 1,000 emplois pourraient être créés à l'éducation des adultes si ces charges d'enseignement étaient confiées à des enseignants en chômage et non monopolisées en surtemps par des gens ayant déjà un plein salaire. Une simple directive du ministre pourrait régulariser cette situation injuste. Solidarité avec les travailleurs en Pologne, certes, mais également avec ceux du Québec !

— Des conditions de vie plus décentes pourraient être offertes aux jeunes en construisant des logements adaptés à leurs besoins comme on en retrouve dans plusieurs pays d'Europe. Ce qui serait plus concret et surtout plus durable que d'augmenter le bien-être social des 18-30 ans. Oui, c'est bien beau, me direz-vous, mais les sous ? Le gouvernement s'apprête à engouffrer un autre $ 65 millions dans le gâchis libéral olympique et à donner $ 30 millions à une compagnie torontoise pour gâter une OSM au passé francophobe. Ces sommes ajoutées aux dépassements budgétaires prévisibles pourraient servir à loger convenablement des jeunes entassés actuellement dans des taudis. C'est un question de décence et de priorité.

Je suis certain qu'en cherchant bien, on pourrait multiplier les solutions de ce type permettant d'augmenter la cohésion de la société québécoise.

— JACQUES BLANCHETTE

Montréal, 6 juillet.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75*. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 130$ par année; 6 mois 65$; 3 mois: 35$; édition du samedi 40$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Il faut reconnaître le génocide arménien

RÉPLIQUE

KÉVORK-K. BAGHDJIAN

L'auteur est docteur en sociologie juridique et président de la Fédération des groupes ethniques du Québec. Il répond ici aux propos du professeur Jean-Pierre Derriennic

JE VIENS de lire votre article truffé de contorsions juridiques et bourré d'erreurs historiques, paru dans LE DEVOIR du 4 juin dernier, sous le titre pour le moins bizarre : « Faut-il reconnaître le génocide arménien ? » La réponse à votre question est contenue dans votre question même. Telle que formulée, votre question signifie que vous admettez qu'il y a eu un génocide arménien et que vous vous interrogez pour savoir s'il faut le reconnaître. Si telle est votre préoccupation, vous ne devriez pas ignorer, en votre qualité de professeur au département de science politique de l'Université Laval, qui a toute une tradition à son actif, que le génocide est imprescriptible en vertu de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, convention du 9 décembre 1948 au bas de laquelle la Turquie, que vous essayez timidement de défendre, a apposé sa signature.

Par ailleurs, l'Organisation des nations unies, dans sa résolution 2391 du 26 novembre 1968, a constaté que « dans aucune des déclarations solennelles, actes et conventions visant la poursuite et la répression des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, il n'a été prévu de limitation dans le temps ». Et les États signataires sont convenus que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles, « quelle que soit la date à laquelle ils ont été commis ».

Je ne voudrais pas m'attarder davantage sur ces points essentiels : vos étudiants pourraient certainement vous apprendre aussi que le Tribunal permanent des peuples composé de sommités internationales parmi lesquelles on compte des prix Nobel et des juristes dont la compétence et l'intégrité sont universellement reconnues, a siégé du 13 au 16 avril 1984, à la Sorbonne, et a décidé « que le bien-fondé de l'accusation de génocide du peuple arménien, formulée contre les autorités turques, **est établi** ».

Nonobstant ces preuves juridiques, vous affichez un faible pour la Turquie et vous avez l'air de l'excuser des crimes dont elle est accusée, sous prétexte que d'autres pays aussi ont commis et commettent encore des génocides qu'ils n'ont jamais reconnus.

C'est là un raisonnement irrationnel et cynique à la fois. Le fait que les autres États ne reconnaissent pas les génocides qu'ils commettent ou qu'ils ont commis dispense-t-il la Turquie de se soumettre aux lois de la justice et de respecter les conventions internationales que, de surcroît, elle a signées ? Cela reviendrait à dire que si certaines collectivités ou certains individus qui commettent des forfaits refusaient de reconnaître leurs crimes et de plaider coupable, tous les criminels — individus ou collectivités — pourraient en faire autant, que la communauté internationale ne devrait point les inquiéter et que les victimes ne devraient pas demander justice. Alors, parce qu'il y a des tueurs qui restent impunis, tous les assassins devraient-ils rester impunis ? Le fait qu'il se trouve des voleurs au large permettrait-il aux gens de voler impunément ?

Une autre erreur juridique à votre palmarès : vous jonglez avec les chiffres et vous vous sentez un peu perdu entre le nombre des victimes avancé par M. Yves Ternon et celui accepté par l'historien turc A. Émin. Qu'importe le nombre des victimes dans le cas d'un génocide. Ce qui compte en l'occurrence, c'est l'intention des massacreurs et non pas l'ampleur des massacres.

Et vous osez affirmer que le gouvernement turc étant « un pays atrocement pauvre, ravagé par la famine et les épidémies », il ne pouvait pas interner les Arméniens parce que « les camps d'internement sont un luxe de pays riche » — (y avez-vous goûté ?). Alors, « certains dirigeants turcs sont réalistes », ils les déportent tout en sachant que la déportation équivaut à un massacre, mais « ils savent que c'est la seule solution praticable : ils en donnent l'ordre », écrivez-vous sans vergogne. Mais vous rendez-vous compte qu'avec le témoignage accablant que vous portez, vous inculpez formellement le gouvernement turc d'avoir prémédité et réalisé les massacres arméniens ?

Quoi qu'il en soit, votre théorie est opérationnelle, peut-être, mais combien inhumaine et barbare. D'après vous, quand un gouvernement éprouve des difficultés économiques, il peut légalement tuer une catégorie au moins de ses sujets qu'il juge suspects ou dangereux, par la déportation, par la famine ou même par des massacres. Avez-vous encore la face de regarder du haut de votre chaire vos étudiants qui auront lu ces lignes puant la haine et le racisme, qui réveillent le triste souvenir des camps de concentration et des fours crématoires nazis ?

Puis, vous sentant pris à votre propre jeu, vous abandonnez la partie : « Je pense qu'il serait sage de laisser ce débat aux historiens et à l'intelligence et au jugement moral de chacun . . . », vous résignez-vous à écrire, tout couard, en escamotant le débat que vous avez institué vous-même. Vous avouez ainsi votre incompétence en la matière; alors, qui vous a obligé de vous immiscer dans une affaire que vous ne connaissez pas suffisamment et qui, par voie de conséquence, vous a acculé à dire un tas d'inexactitudes historiques et de distorsions juridiques ?

Mais vous lâchez rapidement les pédales et vous ralentissez votre course aux anomalies et aux principes abracadabrants. Alors, inconséquent avec vous-même, vous écrivez un peu plus bas : « Ce qu'on attend de la République de Turquie, État successeur de l'Empire ottoman, c'est qu'elle assume le même type de responsabilité envers son passé que la République fédérale allemande. » C'est parfait. Le gouvernement de l'Allemagne fédérale a reconnu les crimes du gouvernement nazi qui l'avait précédé. Il a signé le traité de Luxembourg le 10 septembre 1952 avec Israël, il continue jusqu'à ce jour de verser des millions de DM à Israël à titre de réparations; son chancelier s'est même rendu en Israël pour s'incliner devant le monument des martyrs juifs.

À la suite de votre article, il peut se faire que vous soyez invité à visiter la Turquie pour la mieux connaître, comme on l'a fait autrefois à Pierre Loti et consorts. Auriez-vous alors l'amabilité de conseiller d'en faire autant au gouvernement actuel de la Turquie dont vous défendez la thèse malhabilement ?

Le gouvernement actuel de Turquie, successeur du précédent gouvernement ottoman, comme vous le dites si bien, loin de reconnaître le génocide arménien à l'instar de l'Allemagne fédérale, comme vous le souhaitez, perpétue le génocide commencé par les gouvernements précédents.

Il occupe toujours les territoires arméniens qu'il a usurpés, il garde les biens arméniens que le gouvernement jeune-turc avait provisoirement confisqués à la veille des déportations, il empêche les Arméniens de rentrer chez eux et de jouir de leurs propriétés, il défend la restauration des cathédrales et des monastères que les Jeunes-Turcs avaient détruits ou ravagés. Ce qui plus est, il a ordonné et financé la translation des cendres de Talaat, l'organisateur en chef des grands massacres arméniens de 1915, le Himmler turc, et il lui a érigé un somptueux mausolée en 1960, sur la colline de la Liberté éternelle, panthéon turc. Une continuité.

Quoi qu'il en soit, monsieur le professeur, vous conviendrez avec moi qu'il n'est pas possible de vider un débat si important avec un ou deux articles. Pour le bénéfice des lecteurs et afin de mieux informer le public québécois et canadien sur la réalité historique et juridique du problème arménien, il me fait plaisir de vous inviter à un débat contradictoire, soit sur une chaîne de télévision française au Québec, soit à une station de radiodiffusion, soit même, si vous le préfériez, à l'Université Laval, où vos étudiants aussi pourraient profiter de vos lumières. Si vous le jugiez utile, nous pourrions même constituer un jury composé de juristes et d'historiens non arméniens. LE DEVOIR peut vous communiquer mon adresse postale, si vous désiriez discuter avec moi des arrangements de ce débat. À vous de décider. En attendant, soyez circonspect et ne brouillez pas la carte électorale du Québec où vous résidez; il n'y a pas d'électeurs arméniens dans le comté de M. Herbert Marx, député de D'Arcy-McGee, comme vous l'insinuez gratuitement à la fin de votre article pour mettre en doute sa sincérité dans l'intérêt qu'il porte à la question arménienne.

Les Québécois et le tabagisme : une complaisance nocive

MICHAEL LAUGHREA, PhD

L'auteur est directeur du laboratoire de gérontologie moléculaire à l'Institut Lady-Davis de recherches médicales de Hôpital général juif de Montréal et professeur au département de Médecine de l'université McGill.

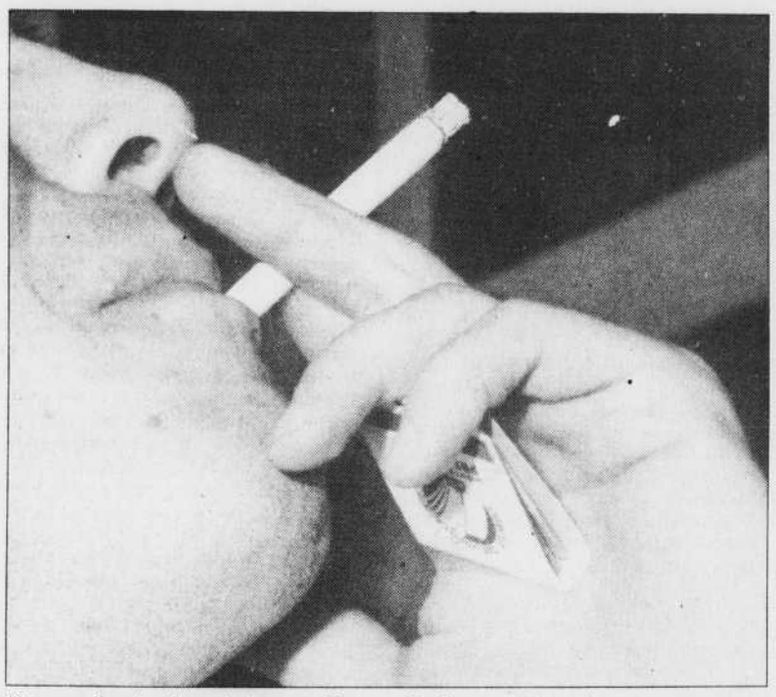

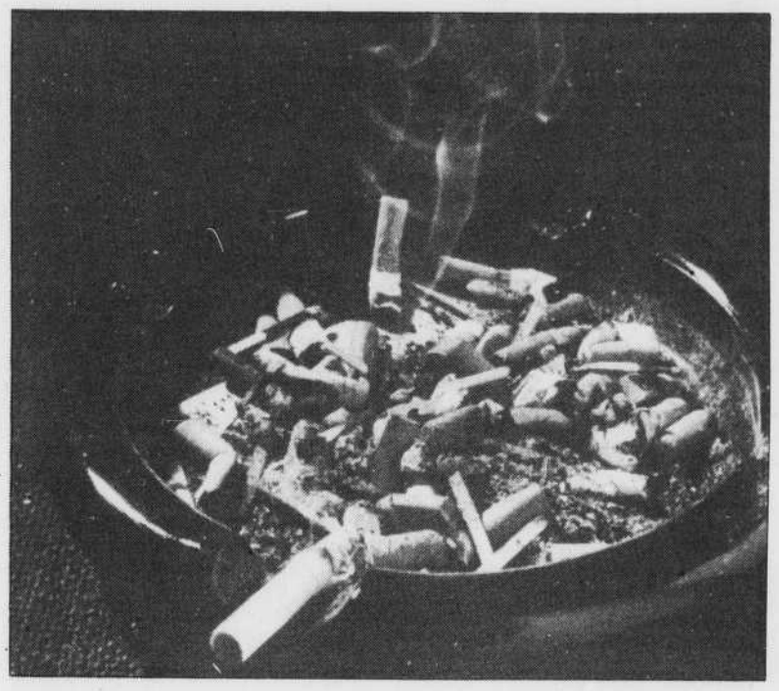

L'ÉTAT de santé des Québécois adultes de sexe masculin ne s'est aucunement amélioré au cours des 50 dernières années à cause, principalement, de l'inhalation croissante de fumée de tabac.

L'espérance de vie des Québécois de 50 ans, hommes ou femmes, était de 23 à 24 ans en 1930. En 1980, l'espérance de vie des Québécois de 50 ans avait atteint 30 à 31 ans tandis que celle des Québécois du même âge demeurait stationnaire à 23-24 ans. Pourquoi ? Essentiellement parce que les progrès étonnants des sciences et techniques médicales ont été accompagnés par une détérioration parallèle des habitudes de vie de la population masculine. Environ le tiers de la différence actuelle de longévité entre hommes et femmes adultes est imputable au tabagisme. L'inhalation de fumée de tabac a le même effet sur la longévité québécoise que tous les cancers réunis. L'attitude conventionnelle au Canada consiste à se satisfaire d'un relatif laisser-faire sous prétexte que le tabagisme est choisi librement et ne provoque fréquemment la mort qu'après l'âge de 65 ans, c'est-à-dire à un âge où la mort peut être considérée comme socialement « rentable » ou émotionnellement tolérable.

Cette attitude est inacceptable pour deux raisons. D'abord, environ 100 non-fumeurs meurent chaque année, au Québec, plus de 10 ans prématurément (en moyenne, 20 ans plus tôt que prévu) uniquement à cause de leur inhalation involontaire de la fumée de tabac des autres. Ensuite, environ 1,000 fumeurs québécois meurent chaque année plus de 10 ans prématurément et avant l'âge de 65 ans (parfois avant la cinquantaine), directement victimes de l'inhalation de fumée de tabac. Ces décès dans la « force de l'âge » représentent une perte financière significative pour la société, composée à 65 % de non-fumeurs. On objectera que la boxe, la course automobile, la chasse, l'escalade, le parachutisme, le ski alpin, etc., sont aussi des pratiques dangereuses mais néammoins acceptées. Elles sont, cependant, moins néfastes que l'inhalation de fumée et, de plus, elles sont strictement réglementées afin de protéger l'intégrité des non-participants. Par exemple, la chasse n'est pas permise à l'intérieur des limites urbaines, le parachutisme ne l'est pas au-dessus des foules, la boxe n'est tolérée qu'entre deux personnes consentantes, etc . . .

Dans ce qui suit, je vais décrire brièvement l'expérience internationale en matière de protection des non-fumeurs. Je vais mettre en évidence deux choses : (1) la variété des mesures législatives qui ont été adoptées, et (2) le fait que beaucoup d'entre elles seraient appuyées par la majorité des fumeurs (40 % de l'électorat) et des non-fumeurs québécois si nos gouvernements les proposaient.

La publicité

La publicité en faveur du tabac est interdite en Italie, en Finlande, en Norvège, en Jordanie, au Mozambique, au Soudan, en Australie occidentale, au Sri-Lanka, en Islande, en Hongrie, en Bulgarie, à Singapour, en Polynésie française, en Afghanistan, en Yougoslavie, etc . . . De plus, la Finlande, la Norvège et la France interdisent de faire figurer le tabac dans la publicité en faveur de n'importe quel article. Toute publicité en faveur du tabagisme est prohibée dans les publications destinées aux adolescents en Belgique, en France et en Suède. Toute publicité extérieure en faveur du tabagisme (panneaux réclames, affiches, prospectus . . .) est interdite en France, en Belgique, en Suède, en Israël et en Malaisie. D'autres restrictions sont imposées en Allemagne, en Autriche, au Mexique, en France, en Suède et en Belgique. En Suède, par exemple, toute publicité en faveur du tabagisme est interdire dans les pages sportives des journaux et dans les magazines de sport. Là où la publicité est permise, elle ne peut consister qu'en une photo du paquet de cigarettes sur un arrière-plan de couleur uniforme. Aucune figure humaine, paysage, voilier, voiture sport, etc . . . ne peut s'y trouver. Le texte doit fournir une description neutre et modérée du produit ainsi que l'une de 16 mises en garde concernant les dangers du tabac. Par contre, le non-fumage est publicisé comme étant la tendance à la mode par des spots publicitaires au cinéma, à la radio, à la télé, par des affiches, des auto-collants, des *T-shirts*, des débats sur la cigarette à l'école, le recrutement de vedettes populaires, etc . . . La publicité contre le tabagisme est permise partout. les pharmacies ne vendent pas de cigarettes. En France, les producteurs, fabricants et commercants de tabac ou de produits du tabac ne doivent pas donner leur patronage à des manifestations sportives (course automobile exceptée). En Norvège, des groupes de laryngectomisés visitent les écoles afin d'informer les enfants des conséquences sociales d'une ablation du larynx et du fait que les fumeurs sont cinq fois plus susceptibles de subir un laryngectomie que les non-fumeurs.

La fumée dans les lieux publics

Il est interdit de fumer dans les écoles en Belgique, au Portugal, en France, en Allemagne, en Suède, en URSS, en Pologne, en Bulgarie, en Iraq, en Jamaïque, et dans la plupart des lieux et réunions publiques au Minnesota, en Utah, en Finlande et au Kenya. En Bulgarie et en URSS, il est prohibé de fumer dans les avions sur les vols de trois heures ou moins. Il est défendu de fumer dans les hôpitaux en Grèce, au Portugal, en France, en Allemagne, en Italie, au Venezuela, en Finlande, en Pologne, en Chine, en Iraq . . . (Quelques salons pour fumeurs peuvent cependant être disponibles.) Il est interdit de fumer dans les taxis et les bureaux de poste en Finlande et en Suède. La radio-télévision norvégienne ne permet pas à son personnel de fumer pendant les émissions télévisées. À San Francisco et en Bulgarie (un grand producteur de tabac), il est défendu de fumer dans les locaux de travail à moins que les non-fumeurs n'y soient consentants. Il est interdit de fumer dans les cafétérias et dans les épiceries en France, en Californie, à New York, à Toronto et à Ottawa. Il est interdit de fumer dans les autobus (interurbains ou non) en Italie, au Japon, en Allemagne, en Birmanie, en Finlande et au Sri-Lanka. En Italie et en Finlande, il est également interdit de fumer dans les aérogares, les salles d'attentes des gares d'autobus ou de chemin de fer, etc . . .

Le paquet de cigarettes

En Grande-Bretagne, la mise en garde contre les effets nocifs est imprimée sur les deux côtés de chaque paquet de cigarettes. En Suède, la quantité de monoxyde de carbone, de goudron et de nicotine contenue dans la fumée d'une cigarette est indiquée, en même temps que la moyenne pour toutes les marques sur le marché. La mise en garde pour la santé est placée bien en vue sur le devant du paquet et occupe près du quart de l'espace. Afin d'attirer la curiosité de l'acheteur et d'améliorer la qualité de son information, 16 mises en garde différentes doivent être imprimées à tour de rôle. Ces 16 messages-santé ont été changés à trois reprises depuis 1977 et le seront une quatrième fois en 1985. Les fumeurs suédois ont donc pu lire sur le devant de leur paquet de cigarettes 48 mises en gardes différentes. En voici une liste partielle, traduite aussi fidèlement que possible :

« Fumer en voiture peut endommager les bronches des autres passagers et irriter leurs yeux. Les enfants sont particulièrement vulnérables. » « Risques de cancer accrus. Fumer augmente les risques de cancer des poumons, de la bouche, de l'oesophage, de la gorge et de la vessie. » « 90 % des patients souffrant de cancer de la gorge sont des fumeurs. » « Le cancer du poumon causé par la fumée de cigarette tue plus de personnes que les accidents de la route. » « Il n'y a pratiquement que les fumeurs qui souffrent d'infarctus du myocarde avant l'âge de 50 ans. » « Les enfants de parents fumeurs souffrent plus souvent de bronchite et d'infection pulmonaire que les enfants de non-fumeurs. » « En fumant, la concentration sanguine de monoxyde de carbone peut atteindre une concentration plus grande qu'en respirant, dans une grande ville, l'air d'une rue à dense circulation automobile. » « Fumer augmente les risques de bronchite chronique, de cancer des poumons, de crise cardiaque, d'ulcères gastriques et d'emphysème. » « L'emphysème est une maladie des poumons qui peut causer des difficultés respiratoires. Ce sont surtout les fumeurs qui souffrent d'emphysème. » « Fumer peut causer des douleurs dans les jambes. La fumée diminue l'approvisionnement en oxygène des muscles. Cela empire si on continue à fumer. » « Êtes-vous enceinte ? Fumer pendant la grossesse peut blesser votre enfant. » « Allaitez-vous ? Fumer pendant la période d'allaitement peut être dangereux pour votre enfant. » « Voulez-vous être en bonne condition physique ? Votre condition va s'améliorer rapidement si vous arrêtez de fumer. » « La toux matinale du fumeur est une indication d'atteinte des bronches. Elle disparaît si on s'arrête de fumer. » « Votre fumée de tabac peut aggraver les problèmes circulatoires des cardiaques. » « L'association cigarette-pilule anti-conceptionnelle augmente les risques de crise cardiaque chez les femmes de plus de 30 ans. »

Les mises en garde, de 1982 à aujourd'hui, sont insérées dans un encadré en caractères gras très visibles. En Norvège, 12 mises en garde différentes sont apposées alternativement sur les paquets de cigarettes. Trois mises en garde différentes sont utilisées en Irlande, en Grande-Bretagne et en Finlande. De plus, en Finlande, les paquets doivent porter la mention « dangereux » ou « extrêmement dangereux » selon qu'ils contiennent des cigarettes légères ou régulières.

L'état des choses au Québec

La mise en garde est demeurée inchangée depuis son introduction sur le marché. Écrite en caractère minuscule, elle figure toujours sur la partie la moins visible du paquet de cigarettes, c'est-à-dire le dessous ou le côté. Elle est insipide, insidieuse et risible. La voici : « Santé et Bien-Être social-Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage. Éviter d'inhaler. »

La publicité en faveur du tabagisme est légale partout. Les lieux publics où il est interdit de fumer sont très rares. Par exemple, il est permis de fumer dans les autobus interurbains, même sur des circuits aussi courts que Longueuil - Saint-Bruno (20 km). Le Québec est en retard de plusieurs années sur la plupart des pays industrialisés en n'imposant pas de législation sur le tabagisme, et en laissant donc croire que fumer constitue un comportement social inoffensif et acceptable. Le prix des cigarettes, en 1982, était inférieur (en dollars constants) à ce qu'il était en 1949. La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal fait la promotion du tabagisme par une multitude d'annonces dans les stations et les wagons de métro ainsi que sur le côté des autobus. La section non-fumeurs des avions d'Air Canada n'a pas été agrandie depuis 10 ans et demeure bloquée à 50 % des sièges. Les pharmacies sont, après les épiceries, les plus grands vendeurs de cigarettes.

Le ministère suédois de la Santé s'est donné un but : que moins de 15 % de la population adulte soit consommatrice régulière de tabac en l'an 2000. (Trente pour cent des Suédois fumaient quotidiennement en 1981). Les ministères de la Santé, au fédéral et au provincial, n'ont aucun objectif comparable. De nouvelles

Suite à la page 8

Modernisation : le crépuscule des dupes

LU

PIERRE-Y. LAURIN

★ Alf Schwarz, **Les Dupes de la modernisation**, Nouvelle Optique, Montréal, 1983, 293 pages.
★ Claude Lemieux, **La Chine : une histoire de famille**, Éditions Saint-Martin, Montréal, 1984, 177 pages.

NOUS sommes à l'heure du ressac. Les plans de modernisation du Tiers-Monde se sont généralement soldés par des échecs. Un grand *mea culpa* de l'homme blanc ne semblera pas suffisant : une dette de plusieurs milliards de dollars restera à payer. On se demande qui ramassera la note . . .

Selon Alf Schwarz, toutes les fautes sont imputables à l'Occident. Avec le développement sauvage inspiré par les penseurs de la modernité, ce sont tous les concepts de progrès et de transformation d'Occident qui sont rejetés en bloc. Les emprunts de Schwarz à la vulgate marxiste sont nombreux : leur emploi est haineux et amer. Peut-être n'est-ce plus maintenant que sa seule vocation . . .

L'auteur donne, de la masse africaine, une image ambiguë. Dans « l'épaisse pâte de la misère quotidienne », l'Occidental doit voir tous ses travers, tel un homme se croyant pur qui découvre sa laideur et sa fourberie en regardant un miroir. En voulant imposer un modèle à un continent qui n'en voulait pas, on a détruit une structure qui, somme toute, lui assurait la survivance.

Mais, dans ce torrent d'accusations, où est donc l'Africain ? Ne croyait-il pas aux chimères que ses élites (bien plus que les Occidentaux . . .) lui ont proposées ? Où sont donc les critiques visant les caciques éduqués qui ponctionnent cyniquement les masses ? Nous les cherchons, et les quelques phrases qui les dénoncent ne satisfont personne . . . À lire Alf Schwarz, on en vient presque à se trouver des sympathies pour le très controversé Pascal Bruckner (cf. *Le Sanglot de l'homme blanc*, Seuil, 1983).

La ferveur idéologique n'est pas, en contrepartie, le propre de Claude Lemieux : en écrivant sur la famille chinoise, elle ne voulait qu'en retracer l'historique. Sa démarche est, selon ses propres termes, strictement « heuristique ».

Le début du livre est un peu laborieux. On tente de nous y expliquer les changements politiques consécutifs à la Révolution culturelle (la bande des Quatre, le retour au pouvoir de Deng Xiaoping, etc.). La lumière n'est pas faite : il faut cependant avouer que même les spécialistes n'arrivent qu'avec difficulté à démêler l'écheveau des luttes de pouvoir au sein du PCC (voir Alain Jacob, *Un balcon à Pékin*, Grasset, 1982, et Simon Leys, *La Forêt en feu*, Hermann, 1983).

Le livre prend toute sa force quand y on fait l'historique de la famille chinoise, des politiques gouvernementales la touchant, et de sa situation actuelle. La thèse est simple : le gouvernement a tenté d'abolir la structure séculaire de la famille (fondée sur le pouvoir patriarcal, le clan et la propriété foncière) sans jamais y parvenir. Malgré les « Cents Fleurs », les « modernisations », les « révolutions », la famille est toujours restée, surtout en milieu rural, la même : l'homme omnipotent, la femme docile (aux droits presqu'inexistants), les enfants obéissants.

Les propos de Claude Lemieux et d'Alf Schwarz (le livre de ce dernier, une fois éliminées les scories idéologiques, reste précieux) sont sensiblement les mêmes : les peuples acceptent difficilement les chambardements aux ordres établis et leur opposent, généralement, une invulnérable force d'inertie.

Schwarz nous montre une Afrique où les paysans, déracinés et parqués dans les villes, croient encore à la magie, au mauvais sort, à la famille élargie, à la solidarité. Claude Lemieux nous présente une Chine qui se veut moderne, mais dont le peuple profond refuse la famille nucléaire, matrice classique entre toutes du « consumérisme » moderne.

On en vient finalement à prouver qu'il existe des phénomènes qui franchissent les murs opaques de la culture : la famille, le clan, la solidarité, la quête du bonheur, etc. Tout déséquilibre touchant ces préceptes provoque la réaction des peuples et confine bientôt ces valeurs à la pérennité et l'immuable.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Taux d'escompte

vises, il n'y a donc que notre dollar qui se soit apprécié.

La hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada à 13.26% porte celui-ci à son plus haut niveau depuis le mois de septembre 1982. C'était l'époque où les taux d'intérêt baissaient précipitemment au Canada, après qu'ils eurent franchi le cap des 20% à l'été 1981. En août 1981, le taux d'escompte avait atteint son niveau le plus élevé à 21.03%. Le taux d'escompte est fixé tous les jeudis après-midi à ¼ de 1% au-dessus des rendements des bons du Trésor à 3 mois. Avant-hier, tout indiquait que le taux d'escompte franchirait le cap de 13%. La hausse d'un demi pourcent d'hier était au-delà des attentes.

Interrogé après la hausse du taux d'escompte hier, M. Ben Gestrin, économiste en chef à la Banque de Commerce Canadienne Impériale, a affirmé que le taux préférentiel canadien pourrait atteindre 14.5% rapidement. L'économiste a reconnu que le gouvernement n'avait pas grands choix dans la conjoncture actuelle autre que de laisser tomber le dollar canadien et de hausser les taux d'intérêt. Pour la plupart des observateurs, la situation aux Etats-Unis, où selon les informations l'épargne est à peine suffisante pour couvrir le déficit astronomique du gouvernement central, est tenu largement responsable de ce qui se passe au Canada.

Le premier ministre Turner a aussi endossé cette opinion, puisqu'il a déclaré hier que sous la pression d'un phénomène international, le taux d'escompte de la Banque du Canada avait fait un bond d'un demi pour cent. En outre, il a ajouté que la devise US était de nouveau à son plus haut niveau et qu'elle affectait toutes les autres devises, incluant le dollar canadien. Il s'est donc fait le défenseur des mesures prises par son gouvernement pour réduire quelque peu la tension sur la devise et sur le loyer de l'argent. « Je dirige l'économie dans le meilleur intérêt des Canadiens, qu'il y ait des élections ou non », a-t-il dit aux journalistes qui l'écoutaient à Ottawa.

Le leader du parti conservateur aux Communes, M. Brian Mulroney, s'est écarté d'une telle analyse, puisque, a-t-il dit, la dernière ronde de hausse des taux d'intérêt portera un coup fatal aux 5,000 mises en chantier et aux 12,000 emplois. Avec la hausse des taux d'intérêt de 1.5% en deux semaines, de dire le chef conservateur, il faudra ajouter un autre milliard en paiements d'intérêt à la dette du gouvernement canadien.

◆ Lalonde

des Finances, Raymond Garneau, pour le convaincre de quitter son poste de dirigeant de la Banque d'Epargne et de se joindre à l'équipe libérale.

Par ailleurs, M. Turner a longuement souligné hier qu'aucune divergence d'opinions entre lui et Mme Monique Bégin n'était à la source de la démission de cette dernière, survenue la veille. M. Turner s'est dit totalement d'accord avec l'universalité des soins de santé, tout en ajoutant qu'il était désolé « de voir partir une femme de sa stature ».

De son côté, le ministre Lalonde se refuse toujours à indiquer s'il sera candidat à la prochaine élection. Il a affirmé hier se « sentir bien dans sa peau, dans l'équipe et avec le premier ministre que nous avons ». Selon lui, il est « impertinent » de penser que l'incertitude de son avenir puisse compromettre sa crédibilité en tant que grand argentier fédéral.

« Je suis le ministre des Finances, j'ai l'appui complet du premier ministre et du cabinet ; que demander de plus », a-t-il lancé.

Depuis plusieurs jours, les rumeurs vont bon train voulant que M. Lalonde indique qu'il n'a pas l'intention de se présenter à nouveau comme candidat libéral dans son comté d'Outremont. Après 16 ans, toujours étroitement associé au premier ministre Trudeau, M. Lalonde a vu son pouvoir considérablement réduit dans les dernières semaines, cédant son autorité sur le Québec aux ministres Jean Chrétien, André Ouellet et Charles Lapointe.

« On a jusqu'au sept août pour se présenter, j'ai bien des choses à examiner de ce temps-là au plan de l'économie, je prendrai cette décision en temps et lieu », s'est contenté de dire hier M. Lalonde.

« Tout est possible, a-t-il lancé à la blague, je peux tomber mort demain matin ».

« Il n'y a pas de presse, présumez que je me présente entretemps », a dit M. Lalonde à la sortie de la réunion hebdomadaire du caucus libéral.

Dans l'entourage du ministre Lalonde on précise qu'il n'a toujours pas pris sa décision. Chose certaine, le fait qu'il ait accepté d'assumer la co-présidence de la campagne nationale des libéraux n'indique pas qu'il ait pour autant décidé de rester.

« Il reste ministre, il est co-président, mais il n'a pas décidé pour son avenir après les élections », a admis M. Turner.

Quant au responsable de l'organisation électorale au Québec, le ministre du Travail André Ouellet, il a rappelé hier qu'une période de changement était « le temps approprié pour plusieurs (politiciens) de songer à leur avenir ».

A l'époque où M. Lalonde espérait devenir secrétaire de l'OCDE à Paris, au printemps, des candidats potentiels avaient montré leur intérêt à succéder au ministre Lalonde comme représentant d'Outremont. L'organisation locale souhaitait notamment voir la présidente du Conseil consultatif pour le statut de la femme, Mme Lucie Pepin, porter la bannière libérale, tandis que le maire d'Outremont, l'ex-ministre québécois Jérome Choquette, sondait le terrain pour sa propre candidature.

◆ Turner

rellement un coût aux « propositions que nous ferons aux Canadiens au cours des prochaines semaines ».

« Nous donnerons le prix de chacune de nos propositions et le public jugera », a dit M. Turner hier.

« Notre priorité, c'est l'emploi. Nous ferons tout notre possible pour nous occuper des plus démunis. Nous envisageons des mesures pour atténuer le chômage chez les jeunes et leur donner la chance de suivre des programmes de formation », a dit M. Turner.

Malgré tout, le premier ministre ne renie pas son engagement à réduire le déficit de moitié d'ici les sept prochaines années: « J'espère que la cible est toujours réaliste »,a-t-il déclaré hier.

◆ Chypre

Chypre est de ces pays qui subissent encore les séquelles de la domination coloniale.

Convoitée depuis l'antiquité pour sa situation géographique stratégique au carrefour maritime de trois continents, « l'île d'Aphrodite » passe par une série de conquérants. Mais personne n'a pu altérer le caractère foncièrement grec de la culture et de la langue chypriotes.

Conquise par les Turcs (vers 1570), Chypre devient province ottomane. L'île est cédée à l'Angleterre en 1878 en échange du soutient militaire britannique contre la menace russe.

Dès 1925, alors que Chypre reçoit le statue de colonie de la couronne anglaise, se développe le nationalisme hellénique.

La politique impériale choisit de gouverner par l'entremise des structures traditionnelles ottomanes. Mais une nouvelle bourgeoisie chrétienne dépassera éventuellement la population turque.

La vague de décolonisation qui déferle sur le tiers monde après la Seconde Guerre mondiale n'épargne pas Chypre. Les exigences géopolitiques britanniques se heurtent à une conscience nationale qui revendique la fin du statut colonial et le rattachement à la Grèce (*enosis).*

À la détermination chypriote, la Grande-Bretagne oppose un refus catégorique. En 1954, le Colonial Secretary Hopkinson déclare à la Chambre des communes qu'il existe certaines colonies anglaises qui, à cause de leur importance stratégique, ne seront jamais indépendantes.

À Chypre, c'est la goutte qui fait déborder le vase: le 1er avril 1955, plusieurs bombes explosent dans les principales villes.

La riposte britannique préconise un mélange de répression et de politique. Londres joue à fond sa carte maîtresse : la minorité turque. Une force policière spéciale constituée de Chypriotes turcs est chargée de traquer les combattants chypriotes grecs. Le dirigeant chypriote turc d'aujourd'hui, M. Kenktash, s'illustre alors comme procureur de la Couronne aux procès des militants grecs condamnés à mort et pendus.

L'idée de la partition de l'île, lancée d'abord par le gouvernement anglais, fait son chemin. Dans un livre publié en 1957, le Dr Fazil Kütçük, leader des Chypriotes turcs, propose une Chypre séparée en deux zones.

L'ampleur de la lutte des Chypriotes grecs et l'habileté politique de l'ethnarque Makarios forcent les Anglais à miser sur le conflit entre les deux communautés. La violence éclate, ce qui permet aux Britanniques de se poser en arbitres.

Dans un climat tendu s'ouvrent les pourparlers constitutionnels de Londres, en 1959, suivis de ceux de Zurich. La Grande-Bretagne, la Turquie et la Grèce adoptent une formule d'indépendance mitigée, qui accorde aux Chypriotes turcs 40 % des effectifs de la police, 30 % de la fonction publique, et un veto pour le vice-président, obligatoirement un Chypriote turc. La constitution garantit des bases et des droits extraterritoriaux substantiels aux Anglais.

Coincé par son allié grec, Mgr Makarios doit signer. Chypre accède à l'indépendance en 1960, renonçant au rêve de l'*enosis*, formellement interdit par la constitution (tout comme la partition). Mais la constitution se révèle inapplicable. « Monstre légal », elle parvient non pas à rapprocher les deux communautés, mais à les isoler.

Trois ans plus tard, devant l'impasse, le président Makarios annonce son intention de procéder à des modifications. L'initiative est perçue par les Chypriotes turcs comme un geste hostile, et ils appliquent leur veto.

Chypre est au bord de la guerre civile. Des atrocités sont commises par les deux côtés, mais la minorité turque en écope plus durement. C'est à cette époque que le journaliste Sampson acquiert sa réputation de « boucher ».

Le jour de Noël 1963, la flotte turque arrive au large de l'île. Seules la diplomatie américaine et une mise en garde de l'Union soviétique parviennent à bloquer une intervention.

En avril 1964, toujours sous la menace d'un débarquement turc, l'ONU établit une force de paix qui s'interposera entre les deux communautés. Le Canada y participe, et les « Casques bleus » canadiens sont chargés des secteurs les plus névralgiques, y compris la « ligne verte » qui sépare l'enclave turque de la capitale du reste de l'île. La paix revient. Mais l'île reste figée dans sa division.

L'impasse a des effets dramatiques en Grèce, qui appuie Mgr Makarios. Les tensions gréco-turques menacent l'OTAN d'éclatement, et l'adhésion de la Grèce devient, aux yeux de Washington, suspecte. La junte militaire pro-américaine prend le pouvoir en 1967 ; une baisse remarquée de tensions s'ensuit.

Mgr Makarios, lui, poursuit une politique résolument tiers-mondiste, ce qui lui vaut la désapprobation de Washington et d'Athènes. Traité comme le « Castro de la Méditerranée », l'ethnarque devient la cible du régime des colonels. Les jeux sont faits : Mgr Makarios doit être éliminé. Washington, Athènes et Ankara s'accordent tacitement sur le prix : la partition de Chypre.

Dix jours avant le coup, Mgr Makarios écrit au président grec. « Les derniers échelons du régime militaire d'Athènes soutiennent et dirigent les activités (d'une) organisation terroriste . . . J'ai souvent senti — même effleuré — cette main invisible qui s'étend depuis Athènes afin de m'écraser. »

Cette « main » qui avait contribué à la déstabilisation du président de Chypre laissa en même temps la porte ouverte à des événements qui se révéleront dévastateurs pour le jeune pays de 14 ans, menaceront d'éclatement l'Alliance atlantique, et créeront un foyer de guerre en Méditerranée orientale.

◆ Geraldine Ferraro

cative pour les femmes dans la politique américaine ». « C'est un grand choix, le bon choix et un choix historique », a déclaré le gouverneur de l'Ohio, Richard Celeste.

Le président Reagan s'est refusé pour sa part à commenter la décision de M. Mondale de choisir Mme Ferraro comme candidate démocrate à la vice-présidence.

Interrogé par les journalistes alors qu'il quittait la Maison-Blanche pour une visite-éclair dans le Kentucky, M. Reagan s'est contenté de déclarer : « J'attends avec plaisir de faire campagne contre le "ticket" démocrate. »

« Ils (les démocrates) ont pris leur décision. Je ne fais pas de commentaires sur ce qu'ils font », a ajouté le president.

Alors que les journalistes lui demandaient si le choix de M. Mondale était historique, M. Reagan a toutefois répondu : « Oui, comme la désignation de Sandra O'Connor à la Cour suprême. » Mme O'Connor, qui a été nommée en 1981 par M. Reagan, est la première femme à siéger à la Cour suprême des États-Unis.

(Deux femmes font partie du gouvernement de M. Reagan : Elisabeth Dole, secrétaire aux Transports, et Margaret Heckler, secrétaire à la Santé. Sur les 100 sénateurs américains, deux seulement sont des femmes, toutes deux républicaines : Nancy Kassebaum, du Kansas, et Paula Hawkins de Floride. La Chambre des représentants compte 22 femmes, dont Mme Ferraro, parmi ses 435 membres. Une seule femme est gouverneur d'un des 50 États américains : Martha Layne Collins, dans le Kentucky.)

De nombreux commentateurs estiment que M. Mondale a voulu, en choisissant une femme, donner à sa campagne un nouvel élan et un air de nouveauté, qu'il n'avait pas su lui insuffler jusque-là. Les femmes constituent aujourd'hui plus de la moitié de l'électorat américain et l'on estime en outre que la présence de Mme Ferraro pourrait amener plusieurs millions de femmes à s'inscrire sur les listes électorales.

Les analystes sont toutefois divisés sur les conséquences électorales de ce choix. Les indications des sondages à ce sujet sont contradictoires : les uns indiquent que le choix d'une femme sera favorable au candidat démocrate, d'autres montrent au contraire que de nombreux électeurs traditionalistes risquent de se détourner de lui pour cette même raison.

Une enquête menée auprès d'électeurs démocrates par la chaîne de télévision ABC et le *Washington Post* reflète cette ambiguïté. Environ 15 % des personnes ont déclaré que le choix d'une femme comme co-listière les ferait pencher en faveur de M. Mondale, mais un pourcentage équivalent est de l'avis contraire.

L'espoir démocrate est que la présence d'une femme renforcera le « gender gap », la nouvelle loi de la politique américaine qui veut que les femmes, majoritaires dans la population et l'électorat américain, votent davantage pour le parti démocrate que pour les républicains du président Reagan. Mais l'ancien vice-président de Jimmy Carter court aussi le risque de s'aliéner les voix d'électeurs peu désireux de voir une femme éventuellement accéder à la Maison-Blanche. Les sondages sur ce point ont été ambigus, certains indiquant que la présence d'une femme sur le « ticket » démocrate avantagerait nettement les démocrates, d'autres indiquant qu'ils perdraient d'un côté ce qu'ils gagneraient de l'autre.

(Selon le sondage ABC/*The Washington Post*, l'avance du président Reagan sur son probable adversaire démocrate, M. Mondale, a diminué. Le président sortant l'emporterait avec sept points d'avance sur M. Mondale (51-44) si l'élection avait lieu aujourd'hui.)

(Un sondage Gallup rendu public fin juin créditait M. Reagan d'une avance de 19 points, et un sondage du *New York Times* et de la chaîne de télévision CBS, réalisé pendant la même période, lui donnait un avantage de 15 points.)

(Le sondage du *Washington Post* montre également, comme de précédentes enquêtes d'opinion, que le rival de M. Mondale, le sénateur Hart, réaliserait un meilleur score face à M. Reagan. Ce dernier l'emporterait toutefois mais avec un écart de trois points, seulement 49 % contre 46 %. Paradoxalement, malgré le tassement de l'écart entre MM. Reagan et Mondale, le sondage montre aussi que la plupart des Américains ne croient pas à la victoire de M. Mondale en novembre. Environ 66 % des personnes interrogées pensent en effet que M. Reagan sera réélu et 28 % seulement croient aux chances de M. Mondale.)

Il est pratiquement sans précédent que le choix d'un co-listier soit annoncé avant la convention nationale qui doit officiellement désigner le candidat du parti à la Maison-Blanche. Mais M. Mondale, assuré, à l'issue de la campagne des élections primaires, d'être l'adversaire démocrate des républicains Ronald Reagan et George Bush le 6 novembre prochain, était soumis, ces derniers jours, à d'intenses pressions pour faire connaître son choix.

Le processus public de sélection d'un co-listier, adopté par M. Mondale qui, depuis un mois, a reçu dans sa résidence de North Oaks, dans le Minnesota, sept éventuels co-listiers, était de plus en plus critiqué. Le *Washington Post* estimait ainsi récemment que M. Mondale « cultivait de façon obséquieuse un groupe de pression après l'autre ».

M. Mondale s'est notamment entretenu avec trois femmes (Mmes Ferraro, Dianne Feinstein, maire de San Francisco, et Martha Collins, gouverneur du Kentucky), deux maires noirs (Tom Bradley de Los Angeles et Wilson Goode de Philadelphie), et un maire d'origine latino-américaine (Henry Cisneros de San Antonio).

Le nom de Gary Hart, le rival acharné de M. Mondale dans la campagne des élections primaires, circulait aussi avec insistance et le sénateur du Colorado lui-même avait annoncé mercredi soir qu'il accepterait le poste de vice-président « si celui-ci lui était proposé ».

M. Mondale avait reçu il y a deux semaines Mme Ferraro et l'un de ses proches conseillers, John Reilly, s'était à nouveau entretenu avec elle pendant une heure et demie mercredi. Mme Ferraro a précisé que des sujets tels que sa santé, sa famille et sa situation financière avaient été évoqués. Des collaborateurs de M. Mondale avaient aussi rencontré son mari, John Zaccaro, un riche promoteur immobilier.

Professeur, avocate, catholique, mère de trois enfants, fille d'immigrants italiens, Mme Ferraro, représente depuis 1978 une circonscription populaire dans le quartier new-yorkais de Queens.

Au sein de la Chambre des représentants, son amitié avec *Tip* O'Neill lui vaut d'avancer rapidement et d'entrer à la puissante Commission du budget. Elle s'y montre efficace et libérale, sans aller cependant trop loin et mécontenter son électorat populaire et plus conservateur qu'elle. Elle est politiquement favorable à l'avortement, même si, en sa conscience, elle y est opposée. « Je suis catholique, dit-elle, et j'accepte les enseignements de ma foi. »

L'une des probables critiques, qui vont lui être adressées en tant que candidate à la vice-présidence, est son inexpérience en matière de politique étrangère et de contrôle des armements. Elle s'est cependant rendue cette année en Amérique centrale et en Israël, un voyage qui a renforcé ses vues pro-israéliennes. « Je ne savais pas ce qu'était la Cisjordanie. C'est minuscule, dit-elle (. . .) vous me parlez des Hauteurs du Golan. Maintenant je peux vous dire qu'il serait fou pour Israël de les abandonner. »

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir prendre note que la publication des chroniques publiées sous les rubriques « À surveiller », « Week-end » ou « Aujourd'hui » est interrompue pour la saison estivale.

Il nous fera plaisir d'offrir à nouveau ces services à la communauté dès le début de septembre.

Malade, le comédien-vedette doit être remplacé

Un *Oedipe-Roi* admirable

Oedipe-Roi,de Sophocle, dans une traduction en grec moderne et une mise en scène de Minos Volonakis. Décors de Robert Mitchell, costumes de Dionysis Fotopoulos, musique de Theodoros Antoniou. Avec Alexis Mingas (Oedipe), Katerina Helmi (Jocaste), Nikos Kavvadas (Créon), Stelios Kappatos (Tirésias), Spyros Mavidis (le Messager), Christos Biros, Christos Demertzis et Yannis Siopis (les chefs du Choeur). Une production du Théâtre National de Grèce à la salle Wilfrid-Pelletier les 12 et 13 juillet.

Nous n'étions pourtant qu'à la veille du vendredi 13, et le mauvais sort est tombé sur la production d'***Oedipe-Roi*** à une demi-heure du lever de rideau hier soir. Le comédien-vedette Nikos Kourkoulos, interprète d'Oedipe, s'est affaissé en coulisses, déjà costumé et maquillé, et à l'arrivée d'un médecin la décision fût prise de transporter Kourkoulos à l'hopital. Décision prise aussitôt de faire jouer sa doublure, préparée en vitesse. Ainsi Alexis Mingas, l'«under-study» affecté à la tournée américaine du TNG, est devenu Oedipe et le spectacle a commencé sans retard.

Précisons d'abord que l'état de M. Kourkoulos, selon les médecins qui l'ont examiné hier soir, ne serait pas grave. Le directeur artistique de la Place des Arts, M. Henri Barras, était en mesure d'affirmer vers 22 heures hier que Nikos Kourkoulos jouera Oedipe ce soir pour la deuxième et dernière représentation montréalaise, sur la longue route américaine où le TNG offre *Oedipe-Roi* en trente représentations.

Dans cette mise en scène où Volonakis a su habilement dosé classicisme et modernisme, sans faire appel à aucune forme de gadgeterie, mais en collant gravement et sobrement au texte, l'oeuvre de Sophocle (l'une de ses sept pièces parmi une centaine que le temps a conservé) nous est rendue avec beaucoup de force. Sans aller vers le dépouillement, ni vers le rajoût inutile, Volonakis a fait un travail très impressionnant où le texte antique (joué en grec moderne) retrouve une justesse, une modernité non en surface mais au creux de l'action.

L'idée principale de cette mise en scène est celle du labyrinthe. Le décor d'ailleurs (qui est la scène circulaire du théâtre d'Epidaure reproduite dans ses dimensions) est assez génial en ce sens qu'il installe sur ce plateau rond et incliné un traçé qui reproduit les ruines d'un labyrinthe. C'est le trajet d'Oedipe qui cherche à savoir qui a commis ce crime dont on parle à Thèbes, qui fait enquête découvrant peu à peu, et c'est la tragédie, que son passé est terrible, que c'est lui l'auteur des maux qui s'abattent sur la ville qu'il a jadis délivré du Sphinx, et que maintenant il est, au bout du labyrinthe où il s'est cogné aux murs, l'auteur de sa faute meurtrière (il a tué Laios, son père) et de sa faute incestueuse (cette Jocaste, la reine, c'est sa mère). Volonakis a admirablement suivi cette enquête avec une retenue constante.

Les costumes reflètent cet équilibre entre classique et moderne. Ils sont comme sans âge, tout en étant terriblement «sophocliens», c'est-à-dire dédiés à la puissance de l'expression. Le Choeur, dont tous les déplacements sont admirables d'économie, est habillé d'un camaieu de bleu nuit. Et Jocaste traine avec elle un univers camaieu vert, ces deux couleurs étant sans doute les plus proches de l'idée du temps.

En relevant le défi au pied levé, Alexis Mingas s'est très bien tiré d'affaire. S'il a des faiblesses dans la montée de tension que nécessite ce rôle immense, il a cependant réussi à maintenir le drame à un niveau solide tout au long des 105 minutes de la pièce. Il a eu droit à des bravos mérités. Katerina Helmi en Jocaste est d'une justesse plutôt discrète. Et en Créon Nikos Kavvadas est d'une solidité remarquable. Spyros Mavidis, qui joue la belle scène du messager donnée dans des trous de lumière, réussit un des temps forts du spectacle.

En somme, cet ***Oedipe-Roi*** de Volonakis ne fera sans doute pas date dans les annales du théâtre grec (où l'on parle encore de Katina Paxinou l'idéale Jocaste et d'Emilios Béakis fantastique Oedipe), mais l'on y trouve un souffle neuf, une allure souple, un désir de se ré-approprier ce théâtre peut-être antique mais toujours vrai. Oedipe, c'est le drame du déracinement, en quelque sorte. Pour aller à la vérité, Oedipe doit affronter le pire, dont l'exil. Ce qu'il apprend sur lui le transforme en étranger parce que l'homme, tel que dépeint par Sophocle il y a plus de deux mille ans, n'accepte pas de se voir coupable. Ou il triche, ou, comme Oedipe, il se crève les yeux et va errer. C'est ce que Volonakis a très bien circonscrit, avec une exigeante sobriété, et il reste ce soir pour admirer un tel spectacle.

Le Parti nationaliste fourbit ses armes

ANDRÉ BOUTHILLIER

Petit branle-bas de combat hier soir au quartier général du Parti Nationaliste, rue Viger à Montréal, en prévision des élections fédérales du 4 septembre. Environ 200 organisateurs des 20 comtés de la région de Montréal ont écouté pendant deux heures les conseils du député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, pour l'établissement d'une stratégie efficace. Note prémonitoire? Sur un mur, on pouvait lire: « Pour les miracles, nous demandons 24 heures de délai... »

Comme il fallait s'y attendre, l'assemblée comptait surtout des membres de l'appareil du Parti québécois. Au nombre des personnes présentes, outre M. Léger, on remarquait la trésorière du PQ, Mme Lyne Marcoux; M. André Boulerice, président du PQ pour la région de Montréal; M. Alain Mongeau, conseiller juridique du PQ, et M. Denis Lauzon, président du PQ pour la région Laurentides-Lanaudière. S'ajoutent à cette liste plusieurs organisateurs du PQ.

Le chef intérimaire du Parti Nationaliste, M. Denis Monière, n'a pas caché sa satisfaction de voir une partie de l'appareil du PQ entreprendre la campagne fédérale avec ses quelque 11,000 membres. Il a révélé au DEVOIR que, sur les 50 candidats (sur 75 comtés) déjà pressentis pour représenter son parti aux élections, 18 étaient des présidents de comté du Parti Québécois. « C'est là une preuve de la collaboration du PQ pour assurer le succès de notre campagne », a expliqué M. Monière, de retour du comté de Duvernay, où il a annoncé officiellement sa candidature.

La participation du PQ dans la campagne du PN ne s'arrête pas là, a-t-il ajouté. Son parti a en effet convaincu M. Antoine Dubé, le secrétaire du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, de se présenter dans le comté de Lévis; M. Michel Lepage, le spécialiste des sondages du PQ, dans le comté de Verchères; et le constitutionnaliste André Binette, dans Langelier. Ici s'arrête « pour l'instant » la liste des personnalités du PQ qui porteront la bannière du PN. Deux maires de la région de l'Abitidi et un autre de la région de Rimouski ont par ailleurs manifesté leur intention de se présenter, a précisé M. Monière, sans toutefois les identifier.

C'était aussi hier soir le lancement de la campagne de financement du PN. Le parti espère recueillir « entre $5,000 et $10,000 » par comté — donc au minimum $375 000 — pour gonfler la caisse. Le PN a présentement environ $250,000 pour commencer sa première campagne électorale.

Aux organisateurs présents, M. Monière a voulu être franc. « Le combat sera difficile. Mais il faut en finir avec la double idendité de notre peuple ». Le thème électoral du Parti Nationale devrait être: « Le Parti Nationaliste, la seule voix pour le Québec ».

Tabagisme

Suite de la page 7

législations sur le tabagisme sont introduites à tous les ans à l'échelle mondiale. Mais la dernière législation fédérale sur le sujet remonte à 1908 ! La loi canadienne sur les aliments et drogues est relativement stricte concernant tous les produits, des biscuits au whisky en passant par les bonbons et l'aspirine. Le tabac est le seul produit de consommation qu'une personne porte à la bouche et qui n'est pas réglementé par cette loi. Pourtant, la fumée de tabac contient plus de 2,000 produits potentiellement ou effectivement toxiques; elle cause annuellement au moins deux fois plus de décès que les accidents de la route.

Par sa complaisance et le peu de ressources consacrées à la promotion d'une vie sans fumée, le gouvernement se moque de la communauté scientifique québécoise et en démobilise une partie. À quoi bon faire des recherches pour identifier les causes des maladies si, une fois les connaissances acquises, aucune action énergique n'est prise ?

Pour obtenir notre catalogue gratuitement, composez sans frais: 1-800-268-6362. Demandez le téléphoniste 508.

13 juillet

par la PC et l'AP

1983: décès de la romancière canadienne, Gabrielle Roy.
1983: trois cents soldats zairois arrivent au Tchad pour aider le président Hissène Habré dans sa lutte contre les rebelles du nord.
1980: quatrième semaine d'une vague de chaleur aux Etats-Unis: 283 morts.
1976: douze pays achèvent une conférence à Paris sur l'exploitation des minéraux dans l'Antarctique après 1989.
1971: dix officiers marocains accusés d'avoir voulu renverser le roi Hassan deux sont fusillés.
1942: un sous-marin allemand coule trois navires dans le Saint-Laurent.
1933: arrivée à Shédiac de 25 hydravions italiens sous le commandement du général Balbo.
1919: première traversée aller-retour de l'Atlantique par un dirigeable, le *4-34* britannique.
1878: fin de la guerre russo-turque.
1855: arrivée de *La Capricieuse*, premier navire français à mouiller dans un port du Canada après la Conquête.
1822: les Grecs battent les Turcs au défilé des Thermopyles.
1793: l'homme politique français Jean-Paul Marat est assassiné par Charlotte Corday.
Il sont nés un 13 juillet: le chanteur québécois Donald Lautrec (1940); l'homme politique danois Anker Joergensen (1922); l'empereur Ferdinand Deux de Habsbourg (1608).

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, vendredi 13 juillet 1984

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

ANDRÉ BOUTHILLIER

Trust National fusionne...

Trust National Co. Ltd, de Toronto, et Victoria and Grey Trust Co. Ltd, de Stafford en Ontario, ont convenu hier de fusionner leurs opérations pour créer « National Victoria and Grey Trust ». Cette compagnie deviendra la troisième plus grande société de fiducie au pays. Ses actifs atteindront presque $8 milliards. C'est Victoria and Grey Trust qui a proposé l'offre de fusion. Les actionnaires de National Trust pourront recevoir trois actions ordinaires de la nouvelle compagnie ou 1.45 action ordinaire de National Victoria pour chaque action de Trust National qu'ils détiennent. Le Trust National était la cinquième plus grosse compagnie de fiducie au Canada. La fusion de Trust National avec Victoria and Grey Trust Co. survient au moment où le Trust National connaît quelques difficultés. Mercredi, le vice-président et contrôleur de cette société de fiducie, M. A.P. Smibert, annonçait que des mauvais prêts et la détérioration de l'économie en Alberta et en Colombie-Britannique avaient obligé la Trust National Co à ajouter $21.5 millions à ses réserves pour combler les prêts déficitaires, un geste représentant un manque à gagner pour le troisième trimestre.

Trust National

Les sous-marins se vendent bien

Les ventes des 53 restaurants Mikes Submarines ont progressé de 21 % au premier semestre terminé le 10 juin, passant de $9 millions à $10.9 millions par rapport à la période correspondante de 1983. Le bénéfice net a atteint $300,370, en hausse de 52.3 %. Le bénéfice par action est passé de 30 cents à 21 cents. Entreprise torontoise fondée en 1968, Mike Submarines se spécialise dans la restauration-minute de sandwiches dits « sous-marins » et de pizzas. La plupart de ses restaurants sont situés au Québec et dans la région de Boston. Inscrite à la Bourse de Toronto, l'action Mikes vaut $4.50.

MiKES MD

Noranda: profits de $19.4 millions

Le groupe minier et forestier Noranda Inc. a enregistré un profit net de $19.4 millions au deuxième trimestre, soit $10.2 millions de plus que durant la même période en 1983. Le bénéfice par action est de neuf cents. Pour le premier semestre, les profits s'élèvent à $48.2 millions, ou 26 cents par action, comparativement à un bénéfice de seulement $1.9 million au premier semestre de 1983. Malgré ces bons résultats, la direction de la compagnie n'exprime pas un grand enthousiasme. La baisse des prix des principales matières premières vendues par Noranda, fait-elle remarquer dans un communiqué, a empêché une progression plus rapide de ses bénéfices. Elle demeure toutefois optimiste pour les résultats du second semestre. Le principal actionnaire de Noranda est Brascade, dans laquelle Brascan et de la Caisse de dépôt sont associées.

Une grève coûteuse pour Volks

Volkswagen roule décidément très mal depuis quelque temps. La grève de sept semaines des sidérurgistes ouest-allemands lui aura causé une perte brute de 500 millions de marks ($235 millions environ). Cette grève, qui a paralysé une grande partie du pays, a coûté à Volkswagen et à sa filiale Audi la production de 160,000 automobiles d'une valeur totale de 2.8 milliards de marks. La compagnie va donc enregistrer une perte nette pour la première moitié de l'année 1984 et risque de ne pas faire de profit cette année. En 1983, elle a déjà perdu 215 millions de marks et, en 1982, 300 millions de marks. Pourtant, l'année 1984 avait bien commencé pour Volks: au premier trimestre, elle avait inscrit un profit de 51 millions de marks. Comme en 1982 et en 1983, elle pourrait ne pas distribuer de dividendes en 1984.

Offre de $114 millions à Conrail

Trois compagnies canadiennes viennent de former le holding « Trans-Ontario Rail » pour acheter Canada Southern Railroad Properties, une filiale de la société ferroviaire américaine Conrail qu'aimerait aussi acquérir le Canadien National (CN) et le Canadien Pacifique (CP). Ce sont: Stroh Group of Compagnies Inc, Penfund Management du Canada et Crown Life Insurance du Canada. Ensemble, elles veulent offrir $114.1 millions US. Le groupe Stroh est présentement devant la Commission canadienne des transports afin d'empêcher le CP et le CN d'acheter la filiale de Conrail à 71 %. Le CN et le CP ont fait une offre de $67.2 millions US.

Des associés pour Domtar

Le groupe des emballages de Domtar Inc., la compagnie torontoise MacMillan Bathurst et la société américaine Schiffenhaus, du New Jersey, projettent de constituer une entreprise en participation, laquelle s'appellera Schiffenhaus Canada Inc. Cette nouvelle compagnie installera et mettra en service une imprimerie flexographique à bobine dans une usine qui sera construite en Ontario. L'imprimerie desservira l'industrie canadienne et américaine des emballages d'expédition en carton ondulé. Mercredi, Macmillan Bathurst, une compagnie née de la fusion des divisions de cartonnerie de Macmillan Bloedell et de Consolidated-Bathurst, annonçait la fermeture de sa vieille usine de Montréal-Est et l'agrandissement au coût de $3 millions de ses installations de Ville Mont-Royal. Il n'y aurait aucune relation entre l'association annoncée hier et les projets de Macmillan Bathurst à Montréal.

Canada Trustco hausse ses profits

La société torontoise de fiducie et de prêts Canada Trustco a inscrit un profit net de $17.7 millions au deuxième trimestre, soit $3.2 millions de plus que durant la période correspondante de 1983. Pour les six premiers mois terminés le 30 juin 1984, le bénéfice net a augmenté de 21 % passant de $28.3 millions à $34.3 millions. Au 30 juin, les actifs sous gestion s'élevaient à $22.9 milliards, en hausse de $3.2 milliards par rapport au 30 juin 1983.

Émission privée de Cambridge

La compagnie Les Centres commerciaux Cambridge Limitée, de Toronto, émettra deux millions d'actions ordinaires à titre de placement privé, à l'intention de trois investisseurs institutionnels non identifiés. L'émission servira à financer l'achat de trois centres commerciaux régionaux en Alberta, propriétés de Daon Development Corporation, de Vancouver. L'émission est conditionnelle à la signature d'une entente avec Daon pour l'achat de ces centres. Le produit de cette émission atteindra $28.5 millions. Une fois l'achat conclu, Cambridge détiendra une participation de 50 % dans les trois centres, tandis que le Trust Royal et d'autres investisseurs institutionnels détiendront l'autre moitié. Cambridge possède plusieurs centres commerciaux régionaux au Québec et ses actions sont cotées à la Bourse de Montréal.

Bonne année pour Toshiba

Le manufacturier d'appareils électroniques japonais Toshiba Corporation a enregistré un profit record de 59 milliards de yens (environ $255 millions US) au cours de son exercice financier terminé le 31 mars. Au cours de l'exercice précédent, son bénéfice avait atteint $38.44 milliards de yens. Les ventes ont progressé de 13 % passant à un niveau record de 2.7 billions de yens, ou $11.2 milliards US, contre 2.4 billions l'année précédente.

Contrat de $75 millions avec Gaz Métropolitain

Pétro-Canada utilisera du gaz naturel comme combustible

CLAUDE TURCOTTE

Pétro-Canada achètera du gaz naturel de Gaz Métropolitain pour une valeur totale de $75 millions au cours des trois prochaines années.

Un contrat « d'une durée initiale de trois ans » a été signé à cet effet hier matin par M. Pierre Dupuis, vice-président principal, région de l'Est, de Petro-Canada et par M. Jean Gaulin, président et chef de la direction de Gaz Métropolitain, pour qui cette transaction équivaut à au moins 4 % de son chiffre d'affaires annuel qui est de $750 millions.

Pétro-Canada entend utiliser pour $25 millions de gaz naturel annuellement ce qui remplacera le tiers du mazout lourd, qui est le combustible actuellement employé pour faire fonctionner sa raffinerie de Montréal-Est.

Il peut paraître paradoxal à première vue qu'une compagnie de pétrole utilise une source d'énergie concurrente dans sa propre raffinerie, mais ce sont des motifs tout à fait rationnels qui ont conduit à cette décision. M. Dupuis a expliqué que le gaz naturel coûte moins cher que le mazout lourd, qui est un sous-produit du raffinage du pétrole brut. On profitera également des escomptes des gouvernements canadien et albertain pour inciter à la consommation de gaz naturel, lequel permettra des économies de 15 % ou $3 millions par année en frais d'énergie à la raffinerie.

De plus, le gaz naturel est préférable sur le plan de la protection de l'environnement. « Combustible d'appoint ne contenant aucun souffre, le gaz naturel permettra à la raffinerie, explique-t-on, de mieux satisfaire aux normes environnementales prescrites par la Communauté urbaine de Montréal, sans oublier que la conversion améliorera l'opération des fours et en réduira l'entretien général ».

M. Dupuis a fait valoir en outre que le mazout lourd pourra être utilisé avec plus de profit dans d'autres produits, comme l'asphalte. Bref, le gaz naturel rendra véritablement Petro-Canada plus concurrentiel. La raffinerie de Montréal-Est dépense annuellement entre $70 et $100 millions en frais d'énergie. Le recours au gaz naturel et la baisse du coût de l'énergie aura un effet à long terme sur le prix de l'essence, a indiqué le vice-président.

Dans l'immédiat cependant, les lois de la concurrence qui est très vive continueront de s'appliquer. D'ailleurs, les raffineries de Gulf et de Shell ont déjà un contrat d'approvisionnement en gaz naturel avec Gaz Métro.

Ce contrat d'approvisionnement pour les trois prochaines années n'est qu'une première étape. Petro-Canada et Gaz Métro ont déjà amorcé des négociations en vue de l'extension de ce contrat au delà de cette période de trois ans.

Par ailleurs, Pétro-Canada poursuit son programme de modernisation de $250 millions. L'unité de démonstration d'hydrocraquage Canmet et l'unité de craquage catalytique entreront en opérations au cours du troisième trimestre de 1985.

Pour sa part, Gaz Métro continue de solliciter les plus gros clients potentiels de la région de Montréal, où elle possède environ 12 % du marché énergétique. Son objectif d'augmenter sa part du marché entre 16 et 20 % du marché en 1990 tient toujours.

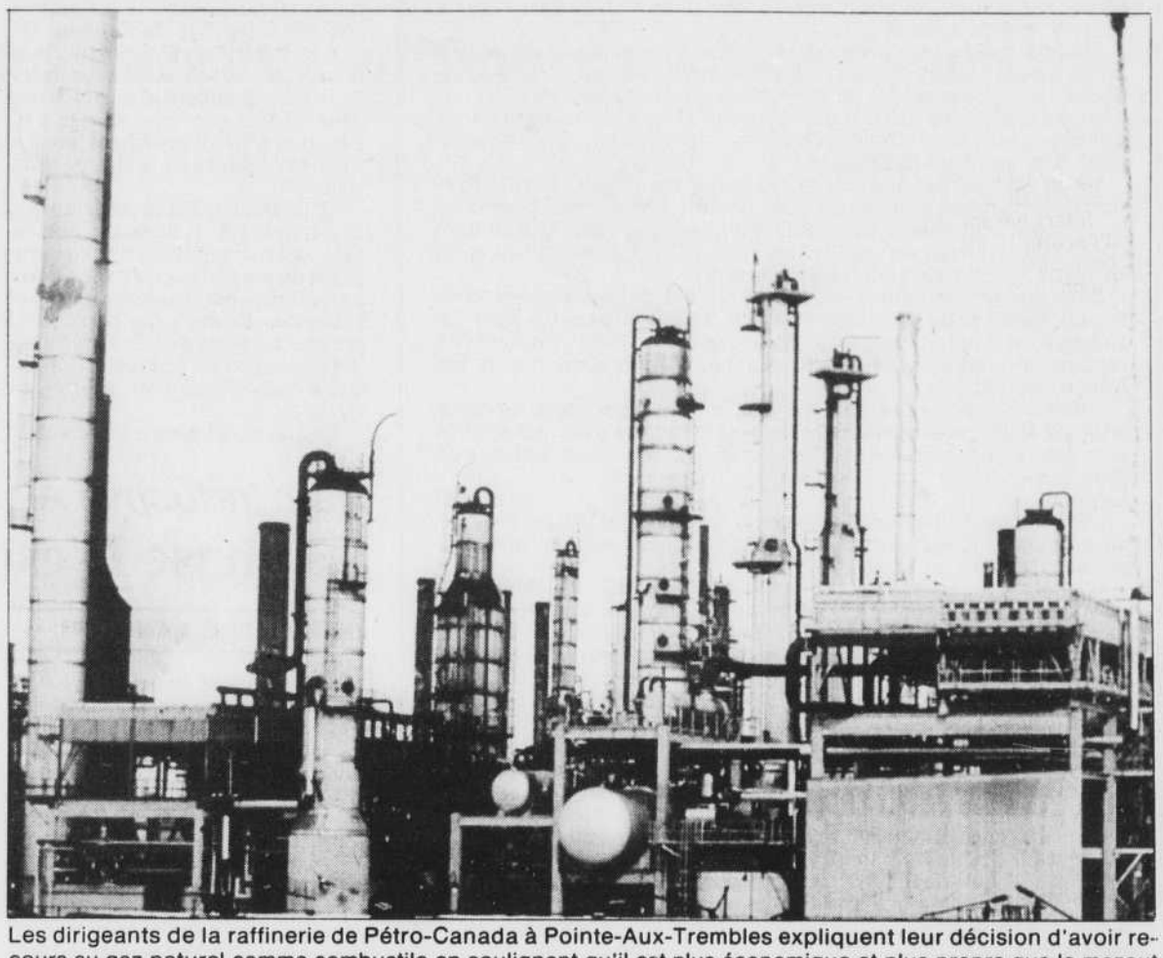

Les dirigeants de la raffinerie de Pétro-Canada à Pointe-Aux-Trembles expliquent leur décision d'avoir recours au gaz naturel comme combustile en soulignant qu'il est plus économique et plus propre que le mazout lourd qu'il remplacera. (Photo Jacques Grenier)

Les Jeux olympiques de Los Angeles se dirige vers un succès financier

GERARD MARCOUT

LOS ANGELES (AFP) — Les Jeux olympiques de Los Angeles, les premiers confiés à une société privée en raison du refus de la ville de les prendre en charge, seront finalement une bonne affaire financière pour les organisateurs, malgré les absences de l'URSS et des pays du bloc soviétique.

Association à but non lucratif, née officiellement en mars 1979, après l'accord signé entre la mairie de L.A. et le Comité international olympique, le Los Angeles Olympic Organizing Committee (LAOOC), le Comité d'organisation des Jeux, a en fait fonctionné depuis cinq ans comme une véritable entreprise indépendante, sans aucune aide de la ville, ni de l'Etat fédéral.

Sous la direction de Peter Ueberroth, un homme d'affaires avisé de 46 ans, le LAOOC, contrôlé par un Directoire de 61 membres, a su parfaitement maîtriser la situation sur le plan financier, même après l'annonce du forfait soviétique qui avait fait naître quelques inquiétudes.

Son budget, estimé début juillet à $552.36 millions, soit $39.18 millions de plus que celui prévu initialement, devrait en effet lui permettre de dégager un surplus d'une quinzaine de millions, destiné aux sportifs américains et aux organismes internationaux.

La piscine hamburger

Avec $225 millions de droits de télévision vendus à la chaine ABC, $55 millions de droits cédés aux télévisions étrangères, $130 à $140 millions venant des 29 commanditaires officiels, des 47 fournisseurs, dont de nombreux Européens et Japonais, et des 57 licenciés autorisés à utiliser son sigle et sa mascotte, près de $120 millions de vente des billets, et une trentaine de millions de recettes diverses, le LAOOC peut envisager l'avenir avec sérénité. D'autant que les royalties sur la vente des mille et un produits à ses couleurs devraient lui rapporter près de $100 millions, chiffre qui n'est pas pris en compte dans le budget général...

Le contribuable local, qui n'aura pas à supporter le poids des Jeux, peut donc être satisfait lui aussi, les dépenses municipales ($27.1 millions) liées aux J.O., étant remboursées par le LAOOC. Grâce à l'habileté de Peter Ueberroth et de ses amis, la région bénéficiera d'autre part, sans avoir déboursé un cent, des nouveaux équipements construits pour l'occasion, comme la piscine olympique de USC, payée $7 millions par un spécialiste du hamburger, ou le vélodrome de Dominguez Hills qui a coûté $4 millions à une chaîne de magasins.

Ce sens développé du business qui avait, par exemple, amené les dirigeants du LAOOC à prévoir dès le départ une réserve financière en cas de boycottage, les a malheureusement contraint à une certaine politique du secret en matière financière, peu appréciée par le Californien moyen. Ce dernier aurait, par exemple, bien aimé connaître le chiffre exact de certaines dépenses, notamment celles concernant la sécurité. Pour le savoir, il devra probablement attendre la fin des Jeux...

Le prix des Jeux

Budget (estimation début juillet): $552.36 millions

Dépenses principales
(Derniers chiffres officiels datant de décembre 1983, probablement en hausse).

Finances et administration:	$98 millions
Hébergement et soins médicaux:	$70 millions
Communication et technologie:	$45 millions
Nouveaux équipements et installations temporaires:	$95 millions
Organisation des compétitions sportives:	$72 millions
Protocole et affaires culturelles:	$37 millions
Relations publiques:	$27 millions
Transports:	$26 millions
Billeterie:	$27 millions

Equipements
Piscine de l'Université de Californie du Sud: $7 millions (payés par McDonald's Corporation)
Vélodrome de l'Université de Californie à Dominguez Hills: $4 millions (payés par Southland Corporation)
Location et aménagements du Memorial Coliseum: $10 millions

Villages olympiques
Location et aménagements de UCLA (University of California Los Angeles): $10-$12 millions
Location et aménagements de USC (University of Southern California): $8-$9 millions
Location et aménagements de UCSB (University of California Santa Barbara): $3.5 millions

Recettes principales

Droits de télévision vendus à ABC:	$225 millions
Droits de télévision des pays étrangers:	$55 millions
Commanditaires, fournisseurs, licenciés:	$130-$140 milions
Vente des billets:	$120 millions
Royalties des ventes d'objets portant: le sigle du Comité d'organisation, environ:	$100 millions
Divers:	$33 millions

Surplus estimé
$15 millions environ
Remboursements par le Comité d'organisation des dépenses de la ville de Los Angeles: $27.1 millions (dont $9.5 pour la sécurité)

Répercussions économiques
Bénéfices pour la Californie du Sud: $3.3 milliards
Impôts versés à l'Etat fédéral: $231 millions
Revenus pour l'Etat de Californie et la ville de Los Angeles: $179 millions
Revenus pour les Comités de Santa Barbara et de Ventura: $103 millions
Création d'emplois temporaires: 68,000

Le dollar US établit à nouveau des records en Europe

PARIS (AFP) — Le dollar a amélioré ses précédents records sur la plupart des marchés de changes, notamment face au mark, au franc français et au franc suisse. A Tokyo toutefois il n'a connu qu'une légère progression.

Les perspectives de hausse des taux d'intérêt américains continuent de soutenir la devise américaine et l'annonce par le Trésor d'augmenter sa prochaine adjudication hebdomadaire de bons a encore accru les craintes de tensions sur les taux.

A Francfort, le billet vert a passé pour la première fois depuis dix ans la barre des 2.85 dm à 2.8540 dm contre 2.8447 mercredi. Son cours n'a pas été aussi élevé depuis le 23 janvier 1974. La Bundesbank a essayé d'enrayer cette hausse en vendant $32.1 millions sur le marché officiel et en intervenant également hors-marché.

Nouveau record également à Paris, où la devise américaine a crevé son plafond pour la troisième fois en une semaine, à 8.760 ff contre 8.7325 ff la veille. A Bruxelles le dollar s'est changé à 57.90 fb contre 57,7625 mercredi.

A Londres également, la livre a reculé jeudi à 1.3065 pour un dollar contre 1.3160 en clôture mercredi. Le billet vert cote 2.8485 dm contre 2.8390 mercredi en clôture, 8.7425 ff contre 8.7125, 2.410 fs contre 2.399, 57.815 fb contre 57.615 et 242.45 yen contre 242.

A Tokyo, la monnaie américaine a clôturé en légère hausse à 242.73 yen contre 242.40 yen mercredi en clôture.

A New York, elle atteignait de nouveaux sommets jeudi à l'ouverture des cotations, ce qui n'augure pas d'un repli: le dollar a ouvert à 2.8530 marks contre 2.8442 mercredi en clôture, à 8.7550 francs français contre 8.7375, à 2.4120 francs suisses contre 2.452 et à 0.7654 livre sterling contre 0.7630.

Les placements immobiliers demeurent intéressants

LA PRESSE CANADIENNE

L'IMMOBILIER

Un investissement sur le marché de l'immobilier ne constitue peut-être plus le placement infaillible qu'il a déjà représenté, mais c'est encore un secteur rentable.

Les prix sont habituellement stables ou à la hausse après les baisses subies dans la plupart des secteurs au cours de la récente période de récession et on prévoit que la conjoncture ira en s'améliorant.

De plus, les investisseurs peuvent profiter d'une lacune de la loi sur les impôts qui a pour effet de réduire sensiblement le coût du financement d'un achat immobilier.

Même s'il n'est pas possible de soustraire aux impôts l'intérêt payé sur une hypothèque destinée à l'achat de votre maison, vous pouvez cependant déduire l'intérêt sur un emprunt effectué en vue d'investir dans l'immobilier, en vous servant de votre maison déjà payée en tout ou ou en partie comme garantie complémentaire.

Dans son ouvrage intitulé Comment profiter de l'essor prochain du marché canadien de l'immobilier, (« How To Profit From the Next Canadian Real Estate Boom », aux éditions Hurtig), Henry Zimmer fait remarquer qu'un tel arrangement peut réduire substantiellement vos frais d'emprunts.

« Même si vous devez emprunter à un taux de 15 pour cent, rappelez-vous que si vos revenus vous placent dans la tranche d'imposition de 50 pour cent, cela représente un débours, après impôt, de seulement sept pour cent », écrit-il.

Gagnant

« Si la valeur de votre investissement augmente de 10 pour cent par année, ajoute-t-il, vous sortez gagnant, même après avoir défrayé l'impôt sur les gains de capital. »

L'auteur souligne que l'important est de déterminer la valeur nette de votre propriété avant d'emprunter en vue d'investir, quoiqu'il ne soit pas nécessaire d'avoir entièrement payé votre maison.

Par exemple, si votre demeure vaut $120,000 mais que votre hypothèque se monte à $40,000, vous pourriez la refinancer pour $80,000. Vous aurez besoin de la moitié de ce montant pour renouveler l'hypothèque et l'intérêt sur cette somme ne sera pas déductible d'impôts. Mais si ce qui reste de l'emprunt est employé à des fins d'investissement, dans ce cas l'intérêt est déductible.

Par contre, si vous ne voulez pas emprunter sur votre maison, alors détendez-vous et profitez de tout ce revenu supplémentaire qui n'a pas à être affecté au paiement de l'hypothèque.

Cependant, note M. Zimmer, « si vous désirez développer votre capital, c'est probablement votre meilleure occasion de mettre la main sur une importante somme d'argent vous permettant de développer vos avoirs immobiliers. »

Suggestions

A titre d'exemple, selon M. Zimmer, avec un emprunt de $50,000 sur la valeur nette de votre maison, vous pouvez « effectuer d'importants investissements, jusqu'à $150,000 même en biens immobiliers », en vous servant du $50,000 comme d'un versement initial et en prenant une hypothèque de $100,000.

M. Zimmer estime que le coût de l'hypothèque de $100,000 doit être couvert par les revenus de location de la propriété.

Tout en conseillant aux novices en la matière d'obtenir l'aide de conseillers professionnels comme des comptables, des avocats ou des courtiers, M. Zimmer a plusieurs suggestions à faire aux acheteurs.

Localisation

Ces conseils varient entre la nécessité de surveiller les changements de règlements de zonage qui peuvent rendre un investissement dans certains secteurs plus avantageux que dans d'autres et le soin que vous mettez à examiner chaque partie de la propriété avant de l'acheter.

Mais, de loin, l'aspect le plus important est la localisation. Les acheteurs devraient absolument évaluer les facilités de transport, l'accès au lieu de travail et aux centres commerciaux.

Les investisseurs potentiels devraient également surveiller les quartiers où des programmes de rénovation sont en cours. Ces programmes ont entraîné une transformation complète de quartiers des centres-villes et une augmentation correspondante de la valeur des propriétés avoisinantes.

En achetant une propriété dans un tel quartier et en la revendant, un investisseur peut souvent en retirer un profit substantiel.

Dans la même veine, M. Zimmer suggère aux acheteurs de surveiller les résidences désuètes du voisinage.

« Autrement dit, si vous avez le choix entre la pire propriété du voisinage et la meilleure, prenez la pire, si le prix est raisonnable, affirme-t-il. Rappelez-vous que la valeur des propriétés ordinaires est gonflée par celle des plus belles et la valeur de ces dernières est diminuée par la proximité des propriétés moins attrayantes ».

S'amasser un capital

Selon leur propre jugement ou avec l'aide de conseillers, les investisseurs peuvent réaliser leur principal objectif, soit celui de « s'amasser un capital d'appréciation ».

« Cela est particulièrement avantageux parce que seulement la moitié de votre gain de capital est imposable sur une vente éventuelle ».

Pourquoi M. Zimmer est-t-il si confiant de voir la valeur des propriétés s'accroître après deux ans, pendant lesquels les prix n'ont augmenté que partiellement et, dans certains cas, diminué?

Parce qu'il est convaincu que le gouvernement canadien sera forcé d'imprimer de l'argent pour résoudre ses problèmes de dette.

« Selon moi, un retour à une inflation galopante au cours des deux ou trois prochaines années est inévitable », avance-t-il.

« Présentement, toutes les conditions sont bonnes pour investir dans l'immobilier. Une nouvelle poussée inflationniste incitera les gens à acheter, non à économiser, et quelqu'un qui investit maintenant profitera certainement du prochain boom immobilier ».

La poursuite contre Bordelais ne change rien au sort de Sodecom

LAURENT PEPIN

La poursuite intentée contre le président-directeur général de Sodecom ne remet pas en question la proposition concordataire visant à éviter la faillite à cette entreprise.

Dans sa dernière édition, le *Bulletin hebdomadaire* de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) révèle que M. René Bourdelais est l'objet d'une poursuite de la part du substitut du procureur général de la province. L'acte d'accusation a été déposé le 20 juin à la Cour des sessions de la paix de Montréal.

M. Bourdelais est accusé, en vertu de l'article 358 (1) a) du Code criminel, « d'avoir publié et mis en circulation un prospectus qu'il savait faux, en quelques points essentiels, avec l'intention d'induire des personnes à devenir actionnaires de la société ». Cette accusation fait suite à une enquête de la CVMQ et de la Sûreté du Québec.

Rejoint au téléphone mercredi, M. Bourdelais, un comptable agréé, a déclaré qu'il n'avait rien à se reprocher. « Je suis convaincu qu'il n'y a rien là-dedans. Je ne vois pas à quoi on veut en venir, a dit M. Bourdelais. Je trouve ridicule que ce soit uniquement contre moi qu'il y ait poursuite. Des conseillers légaux, un courtier et les autres membres du conseil d'administration savaient ce que contenait le prospectus. Mon impression, c'est que l'on voulait viser quelqu'un. »

Selon le syndic Cramer, Lécuyer, la poursuite ne change rien à la proposition concordataire qu'ont acceptée les créanciers de Sodecom, car celle-ci, comme entité juridique, n'est pas mise en cause par cette démarche judiciaire. Le syndic Cramer, Lécuyer est chargé du dossier de Sodecom, une Société de développement de l'entreprise québécoise (Sodeq) qui est en difficulté financière depuis le début de 1983.

Le prospectus dont il est question dans la poursuite a été publié en 1982. Ce prospectus a donné lieu à une émission d'actions ayant rapporté à Sodecom $1.7 million sur un objectif de $4.5 millions. C'est la maison Geoffrion, Leclerc Inc. qui a procédé à cette émission.

Peu de temps après avoir déposé le produit de son émission, Sodecom s'est vue demander par la Banque Nationale du Canada le remboursement intégral de toutes les avances qui lui avaient été consenties. Le 20 janvier 1983, la Caisse populaire Place Desjardins a emboîté le pas en saisissant les comptes de banque de Sodecom, dont le titre est l'objet d'un interdit de transactions depuis plus d'un an de la part de la CVMQ.

Au début de 1984, la CVMQ a refusé d'autoriser Sodecom à émettre des actions dans le cadre d'un plan de refinancement de l'entreprise. En vertu de ce plan, les créanciers auraient reçu une action par deux dollars prêtés. La CVMQ a estimé que cette mesure aurait entraîné une trop grande dilution de l'avoir des 2,500 actionnaires.

Les créanciers se sont alors retournés vers la deuxième option du concordat, c'est-à-dire le paiement comptant par Sodecom de sept cents par dollar de dettes. Mise à part une créance litigieuse de $175,000 appartenant à la Caisse populaire, les créanciers garantis et privilégiés ont tous reçu leurs paiements.

Il reste maintenant à régler avec les créanciers ordinaires, qui réclament environ $930,000 à Sodecom. Selon M. Bourdelais, le montant de $65,000 nécessaire au règlement de cette créance est déjà recueilli et Sodecom aura effacé toutes ses dettes sous peu. L'homme d'affaires s'affaire présentement à préparer des états financiers, qu'il espère pouvoir rendre publics prochainement.

Les actifs actuels de Sodecom se composent de participations dans les entreprises suivantes: Fordia Ltée, un fabricant de produits diamantés servant au forage minier et pétrolier, Source St-Hilaire, une filiale de Ressources Aiguebelle, et Service d'Informatique Professionnel C.D., qui développe et commercialise différents programmes informatiques pour la PME.

La valeur de ces actifs se situerait entre $100,000 et $500,000, tandis que le capital-actions souscrit atteint $6.2 millions. Toutefois, M. Bourdelais estime que les actionnaires de Sodecom ont pu récupérer une grande partie de leur mise grâce au crédit d'impôt associé à l'investissement dans une Sodeq et aux autres abris fiscaux. Les pertes en capital ont également permis de compenser pour la baisse de la valeur boursière.

M. Bourdelais est actuellement le seul employé de Sodecom. L'entreprise n'a plus qu'un casier postal et le président administre Sodemon de chez lui.

Parc industriel Alexis Nihon à Lachine

La phase II est presque terminée

JEAN-PIERRE LANGLOIS

La compagnie de développement immobilier Alexis Nihon Corporation a annoncé hier que la Phase II du Parc Industriel Alexis Nihon, à Lachine, était en plein essor et que l'occupation des nouveaux locaux devrait débuter vers la mi-été.

Cette phase, qui est la deuxième d'un méga-projet de six à huit phases ayant débuté en 1982, comporte quatre édifices totalisant 300,000 pieds carrés. Ce sont des entreprises qui occuperont les édifices de la phase II comme celles se consacrant à la haute technologie, des compagnies pharmaceutiques, etc.

Selon M. Gordon Rodin, vice-président de la compagnie, le Parc Industriel Alexis Nihon, situé sur la 32ième ave à Lachine, est sans aucun doute le plus vaste projet de développement industriel et commercial privé de sa catégorie. Plus de 7.5 millions de pieds carrés de terrain seront construits, ce qui nécessitera des investissements de plus de $175 millions.

Par ailleurs, LE DEVOIR a appris que la compagnie devrait annoncer à la mi-septembre un important programme de modernisation de la plaza Alexis Nihon à Montréal, que possède la compagnie depuis un an. Le programme de modernisation devrait comporter l'expansion de l'immeuble actuel rue Atwater et Ste-Catherine à Montréal.

Alexis Nihon Corporation est une compagnie de développement entièrement intégrée, active dans les domaines du design, du développment, de la construction, de la location, le financement et l'administration de projets immobiliers.

Selon le Conseil du patronat

Ottawa ne doit pas profiter de l'élection pour oublier Pétromont et la pétrochimie au Québec

CLAUDE TURCOTTE

Selon le vice-président exécutif du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, le gouvernement fédéral doit absolument nommer un porte-parole le plus tôt possible pour discuter de l'avenir de Pétromont et de la pétrochimie à Montréal et ne doit en aucune façon prendre prétexte des élections générales pour repousser une décision à l'automne.

« Nous sommes déjà allés à Ottawa l'été pour d'autres domaines qui étaient peut-être moins importants que ça », a ajouté M. Dufour au cours d'une conférence de presse. Le temps presse notamment parce que Union Carbide a l'intention de cesser la production de polyéthylène à Montréal-Est en septembre, si aucune mesure n'est annoncée pour inciter la compagnie à renverser sa décision. Une telle fermeture entraînerait assurément la fermeture à Varennes de l'usine de Pétromont, qui est le fournisseur de Union Carbide. C'est 350 emplois directs qui sont ainsi en jeu et leur disparition aurait un effet très rapide sur 1,000 autres emplois, sans compter les effets en cascades sur d'autres entreprises en périphérie.

M. Dufour a rappelé que c'est depuis le 19 juin dernier que divers groupes, soit le Conseil du patronat, la Chambre de commerce du Québec, la Chambre de commerce de Montréal et le Bureau de commerce de Montréal, ont eu des discussions avec M. Rodrigue Biron et les représentants du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

Les quatre organismes endossaient ensuite une proposition de M. Biron pour une subvention additionnelle dans Pétromont de $15 millions de la part de Québec, à la condition qu'Ottawa en fasse autant. Le gouvernement fédéral n'a pas répondu à cette invitation. Puis, après la convention libérale les trois mêmes organismes envoyaient un télégramme au nouveau premier ministre, M. Turner et réclamaient une « réunion immédiate » avec lui pour discuter de l'avenir de l'industrie pétrochimique au Québec.

« L'industrie pétrochimique au Québec et à Montréal plus spécifiquement est agonisante en vertu de ce que nous croyons imputable à un traitement extrêmement défavorable de l'énergie à l'égard du Québec et de la région de Montréal », disaient-ils dans ce télégramme.

Diminution de 11 % des bénéfices dans l'industrie pétrolière au Canada

OTTAWA (AFP) — L'industrie pétrolière au Canada a enregistré en 1983 une hausse de 5 pc de ses recettes, qui ont atteint 56.5 milliards de dollars canadiens, et une baisse de 11 pc de ses bénéfices à 1.5 milliard de dollars, selon le rapport annuel de l'Agence de surveillance du secteur pétrolier (ASSP), publié mercredi à Ottawa.

Les ressources d'autofinancement ont pour leur part augmenté de 16 pc à 8.5 milliards de dollars. Cette hausse est due, selon l'ASSP, notamment à une majoration du prix du pétrole brut dans le secteur amont et à une augmentation de la production.

Par ailleurs, les sociétés sous contrôle étranger ont réalisé des bénéfices nets de 2.1 milliards de dollars, soit une progression de 35 pc par rapport à 1982. Les sociétés sous contrôle canadien ont subi pour leur part une perte totale de 580 millions de dollars l'année dernière après des benefices de 135 millions en 1982.

Enfin, les dépenses d'exploration au Canada se sont accrues de 17 pc par rapport à 1982 pour atteindre 4.2 milliards de dollars.

Celanese vendra son usine de Coaticook à la municipalité pour $1

COATICOOK (PC) — Le conseil d'administration de Celanese Canada a accepté hier de vendre son usine de Coaticook à la municipalité pour la somme nominale de $1. La nouvelle a été confirmée par M. François Sanchez, directeur de la fabrication chez Celanese, qui a précisé qu'une confirmation écrite serait acheminée aux autorisée municipales « dans les prochains jours ».

Immédiatement après avoir été informé de la décision de Celanese, les membres d'un comité spécial chargé de trouver une solution de rechange ont contacté la compagnie Les Produits cellulaires de Waterville, qui s'est déjà montrée intéressée à acheter l'usine de Coaticook, afin d'organiser une première séance intensive de négociations en vue de l'implantation d'une nouvelle entreprise.

Selon M. Sanchez, en se départissant de ses installations pour une somme symbolique, la compagnie renonce à récupérer un montant frisant les trois millions de dollar.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield — Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

En vacances, au Québec, on respire, on relaxe, on découvre, on déguste, on fête...

L'Estrie la région qui plaît !

informations et réservations: 1-800-567-6076

PLEIN SOLEIL ET GASTRONOMIE DANS UN DÉCOR D'AUTREFOIS

Auberge Hatley

VACANCES SOLEIL
- Piscine
- Accès au lac
- Planche à voile
- Canot
- Pédalo avec suppl
- Tennis, golf équitation

LE CHARME D'UNE VIEILLE DEMEURE
- Construite en 1903
- 20 chambres
- Meubles antiques
- Foyers
- Poutres massives
- Papier peint
- Courtepointes

FORFAITS WEEK-END 117.50$/pers
FORFAITS SEMAINE 240$/pers

POUR RENS.: (819) 842-2325
C.P. 330 NORTH HATLEY
QUÉBEC J0B 2C0

UN RELAIS POUR LES "GOURMETS GOURMANDS"

Les Cantons de l'Est
Les Auberges du Lac Massawippi

VOUS OFFRENT:
- décor d'autrefois, confort d'aujourd'hui
- cuisine de haute qualité
- tous les sports nautiques et tennis, sur place
- à seulement 80 minutes de Montréal

MANOIR HOVEY
Une auberge historique sur le lac
Ambiance fleurie et romantique
forfaits par personne — tout compris
dim.-vend. — à partir de 250 $
8 jours/7 nuits — à partir de 365 $
"weekend" — à partir de 110 $
Appelez (819) 842-2421
C.P. 60 D, North Hatley, Québec, J0B 2C0

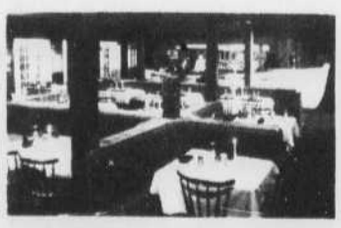

AUBERGE RIPPLECOVE
Un relais gastronomique sur les rives du lac
Centre de voile et de planche à voile
forfaits par personne — tout compris
dim.-vend. — à partir de 199 $
(avec voile et planche à voile) — à partir de 249 $
8 jours/7 nuits — à partir de 294 $
"weekend" — à partir de 105 $
Appelez (819) 838-4296
C.P. 246 D, Ayer's Cliff, Québec J0B 1C0

Pour informations au sujet des possibilités de vacances qui vous sont offertes au Québec, téléphonez sans frais au:
873-2015 (région de Montréal) 1-800-361-5405 (ailleurs au Québec)
ou écrivez à: TOURISME QUÉBEC, Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
C.P. 20 000, Québec (Québec) G1K 7X2

Québec

Jacques Paquin remplace Daniel Perlstein à la tête de la SNA

ANDRÉ BOUTHILLIER

Le président de la Société nationale de l'amiante (SNA), M. Daniel Perlstein, a démissionné de son poste et a été remplacé par M. Jacques Paquin, un ingénieur âgé de 54 ans.

C'est ce qu'a annoncé hier par voie de communiqué le ministre de l'Energie et des Ressources, M. Yves Duhaime.

Administrateur et directeur de plusieurs entreprises privées et publiques, M. Paquin est entré dans ses nouvelles fonctions hier. Il a également été nommé membre du conseil d'administration de la société d'Etat.

Cette nouvelle a pris le monde de la finance un peu par surprise. Normalement, le mandat de M. Perlstein devait prendre fin en juin 1985.

Rejoint par LE DEVOIR à son domicile de Magog, M. Perlstein a précisé qu'il avait fait part de son intention de démissionner au gouvernement dès le mois d'avril dernier. « J'avais demandé à mon conseil d'administration de me trouver un successeur avant la fin de mon mandat. M. Paquin a pris mon siège hier. Quant à moi, je prends des vacances jusqu'à la mi-août », a-t-il dit, apparemment soulagé de quitter la SNA.

« Cinq ans à la tête de cette société, ça me suffisait. Je n'ai jamais resté aussi longtemps dans une entreprise », de dire celui qui cumulait les fonctions de sous-ministre adjoint des Mines et Ressources, avant d'accepter la présidence de la SNA, en 1979.

M. Perlstein a cependant déclaré qu'il ne quittait pas la SNA à cause de divergences d'opinions avec son conseil d'administration ou avec le gouvernement québécois. Mais il a refusé de commenter son expérience, préférant laisser les autres s'en charger.

Il laisse à M. Jacques Paquin une entreprise publique qui a coupé son déficit de moitié en 1983-1984. Celui-ci est passé de $16.8 millions à environ $8 millions. Toutefois, dans une entrevue accordée au DEVOIR au début de mai, M. Perlstein avait déclaré qu'il n'entrevoyait aucune amélioration financière de la SNA en raison de l'état du marché de l'amiante.

Fondée en 1977 par le premier gouvernement Lévesque, la SNA a depuis vécu quelques dossiers mouvementés dont les nationalisations des actifs de Bell Asbestos et ceux de la Société Asbestos ont été sûrement les points culminants. Au cours de la présidence de M. Perlstein, la SNA a subi les effets négatifs de la récession et de la campagne internationale menée contre les effets toxiques de l'amiante. Un centre de recherche a d'ailleurs été créé pour trouver de nouveaux produits provenant de ce minerai industriel.

Selon un porte-parole du gouvernement, M. Paquin a toutes les qualités nécessaires pour remplacer M. Persltein. M. Paquin présente un curriculum vitae assez long. Jusqu'à sa nomination, il était président de Cogesfonds, une société montréalaise de services-conseils et de gestion de portefeuilles, ainsi que conseil spécial pour la firme comptable Raymond Chabot Martin Paré et Associés. Il était aussi membre du conseil de la Société québécois d'initiatives pétrolières.

Auparavant, il avait cumulé les fonctions de vice-président principal de la Société général de financement, de président du conseil de Sogefor, une filiale de MacLaren et de la SGF, de président du conseil de Forano, président du conseil de Artopex, un fabricant de mobiliers de bureau, et membre de l'exécutif de Marine Industrie, filiale de la SGF. Il a déjà été vice-président placements du Groupe Prêt et Revenu et président directeur général de l'Office du crédit industriel du Québec.

L'indicateur Commerce à la baisse

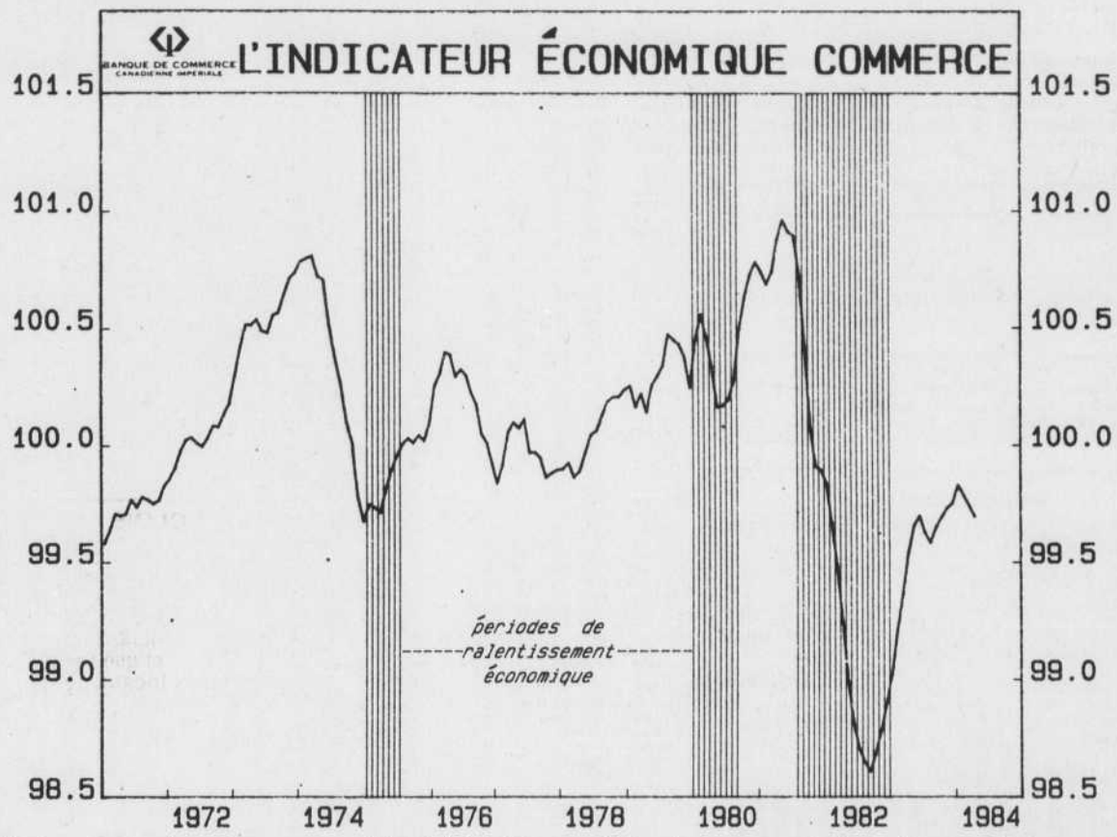

L'indicateur économique Commerce a baissé de 0.05% en avril dernier, a annoncé hier la banque de Commerce Canadienne Impériale. C'est la troisième fois consécutive que l'indicateur est en baisse, après avoir régressé de 0.04% et 0.16% en février et en mars respectivement. Les derniers reculs de l'Indicateur économique Commerce, ainsi que la tendance à la hausse des taux d'intérêt laissent entrevoir que la croissance économique continuera à être relativement faible pendant le reste de l'année. Des huit composantes de l'Indicateur, quatre ont fléchi en avril. L'Indicateur économique Commerce se compose de huit variables dont l'évolution tend à prévoir les variations qu'enregistre l'activité économique en général.

Les agences de publicité demandent à Québec de respecter les règles du jeu

CLAUDE TURCOTTE

Le Conseil des agences de publicité du Québec, qui représente 22 agences détenant 75 % du volume publicitaire au Québec, s'inquiète d'un précédent créé récemment et prie le ministre des Communications de « respecter les procédures généralement utilisées par son ministère dans le choix des agences de publicité devant travailler pour le gouvernement ».

C'est ce que le Conseil dit dans une lettre envoyée mercredi dernier à M. Jean-François Bertrand, à la suite du refus par un comité de sélection formé de fonctionnaires de retenir l'une des trois agences pré-sélectionnées pour la préparation d'une campagne de promotion de l'essor économique du Québec. Le budget prévu pour cette campagne est de l'ordre de $1.35 million.

Contrairement à la pratique en vigueur depuis 1977, soutient le Conseil des agences, « le comité de sélection aurait rempli son mandat en établissant un ordre au mérite mais aurait finalement recommandé l'audition de trois nouvelles agences, se disant insatisfait tant des analyses théoriques que des propositions de création ».

Les trois agences pré-sélectionnées pour ce concours, selon le processus habituel, c'est-à-dire par le truchement de l'ordinateur « Rosalie », ont été Dialogue Communication, McCann-Erickson Publicité du Canada Ltée et Publicité McKim Ltée, qui ont chacune dépensé environ $25,000 pour préparer une présentation, selon les critères habituellement retenus pour le choix d'une agence.

C'est la première fois que le comi té de sélection rejette les trois agences pré-sélectionnées, qui dans le cas présent, ont toutes reçues la même réponse de « cinq lignes et deux-tiers », sans explications sur les raisons du refus et surtout sur la décision de demander à trois nouvelles agences l'élaboration d'une nouvelle présentation.

M. Gaétan Bouchard, le président du Conseil des agences de publicité du Québec, ainsi que des représentants des trois agences concernées spécifiquement, insistent sur l'aspect très onéreux de ces présentations, qui nécessistent souvent l'embauche d'artistes. La compensation pour les agences participantes qui n'obtiennent pas un contrat varie de $1,000 à $2,500, ce qui serait bien loin de couvrir les frais généralement encourus pour une telle présentation, qui détermine en définitive le choix final d'une agence.

Le système de la pré-sélection avec l'aide de « Rosalie », comme on le fait du reste pour de nombreux autres soumissionnaires, est en vigueur depuis 1977. L'objectif du gouvernement en l'appliquant en 1977 était d'être juste pour toutes les agences et de faire des choix non partisans. Selon le Conseil, cet objectif a été atteint, mais le système est beaucoup trop coûteux et il a l'inconvénient de ne pas assurer de permanence dans la dispensation des services de publicité.

Le Conseil a l'intention de soumettre éventuellement un mémoire dans lequel il fera valoir que le gouvernement devrait choisir une agence en fonction de sa compétence, son expérience et de son aptitute à bien remplir un service particulier sur une certaine période de temps (deux ans par exemple). Présentement, le choix d'une agence se fait pour un programme spécifique, comme OSE ou « On s'attache au Québec », etc...

Pour ce qui est du précédent dénoncé par les agences, le Conseil soupçonne que le mandat donné au sous-ministre adjoint des Communiciations, M. Jean-Claude Picard, de centraliser les structures et les budgets de communications du gouvernement, y est peut-être pour quelque chose dans la décision du comité de sélection. Toutefois, le Conseil préfère attendre une réponse officielle du gouvernement avant de s'engager plus avant dans le débat.

Les rapports des agences de publicité avec le gouvernement fédéral sont établis sur un tout autre système. Selon le Conseil, les agences sont tout simplement nommées par le gouvernement fédéral, en tenant compte de considérations partisannes dans une certaine mesure, avec le résultat que certaines agences n'ont jamais de contrats du gouvernement canadien, alors que d'autres sont assurés d'une continuité qui peut s'étendre sur plusieurs années.

Cette fois avec des billets gratuits en prime

Air Canada et CP Air se lancent à la conquête des voyageurs

Nouvel épisode dans la guerre des tarifs aériens: les sociétés aériennes canadiennes ont décidé de récompenser leurs passagers assidus en leur offrant des billets ou des voyages gratuits.

Mercredi, la société CP Air passait à l'attaque en dévoilant son « programme bonis » offert aux passagers de ses vols réguliers intérieurs, longs courriers et intercontinentaux. Par exemple, un voyageur ayant accumulé 27,000 milles pour les vols de moins de 1,500 milles (vols intérieurs) aura droit à un billet gratuit.

Hier, Air Canada a riposté en présentant son programme « Aéroplan ». Comme pour CP AIR, les primes sont fonction du kilométrage accumulé sur tous les vols réguliers, à l'exception de certains tarifs réduits. Ainsi, les clients voyageant en première auront droit à une surprime de 50 %.

Cette nouvelle épisode est une conséquence de la déréglementation mise en vigueur par le gouvernement fédéral, le mois dernier. Cette déréglementation a déclenché une guerre des prix sans merci. Quelques jours après la décision d'Ottawa, Quebecair annonçait des réductions allant de 25 à 50 % après l'achat d'un certain nombre de billets pour le vol Québec-Montréal-Toronto. Depuis le lancement de ce programme, la société aérienne québécoise a augmenté son taux d'occupation de 40 %, selon une porte-parole de la compagnie, Mme Lise Bisson.

Chute des bénéfices

NEW YORK (AFP) — La Manufacturers Hanover, 4ème banque américaine, a enregistré une diminution de 8.5 pc de ses bénéfices au cours du second trimestre 1984 en raison de problèmes présentés par ses prêts à l'Argentine, a-t-on appris officiellement jeudi.

Sa maison mère, la Manufacturers Hanover Corp., a en effet annoncé que ses bénéfices nets au cours de ce trimestre étaient tombés à $73.7 millions, contre $80.5 millions pour la période correspondante de 1983.

Elle attribue ce recul au fait qu'elle a dû classer comme non performants au 30 juin dernier environ $639 millions de crédits à l'Argentine. Les intérêts de ces prêts n'avaient été que partiellement payés depuis 90 jours par Buenos Aires, ce qui a entraîné indirectement une diminution de $21.4 millions des bénéfices nets de la banque.

La Manufacturers Hanover, rappelle-t-on, avait fait l'objet de rumeurs négatives, vite démenties, concernant sa situation financière il y a quelques semaines, peu après que la Continental Bank eut éte sauvée in extremis de la faillite.

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
035881

MONTRÉAL-PARIS-MONTRÉAL
GRAND SPÉCIAL
PARIS-WARDAIR $489 Can
SPÉCIAL AIR-AUTO SUR DEMANDE
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 rue Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 Permis du Québec

LE RÉSEAU DESJARDINS
UN POINT C'EST TOUT.
UN POINT DE SERVICES, C'EST L'ACCÈS À TOUT LE RÉSEAU DESJARDINS!
• Inter-Caisses, dans 1 475 points de services;
• les Guichets Automatiques Desjardins, plus de 85, accessibles 18 heures par jour, même le dimanche!
• Visa Desjardins, acceptee dans 140 pays et territoires a travers le monde;
• des transferts de fonds vers tous les continents;
• des cheques de voyage, des traites, du numeraire et des mandats étrangers;
• et plus de 20 000 employés(es) dans les 1 643 caisses Desjardins: partout un accueil chaleureux!
desjardins

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Fermeture à la baisse

TORONTO (PC) — Les cours se sont tassés dans un marché animé, jeudi à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fini la journée en recul de 21.25 points, à 2175.88.

Environ 7.63 millions d'actions ont été échangées, au lieu de 7.18 millions la veille.

Dans les valeurs industrielles, Noranda a perdu 7-8 à $18 1-4, Alcan 1-2 à $35 1-4, Bell Enterprises 1-4 à $31 3-4, Dome Pete quatre cents à $2.20 et Northern Telecom 3-8 à $44 7-8. Trimac a gagné 1-8 à $5 1-8, Vulcan Industrial Packaging cinq cents à $1.65, Cambridge 1-8 à $13 3-4, Mikes Submarines 35 cents à $4.75 et Omnibus Computer 20 cents à $2.20.

Dans le secteur des mines, Placer Development a cédé 1 à $17 3-4, Aiguebelle Resources 5-8 à $6 3-8 et Breakwater Resources 1-2 à $6. Campbell Red Lake a gagné 1-8 à $26 3-4 et Scintilore 10 cents à $1.10.

Du côté des pétroles, Chieftain Development abandonne 3-8 à $15 3-8, Asamera Inc. 1-4 à $12 5-8 et Pan-Canadian Pete 1-4 à $26 1-2. Westmin Resources monte de 1-8 à $12 3-8 et Sceptre Resources de 1-8 à $6 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

TSE 300	Services publics	Pétrole et gaz
2175,58	2166,9	3036,2
21,25	22,1	28,0

Variations des titres	Produits industriels	Produits de consommation
154		3,7
304	1582,1	2781,2
405	19,4	

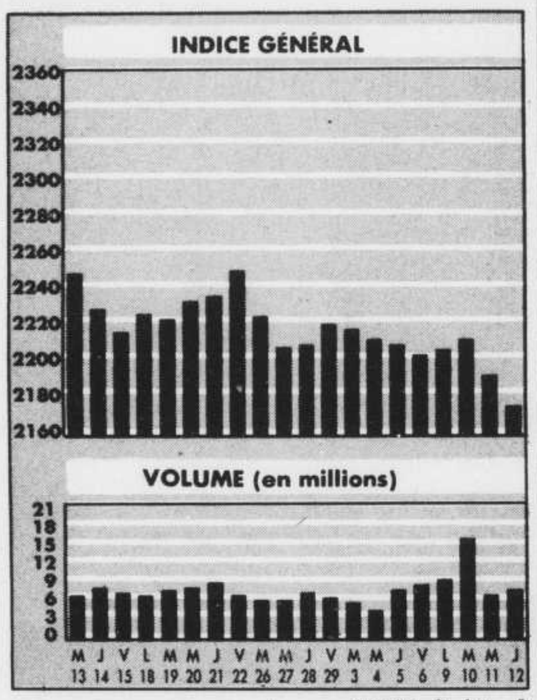

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aberford	3700	$9⅞	9⅝	9¾	+ ⅛
Aberford w	100	210	210	210	—20
Abti Prce	550	$26½	26½	26½	+ ½
Acklands	200	$18⅛	18⅛	18⅛	
Agassiz	2000	194	194	194	— 4
Agassiz w	7000	45	45	45	+ 3
Agnico E	1115	$15¼	15¼	15¼	
Agra Ind A	1200	$5¼	5¼	5¼	
Agra B f	100	450	450	450	
Aiguebel o	1700	$6¾	6¼	6¼	— ¾
Akaitco o	1000	70	70	70	
Albany o	2000	69	67	67	— 5
Alt Energy	23395	$19⅞	19½	19¾	— ⅛
Alt Enr A	750	$30¼	30	30¼	
Alcan	106312	$35⅞	35⅛	35⅛	— ⅝
Alcan w	8500	$11⅛	10¾	10¾	— ⅞
Algo Cent	1300	$17¼	17	17	— ⅜
Algoma St	33288	$21⅛	20⅞	20⅞	— ⅛
AStel p	2100	$23¾	23¾	23¾	
Algma St B	17000	$21¾	21½	21½	— ¼
Altex o	6000	90	83	83	— 4
Alum A	13100	$24¾	24½	24⅝	+ ⅛
Am Eagle o	15800	166	165	165	— 1
Am Leduc	2033	26½	26½	26½	
Ang CT 315	100	$30½	30½	30½	—1¼
Anthes	1002	20	20	20	— 5
Asamera	9701	$12⅞	12½	12½	— ⅜
Asoc Porc o	500	250	245	245	—15
Astral A f	2000	$6⅛	6⅛	6⅛	
Astral B f	2000	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Atco I f	6850	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Atco 11½	800	$27⅛	27	27	
Atco w	3300	94	91	91	— 6
Atl C Cop	2000	160	160	160	
Atlas Yk o	25500	25	25	25	
Augmitto o	1300	145	145	145	— 5
Aur Res o	4100	105	102	102	— 3
AtoHdw X f	100	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Ato Hdw Y	z50	$6⅝	6⅝	6⅝	
Avinda o	13200	170	161	165	— 5
Avinda w	11000	30	30	30	— 2
BC Rail p	2400	$25⅜	25⅛	25⅛	— ⅛
BC Sugar A	1000	$19	19	19	
BC Sugar w	500	370	370	370	
BGR A	900	$6½	6½	6½	
BGR w	200	160	160	160	
BMB Comp	7650	460	440	445	— 5
BP Canada	2750	$24⅛	24	24	— ¼
Bachelor o	2400	440	425	425	—15
Bkrtlc	1000	46	46	46	+ 6
Banister C	1350	$7⅝	7½	7½	— ⅛
Bk Alberta	1970	$8¾	8½	8½	— ⅛
Bank BC	1230	$9½	9⅜	9⅜	
Bk BC 222	900	$20⅝	20¼	20¼	— ⅜
Bank Mtl	84034	$23⅛	22⅞	22⅞	— ¼
Bk Mtl 285	2700	$30¾	30½	30¾	+ ⅛
Bk Mtl 250	3450	$27¾	27⅝	27⅝	— ⅜
Bk Mtl 3p	6100	$24⅛	23⅞	24	+ ⅛
Bk Mtl w	700	360	350	350	— 5
Bk NS	102397	$10⅞	10⅝	10⅝	— ⅛
Bk N S 1p	26200	$25⅜	25¼	25¼	
Bankeno o	1000	320	320	320	—10
Barbcan A f	500	$5	5	5	+ ½
Barick	104400	197	194	194	— 3
Baton A f	100	$13½	13½	13½	
Baton B	500	$15½	15½	15½	
BCE	267993	$32	31⅝	31⅝	— ⅜
BCE 2.25 p	z5	$28⅛	28⅛	28⅛	
BCE 1.80 p	1000	$22⅜	22¼	22⅜	
BCE 1.96 p	150	$38	38	38	+1½
BCE 2.05 p	200	$31¾	31⅝	31⅝	— ⅜
BCE 2.70 p	12170	$33¾	33⅝	33¾	— ⅝
Black Phot	1800	$17	17	17	— ¼
Bikdom o	700	300	300	300	—10
Blockwod	500	260	250	250	—20
Blake Res o	9000	6	6	6	
Bluesky	31100	445	435	435	—10
Bluesky pr	1000	$5	5	5	
Bombdr A	400	$17	17	17	
Bonanza R	8092	400	400	400	—10
Bonza R w	625	50	50	50	
Bnza RA w	1000	3	3	3	+ 2
Bow Valy	16797	$21	20½	20½	— ½
Bow Vly 205	2100	$29¼	29	29¼	+ ¼
Bow Vly R	2900	$7⅞	7⅝	7¾	— ⅛
Bralorne	3400	$6	6	6	
Bralor 8.75	1335	$22¼	21¾	21¾	— ½
Bralorn w	3000	160	155	160	
Bramalea	12800	$14½	14½	14½	
Brscade p	3897	$39⅝	39½	39⅝	
Brascan A	2324	$29⅝	29¼	29⅝	
Brscn 8½	2100	$24⅝	24½	24½	
Brscn 1981	200	$26	26	26	— ⅜
Brkwater o	26500	$6⅜	6	6	— ½
Brenda M	100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅜
Brinco	100	206	206	206	
Brinco p	500	252	252	252	
Brisa o f	390	145	145	145	— 5
BCFP	17061	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
BC Res	13865	305	300	305	
BC Res p	2540	$27	26¾	26¾	
BC Phone	43207	$20	20	20	
BCPh 1956	200	$46	46	46	— 1
BCPh 5.15	100	$50½	50½	50½	+ ½
BCPh 5¾ p	500	$56	56	56	—1¼
BCPh 6.80	300	$18¼	18	18¼	+ ⅜
BCP 7.04 p	600	$17¾	17½	17½	— ¼
BCP 10.16 p	z148	$25⅛	25⅛	25⅛	
BCP 11.24 p	1100	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅜
Broulan	3400	104	103	103	+ 1
Brunswk	600	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅛
Budd Can	2501	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅜
Bytec	4465	200	195	200	+ 10

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	6750	$11⅛	11	11	
CB Pak	1500	$10¼	10¼	10¼	
CB Pak w	1300	160	160	160	— 5
CCL B f	13100	$19⅛	18⅞	18⅞	— ⅛
CIL	400	$26¼	26	26	— ⅝
CSA A f	100	$5	5	5	
Cableshar	800	166	166	166	— 4
Cad Fw	286520	$13¾	13¾	13¾	
Cad Frv A	6650	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Cad Frv w	8750	$6⅝	6⅜	6⅜	
Calais	18800	67	63	63	— 5
Calvert o	3700	28	26½	26½	—2½
Cambridg	85400	$13¾	13⅝	13⅝	
Cmbridg w	3200	240	240	240	+ 5
Camco Inc	3000	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Camflo	10820	$12⅝	12⅛	12⅛	— ⅛
Cmnx	26000	110	110	110	— 5
Camp RL	46150	$27¼	26⅝	26¾	+ ⅛
Camp Res	1186	$9½	9¼	9¼	— ⅛
Cam Res p	600	370	370	370	+ 5
Camp Soup	800	$14	13⅞	13⅞	
Campeau f	2500	$21	21	21	
Cmpeau w	1187	440	440	440	—10
CCem ex p	2299	$13½	13½	13½	
C Cem 6½	303	$16⅜	16⅜	16⅜	
CCem 2 p	1555	$15¼	15	15	— ¼
CDC f	4739	400	365	365	—35
CDC pr B	2260	$95	94	94	— 1
CDC 1980	12244	$12⅝	12⅜	12⅜	— ⅛
CDC 1983	3300	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅛
C Nor West	12800	$30½	30⅛	30⅛	— ⅝
CanP Ent	26639	$21	20¾	20¾	— ¼
C Packrs	1000	$25½	25½	25½	— ½
CPerm 8	884	$20	20	20	
CS Pete f	5400	430	425	425	— 5
Can Trust	9300	$22¾	22⅜	22½	+ ¼
C Trust 11	400	$22¾	22¾	22¾	+ ⅜
CTrust w A	4875	$19½	19	19¼	+ ⅛
C Tung	300	$15	14⅝	15	
CComrcl p	1475	$19¼	18¾	18¾	— ¼
CC Man Y	100	$25	25	25	— ¾
C Curtis	3000	120	120	120	
CDolar A f	500	$10¼	10¼	10¼	
CForms A f	1300	260	250	250	—25
CGE	900	$48	48	48	
CG Invest	150	$33	33	33	
CI Bk Com	23853	$24	23¾	23⅞	+ ⅛
CIBC 250 p	400	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
CIBC 2.05 p	4700	$21⅞	21⅝	21¾	— ¼
CIBC 35625	6000	$29⅛	29	29⅛	
CIBC 3 p	11900	$99¾	99⅝	99¾	— ¼
CIBC w	1500	330	325	325	— 5
CNat R	1900	32	31	32	
C Nat 8.50	500	180	175	180	—10
C Ocdental	1050	$27¼	27⅛	27⅛	
CP Ltd	21161	$40⅛	39⅞	40	— ⅛
C Satelit o	3100	435	425	435	+ 5
Cdn Tire	200	$13	12¾	12¾	— ¼
CTr A f	134100	$10⅛	9⅞	10	
CUtil A f	3053	$14	13¾	14	
C Util B	1300	$14	13¾	13¾	— ¼
C Util 7.30	300	$19	19	19	— ¼
CUtil 2nd D	400	$26⅝	26½	26½	— ⅛
CUtil 2nd E	7200	$26¼	26⅛	26⅛	
CUtil 2nd F	900	$28½	28¼	28¼	
CUtil 2nd G	400	$29⅜	29⅛	29⅛	— ¼
CUtil 2nd H	6300	$22¼	22⅛	22⅛	— ⅛
CUtil 2nd I	1000	$23¾	23⅝	23¾	
CUtil A w	z58	135	135	135	
CUtil B w	1045	150	150	150	
CWN G 4 pr	z50	$7½	7½	7½	
C Wrld	10300	$6	6	6	
C Wrldwd p	1800	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Cnamax o	2742	$5¼	5	5	— ⅛
Canfor	13900	$12⅞	12¾	12¾	— ⅜
Canuc o	1000	58	58	58	— 2
Cara	7320	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Cara A f	310	$10½	10½	10½	— ¼
Carl OK	1843	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Carl A p	100	$22¼	22¼	22¼	+ ⅛
Carlyle o	1000	93	93	93	+ 3
Carma A	4291	31	31	31	
Carma B	2437	30	30	30	—33
Carolin o	3285	$7⅛	7⅛	7⅛	
Celanese	z12	$8⅝	8⅝	8⅝	
CFund A f	7200	$6⅝	6¼	6¼	— ½
CFund w	75500	2½	2	2½	+ ½
Centrl Tr	1687	$11¼	11	11	— ¼
Charter Ol	z50	48	48	48	
Chateau A f	1450	$11⅞	11⅞	11⅞	— ¼
Chvco A	6000	340	340	340	— 5
Chieftan	2126	$15⅝	15⅜	15⅜	— ⅜
Chieftan B	100	$53½	53½	53½	—1½
Chieftain C	600	$49¼	49¼	49¼	+ ¼
Chrysler	321	$34¼	34	34¼	— ¾
Cimaron o	9600	$5½	5½	5½	
Cineplex o	500	285	285	285	+ 5
Coastl A f	800	$9⅛	9⅛	9⅛	
Coho A f	210	300	300	300	
Colonial o	10800	201	193	200	
Color Y W	300	$24⅞	24⅞	24⅞	+ 1⅜
Cmplx	2000	285	285	285	— 5
Cominco	13867	$13¼	13	13⅛	— ⅛
Cominco A	400	$23⅝	23⅝	23⅝	
Cominco D	1000	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Cmrcl OG	5500	200	198	198	— 2
Cmpig	500	$10¾	10¾	10¾	
Cmp Inv o	2100	240	235	235	— 5
Comstate o	2000	26	26	26	+ 2
Comtech	1200	$6¼	6¼	6¼	
Con Bath A	275	$27¼	27	27	— ¼
C Bath 575	200	$53½	53½	53½	+ ¼
C Norex	2600	220	215	220	
Con Prof o	1000	136	135	135	— 1
C Distb A	7000	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
CDistb B f	200	$5½	5½	5½	+ ⅛
Cons Gas	6350	$18¾	18½	18½	— ⅛
C Gas 13½	1200	$29¾	29½	29½	
C Gas 9¼	1200	$24⅞	24¾	24¾	
Cons Gas w	4400	320	310	310	—10
Con Glass	9000	$12	12	12	
CTL Bank	2300	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
CTL A p	130	$25	25	25	
Conwst B f	65990	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
Conwst 12	100	$30½	30½	30½	— ½
Corby vt	1537	$36¾	36⅝	36⅝	— ⅛
Corby B f	800	$34¼	34¼	34¼	
Cor Mark f	600	$9	8¾	8¾	— ⅛
Core Mrk w	2200	340	330	340	+ 15
Corp Food	1800	$9¾	9¾	9¾	
C Falcon C	2201	$14¾	14¾	14¾	
Corrida o	z333	33	33	33	
Coseka R	14200	325	320	320	— 5
Coseka 7 p	1400	$5¾	5⅝	5¾	— ⅛
Costain Ltd	303	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Courvan o	500	55	55	55	
Craigmt	200	125	125	125	— 3
Crestbrk	1900	$9	9	9	
Crownx	990	$14⅛	14	14⅛	
Crownx A f	1055	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Crnx w	200	275	275	275	—35
Cuvier o	15300	23	20	23	+ 2
Czar Res	2100	165	161	161	
DRG A f	500	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Dalmy C f	100	$10	10	10	— ½
Daon Dev	10422	140	136	140	+ 2
Daon A	500	115	115	115	
Daon 8⅝ p	1000	165	160	160	— 5
Dejour o	9000	28	27	27	+1½
D Eldona o	2500	45	45	45	
Delhi Pac o	2500	13	13	13	
Denison A	25770	$15⅞	15⅝	15½	— ⅜
Denison B	f23050	$14⅝	14¼	14¼	
Denison p	4600	$25	24¾	25	+ ⅛
Develcon	14500	$10½	10⅜	10⅜	— ¼
Dexleigh o	2600	93	93	93	+ 1
Dexligh w	1150	22	22	22	+ 2
Dicknsn A f	4000	440	430	430	—10
Dicknsn B	200	435	435	435	+ 5
Digtech	15000	41	41	41	
Discovry f	2400	190	185	190	+ 10
Dist Tr A	z200	20	20	20	
Dofasco A	43495	$20	19⅝	19⅝	— ⅞
Dfs 235	1950	$23⅛	23	23⅛	
Dofasco wt	880	$18¼	17⅜	17⅜	—1⅛
Doman A	4300	210	200	210	—10
Doman B f	5248	200	198	198	— 2
Dome Cda	43874	$5⅜	5¼	5⅜	
Dome Mine	15300	$12¾	12⅜	12½	
D Pete	294209	225	213	225	+ 1
DPete A p	30580	$9⅞	8¼	9⅝	— ⅜
DPete B p	726	$8⅝	7⅞	8⅝	—1⅜
D Pet w	110000	½	½	½	
D Explor o	5500	43	42	42	— 1
Dom Store	1236	$20¼	20	20¼	
D Textle	1995	$14⅞	14¾	14¾	
Domtar	375	$31½	31½	31½	— ⅛
Domtar 225	1100	$24⅛	23¾	23¾	— ⅝
Donohue	600	$29¾	29¾	29¾	
Dorset o	6500	60	60	60	
Dover Ind	100	$15¾	15¾	15¾	— ⅜
Drm Pete o	13000	37	36	36	— 2
Dmagmi w	1000	60	60	60	
Dunraine o	6000	50	50	50	— 3
Durham o f	33077	268	240	250	—20
Durham w	6822	132	120	121	— 9
Dylex Ltd	200	$25	24½	24½	— ⅞
Dylex A	17700	$24¼	23¾	23¾	— ¾
Dynmr 105	500	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	1300	$21½	21¼	21½	+ ½
Eaglet o	1900	345	330	340	+ 10
Eaton A	z10	$10	10	10	
Echo Bay	13483	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
Echo 1986 w	1764	$5¾	5⅜	5¾	
Echo 1987 w	3839	$6¼	6	6	— ¼
Echo 1988 w	7240	$7	6½	6½	— ¼
Echo 1989 w	6989	$7⅞	7½	7½	— ⅛
Ego Res o	3000	29	29	29	
Emco	106	$15	15	15	
Empire A f	2650	$12¼	12¼	12¼	
Epitek	500	50	50	50	
Equity Svr	3800	$7⅞	7⅜	7¾	
Erickson	4000	$5¾	5½	5½	— ¼
Erickson L	700	$5	5	5	— ⅜
Exall o	1250	98	98	98	— 2
FCA Intl	14500	$18¾	18⅝	18⅝	— ⅛
Fibrdg	2235	$58	57½	58	— ¼
Flcnbrdg w	2200	$17¾	17¾	17¾	
Fardy Res	200	295	295	295	— 5
Fathm Ocn	100	190	190	190	
Fed Ind A	2000	$18	18	18	— ⅜
Fed Ind II	1300	$27½	27⅜	27½	
Fin Truco	200	355	355	355	
Fin Trsco w	5500	9	9	9	— 1
Firan	1000	112	112	112	+ 2
F Calgary o	2000	103	100	103	+ 3
F City Fin	2001	$12½	12½	12½	
F Cty Tr C	1750	$7⅛	6¾	7⅛	— ¼
F Cty Tr D	416	$8⅛	8⅛	8⅛	
F Mar	1000	185	185	185	
Fleet Aero	3400	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
Ford Cnda	510	$97	96¾	97	
Franco o	75700	77	76	76	— 3
Franco w	66500	11	11	11	
Fraser	800	$20½	20	20	— ¾
Fruehauf	1000	$16½	16½	16½	— ¼

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	4600	$6⅜	6⅛	6⅛	— ¼
GSW Cl A	800	$9½	9¼	9¼	— ¾
Galveston	6000	120	110	110	
Gandalf	600	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Gane	51000	40	40	40	
Gaz Metr	3830	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Gaz 5.40 p	100	$90	90	90	
Gaz 15 p	200	$29	29	29	+ ⅛
GMC	803	$88½	88¼	88½	+ ¾
Genstar L	11387	$21¼	21	21⅛	— ⅛
Gnstar 2.35	2660	$28½	28⅛	28¼	— ¼
Geocrude	20556	245	241	245	
Gesco Ind	z1	250	250	250	
Giant Yk	600	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Gibraltar	3400	$6⅞	6⅝	6⅞	— ⅛
Glenayre	700	$8⅝	8¼	8¼	
Goldale A f	2200	248	245	245	
Goldcorp f	9060	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Goldcrp w	28700	175	172	172	— 3
Goldlund o	5500	62	60	61	— 1
Goldast o	1000	130	130	130	
Gowganda o	4000	305	305	305	
Graft G	200	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Grafton A f	3000	$21½	21½	21½	— ¼
Granduc	500	51	51	51	
GL Forest	550	$86½	86½	86½	
Gt Pacific	280	$23½	23½	23½	
GW Steel A	11500	80	80	80	+ 5
Grenwich o	200	183	183	183	+ 8
Gardn MS f	5150	$6⅜	6⅜	6⅜	
Gard MS w	7500	150	147	150	
Gard PA f	10450	$8⅛	7⅞	8	
Gardn P w	2700	120	117	117	— 3
Gulf C	100809	$15⅝	15	15¼	— ⅛
Gulfstrm o	16000	80	79	80	+ 5
HCI A f	2000	65	60	65	+ 5
HCI Hldg B	1500	70	70	70	
Haley	750	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Hrding A f	1200	180	170	170	—10
H Wood	500	270	270	270	—10
Hawker	1204	$18	17¾	17¾	— ¼
Hawker pr	z15	$53¼	53¼	53¼	
Hayes D	21830	$15¾	15	15½	+ ⅜
Hees Intl	900	$18	18	18	
Helix	8300	$10	9⅝	9⅝	— ½
Helix w	7416	$5⅞	5½	5⅝	— ¼
Highwod o	500	270	270	270	+ 5
Howdn DH	100	$13½	13½	13½	
HBay Mn s	113	$9⅝	9⅝	9⅝	
HBay Mn w	1000	80	80	80	
H Bay Co	8454	$20⅞	20⅝	20¾	— ⅛
HBC A p	5710	$16⅝	16⅜	16⅜	— ⅜
HBC B p	1450	$26⅜	26½	26½	— ⅛
Husky Oil	45225	$10¾	10½	10⅝	— ⅛
Husky 13 p	8750	$45½	45	45	— ⅜
Hydra Ex o	4020	38½	38½	38½	+ ½

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IU Intl	100	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ¼
Imasco	23014	$38⅞	38⅜	38⅜	— ⅜
Imasco A p	800	300	300	300	
Imp Life p	600	$26¾	26½	26½	
Imp Oil A	84945	$35⅛	34⅝	34¾	— ¼
Imp Oil B	z1	$34⅝	34⅝	34⅝	
Inco o	2000	460	460	460	
Inco	52323	$12¾	12¼	12⅜	— ½
Inco 7.85	552	$17½	17½	17½	
Inco wt	3075	210	201	201	—19
Indal	8320	$10½	10½	10½	
Indusmin	200	$21¾	21⅛	21⅛	+ ⅛
Inglis	z8	$11¼	11¼	11¼	
Inland Gas	1760	$14¾	14⅝	14¾	
Inlnd G 10p	200	$24½	24½	24½	— ⅛
Innopac	1700	$9⅛	9⅛	9½	
Inter-City	3450	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Intrmetco	400	$9½	9½	9½	+ ⅛
I Atlantis o	7900	160	160	160	
IBM	643	$139⅝	139½	139½	—2⅜
Intl Thom	55400	$7⅛	7	7	— ⅛
Intpr Pipe	4051	$29¼	29	29⅛	+ ⅛
Inverness	4570	$5¾	5½	5¾	
Inverns 875	1100	$16¼	16¼	16¼	
Irwin Toy	500	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Irwin Toy f	2010	$5¾	5¾	5¾	
Island Tel	1400	$20½	20½	20½	
Ivaco D p	100	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Ivaco E p	7000	$25	24¾	25	
Ivaco F p	1625	$24¾	24⅝	24⅝	
Ivaco w	1400	425	405	405	—20
Jamie o	20000	80	75	80	— 5
Jannock	4900	$11⅛	10¾	10¾	— ⅜
Jannock 8	668	$11¼	11	11	— ¼
Janock wf 2	124	450	450	450	—25
Jorex	36200	34	31	34	+ 3
Joutel o	700	28	28	28	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Kotia	1200	101	101	101	— 2
Keg Rest	8666	475	470	470	—15
Keg A f	3400	440	440	440	
Kelly DA f	400	$17¾	17½	17½	— ⅜
Kelsey H	15000	$27	27	27	— ⅛
Kerr Add	6293	$17	16	16	— 1
Kiena Gld	600	$22½	22½	22½	
L A Varah	700	315	315	315	+ 5
Labatt	21125	$19⅞	19½	19½	— ⅜
Lac Mnrls	23019	$27	26	26¼	— ¼
Lacana	2400	$9⅝	9½	9⅝	
Lafarge	100	$12⅝	12⅝	12⅝	— ½
Laidlaw A	1100	$14	13¾	14	
Laidlw B f	9700	$13⅝	13⅝	13⅝	
Laidlaw 8	700	$8	8	8	
LOnt Cem	1800	$7⅜	7	7	— ½
L Shore	1100	$36¾	36½	36¾	+ ¼
Lanpar	200	415	415	415	+ 5
Larder o	3000	27	27	27	— 2
Laurasia o	1000	36	36	36	— 2
Lava Cap o	7800	59	53	58	+ 7
Leigh Inst	8200	204	200	200	— 5
Lenora o	3000	66	61	61	— 5
Leons Frn	500	$11½	11½	11½	— ¼
Linear T	350	$8	8	8	
LL Lac	450	$32¾	32	32	— ¾
Lob Co	106225	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Lob 370 p	z1	$37½	37½	37½	
Lochel A i f	1640	120	115	115	+ 4
Lochiel B	1640	115	115	115	— 5
Logistec	z50	400	400	400	
Lumonics	696	$14¾	14¾	14¾	
Lynx Can o	16000	80	72	72	— 5

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MDS H A	200	$15⅞	15¾	15⅞	+ ¼
MICC A	z20	$10¾	10¾	10¾	
Micc 8 p	300	$11	10	11	
MSR Exp	100	490	490	490	—10
Mcknz	1000	$10½	10⅜	10½	
Mclan H X	500	$19⅜	19	19⅜	+ ⅜
Mcln HY f	5500	$18⅝	18⅝	18⅝	— ¼
Macmilan	1045	$24	24	24	
Mcmiln 200	600	$23½	23¼	23¼	— ½
Mcmiln 221	200	$24½	24½	24½	+ ⅛
Macquest o	1000	27	27	27	— 3
Madeline	5953	36	33	33	— 4
Magna A f	2300	$14¼	14	14¼	
Maistc Con	1600	310	310	310	—10
Manitoba p	35830	$24⅞	24¾	24¾	
Man w	88950	60	55	55	— 5
Manville	100	285	285	285	
Manridg o	22500	75	71	72	— 4
Maritime f	900	$34¼	34	34	— ¼
Mar T 765	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Mark Spnc	35600	$7⅝	7⅜	7⅝	
Mark Wrk f	500	100	100	100	+ 1
Mass Fer	53001	335	325	335	— 5
Mas F A	3125	$10	10	10	
Mas F B	1300	$10	10	10	
MF Init w	7500	67	65	65	— 5
MF Add w	500	78	78	78	— 4
Maynard	z93	370	370	370	
McGraw H	500	$19	19	19	
Mc Intyre	100	$29¼	29¼	29¼	— ¼
Mercantil	1725	$11¾	11⅝	11¾	
Meridian o	13600	345	340	340	— 5
Meridan w	9100	12	5	10	— 2
Merland E	3954	460	460	460	
Merland p	1000	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅛
Metalore	500	$6⅜	6⅜	6⅜	
Midcon	1800	390	390	390	
Mdind Dty	22500	$7¼	7⅛	7⅛	
Mikes Subs	500	475	460	475	+ 35
Minrl Res	31820	300	276	280	—25
Mitel Corp	7700	$8⅝	8¼	8⅜	— ⅛
Mitel 200 p	2150	$15¼	15	15	— ¼
Molson A f	41155	$17⅛	17	17	— ⅛
Molson B	300	$17	17	17	
Moneco A f	1300	$9⅛	9⅛	9⅛	
M Trsco A	1000	$10½	10½	10½	
Moore	24176	$52¼	51¾	51¾	— ⅝
Morgan o	3300	305	300	300	
Morisn	700	315	315	315	—20
MSL p	1180	$9¼	9	9	— ¼
Murphy	100	$22¾	22¾	22¾	
Muscocho	5000	177	177	177	— 3
NSR Res o	2000	20	20	20	
Nabu o	1200	128	120	125	+ 5
Nat Bk Can	2974	$11⅛	11	11	— ¼
Nat Bk cv	500	$32	31¾	32	+ ¼
Nat Bk 15	200	$29	29	29	— ½
Nat Pete o	2700	28	28	28	
Nat Sea A	z15	$5⅜	5⅜	5⅜	
Nearctic o	4500	50	47	47	— 3
NB Tel	2963	$13¾	13⅝	13⅝	— ¼
NB Tel 1.85	100	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
N Provid o	z100	18	18	18	
N QRagin o	466	175	170	170	— 5
N York Oil	500	135	135	135	
Nfl CapA f	9700	$6⅛	6	6	
Nfld Cap B	100	$5¼	5¼	5¼	— ½
Nfld LP A	501	$26	26	26	— ¼
Nfld Tel	1946	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Nfld Te 885	300	$17	17	17	— ½
Newscop o	300	155	155	155	— 5
Noma A f	1200	$11⅝	11½	11½	
Nor Acme o	2000	91	90	90	— 1
Noran	124658	$19	18⅛	18⅛	— 1
Nor 9½	818	$100¼	100	100¼	
Norcen	14871	$16	16	16	
Norcn ord f	9482	$15¼	15	15	
Norcn 7¾	2300	$24½	24⅜	24½	
NC Oils	500	$19¼	19	19	— ¼
Nor Tel	33664	$45⅝	44¾	45⅛	— ⅜
NTel 21875	1000	$24⅞	24⅝	24⅝	— ⅛
NTel 222	1700	$24¾	24⅝	24¾	
Northgat	1770	470	470	470	
Nthgat w	600	46	46	46	+ 6
Nthlnd Bk	425	$5⅝	5⅝	5⅝	— ¼
Northstar	2200	80	80	80	— 1
Nthstar 10	200	215	215	215	— 5
Nthws Drg	1300	$9	9	9	
Nva AltA f	45977	$7¼	7⅛	7⅛	
Nova H p	100	$19	19	19	
Nova J p	1050	$30¼	30⅛	30⅛	+ ⅛
Nova K p	2375	$21¾	21⅝	21⅝	— ⅛
Nova M p	5475	$32¼	31⅞	32	— ⅛
Nova N p	500	$27⅜	27⅛	27⅜	+ ¼
N Beauc o	37500	28	25	28	
Nowsco W	2600	$19⅝	19⅜	19⅜	— ⅛
Nu-Wst A	13595	47	46	47	+ 1
NuWst C f	4202	31	31	31	— 4
Nu-Wst 8 p	1500	80	80	80	+ 5
Numac	21700	$16⅝	16½	16½	— ¼

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	1500	$6	6	6	+ ⅛
Oakwd A f	2900	485	475	485	+ 10
Oakwod pr	200	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅜
Okwd B p	700	$25⅝	25½	25½	— ⅛
Oakwood w	900	$8½	8	8½	+ ⅝
Oakwd A w	1250	55	55	55	
Obrien o	12500	105	100	100	— 4
Ocelot B f	10500	350	330	345	— 5
Omega	11300	$9⅝	9½	9½	
Omnibus o	11500	220	201	212	+ 12
Omnibus w	39750	52	51	51	+ 17
Orca o	4500	125	125	125	
Orca w	2000	25	25	25	+ 2
Oshawa A f	301	$18⅞	18⅝	18⅞	
PCL Indust	3900	$6	6	6	
Pac TrOc o	10500	84	79	83	— 1
Pac W	14443	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
Page Pet	3600	120	110	120	+ 5
Pgurin A f	2500	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Palliser o	1500	50	45	45	— 5
Paloma P	6700	460	450	455	
Pamour	97700	$8⅛	8⅛	8⅛	
PanCan P	16400	$26½	26¼	26¼	— ½
Pango	1000	60	60	60	+ 5
Parkland	1750	$6¼	6¼	6¼	
Parkside	1000	100	100	100	
Parlake o	2000	51	51	51	
Paulin A	300	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Pe Ben O	2300	120	117	120	+ 5
Pegasus	34495	$9⅝	9⅛	9⅛	— ⅛
Penn Wst o	20600	145	140	142	— 3
PenWst A f	500	135	135	135	+ 1
Pen Wst r	25000	½	½	½	
PenWst A r	2160	½	½	½	
Pennant o	17000	54	52	52	— 2
PJewl A f	400	$8½	8½	8½	— ⅜
PC Prods B	2500	$14⅜	14⅜	14⅜	
Petro Sun o	1500	185	185	185	
Ptrotech o	2400	225	225	225	—10
Phillips Cb	3000	$17½	17½	17½	
Phonix Oil	900	$7⅛	7⅛	7⅛	
Pine Point	500	$24¼	23¾	23¾	— ½
Place GO o	4800	111	111	111	+ 1
Placer	54500	$18¾	17⅝	17⅝	—1⅛
Placer w	2100	330	300	300	—20
Plexus o	11200	170	165	165	— 5
Poco Pete	9800	$5	495	5	+ 5
Pysr pr	1625	$28	27¾	27¾	— ¼
Pominex o	3000	46	46	46	
Potash Co p	2900	$23¾	23½	23½	— ½
Potter A f	1400	110	110	110	
Potter w	500	19	19	19	— 6
Powr Cor f	4560	$19¼	19⅛	19⅛	+ ⅛
Precamb	1900	$5¾	5¾	5¾	
Princpl A f	350	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Provigo	600	$16½	16¼	16¼	— ¼

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Sturg o	2600	490	480	490	
Qenstk	100	465	465	465	— 5
Qintra B o	3000	48	48	48	— 2
Ram Pet	400	$8½	8½	8½	— ⅛
Rambler o	1000	13	11	11	— 2
Rnchm A f	2166	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Rnchm B f	3000	$5	5	5	
Rnchmn p	300	$24	23¾	23¾	— ¼
Ranger	17810	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅛
Rank Org	100	360	360	360	+ 10
Ravrock f	2650	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Redpath	2206	$24⅜	24	24⅜	+ ⅛
R Sth A	21713	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Regional o	3000	$5	5	5	
Reichhold	2301	$8⅜	8⅜	8⅜	
Reit A f	700	$15¼	15	15	— ¾
Res Serv f	500	166	166	166	— 4
Res Serv w	1000	15	15	15	
Revn Prp A	2300	145	141	141	— 4
Revnu B f	13300	85	80	85	+ 5
Rio Algom	54266	$14½	14	14	— ⅜
Rio Alto o	3400	156	149	155	+ 6
Rogers A	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
Rogers B f	500	$8⅝	8⅜	8⅝	+ ⅛
Rolland A f	1600	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Roman	3620	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Rothman	21980	$42	42	42	
Rxmk	18178	16	16	16	— 1
Roxy A	200	245	245	245	+ 2
Roxy B	1200	250	245	246	+ 1
Royal Bnk	17160	$27⅞	27¾	27¾	— ½
Ry Bk 1.88	700	$19½	19½	19½	
Ry Bk 2.75	4750	$31	30¾	30⅞	+ ⅛
Ry Bk 1.45	3700	$16⅛	15⅞	16	+ ⅛
Ry Bk w	3550	405	390	390	—20
Ryl Gld o	1000	64	64	64	
Ryl Gld w	5000	15	15	15	— 3
RyTrco A f	1113	$24⅜	24⅜	24⅜	
RyTrco C p	900	$28	28	28	— ¼
Rovex o	5625	425	390	390	—45
Rovex p	7286	$5¾	5½	5½	— ¼
Ruprtind o	z200	18	18	18	
Ruprtind w	4600	4	4	4	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
St Andrw o	1500	370	365	370	
Scarboro o	1400	90	90	90	
Sceptre	13813	$6¼	6⅛	6⅛	
Scintilor o	2500	110	100	100	
Scintrex	200	$8¾	8¾	8¾	
Scot Paper	100	$14	14	14	
Scotts f	500	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Seagram	23752	$43⅞	43½	43⅞	+ ½
Sears Can	500	$7⅝	7½	7½	— ¼
Selkirk A f	1200	$14½	14½	14½	
Selkirk w	2025	300	300	300	
Senlac o	1000	148	148	148	+ 3
Sensor	100	385	385	385	
Shaw Ind	4100	$10½	10½	10½	
Shell Can	33173	$22⅛	21⅞	22	— ¼
Shltr OG o	900	93	93	93	
Sheperd P	600	$9	9	9	
Sherritt	7800	$6⅛	5¾	6	— ⅛
Silcorp A f	700	$24	24	24	— ½
Siltronic	29000	325	310	325	+ 15
Siltrnic w	z250	87	87	87	
Silver Lk o	4400	220	215	215	— 5
Silvma o	z153	14	14	14	
Silverton o	200	193	193	193	— 2
Slater A	225	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅛
Slater B f	400	$7½	7½	7½	
Sobeys 9 p	1000	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Sonora o	1600	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Southm	14225	$48¼	48⅛	48¼	+ ⅛
Spar Aero f	38222	$18¾	18½	18⅝	— ¼
Spar w	400	$24	23¼	23¼	+ ½
Sparton o	11500	27	25	25	— 2
Spooner	3000	27	27	27	
St Brodcst	4050	$9¾	9¾	9¾	
S Trstco p	300	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
S Trstco w	100	115	115	115	— 5
Stanford o	6000	23	22	22	— 3
Starrex o	1000	270	270	270	— 5
Steep R	655	340	340	340	
Steinbg A f	100	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Stnbg 29375	100	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Stelco A	77061	$21¼	20¾	20½	— ¾
Stelco C p	5025	$22⅝	21⅞	22	— ⅝
Stelco D p	1700	$25⅝	25⅛	25⅛	
Stelco E p	6100	$29¼	28¾	28¾	— ½
Stelco w	5950	430	420	420	— 5
Strnd OG o	200	390	390	390	— 5
Strhcona	6300	57	55	55	— 4
Stroud o	5000	15	15	15	— ½
Sulivan	500	415	410	410	— 5
Sulptro B f	16069	425	420	420	— 5
Sunburst o	3000	41	41	41	+ 1
Sydney o	12200	55	50	55	+ 5
Systmhs A	20500	70	50	70	
Systmhs p	10500	160	160	160	—15
TIETel	1640	$10⅞	10⅝	10¾	
Talcorp 300	3300	220	200	220	— 5
Tara o	1500	$16	16	16	
Taro Ind	1000	110	110	110	
Teck B f	7306	$9⅛	8⅝	8⅝	— ⅜
TelMet B f	100	$21	21	21	— ½
Teledyne	1920	$8½	8¼	8¼	— ¼
Temagmi	3600	51	51	51	— 2
Terra Mn o	1113	345	340	340	
Terra o	3800	68	66	66	— 4
The HB	22500	92	87	92	+ 9
Thom N A	3499	$40¾	40½	40½	— ⅜
Tiber	z62	380	380	380	
Tiverton o	600	170	170	170	+ 5
Tombill A	1075	140	140	140	
Tombil B f	8475	135	135	135	
Toromont	500	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Tor Dm Bk	42153	$14⅞	14⅝	14¾	
TD Bk 1.835	100	$18⅝	18⅝	18⅝	— ¼
TD Bk 2.375	700	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
TD Bk C	600	$25⅞	25½	25⅝	— ⅜
Tor Sun	330	$21½	21½	21½	
Torstar B f	5675	$14	13⅝	14	
Torstar 268	300	$26⅜	26¼	26¼	— ⅛
Torstar w	z16	95	95	95	
Total Pet	3251	$12½	12½	12½	
Total PA p	500	$29¾	29¾	29¾	— ⅛
Total P w	4300	120	95	95	—30
Traders A f	2238	$17½	17¼	17¼	— ¼
Tr 10¼	500	$10	10	10	+ ⅛
TrCan R A	26602	252	241	241	—10
TrC R p	200	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Trns Mt	1000	$6½	6½	6½	
TrAlt R pB	800	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
TrAlt A	10529	$21	20¾	21	— ⅛
TrAlta 4	z10	$50	50	50	
TrAlta 7½	z40	$75	75	75	
TrAlta 9.75	230	$98	98	98	— 2
TrAlta 2.36	1100	$23¾	23⅛	23⅛	— ⅝
TrAlta 1.40	z4	$20⅝	20⅝	20⅝	
TrAlta 12	400	$26¾	26¾	26¾	
TrAlt 14.25	1600	$29	28⅞	29	— ¼
TrAlt 12½	2600	$28½	28	28	
TrAlt 9	1500	$23⅞	23¾	23¾	— ¼
TrAlt 8.40	4600	$22⅞	22¾	22¾	
TrAlt w	9600	248	240	240	— 5
TrCan PL	51239	$16¾	16¼	16¼	— ⅝
TrP 2.80 p	170	$29	29	29	
TrP 1st E	400	$51	50¾	51	+ ⅛
Trpacfic o	3000	89	89	89	— 3
Trpactc w	5000	15	15	15	
Tresr Vly o	6000	87	86	86	— 4
Trillium	1300	$7½	7½	7½	
Trilogy o	3000	189	185	189	— 1
Trilon A	7130	$24⅜	24¼	24¼	— ⅛
Trlon p	316800	$25⅛	25	25	
Trilon w	5250	410	400	400	—20
Trmc	253807	$5¼	5	5	
Trc 9.12	300	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Trinity Res	700	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Trple Crwn	3800	360	355	355	—15
Trizec A f	13700	$21¼	21	21¼	+ ⅛
Trizec B	200	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Trizec p	160	$9⅞	9⅞	9⅞	
Tru-Wall	200	$7	7	7	— ⅛
Tudor o	2000	280	280	280	
Turbo f	23434	40	34	35	— 6
Turbo sp	500	45	45	45	+ 5
Twin RB f	1000	140	140	140	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP w	600	$7½	7½	7½	
Ulster P o	22100	125	120	120	— 5
Ultramar	933	450	445	445	—25
Unicorp A f	z26	$5⅝	5⅝	5⅝	
Unicorp B	z27	$6¾	6	6¾	
Uncrp reA f	8837	135	135	135	— 1
Uncrp Re B	100	135	135	135	
Un Carbid	335	$13	13	13	
Union Gas	9125	$10¾	10½	10½	— ⅛
U Gas 1438	1000	$23⅝	23½	23½	— ⅛
U Canso	3900	203	193	193	— 7
Un Corp	5100	$21⅞	21¾	21¾	
U Keno	500	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
U Siscoe	600	315	300	300	—10
Un Tire	2000	93	93	93	+ 1
Van Der	200	250	250	250	—20
Verstl A f	2600	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Verstl Cl B	2500	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Verstl Cor p	400	$12½	12½	12½	+ ⅛
Versti 2625	3110	$29¼	29⅛	29⅛	— ⅛
Verstl w	z50	11	11	11	
Vestgron	5400	$15⅞	15½	15½	— ⅛
Vulcan I	124800	165	152	160	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	14200	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Waddy o	1100	130	120	120	—15
Waiax A	450	$13	13	13	— ⅛
Walker R	13310	$22¼	22	22	
Walker 7½	2800	$22⅜	22¼	22⅜	— ⅛
Walker 9½	1750	$25⅞	25¾	25⅞	
Wlkr 14.16	883	$28½	28⅜	28½	— ¼
Walker w	2920	255	245	245	—10
Wlkr 1988 w	1110	300	295	295	— 5
Walwyn	3392	260	255	255	
Walwyn w	1200	60	60	60	
Wardair A f	100	$5½	5½	5½	+ ⅛
Wardair B	300	$5½	5½	5½	+ ¼
Warn Can	100	$17	17	17	— ¼
Wrintn	500	96	96	96	— 4
Wasabi o	16900	21	20	20	—1½
Weldwod	10025	$14¼	14⅛	14¼	— ¼
Westar A p	1000	$23¼	23	23⅛	— ¼
Wstburne	501	$14½	14½	14½	— ⅝
Wcoast T	1351	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
Westfield	1000	177	177	177	+ 2
Wstgr	22500	72	67	72	+ 2
Wstgro C p	100	400	400	400	+ 10
Westnhse	100	$51	51	51	
Westley o	337	100	100	100	—10
Westmin	1900	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Westmin p	3300	$25¾	25½	25¾	+ ⅛
Westmnt r	25000	96	96	96	
Weston	397	$66½	66½	66½	
Wstn 4½p	240	$50	50	50	— 2
Wharf	9970	370	355	370	+ 10
Whim Crk o	1410	305	300	305	+ 5
Wilshir E o	7000	41	41	41	
Wix Inc	300	$5¾	5¾	5¾	
Woodwd A	7681	$12⅝	12¼	12½	— ⅜
WEqite A f	2680	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
WEqute I w	1200	55	55	55	— 4
WEqu II w	8400	110	105	105	+ 4
Wr Harg	700	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Yk Bear	2700	$9½	9½	9½	
Zavitz	2000	181	180	180	— 5

Partnership Units
Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BBC R un	500	$5⅛	5	5	— ⅛
BarickC u	35500	76	75	75	— 1
C Perm un	4260	$8⅜	8¼	8¼	— ⅜

Traded In US Funds

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alum B	1600	$24½	24½	24½	— ⅛
Bow Vly 200	1000	$28¼	27¾	27¾	— ⅞
Chrysler	300	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
C Bath 525	1300	$52¼	52	52¼	
Mercntl 1	1425	$26⅝	26¼	26¼	— ⅜
RyTrco D p	1750	$28⅜	28¼	28¼	— ⅝
Seco 3.22 p	300	$29	28½	28½	— ½
Stinbg 2875	1500	$26½	26½	26½	— ½

FONDS MUTUELS

MEMBERS		Growth	9.56	yTrans C	11.71	yMaritime Eq	3.46
AGF Group		Income	3.45	ySask Dev Fd	4.58	Marlborough	9.17
Amer Gth	14.78	Intern'tl	11.20	**Sterling Group**		yMD Gth	8.11
Cdn Gas Egy	6.84	Mortgage	10.29	Equity	5.18	nNatrusco	25.64
Cdn Sec Gth	5.36	Viking	10.67	Mortgage	4.81	**NW Group**	
Cdn Trusteed	3.94	**Guaranty Trust**		**Templeton Group**		yCanadian	5.96
Corp Inv	9.20	ynInv Eqty	16.19	Temp Gth	11.47	yEquity	12.27
Corp Inv Stk	5.15	ynInv Income	4.12	Temp Cdn.	3.96	**NW Trust Eq**	14.09
Gth Equity	5.86	ynMortgage	10.08	**Trimark Group**		**Pemberton Gr.**	
HiTech	8.31	**Guardian Group**		Trimark	8.23	nPacific Div	6.81
Japan	7.58	Enterprise	1.28	Trimark Cdn	6.95	nPacific Ret	5.34
nMMF 10.41	10.00	Growth Fd	22.67	**United Bond Share**		nPacific US	4.21
Optn Eqty	4.18	North Amer	6.25	nRoyFd	12.01	**PHN Group**	
Special	9.03	Canadn MAF	5.06	nRoyfd Inc.	4.35	yBond	7.59
Pfd Income	9.63	STMny 10.56	10.03	**Universal Group**		yCanadian	13.18
Assoc Inv.	4.96	World Eqty	5.53	American	6.93	yDiv Inc	11.54
Bolton Tremblay		**Investors Group**		Equity	6.38	yFund	24.89
Cda Cumul	12.93	yBond	3.67	Income	3.89	yPooled	37.52
Income Fd	10.52	yDividend	7.72	Japan	5.67	nyRRSP	29.72
Intern'tl	13.96	yGrowth	7.66	Resource	5.69	**PMF Mgt. Ltd.**	
Money 10.61	1.00	yIndexed Stk	4.27	nyWaltaine	38.32	nPension	9.00
Pld Rsces	11.69	yIntern'tl	11.46	**NON - MEMBERS**		nXanadu Fd	8.25
Taurus	4.71	yJapan	19.32	nAltamira Fd	5.91	**Pret et Revenu Gr.**	
Calvin Bullock		yMortgage	4.77	Beaucanagex	6.29	American	17.90
Acrofund	1.82	yMutual	6.79	nyCan-Anaes	7.84	yCanadian	9.11
Banner	4.88	yProv Stk	8.87	**Canagex Group**		yBonds H	4.97
CIF	6.06	yReal Prop	4.99	yHypo	9.80	yRetraite	13.72
CIF Income	8.37	yRetiremnt	13.95	yOblig	8.40	**Syncrovest**	6.37
Central Group		**Jones Heward Gr.**		**Capital Gth**	7.16	**yTradex**	5.62
yCompound	11.25	ynJH Fund	4.98	nCapstone	4.72	**Trust General Gr.**	
yDividend	12.27	yn JH Am	5.58	**Co-Op Trust Gr.**		ynActions	17.16
yFund 4000	5.61	**Montreal Trust Gr.**		ynCT Mut	17.06	ynOblig Hypo	7.76
yInt'l Gth	7.74	ynEquity	22.57	ynGrowth	8.88	ynHypo	9.68
yNat.Rs Gth	5.64	ynIncome	6.90	ynIncome	8.45	ynVal Amer	8.41
yNorthn Egy	4.56	ynIntern'tl	13.44	**Desjardins Gr.**		**United Group**	
yRevenue Gth	3.62	ynMorgage	9.78	yActions	15.32	Accum	7.58
yUnivest	5.97	**Principal Group**		yHypo	4.22	Accum R.	7.76
CSA Mgmt Group		yBond	2.39	yIntern'tl	13.21	American	4.13
Goldfd	4.49	yCollective	14.68	yOblig	3.96	Cont. Mtge	5.07
Goldtrust	5.13	yEquity USF	5.21	**Dixon, Krog Group**		Security	3.74
Confed Group		yGrowth	6.05	D K Trust	11.71	Venture	7.09
Dolphin Eqty	6.56	yVenture	7.66	D K Int'l	12.53	Venture Re	8.44
yDolphin Mtg	5.05	yWorld USF	5.65	Heritage	3.42	cstern Gth	3.52
Cundill Group		**Prudential Group**		yDomequity	11.15		
ySecurity	10.85	Growth	7.94	nFstCdn Mtg	10.60	**U.S. FUNDS**	
Value	10.26	Income	4.69	yFiscon Fd	6.25	**Dreyfus Group**	
Dynamic Group		Ptnm Hlth Sci	7.69	Harvard	14.23	A Bnd	11.92
ynDy.Am Cdn	8.25	ynReal Grth	9.38	**Industrial Group**		CalTx	12.62
ynDy.Am US	6.22	Rsces Can.	9.10	Indust Am	4.94	Dreyfus	11.09
ynDyCdnFd	14.90	**Sagit Group**		Indust Div	7.10	Interm	12.00
ynDGrd Gold	4.23	yCam. Gth	6.52	Indust Eq	13.06	Levge	15.06
ynDyn Inc	5.02	yInt'l Engy	2.85	Indust Gth	8.90	GthOp	9.28
ynProspector	.86	yInt'l Income	4.15	Indust Inc	7.47	NY Tx	12.80
Eaton Bay Group		yTrans A	5.38	Indust Pens	3.78	Spl Inc	6.94
Comnwlth	7.93	yTrans B	70.65	Mack Eqty	1.76	Tax Ex	10.56
Dividend	5.96			Mack Mtg Inc	.98	Thrd C	5.61

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 325	80	20	20.00	19.00	20.00
Aug 325p	129	427	3.80	3.00	3.80
Nov 325p	92	203	6.00	5.10	5.80
Fb 325	5	3	44.00	44.00	44.00
Feb 325p	15	84	7.00	5.80	6.50
Aug 350	60	538	7.00	6.00	6.50
Aug 350p	164	1596	14.00	10.50	12.50
Nv350	28	553	18.50	17.00	17.00
Nv350p	65	959	15.00	12.00	15.00
Fb350	13	84	27.00	25.00	25.00
Fb350p	29	667	17.00	15.00	17.00
Aug 375	44	1024	3.40	2.50	2.50
Aug 375p	57	350	35.00	33.00	35.00
Nov 375	54	730	8.00	6.50	7.50
Nov 375p	8	395	35.00	33.00	35.00
Aug 400	3	2964	.90	.80	.80
Aug 400p	12	12	62.00	62.00	62.00
Nov 400	25	2194	5.10	4.00	4.00
Nov 400p	6	33	61.50	56.00	61.50
Feb 400	11	663	8.50	8.00	8.50
Nov 425	115	2551	2.00	1.60	2.00

Total volume: 1015

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
nov 325	12	29.00	32.00
Feb 375	94	13.50	15.50
Feb 375p	172	34.00	37.00
Feb 400p	1	59.00	63.00
Ag 425	3781	0.00	.40
Ag 425p	0	83.00	88.00
Nov 425p	0	83.00	88.00

Total open interest: 20110

NEW YORK

Fermeture à la baisse

NEW YORK (AFP) — La tendance a évolué en dents de scie jeudi à Wall Street dans un marché modérément actif.

L'indice des valeurs industrielles a fluctué de part et d'autre du précédent niveau de clôture et s'est établi à 1,104.57 en baisse de 3.98 points. Quelque 85 millions d'actions ont changé de mains.

Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 926 contre 506. 502 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, le marché a tenté de surmonter le choc ressenti la veille par l'ampleur de la diminution du dividende de ITT. Mais les taux d'intérêt élevés produits par d'autres investissements, tels que les bons du Trésor, constituent un obstacle à l'achat de valeurs boursières, ont-ils ajouté.

Texas Instruments a cédé 3 7-8 à 118 3-4. Motorola a perdu 2 à 31 7-8. Union Carbide a chuté de 1 1-4 à 50 3-4. ITT a gagné 1 7-8 à 22 7-8. Certain Teed a monté de 1-2 à 33 7-8. Woolorth a progressé de 1-2 à 33 7-8.

Dans les valeurs canadiennes, Alcan a perdu 5-8 à $26 1-4, McIntyre Mines 5-8 à $21 7-8 et Northern Telecom 3-8 à $33 3-4. Seagram Co. a gagné 1-4 à $32 7-8 et Ashland Oil 1-8 à $23.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Dow Jones Industriel	Dow Jones Transport	Services publics
1104,57	464,30	125,0
3,98	2,57	0,05

Variations des titres	S & P 500	NASDAQ OTC
502		
506	150,03	234,22
926	0,53	0,06

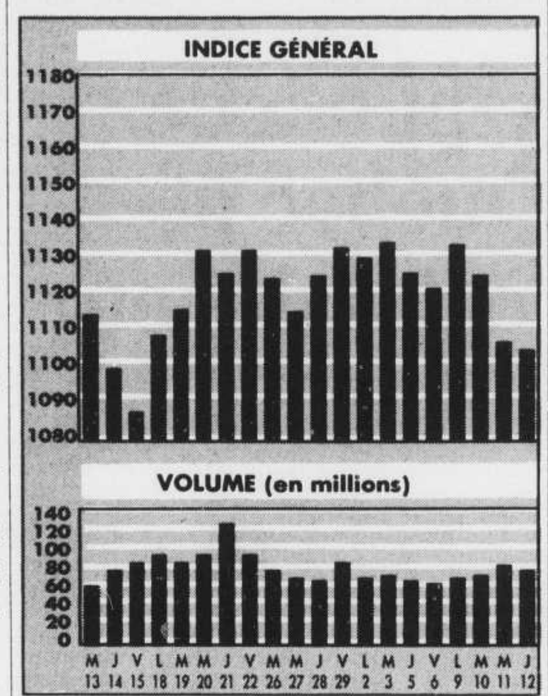

A B

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMF	..	148	15⅞	15⅝	15⅞	+ ⅜
AMRCp	5	6023	29¼	28¼	28½	— ⅜
ASA	..	516	51⅜	50½	50¾	+ ⅛
AbtLab	14	1581	43	41¾	42⅛	—1
Acme Cl	..	54	15¼	d15¼	15¼	— ⅛
Alcan	15	769	26⅞	26¼	26¼	— ⅝
Allg Cpb	15	192	82⅝	80¾	81½	—1¼
Alg Int	44	180	21	d20¼	20¼	— ⅜
AllenG	11	84	18⅞	18⅝	18⅞	+ ¼
AlldCp	8	1464	31	d29¼	29⅞	— ⅞
AllisCh	..	141	10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Alcoa	10	2607	33½	32¾	33	— ⅜
Amax	..	1545	19	d18½	18⅞	— ⅝
AmHes	7	1878	26	d25¼	25¼	— ½
ABrand	8	293	57⅛	56⅜	56⅜	.....
A Bdcst	11	3272	64	62¾	62¾	— ½
Am Can	13	486	44½	44	44⅛	— ⅜
A Cyan	12	1101	46⅝	45⅞	46⅛	— ⅜
Am EIP	6	2426	17¼	16⅞	17⅛	+ ⅛
AExp	12	5191	28⅜	27½	28⅛	+ ½
AGnCp	6	3844	20½	20	20	— ½
AHome	12	4955	49½	49⅛	49¼	— ¼
AHosp	10	3661	30⅜	30	30⅛	— ¼
Amrtc	7	945	67¾	66⅞	67⅛	+ ⅛
AMI	12	3205	23½	23	23⅛	— ¼
AmMot	..	2458	4¼	4⅛	4⅛	— ⅛
AmStd	13	893	24⅞	24½	24⅝	— ⅛
AT&T	12	11709	17½	17⅛	17⅛	— ⅛
Ametk	13	2254	25⅛	24	24⅛	— ¾
Armco	..	1029	14⅜	d14	14	— ½
ArmsR	7	30	16¾	16½	16⅝	+ ⅛
Arm Win	8	53	24	23¾	23⅞	— ⅛
Asarco	..	209	20¼	19¾	19¾	— ½
Ashld O	8	141	23¼	22⅞	23	+ ⅛
AtlRich	7	3985	43⅝	42¼	42⅜	— ⅞
AtlasCp	..	8	15½	15¼	15⅜	.....
Avco Cp	6	274	29¼	28¼	28⅜	— ⅞
AVEMC	11	3	16¾	16¾	16¾	— ⅛
Avon	10	1672	22¼	22	22⅛	.....
Axia	24	31	24½	24⅜	24½	.....
Bkrintl	..	533	17⅞	17⅝	17¾	+ ¼
BaldwU	..	250	1¼	1⅛	1⅛	.....
BaxtTr	10	7361	14⅜	13¾	14⅛	+ ⅝
BeatCo	8	1230	27¾	27⅛	27⅝	+ ¼
Bel How	9	380	27⅛	26⅞	26⅞	.....
BellAt	7	923	72½	71⅛	72	+ ⅞
BCE	..	312	24	23⅞	23⅞	— ⅛
BellSo	7	3183	29	28½	28⅝	— ¼
Bendx pf	8	76	d74½	74½		—2
Benfl Cp	7	88	26½	26¼	26⅜	— ⅛
Beth Stl	..	1674	17⅞	17⅜	17½	— ¼
Black D	15	687	21	20½	20⅝	.....
Blck HR	10	28	39¾	39⅜	39½	— ⅛
Boeing	12	2763	44⅞	43¾	44⅛	— ½
Bois Cas	14	49	34⅜	34⅛	34⅜	+ ¼
Borden	9	634	60½	59½	60¼	+ ½
BorgWa	8	1678	18⅜	18	18⅜	+ ⅛
BristM	14	4394	44¾	43⅞	44⅛	+ ⅜
BritPt	6	304	22⅝	22½	22½	— ¼
Bwn Gp	8	408	26¼	25¾	25¾	— ⅜
BrwnF	13	237	31½	30¾	31¼	— ¼
Brnswk	8	663	29⅞	29	29¾	.....
Bucy Er	..	64	12½	12¼	12½	+ ¼
Burl Ind	6	978	26½	25⅝	25⅞	— ⅜
BrlNth 1	6	911	40	39¼	39⅝	— ⅜
Burndy	13	294	15	d14¼	14½	— ⅝
Burrgh	11	2358	53½	51¾	52⅝	— ⅝

C D

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI Ind	14	50	31½	31	31⅛	.....
CBS	11	1705	80½	79⅛	79¼	— ¼
CPC Int	13	790	37¼	37	37⅛	.....
CSX	7	1960	20⅝	20⅛	20⅝	+ ⅛
Calfhn	25	106	15⅞	15½	15⅞	.....
CRLk	..	973	20½	d19¾	20	.....
CamSP	11	98	63⅝	61¾	63	+ ¾
CdPac	..	216	30⅛	29⅞	30	— ⅛
CanPE	..	12	15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
Caring	..	26	12⅛	11¾	12⅛	+ ¼
Carnat	11	1863	63⅞	61¾	63½	+ 1⅜
CartWl	9	63	20⅝	20⅛	20½	— ¼
CatrpT	..	1302	37⅜	36⅞	37	— ⅛
Cense 4	7	249	63¾	63½	63½	— ¼
CessAir	..	118	20⅝	20¼	20⅜	.....
Chmpln	12	567	19⅞	19½	19¾	+ ¼
Chase	3	414	38	37¼	37⅜	— ¼
Chevrn	7	2319	33½	32½	32⅞	— ⅝
ChkFull b	23	55	10½	d10	10	— ½
ChrisCr	21	114	29½	28⅞	29	— ⅛
Chrysir	3	7177	25⅞	25¼	25⅜	.....
Citicrp	4	4661	28½	28⅛	28¼	+ ¼
ClevEl	5	872	16¼	16	16⅛	.....
Clorox	8	693	25⅝	24¾	24⅞	— ½
Cluett P	9	36	27	26½	26½	— ½
Coastal	5	1117	27½	26¾	27½	+ ½
CocaCl	14	2348	58⅜	57⅞	57⅞	— ⅛
ColeN	17	564	37½	37½	37½	.....
Coleco	..	590	13⅝	13	13	— ⅜
ColgPal	9	4782	23⅜	22¾	22⅞	— ⅜
Col Aik	6	203	33⅜	33¼	33⅜	.....
ColGas	6	321	33⅝	32⅞	32⅞	— ¼
CmbEn	15	453	30¾	30⅛	30⅜	— ⅛
CmwE	5	1906	23½	23⅛	23¼	— ⅛
Cmsat	8	313	23	22⅝	22⅞	— ⅜
Compgr	13	101	30¼	30	30	—1
Comp S	9	109	12⅜	12¼	12¼	.....
ConsEd	6	1920	25⅝	25⅜	25¼	+ ⅛
ConFd	9	488	29¼	28⅞	29¼	+ ⅜
CnsFrt	9	2180	45¾	45½	45¾	+ ¼
CnsNG	7	108	34⅜	34¼	34⅜	— ⅛
CntlCp	4	512	26	25½	26	+ ¼
Cntl Grp	14	1726	55	54¾	54¾	— ⅛
Contlll	2	4187	4½	4⅛	4½	+ ⅜
CtDat	7	2295	29⅛	28⅜	28⅞	— ⅝
Coopr	20	208	28⅛	27½	27½	— ¾
CooLb	19	474	24⅜	23¾	23⅞	.....
Crane	..	230	34⅞	34¼	34⅞	+ ⅜
Crn Ck	10	74	38¾	38⅜	38⅝	— ⅛
Cr Zell	11	516	30½	30	30	— ⅜
Curt Wr	9	1	35	35	35	.....
DartKr	9	1319	75½	74¼	75	+ ¼
DataGn	23	1653	45⅛	43¾	44	— ½
Datpnt	13	1358	17⅜	16¾	17¼	+ ⅜
Deere	17	2015	26⅜	25¾	26⅛	— ⅛
Delta A	15	673	30½	29¾	30	.....
DenMfg	9	207	29¾	29½	29¾	+ ½
DeSoto	9	3	28	28	28	+ ¼
Dexter	11	13	19¾	19⅜	19¾	+ ⅛
DiamS	100	1468	20¼	19½	20	+ ¼
Digital	17	4137	83½	81¾	82⅛	.....
Disney	22	1599	48⅛	47⅜	48⅛	+ ⅜
Divrsln	23	386	4⅞	4½	4½	— ¼
Dome	..	491	9½	9¼	9¼	.....
Dow Ch	15	2962	27⅜	26⅞	27	— ⅜
Dravo	..	59	11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Dresr	28	1375	19⅜	19⅛	19⅜	+ ⅛
duPont	8	3101	45¼	44½	44¾	+ ⅛
Duq Lt	5	572	12¼	12⅛	12⅛	.....

E F

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG	18	85	28⅞	28⅜	28⅜	.....
EastAir	..	809	4¼	4⅛	4¼	.....
Es Kod	17	5061	70¾	69¾	70¼	— ⅛
ElecAs	..	174	3	d 2⅝	2⅝	— ⅛
EmrsEl	13	505	62¼	61⅜	62⅛	+ ⅞
Emhrt	8	58	29¼	29	29¼	+ ¼
Equifax	11	12	27⅜	27⅛	27⅛	.....
Esmark	14	28	59⅜	59⅛	59⅜	.....
Ethyl	9	143	22	21½	22	+ ¼
ExCelo	9	80	31⅜	31	31	— ⅛
Exxon	6	6647	40⅝	40¼	40⅜	— ⅛
FMC Cp	10	529	51⅜	51⅛	51⅜	.....
Fairchd	9	158	17¼	17	17	.....
Feders	27	72	6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Firestn	9	427	16⅝	16⅛	16⅜	.....
FlaPl	7	818	37⅛	36¾	37⅛	+ ⅜
Fluor	..	1032	17¼	17	17	.....
FordM	3	7868	37	36⅛	36¾	+ ⅜
Fruehf	10	517	31	30⅜	30⅜	.....

G H

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF	..	220	18⅛	18	18	.....
GCA s	52	1386	24⅞	24	24⅜	— ⅛
GEO	..	79	6½	d 6⅛	6¼	— ⅛
GTE	7	1204	37⅜	37	37¼	.....
GnCorp	12	251	36⅜	36	36⅛	+ ⅛
Gn Dyn	9	1728	53⅞	52¾	53⅛	— ⅜
GenEl	11	13717	50⅛	49¼	49⅜	— ⅝
GnFd	9	543	54¼	53	54¼	+ ⅝
GnInst	22	877	21½	21	21¼	+ ⅛
GMot	4	6636	66⅝	65¾	66⅜	+ ¼
GPU	6	339	8⅞	8¾	8⅞	.....
GenRe	14	1271	50⅞	d50	50⅞	+ ⅜
GnSignl	13	439	43⅝	43⅛	43¼	— ⅛
Genst	..	236	16	15⅜	15¾	.....
Ga-Pac	16	2694	19⅝	18¾	19	— ⅝
Gillette	9	835	45¾	44	45	—1
Goodrch	18	203	28	27⅛	27⅜	— ¾
Goodyr	8	2831	24⅞	24⅛	24½	— ¼
Gould	18	754	27⅝	26⅞	27½	+ ½
Grace	12	986	44¼	43½	43½	— ⅜
Gt AP	18	220	15¾	15⅛	15½	— ¼
GtWFin	8	720	18⅝	18⅜	18⅝	+ ⅜
Greyhd	11	1745	20⅝	20⅜	20⅜	— ⅛
Gruman	7	213	26⅞	26⅜	26⅜	— ⅛
Glf Wst	8	1601	28⅞	28¼	28¼	— ¼
GulfRs	13	299	18¾	17⅝	18¾	+ ⅞
Gulton	10	24	15⅛	15	15	— ⅛
Halbtn	12	1256	33¼	32¾	33	+ ¼
Hanna	..	30	19¼	18½	19¼	+ ¾
Harris	14	449	24	23⅛	23¾	+ ⅝
HartH	19	609	30⅛	30	30	— ⅛
Heinz 1.40	11	1003	38	35⅝	37¾	+ 2⅜
Hercul	8	2562	27¾	d27¼	27¼	— ⅝
Hershy	11	800	33½	32¾	33⅜	— ⅛
HewP	19	5863	36⅛	34⅝	35	—1⅛
Hilton	11	228	48⅛	d47	47¼	— ¼
Holiday	11	1883	38⅝	37⅞	37⅞	— ⅝
Hmstke	25	1053	22½	22	22⅜	+ ½
Honwll	9	1347	49⅞	48⅛	48⅛	—1⅜
Housint	7	696	27	25⅞	25⅞	— ⅞
Houlnd	5	2749	18⅞	18⅝	18⅞	+ ⅛

I J

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind	8	142	23¼	23	23	— ⅛
ICN	30	205	7¾	7½	7¾	.....
INA In	..	24	14½	14⅜	14½	.....
ITT Cp	6	56303	23⅛	21¾	22⅞	+ 1¾
INCO	..	3108	9⅝	d 9¼	9⅜	— ¼
IngerR	..	370	38	d37½	37½	— ¾
InldStl	..	165	22¾	22½	22⅝	.....
Interco	8	594	58⅜	57⅝	58⅛	— ½
IBM	12	10764	105⅝	104⅛	104⅞	— ⅞
IntHarv	..	724	6¾	6⅜	6⅝	+ ⅛
IntMin	10	565	35½	35⅛	35¼	— ⅛
IntMult	7	76	24¾	24½	24⅝	— ⅛
Int Pap	10	1123	46¾	46	46⅝	+ ⅛
IpcoCp	10	245	12	11⅜	11⅞	+ ½
JohnJn	11	5376	29⅜	d28¾	29	— ⅛
Jon Lgn	10	139	26⅛	26	26⅛	+ ⅛
JoyMfg	57	260	22⅛	21¾	21¾	.....

K L

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM	12	79	49⅝	49¼	49½	— ¼
K Mart	8	2790	30¾	30¼	30½	.....
KaisAl	..	115	14⅞	14⅝	14⅝	— ⅜
KaufBr	8	75	12⅜	11⅞	12⅜	+ ½
Kellogg	9	320	31	30	30⅛	— ⅞
KerrM	11	1040	29⅞	29	29¼	— ¾
KimbCl	10	252	40⅝	40¼	40⅜	.....
Kopers	37	1431	18½	17⅞	18¼	— ⅛
LTV	..	5581	10¾	d10⅛	10¾	+ ⅜
Lamour	7	46	15	14¾	14¾	— ¼
LeaRnl	14	12	16⅝	16⅜	16⅝	— ⅜
LeeEn	14	25	24¼	24¼	24¼	.....
LeviSt	9	502	29⅝	29⅛	29⅛	— ⅜
Levitz F	8	267	29⅞	29¾	29⅞	+ ⅜
Lilly	9	2942	59¼	58⅜	58⅝	— ¾
Litton	10	1423	74⅝	73⅝	74	— ½
Lockhd	9	1941	38¼	37½	38	— ½
Loews	7	181	83¼	81⅝	82	—1¼
Loral	17	187	24	23⅝	24	.....
LLand	10	830	27	26⅜	26½	— ¼
Lukens	..	12	11¼	11¼	11¼	+ ⅛

M N

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA	16	985	43½	42¾	42⅞	— ⅛
MGM UA	16	603	13¾	13⅜	13⅜	+ ⅛
MacMil	11	194	29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅛
Macy	11	1542	46⅜	45⅞	46	+ ⅛
Manvl	6	1101	9	8¾	9	+ ¼
MarMid	4	115	20	19¾	20	.....
MrshM	31	347	42¾	42⅝	42⅝	— ⅜
MartM	8	574	34⅛	33½	33¾	+ ¼
Masco	11	5049	23¾	23⅜	23¾	+ ⅝
MaseyF	..	957	2⅝	2½	2⅝	.....
MasCp	..	33	21½	20⅝	20¾	— ½
Mattel	..	1974	9	8⅝	8⅞	+ ⅛
McDnld	12	3309	69	68¼	68⅞	+ ½
McDnD	8	329	57½	56¾	56¾	— ⅛
McGEd	14	448	31⅞	d31½	31¾	— ⅛
McGrH	17	349	44	42½	43	—1
McInt	..	9	22⅛	d21⅞	21⅞	— ⅝
Mead	18	709	33⅜	32½	33⅛	+ ⅛
Measrx	20	205	15⅝	15½	15½	— ⅛
Melvill	11	1236	36⅜	36	36⅜	+ ⅛
Merck	13	2991	85¼	84⅛	84⅝	— ⅛
Merr Ly	18	2924	25¼	24⅝	24¾	— ⅛
Mid Ros	37	11	19½	19½	19½	.....
MMM	13	2414	76⅜	75⅛	75¾	— ¾
MoPsv b	5	3	15½	15½	15½	.....
Mitel	..	610	6½	6⅛	6¼	— ⅛
Mobil	6	5379	26⅜	25¾	25⅞	— ⅛
MobIH	..	34	2½	2½	2½	— ⅛
Mhwk D	..	1719	12¾	11½	12	— ⅝
Monsn	8	884	45⅞	44⅝	45¼	— ⅛
MoreM	13	160	20⅝	20½	20⅝	— ⅛
Morton	12	32	75¼	74¾	75¼	+ ⅛
Motrola	13	8428	33¾	31⅝	31⅞	—2
NCR	8	2249	23¼	22½	22¾	+ ⅛
NL Ind	..	1816	12¼	12	12	.....
NabscB	9	2300	45¾	44⅝	44⅝	—1
Nat Can	18	64	35⅝	35½	35½	— ⅛
Nat Dist	12	149	27½	27¼	27¼	— ⅛
Nat Gyp	6	447	27⅞	27⅝	27¾	— ¼
NII	..	918	25⅛	24¾	24⅞	— ⅜
NMedE	12	596	20	19½	19⅝	.....
NSemi s	15	8408	11¾	d11	11½	— ⅝
NtSvIn	10	86	24¾	24½	24¾	+ ⅜
Newmt	22	858	33¾	33	33	—1
NiaMP	5	591	14¼	13⅞	13⅞	— ¼
Nortel	..	3116	34¼	33⅝	33¾	— ⅜
Nthgate	..	56	3⅜	3½	3⅜	+ ⅛
Nwst Air	12	568	37⅜	37	37	— ¼
NYNX	7	1908	64⅞	63⅝	64⅞	+ 1¼

O P

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Occ Pet	22	1813	28½	27⅞	28⅛	— ½
Ohio Ed	5	725	10⅞	10⅝	10⅝	— ⅛
Olin	9	107	27⅝	27¼	27¼	— ⅛
OutbM	8	155	21	20¾	21	.....
Owen Cn	8	531	26½	25¾	26	— ¼
PacG	6	1442	13⅞	13⅝	13¾	.....
Pac Ltg.16	6	351	31⅞	31⅜	31½	— ⅜
PcTel	7	1705	56¾	55¾	56⅝	+ ½
PanAm	..	1989	4⅝	4⅜	4½	+ ¼
PanhEC	10	1020	35	34½	35	+ ½
Penney	7	2041	48½	d47⅛	47⅜	— ¾
Pennzol	10	1096	31⅞	d30¾	30¾	—1
PeopEn	5	371	9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛
PepsiCo	13	2306	41¼	40¾	41	— ¼
Pfizer	11	3725	31⅜	d30⅜	31¼	+ ¼
PhelpD	..	230	15⅝	d15⅛	15⅜	— ¼
PhibS	7	1436	25¼	24¼	24⅞	.....
Phila El	5	1276	12⅛	d11¾	11⅞	— ⅛
PhilMr	9	1343	68⅝	68⅛	68½	.....
Phil Pet	7	1621	35¾	35¼	35¾	+ ⅜
Pilsbry	9	3365	36	34⅝	35¼	+ ⅝
PitnyB	13	1594	33⅝	31⅝	31⅞	—1⅞
Polarid	15	393	26⅜	26	26⅜	+ ⅛
Pondr	11	51	19⅝	19¼	19¼	— ½
Portec	..	7	16	15¾	15¾	— ⅛
PortGE	4	254	13¾	13⅝	13⅝	— ⅛
ProctG	10	2622	53⅝	53	53⅝	+ ⅜
PSv EG	6	1575	22	21⅝	21¾	+ ⅛

Q R

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QuakO	10	277	63⅝	62¾	63⅛	+ ⅛
RCA	13	3164	30⅜	29⅝	30	— ¼
RalsPur	11	498	29⅞	29⅝	29¾	— ⅛
RangrO	9	341	6⅝	6½	6½	.....
Rayth	11	896	39¼	38⅝	38⅝	— ½
ReichC	8	43	23¼	23⅛	23⅛	— ¼
Rever	2	66	11¼	11⅛	11¼	.....
Revlon	13	3421	39⅛	38⅝	38½	— ⅛
Rexnrd	26	54	13⅞	13	13⅞	+ 1⅛
Revnln	8	1702	56⅞	56⅜	56¾	.....
ReyMtl	..	374	28⅝	27½	28¼	+ ⅝
Rch Vck	12	17	26⅜	26¼	26¼	— ⅜
RiteA .41	13	93	20⅛	19⅞	20	+ ⅛
Rockwl	10	1655	28¾	27¾	28¾	+ ½
Ronson	..	86	4¼	4	4¼	.....
RoyID	4	2116	46½	45¾	46	— ⅛

S T

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SCM	10	23	38	37⅞	38	.....
Safewy	8	2577	25⅜	24¾	24⅞	+ ¼
StRegis	25	7976	44⅜	40½	44⅜	+ 2⅞
Schr Plo	10	1305	36¼	35	35¼	—1¼
Schlmb	11	4751	42⅞	42	42	— ½
Scott P	9	423	27⅛	26¾	27	+ ⅛
Seacnt .42	..	82	21⅞	21⅝	21⅝	.....
Seagrm	8	374	32⅞	32⅝	32⅞	+ ¼
Sears	8	5541	32⅛	31½	31¾	.....
Sedco	5	20	33⅞	33⅞	33⅞	.....
Shakle	7	66	16	15¾	15¾	— ⅛
Shell Oil	10	226	57	56⅞	57	— ¼
ShellT	6	11	32½	32	32	— ⅜
Shrwin	11	63	26⅜	26	26	.....
Signal	12	705	25¾	25¼	25¾	+ ⅝
Singer	19	832	29	28	28	— ⅞
Smithln	..	406	15⅝	15⅛	15¼	— ⅛
SmkB	9	2500	56¾	56⅛	56⅜	— ½
SnapOnT	13	321	29⅞	29¾	29¾	.....
SonyCp	14	852	14¼	14	14	— ¼
SCalEd	6	641	37½	37¼	37⅜	+ ⅛
South Co	5	1734	15¼	15	15	.....
Soutlnd	8	1326	27⅜	d26½	26⅝	— ⅝
SwBell	6	3214	58⅜	57½	58⅛	+ ¾
Sperry	8	2159	36½	d35	35⅛	—1
Squibb	13	1368	44⅜	43½	44⅛	+ ⅜
StOInd	8	4871	55¼	54½	54⅝	— ½
StdOOh	7	2692	43⅛	42⅛	43	.....
Sterl Dg	11	620	25¼	24⅝	24¾	.....
StwWr	26	56	31⅞	31½	31⅝	— ⅜
StorTec	..	382	8⅞	8⅝	8¾	.....
SunCo	11	1963	48⅜	46½	48⅜	+ 1¾
SunMn	79	571	10⅝	10⅛	10¼	— ½
Supr Oil	19	4078	42⅞	42¾	42¾	.....
Syntex	10	1215	43⅝	42⅝	43	— ⅜
TRE Cp	29	132	20⅛	19½	19¾	— ⅜
TRW	11	923	65⅝	64½	65⅛	+ ⅝
Taft Brd	16	248	64	63	63¼	—1¼
Tandy	9	2821	25¾	25⅜	25⅜	.....
Tektrn	17	314	54½	53⅝	53¾	— ¼
Telex	11	1226	27¾	26⅝	27	— ⅜
Tenneco	7	2219	37⅜	36⅝	36¾	— ⅛
Texaco	7	2184	33¾	33⅜	33¾	+ ⅛
TxOGs	14	4496	23	22	22⅛	—1½
Textron	11	102	29⅛	28⅞	28⅞	— ⅜
Tigerln	..	395	6⅜	6	6	— ¼
Timel	13	3413	37¾	36¼	36⅜	— ⅞
Timkn	33	126	53½	53	53¼	+ ¼
Tonka	..	9	29½	28¾	28¾	— ½
Transm	7	602	21½	d21	21	— ½
Transco	10	1919	50	48⅝	49½	+ ¼
Transcn	6	37	8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Tranwy I	11	31	35	34⅝	35	+ ⅜
TriCon	..	198	22⅝	22⅜	22½	.....
Trico	30	92	7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
TritEng	8	121	14¾	14⅛	14⅛	— ⅝

U V

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL	5	2773	35½	34¾	34¾	—1
Lpf2.40	..	43	26½	26	26	— ½
UNC Re	..	262	10	9⅞	10	.....
UniNV	8	95	78½	78	78	—1
Un Carb	26	1085	51¾	50⅜	50½	—1⅜
UnPac	14	1674	37⅜	36⅝	37⅛	+ ½
UnBrnd	4	33	15⅜	14⅞	15	— ⅜
US Gyps	7	278	47¾	47¼	47½	+ ½
US Steel	..	4960	22⅝	d22	22⅜	— ⅛
USWst	7	3611	59½	59	59⅛	— ⅛
UnTch	8	2201	34	33⅝	33¾	.....
UnoCal	8	3754	31	30	31	+ ½
Valero	8	706	9¾	9½	9½	— ¼
Varco	..	76	3⅜	d 3¼	3¼	— ⅛
Vornad	17	10	28⅝	28⅝	28⅝	+ ⅛

W X

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wainoc	70	150	8⅜	8¼	8⅜	.....
WkHRs	..	48	16¾	16½	16⅝	.....
WrnCm	..	441	19⅜	18⅞	19	— ⅛
WarnL	11	2522	30¼	29⅝	29¾	— ⅝
Wn Air	..	1339	3	2⅞	2⅞	.....
W Union	..	2343	19⅛	d18	18¼	—1
Westg E	8	3619	21⅛	20⅝	20¾	+ ⅛
Weyerh	18	1150	26⅜	26	26⅜	+ ¼
WhelPit	..	36	20½	20¼	20½	+ ⅜
Whit C	8	163	26½	d26	26⅛	— ⅝
William	7	203	25½	25	25¼	— ⅛
Winnbg	10	546	9¾	9⅜	9⅜	— ¼
Wolwth	9	1294	34	33¼	33⅞	+ ½
Xerox	9	1898	38¼	37⅛	37¼	—1⅛
ZenithE	9	1387	23¼	22⅞	22⅞	— ⅜
Zurnln	12	167	24	23½	23⅝	+ ⅛

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

A B

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Agnic E	Nv	17½	3	81	90	$15⅛
Alcan	Fb	32½p	4	5	110	$35⅛
Alcan	Fb	35	2	138	$3¾	$35⅛
Alcan	Ag	32½p	20	15	25	$35⅛
Alcan	Ag	35	175	1474	135	$35⅛
Alcan	Ag	35 p	26	765	75	$35⅛
Alcan	Ag	40 p	5	857	$4¾	$35⅛
Alcan	Ag	45	50	1854	10	$35⅛
Alcan	Nv	35	114	1087	$2¼	$35⅛
Alcan	Nv	35 p	100	589	150	$35⅛
Alcan	Nv	40	40	1668	90	$35⅛
Alcan	Nv	45	25	530	30	$35⅛
Alt Enr	Mr	20	10	10	$2	$19⅝
Alt Enr	Sp	22½	10	525	20	$19⅝
Asama	Ja	10	2	25	$3¾	$12½
Asama	Ja	15	5	456	115	$12½
Asama	Jy	10	4	179	$2⅝	$12½
Asama	Jy	12½	27	899	50	$12½
Asama	Jy	12½p	32	678	30	$12½
Asama	Jy	15	3	2966	5	$12½
Asama	Oc	15	40	2229	75	$12½
Asama	Oc	15 p	3	81	$2¾	$12½
BCE	Fb	27½p	20	23	25	$31⅝
BCE	Fb	30	513	939	$2¾	$31⅝
BCE	Fb	30 p	15	330	55	$31⅝
BCE	Fb	32½	155	458	95	$31⅝
BCE	Ag	30	100	3502	$2⅛	$31⅝
BCE	Ag	30 p	122	2681	10	$31⅝
BCE	Ag	32½	57	2763	25	$31⅝
BCE	Ag	32½p	35	353	80	$31⅝
BCE	Nv	27½	6	260	$4½	$31⅝
BCE	Nv	30	278	1175	$2⅝	$31⅝
BCE	Nv	30 p	71	491	30	$31⅝
BCE	Nv	32½	178	4935	60	$31⅝
BCE	Nv	32½p	17	3077	120	$31⅝
Bk Mtl	Fb	25	5	66	65	$22⅞
Bk Mtl	Ag	22½	50	93	75	$22⅞
Bk Mtl	Ag	27½	2	549	5	$22⅞
Bk Mtl	Nv	25	22	1145	35	$22⅞
Bk Mtl	Nv	25 p	1	165	$2⅝	$22⅞
Bk NS	Mr	12½	10	79	50	$10⅝
Bk NS	Sp	10	13	57	100	$10⅝
Bk NS	Dc	12½	4	355	40	$10⅝
Bow Val	Ja	20	2	2	$2¼	$20½
Bow Val	Ja	22½p	29	59	$2½	$20½
Bow Val	Ja	25	8	124	60	$20½
Bow Val	Jy	22½p	15	86	$2	$20½
Bow Val	Jy	25 p	6	52	$4½	$20½
Bow Val	Oc	20 p	100	100	100	$20½
Bow Val	Oc	25	10	1973	25	$20½
Bow Val	Oc	25 p	6	78	$4⅝	$20½
Brscn A	Ja	32½p	5	30	$3½	$29⅝
Brscn A	Jy	35 p	5	92	$5¾	$29⅝

C D

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
C Im B	Mr	22½	10	38	$2⅝	$23⅞
C Im B	Mr	25	60	140	120	$23⅞
CanP E	Fb	22½	8	261	95	$20⅞
CanP E	Ag	20	10	211	105	$20⅞
CanP E	Nv	22½	4	1101	75	$20⅞
Carl OK	Fb	17½	5	99	110	$15⅞
Carl OK	Ag	15	5	50	110	$15⅞
Carl OK	Nv	15	5	29	180	$15⅞
Carl OK	Nv	17½p	5	148	180	$15⅞
Cmnc	Mr	15	2	16	90	$13⅛
Cmnc	Mr	15 p	10	20	$2½	$13⅛
Cmnc	Sp	15	4	61	25	$13⅛
Cmnc	Dc	12½p	3	43	70	$13⅛
CP Ltd	Fb	35	20	32	$6½	$40
CP Ltd	Fb	35 p	4	29	65	$40
CP Ltd	Fb	40	1	69	$4	$40
CP Ltd	Fb	40 p	4	78	$2¼	$40
CP Ltd	Fb	45 p	8	23	$5⅜	$40
CP Ltd	Ag	40 p	20	1186	115	$40
CP Ltd	Nv	40 p	2	277	165	$40
CRL	Mr	27½	2	16	$3¼	$26¾
CRL	Mr	27½p	10	224	$2⅝	$26¾
CRL	Mr	30 p	5	30	$3¾	$26¾
CRL	Mr	32½	20	439	165	$26¾
CRL	Sp	25	20	20	$3⅛	$26¾
CRL	Sp	25 p	60	40	85	$26¾
CRL	Sp	27½	63	478	150	$26¾
CRL	Sp	27½p	159	573	190	$26¾
CRL	Sp	30	22	1207	70	$26¾
CRL	Sp	30 p	132	829	$3⅜	$26¾
CRL	Sp	32½p	24	470	$5¾	$26¾
CRL	Sp	35	41	1689	20	$26¾
CRL	Sp	35 p	1	630	$8	$26¾
CRL	Dc	27½p	19	142	$2½	$26¾
CRL	Dc	30	31	163	160	$26¾
CRL	Dc	30 p	38	292	$3¾	$26¾
CRL	Dc	32½	21	1221	85	$26¾
CRL	Dc	32½p	10	881	$5½	$26¾
CRL	Dc	40	30	372	30	$26¾
Den B f	Ja	20	100	210	25	$14¼
Den B f	Oc	15	20	50	50	$14¼
Dfs A	Mr	17½	9	96	$3½	$19⅝
Dfs A	Mr	22½	10	5	105	$19⅝
Dfs A	Sp	17½	35	74	$2⅝	$19⅝
Dfs A	Dc	22½	7	43	60	$19⅝
Dom M	Ja	10	6	6	$3⅜	$12½
Dom M	Ja	12½	4	36	$2⅛	$12½
Dom M	Ja	12½p	23	128	130	$12½
Dom M	Ja	15	8	81	85	$12½
Dom M	Ja	17½	41	301	65	$12½
Dom M	Ja	20	5	1410	40	$12½
Dom M	Jy	12½	5	262	45	$12½
Dom M	Jy	17½p	5	170	$5	$12½
Dom M	Jy	20	2	957	5	$12½
Dom M	Jy	20 p	5	96	$7½	$12½
Dom M	Oc	12½	20	35	145	$12½
Dom M	Oc	12½p	33	114	115	$12½
Dom M	Oc	15	32	146	55	$12½
Dom M	Oc	15 p	3	152	$2¾	$12½
Dom M	Oc	17½	30	541	35	$12½
Dom M	Oc	17½p	5	259	$4¾	$12½

G H

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Gnstar	Ja	17½p	20	20	65	$21⅛
Gnstar	Ja	20	6	87	$2¾	$21⅛
Gnstar	Ja	22½p	2	52	$2⅝	$21⅛
Gnstar	Jy	20 p	3	196	10	$21⅛
Gnstar	Jy	22½	5	404	5	$21⅛
Gnstar	Jy	22½p	7	174	125	$21⅛
Gnstar	Oc	17½p	40	174	25	$21⅛
Gnstar	Oc	20 p	15	130	100	$21⅛
Gnstar	Oc	22½p	17	73	$2	$21⅛
Gulf C	Fb	17½	142	390	90	$15¼
Gulf C	Fb	17½p	4	121	$2⅜	$15¼
Gulf C	Fb	20	5	374	45	$15¼
Gulf C	Ag	15	29	1249	80	$15¼
Gulf C	Ag	15 p	18	439	50	$15¼
Gulf C	Ag	17½p	31	768	$2¼	$15¼
Gulf C	Ag	20	23	7325	5	$15¼
Gulf C	Nv	15	151	721	140	$15¼
Gulf C	Nv	15 p	100	112	65	$15¼
Gulf C	Nv	17½	122	3030	55	$15¼
Gulf C	Nv	17½p	40	706	$2½	$15¼
Husky	Ja	10	10	282	165	$10⅝
Husky	Ja	10 p	10	55	50	$10⅝
Husky	Ja	12½	35	613	50	$10⅝
Husky	Jy	10	32	1954	65	$10⅝
Husky	Jy	12½p	20	374	195	$10⅝
Husky	Oc	10	10	854	105	$10⅝

I J

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Imsco	Ja	35	15	406	$4¾	$38½
Imsco	Ja	40	13	846	150	$38½
Imsco	Ja	40 p	21	84	$2⅜	$38½
Imsco	Jy	35	70	1166	$3⅜	$38½
Imsco	Jy	40 p	22	80	155	$38½
Imsco	Oc	35	48	619	$4⅜	$38½
Imsco	Oc	40	20	510	90	$38½
Imsco	Oc	40 p	27	154	$2⅛	$38½
Inco	Fb	12½	5	236	175	$12⅜
Inco	Fb	15	3	377	75	$12⅜
Inco	Fb	15 p	1	39	$2½	$12⅜
Inco	Ag	12½p	40	141	50	$12⅜
Inco	Ag	17½	1	1612	10	$12⅜
Inco	Nv	12½	21	97	95	$12⅜
Inco	Nv	12½p	20	66	110	$12⅜
IOil A	Ag	32½	20	58	$2½	$34¾
IOil A	Ag	35	74	641	100	$34¾
IOil A	Ag	35 p	150	749	90	$34¾
IOil A	Nv	35	14	208	$2⅛	$34¾
IOil A	Nv	40	10	353	40	$34¾

K L

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
L Mnr	Mr	25	15	10	$3¾	$26¼
L Mnr	Sp	25 p	11	11	85	$26¼
L Mnr	Sp	27½	20	20	115	$26¼
L Mnr	Sp	27½p	135	74	185	$26¼
L Mnr	Sp	30	3	101	55	$26¼
L Mnr	Sp	30 p	25	179	$3½	$26¼
L Mnr	Sp	32½	50	767	15	$26¼
L Mnr	Sp	35	110	229	5	$26¼
L Mnr	Dc	25 p	10	10	100	$26¼
L Mnr	Dc	27½	65	55	$2⅛	$26¼
L Mnr	Dc	27½p	2	42	$2⅝	$26¼
L Mnr	Dc	30	15	87	115	$26¼
L Mnr	Dc	32½	50	78	70	$26¼
L Mnr	Dc	35	1	432	40	$26¼

M N

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Mitel	Mr	10	8	50	110	$8⅜
Mitel	Sp	10	10	908	40	$8⅜
Mitel	Dc	7½	15	108	$2	$8⅜
Moore	Ag	45	3	172	$7	$51¾
Moore	Ag	45 p	20	325	10	$51¾
Moore	Ag	50	5	548	$2¾	$51¾
Moore	Nv	40	6	1028	$12¼	$51¾
Moore	Nv	45	1	62	$7¾	$51¾
Moore	Nv	50	12	515	$4¼	$51¾
Moore	Nv	55	7	543	150	$51¾
Nat Bk	Ag	12½p	3	436	140	$11
Nat Bk	Nv	12½	10	2535	25	$11
Nor Tel	Ja	40 p	4	425	95	$45⅛
Nor Tel	Ja	45	9	464	$4	$45⅛
Nor Tel	Ja	50	22	139	$2	$45⅛
Nor Tel	Jy	40	22	2067	$5⅛	$45⅛
Nor Tel	Jy	45	298	2278	60	$45⅛
Nor Tel	Jy	45 p	204	1910	40	$45⅛
Nor Tel	Oc	35	2	36	$11¼	$45⅛
Nor Tel	Oc	40	15	401	$6½	$45⅛
Nor Tel	Oc	40 p	55	563	60	$45⅛
Nor Tel	Oc	45	111	1664	$3	$45⅛
Nor Tel	Oc	45 p	39	642	175	$45⅛
Nor Tel	Oc	55	9	195	25	$45⅛
Noran	Fb	17½	4	100	$2½	$18⅛
Noran	Fb	20	30	44	140	$18⅛
Noran	Ag	20 p	5	389	190	$18⅛
Noran	Ag	22½	399	1118	15	$18⅛
Noran	Ag	22½p	30	58	$4⅛	$18⅛
Noran	Nv	17½	6	103	175	$18⅛
Noran	Nv	17½p	5	5	75	$18⅛
Noran	Nv	20	9	670	100	$18⅛
Noran	Nv	22½p	15	63	$4½	$18⅛
Nva A f	Fb	7½	30	2801	45	$7⅛
Nva A f	Nv	7½	20	6376	25	$7⅛

O P

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Oba 01	Mr	70 p	4	4	150	$73¼
Oba 01	Mr	72½	4	51	$3	$73¼
Oba 01	Sp	70	10	23	$3½	$73¼
Oba 01	Sp	72½	5	480	165	$73¼
Oba 01	Sp	72½p	1	1093	115	$73¼
Oba 01	Sp	75	200	1942	60	$73¼
Oba 01	Sp	77½	20	1100	25	$73¼
Oba 01	Dc	77½	32	193	60	$73¼
Obc 03	Dc	87½	20	79	130	$86⅛
Obd 04	Sp	75 p	8	43	95	$76⅞
Obd 04	Dc	75	5	197	$3⅛	$76⅞
Placer	Mr	22½	5	40	65	$17⅝
Placer	Sp	20 p	30	474	$2¼	$17⅝
Placer	Sp	22½	305	849	5	$17⅝
Placer	Dc	17½	15	10	170	$17⅝
Placer	Dc	17½p	42	51	100	$17⅝
Placer	Dc	20	200	419	65	$17⅝
Placer	Dc	20 p	10	348	$2⅜	$17⅝
Placer	Dc	22½p	27	797	$4⅝	$17⅝
Powr f	Ag	17½	1	610	175	$19⅛

Q R

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Rang	Ja	10	6	356	70	$8⅝
Rang	Ja	10 p	3	162	155	$8⅝
Rang	Jy	10	3	1383	5	$8⅝
Rang	Jy	10 p	5	114	125	$8⅝
Rang	Jy	12½p	2	33	$3¾	$8⅝
Rang	Oc	10	2	2058	35	$8⅝
Roy Bk	Ja	27½p	2	28	145	$27⅜
Roy Bk	Ja	30	12	209	80	$27⅜
Roy Bk	Jy	27½	2	117	25	$27⅜
Roy Bk	Jy	27½p	5	43	40	$27⅜
Roy Bk	Oc	27½	2	1744	120	$27⅜
Roy Bk	Oc	27½p	3	708	100	$27⅜

S T

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Segrm	Ja	40	33	97	$5⅞	$43⅞
Segrm	Ja	40 p	35	108	110	$43⅞
Segrm	Jy	45	38	423	10	$43⅞
Segrm	Jy	45 p	10	178	160	$43⅞
Segrm	Oc	45	2	435	150	$43⅞
Segrm	Oc	50	5	247	35	$43⅞
Shell C	Fb	20 p	1	1	40	$22
Shell C	Ag	25 p	5	80	$3	$22
Shell C	Nv	22½	2	79	150	$22
Shell C	Nv	25	10	660	50	$22
Stlco A	Fb	20	5	34	190	$20½
Stlco A	Fb	22½p	10	45	$2½	$20½
Stlco A	Ag	20 p	2	2	35	$20½
Stlco A	Nv	20	3	13	180	$20½
Stlco A	Nv	22½p	10	40	$2⅜	$20½
T 300	Jy	22 p	40	436	30	$21¾
T 300	Jy	23 p	29	310	115	$21¾
T-D Bk	Mr	17½	14	14	20	$14¾
T-D Bk	Dc	15	5	208	65	$14¾
TIX	Jy	110 p	10	51	115	108¾
TIX	Ag	105	5	35	$4⅜	108¾
TIX	Ag	110	7	61	135	108¾
TIX	Sp	110	22	95	195	108¾
TIX	Sp	110 p	10	65	$2⅞	108¾
TIX	Sp	115	2	30	60	108¾
Total P	Jy	12½	10	242	25	$12½
Total P	Oc	12½	9	110	90	$12½
Total P	Oc	12½p	9	44	50	$12½
TrAlt A	Fb	22½	60	100	35	$21
TrC PL	Fb	17½	12	65	65	$16½
TrC PL	Ag	17½p	150	155	115	$16½
TrC PL	Nv	17½	3	281	45	$16½
Tx Can	Sp	40	33	11	40	$34⅞

W X

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Wlkr R	Sp	22½	50	484	60	$22
Wlkr R	Dc	22½	13	4163	85	$22
XCB	Jy	95	10	11	$3⅛	$97⅞
XCB	Jy	100 p	10	93	$2¼	$97⅞
XCO	Ag	120	20	20	$2¾	118⅝
XCO	Ag	120 p	10	10	$3⅜	118⅝
XCO	Ag	125 p	10	10	$6⅝	118⅝
XXM	Jy	105	94	52	150	105¾
XXM	Jy	105 p	20	196	30	105¾
XXM	Jy	110 p	66	45	$4	105¾
XXM	Ag	105	99	116	$2¾	105¾
XXM	Ag	105 p	20	47	90	105¾
XXM	Ag	110	12	88	65	105¾
XXM	Ag	110 p	20	26	$4⅝	105¾
XXM	Sp	105	20	34	$3⅜	105¾

Total volume 9467.
Total open interest 380188.

Un bon conseil

Evitez l'embonpoint
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Indice général fléchit

MONTREAL (PC) — La baisse des cours s'est poursuivie hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a fléchi de 1.41 et se trouvait à 105.64. en clôture.

En tout 1,239,626 actions ont été traitées, comparativement à 1,908,238 la veille.

Les mines ont cédé 2.89 à 99.38, les biens d'équipement 2.21 à 103.64, les hydrocarbures 1.09 à 118.89, les produits forestiers 0.82 à 129.23, les banques 0.76 à 97.80 et les services publics 0.66 à 108.68.

Bell Canada Enterprises a perdu 1-4 à $31 3-4 et 196,274 actions ont changé de main. Kiena a reculé de 1-4 à $22 1-4 dans un volume de 4,030 actions.

Brunswick Telephone B a perdu un à $19, Dofasco A 7-8 à $19 7-8, Noranda 7-8 à $18 7-8, Placer 7-8 à $17 3-4, Imasco 1-2 à $38 1-2, Banque royale 1-2 à $27 3-8, Alcan 3-8 à $35 3-8, Northern Telecom 1-4 à $5 et Agnico Eagle 1-8 à $15 1-8, tandis que PanCanadian Petroleum gagne 1-4 à $26 1-2 et Seagram 1-4 à $43 5-8. Dome Mines est stationnaire à $12 1-2 et Gulf Canada à $15 1-4.

La séance terminée on compte 44 titres en hausse, 138 en baisse et 76 inchangés.

Dans les juniors, Brosnan gagne dix cents à 42 cents, Abcourt Mines monte de neuf cents à $1.39 et Unergie abandonne un cent à 11 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

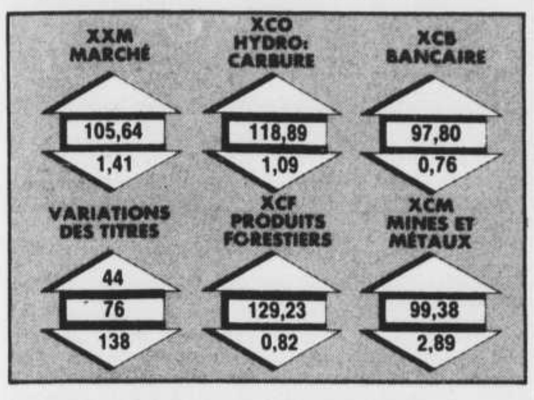

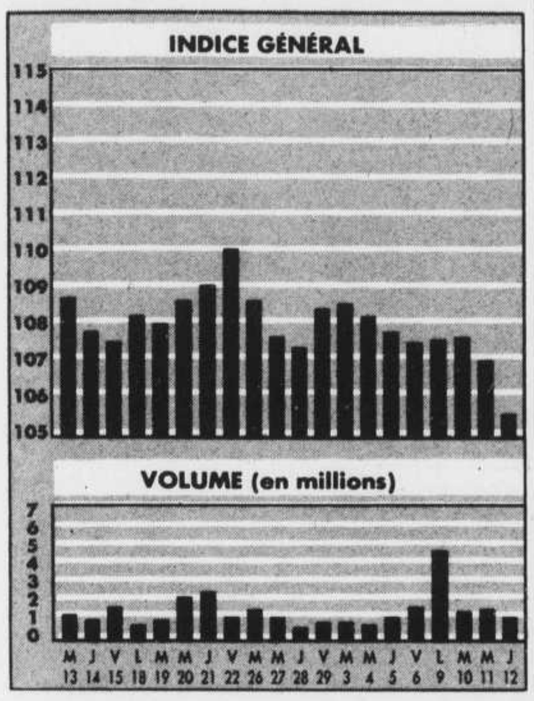

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Abertord	1900	$9⅞	9⅝	9¾	
AberfrdWt	100	210	210	210	—20
Agnico E	3600	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
Aiguebelle	2100	$6½	6¼	6¼	— ¼
Alta energ	5000	$19¾	19⅝	19⅝	— ¼
Alcan Alu	31687	$35⅞	35¼	35⅜	— ⅜
Alcan Wt	9600	$11⅛	10⅞	10⅞	— ⅝
Algoma St	1800	$21	20⅞	20⅞	— ⅜
Alum 2.312	200	$24⅝	24⅝	24⅝	
Asbestos	186	$8¾	8¾	8¾	
BCE	196274	$32	31⅝	31¾	— ¼
BCE 2.70p	1450	$33¾	33½	33½	— ½
BGRwt	2500	165	161	165	
BC Phone	1300	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Bank NS	21077	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
B NS srl	4600	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Bque Cont	3550	$10⅝	10⅜	10⅜	— ⅛
Bq Mercn	740	$11⅜	11⅜	11⅜	
Bque Mtl	10087	$23⅛	22⅞	22⅞	— ¼
BMO 2.85	200	$30¾	30¾	30¾	+ ⅛
BMO $2.50	1300	$27¾	27¾	27¾	
BMO Sr3	2000	$24⅛	24	24⅛	+ ¼
BMO Wts	11500	350	350	350	—5
Bq Eparg	700	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛
BqEp 2.62	700	$25½	25½	25½	+ ⅛
Bque Nat	35327	$11⅛	11	11⅛	— ⅛
BqNat 2.94	400	$31¾	31½	31½	
Bq Nat B	200	$29	29	29	— ¼
Bq Royale	19127	$27⅞	27⅜	27⅜	— ⅛
Bq Ry Wt	4800	405	390	390	—15
BqRy 1.45	2600	$16	15⅞	16	
BqRy 2.75	1300	$31	30¾	30¾	— ¼
fBomb A	324	$17	17	17	
fBomb B	750	$15½	15¼	15¼	— ½
Bow Val	2080	$21	20⅞	20⅞	— ¼
Bralorne	100	$6	6	6	
Brascade	1048	$39⅝	39½	39⅝	
Broscan A	2200	$29⅝	29¼	29⅝	
Brcan prF	500	$26	26	26	— ½
Brinco	300	206	206	206	
Brunswick	500	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅛
By—Com	24125	200	195	200	+5
C D					
CAE Ind	3750	$11⅛	11	11	— ¼
CIL	1400	$26½	26	26	—1¼
Cad Frvw	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Camflo	700	$12⅝	12⅛	12⅝	
Comp R	122	$9¼	9¼	9¼	— ½
Cmpbel.Sp	100	$14	14	14	
fCampeau	650	$21⅛	21	21⅛	— ⅛
CmpeauWt	250	440	440	440	—50
Cda Pack	1000	$25½	25½	25½	— ½
fCDC	8500	385	375	385	—5
CDC 1980	300	$12⅝	12½	12½	— ⅛
C Imp Bk	6713	$24	23¾	23⅞	+ ⅛
CIBa 2.50	500	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
CIBa 2.05	300	$21¾	21¾	21¾	— ¼
CIBQ 3.562	850	$29⅛	29	29⅛	+ ⅛
CP Ltee	3150	$40⅛	39⅞	39⅞	— ⅛
Cdn Tire	200	$12¼	12¼	12¼	— ½
fC Tire A	18000	$10¼	9⅞	9⅞	— ⅜
fC Utilit A	z61	$14	13¾	14	— ⅛
C Utilit B	271	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
C Util Prk	500	$28½	28⅜	28½	+ ¼
C.Util SrH	500	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅛
C Util Srl	900	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
C Util wta	z20	135	135	135	—15
C Util wtb	z50	145	145	145	+5
fCmnac.A	2180	$9¼	9¼	9¼	
Canron A	100	$10½	10½	10½	— ⅞
Carl Ok	550	$16	16	16	+ ¼
Cascades	18770	$9	8¼	8¾	+ ¼
CB Pak	700	$10⅜	10⅜	10⅜	
CB Pak.wt	1350	165	160	160	
Celanese	100	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
Central Tr	100	$10¾	10¾	10¾	— ¾
fChateau	3000	$12	11¾	11¾	— ⅛
Chrysler	667	$34¼	34⅛	34⅛	— ⅜
CimL PrE	116	$13½	13½	13½	
Cim L 1.17	9000	$15¼	15	15¼	
Cominco	11800	$13¼	13	13¼	
Cmp Inv	500	240	240	240	
C Bath A	1325	$27	27	27	— ¼
Cons Gas	1800	$18⅝	18½	18½	— ¼
CnsGas914	500	$24¾	24¾	24¾	
ClDesi pr	200	$11	11	11	— ⅛
Dalmy ltd	2741	$10	10	10	
fDalmys C	3242	$10	10	10	
Doon Dvlp	1630	136	136	136	—2
Denison.A	200	$15¾	15¾	15¾	— ⅜
Denism9.75	900	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Dofasco A	29800	$20	19⅞	19⅞	— ⅞
Dofasc Wt	300	$17⅝	17⅝	17⅝	— ¾
Dome Cda	4650	$5½	5¼	5¼	— ¼
Dome Mns	2000	$12½	12½	12½	
Dome Pet	43140	225	212	225	+5
Dome PrA	500	$8½	8½	8½	—4¾
Dom Store	131	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Domtex	201	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Domtar	1550	$31⅜	31¼	31⅜	— ¼
Donohue a	400	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
Dynamar	1000	100	100	100	—2
E F					
Echo Bay	1150	$9½	9¼	9¼	— ⅜
Entrep CP	14535	$21	20¾	20¾	— ¼
Epitek Int	400	51	51	53	+3
Falcn Cop	500	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
FILteeWts	1600	$17½	17¼	17½	—6
Forex	500	260	260	260	—30
Fraser Inc	300	$20	20	20	— ¾
G H					
GBC 2.625	100	$21	21	21	
Gaz Metr	2695	$7⅞	7¼	7⅜	+ ⅛
Gaz 5.4 pr	z25	$89¾	89¾	89¾	— ¼
Gaz 15	100	$29	29	29	
Genstar	1130	$21¼	21	21	— ¼
fGldcrp.A	900	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Gldcrp.Wt	2100	175	172	172	—3
Guard. T.	400	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Guard prA	1000	$6⅛	6⅛	6⅛	— ¼
Gulf Can	78069	$15¼	15	15¼	
Helix.Circ	3250	$10	9¾	9¾	— ⅜
HelxWt	8600	$5⅞	5½	5½	— ½
Hir Walkr	14875	$22¼	22	22	— ⅛
H Wlkr D	480	$22⅛	22⅛	22⅛	— ¼
H Wlkr E	800	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
H Wlkr f	500	$28½	28½	28½	— ¼
Wlkr Wts	800	250	250	250	—10
H Bay pA	1200	$16⅜	16⅜	16⅜	— ¾
H Bay2.25	200	$26½	26½	26½	+ ¼
Husky Oil	25400	$10¾	10½	10½	— ¼
Husky 13	1100	$45½	45	45	— ⅜
I J					
Imasco ltd	29410	$39⅝	38⅜	38½	— ½
Imp Oil A	5678	$35	34⅜	34⅞	— ⅛
Inco Ltd	11875	$12¾	12¼	12⅜	— ⅜
Inco Wts	1050	201	201	201	—19
Innopac	300	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
IBM	98	$141	139½	139½	—2½
Inter Pipe	600	$29⅛	29	29	
Inverness	300	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
fIvaco A	824	$15½	15½	15½	
Ivaco E p	300	$25	24⅞	25	+ ⅛
K L					
Kiena	4030	$22½	22¼	22¼	— ¼
Labatt	1035	$19⅞	19⅝	19⅝	— ⅛
Lanpar T.	200	415	415	415	+5
Loblaw	200	$14⅝	14½	14½	
LouvmWt2	z300	10	10	10	—5
M N					
Mclean X	10027	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
McM Bldl	500	$24	24	24	— ¼
MnP.p	3200	$24¾	24¾	24¾	+ H75
Mntoba wt	7000	58	57	57	+57
fMarit Tel	162	$34	34	34	
Mass Fer	1400	335	330	335	—5
Merland	100	465	465	465	+5
fMeston	2300	145	140	140	—10
Min Lac	704	$26¾	26⅝	26¾	— ½
Mitel Corp	300	$8⅝	8⅝	8⅝	— ½
fMolson A	729	$17¼	17⅛	17⅛	
Molson B	700	$17	17	17	— ¼
fMonenc a	500	$9⅛	9⅛	9⅛	
MTrustc A	1900	$10½	10½	10½	— ⅛
Moore	2550	$52	51¾	51¾	— ⅝
fMorgn T	600	430	420	420	
NB Tel	1100	$13⅞	13¾	13⅞	
NB Tl 1.85	64900	$19⅛	19	19	—1
NfldL 9p	250	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Nfld 1414	2800	$11½	11¼	11½	
Nfld Tel	383	$13⅛	13⅛	13⅛	
Noranda	22348	$18⅞	18⅝	18⅝	— ⅞
Norcen	10000	$16	16	16	
fNoreNv	12500	$15	15	15	— ⅛
Nor Tel	12150	$45½	45	45	— ¼
fNova All	5900	$7⅛	7⅛	7⅛	
Nova 612	840	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Nova 15	142	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅛
Nova 12	1000	$32⅛	32	32	— ¼
Nova 11.24	200	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅜
O P					
Oakwood	200	$6	6	6	+ ⅛
fOsha A	915	$18⅞	18⅝	18⅞	— ⅛
Pancdn Pt	1100	$26½	26¼	26½	+ ¼
Placer Dv	1300	$18⅝	17¾	17¾	— ⅞
PlacerDwt	1600	310	300	300	—20
fPowr Cr	8600	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
PowC 2.37	z15	$31⅛	31⅛	31⅛	— ⅜
Prnor Gr	z25	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅝
Prooptic	3200	210	210	210	
Provigo	6080	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Q R					
Que Tel	1101	$30⅝	30½	30⅝	
QueT p d	160	$10½	10½	10½	+ ½
Quebecor	2046	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
Rio Algom	100	$14⅜	14⅜	14⅜	
fRogerC B	200	$8⅜	8⅜	8⅜	
Rothman	300	$42	42	42	+ ¼
S T					
Sceptre	700	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Seagram	11675	$43⅝	43½	43⅝	+ ¼
Sears Can	524	$7½	7½	7½	— ⅛
Sensormat	500	385	380	385	
Shell Can	17250	$22	22	22	— ⅜
fSpar Aer	576	$18¾	18¾	18¾	
fSparCap	5500	50	50	50	
Stelco A	1775	$21¼	20½	20½	—1⅛
Stelco Wts	5800	435	410	410	—15
Stel 1.94	800	$22⅝	22⅝	22⅝	— ¼
Tembec.A	3575	405	400	405	+30
TbecWt	21100	115	105	115	+15
Texaco	787	$34⅝	34½	34½	— ¾
Thomsn A	1000	$40⅝	40⅝	40⅝	
Thoms pc	z15	$39⅝	39⅝	39⅝	— ⅛
TIE teleco	1000	$10¾	10¾	10¾	
Tor Dm Bk	20264	$14⅞	14⅝	14⅝	— ⅛
TDm 1.83	200	$19	18⅝	18⅝	— ⅜
Tot Pet pr	100	$29¾	29¾	29¾	— ¼
TAIRs.prB	500	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ¼
TrAlto A	2770	$21	20⅞	21	— ⅛
TrnsAlto.9	800	$24	24	24	
TrCan Pl	13900	$16⅞	16⅜	16½	— ⅜
TrCan 2.8	z20	$28⅞	28⅞	28⅞	—1⅛
TrCan pre	500	$50¾	50¾	50¾	+ ¼
TCdo rs A	625	250	250	250	—15
Trs mount	z40	$6⅜	6⅜	6⅜	— ¼
Trimac	1916	$5⅛	5	5	
fTrizec A	650	$21	21	21	— ⅛
Trizec B	800	$22	21⅛	21⅛	— ⅛
U V					
fUAP InA	200	$29	29	29	+ ¼
UAP Wt	475	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Un Carbid	z25	$12⅞	12⅞	12⅞	
Union Gas	3000	$10⅝	10½	10½	— ⅛
VS Serv	1500	$20	19¾	20	+ ⅜
Versa.CIB	200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Wjax A	z8	$12⅞	12⅞	12⅞	—1¼
Wargton	5000	98	98	98	—1
Westburne	100	$14¾	14¾	14¾	— ⅜
Wcst Trn	600	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
WcstT 8.5	200	$49¾	49¾	49¾	
WorldEq.A	700	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Wrld wt.A	1500	55	55	55	
Wrld wt.B	1500	105	105	105	
Junior Mines Oils					
Abcourt	11133	142	139	139	+9
Americ M	6000	22	21½	21½	+ ½
Bakertalc	2000	48	48	48	+8
Barexor	3000	43	37	43	
Bateman	2000	11½	11½	11½	—2
Brosnan	11750	43	40	42	+10
Cartier Re	5000	35	35	35	+2
Cons I Rs	5437	95	95	95	
C Imp.wt	2188	23	23	23	—5
C.Imp. 10	3200	250	240	250	+25
D'Or Val	4000	155	155	155	—5
Dumagmi	100	490	490	490	—10
DumWt	4000	60	60	60	—15
Explo Que	3500	33	30	30	—1
Goldex ltd	400	144	144	144	+8
Lynx Exp	8000	80	70	70	—9
Midepsa	2000	54	53	54	
Muscocho	2000	180	177	180	
PerronGld	1000	70	70	70	—5
Talisman	2000	27	27	27	—3
Unergie	10000	11	11	11	—1
Wrightbr	2500	90	90	90	

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	500	7.45	7.45	7.45
Grdn gld	42	343.00	339.00	339.00

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

High	Low		High	Low	Price	Chg.	Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
210.20	187.00	SP	189.80	187.00	187.00	—4.00	10
220.70	196.00	NV	200.00	196.00	196.00	—5.00	16
224.00	210.00	JA	210.00	210.00	211.50	—1.30	9
234.50	229.50	MR			226.00		2

Estimate Sales:....14...
Total open interest: ...37

LE DOLLAR CANADIEN

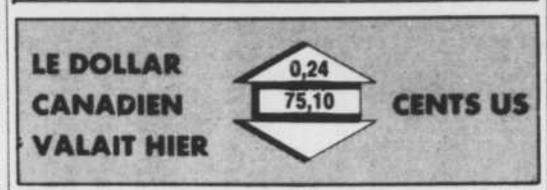

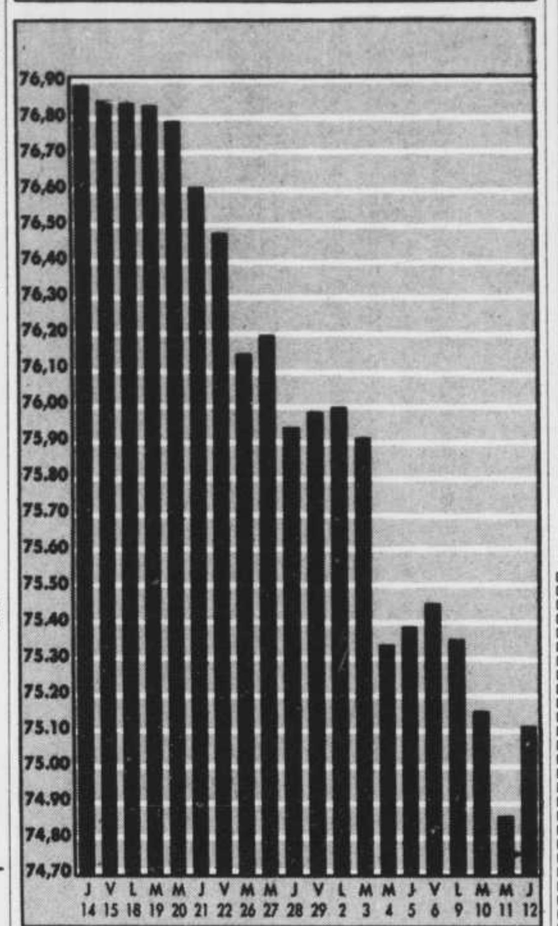

TAUX D'INTÉRÊT

INSTITUTIONS	DÉPÔT À TERME 30-59	1 an	3 ans	5 ans	PRÊT HYPOTHÉCAIRE 1 an	5 ans	PRÊT PERSONNEL 1 à 5 ans
Fid. du Québec	10.50	12.75	13.50	13.75	13.75	15.00	—
Trust Royal	10.00	12.25	13.50	13.75	13.75	15.00	15.25
Trust Général	10.00	12.63	13.50	13.75	13.75	14.75	—
Crédit Foncier	10.25	12.63	13.50	13.50	13.75	14.63	—
Morguard	10.25	12.00	13.55	13.50	14.00	14.75	—
Montréal Trust	10.50	12.75	13.50	13.75	13.50	14.75	—
Fid. Prêt. Rev.	11.00	12.75	**13.75**	13.75	13.75	15.00	14.50
Guardian	11.00	12.75	**13.75**	13.70	14.00	—	—
Fiduciaires	10.25	12.63	13.13	13.75	13.63	14.75	—
Le Permanent	10.00	12.25	13.50	13.75	13.50	14.75	**13.25**
Morgan Trust	**11.50**	**13.00**	**13.75**	13.50	13.50	15.00	—
Soc. Nat. Fid.	10.38	12.25	13.25	13.50	13.50	15.00	—
Trust National	10.25	12.50	13.50	13.75	13.50	—	—
First City	10.25	12.75	**13.75**	13.75	—	—	—
Guaranty Trust	10.25	12.50	13.50	13.50	13.50	14.63	13.50
B. Mercantile	10.75	11.50	12.00	12.50	—	—	—
B. Nationale	10.00	12.25	13.50	13.75	13.75	15.50	15.00
B. d'Épargne	9.50	12.00	13.50	**14.00**	**13.25**	15.00	14.50
B. Royale	10.00	10.75	11.25	12.25	13.75	15.50	17.00
B. Commerce	10.00	10.25	10.75	11.50	**13.25**	15.00	14.25
B. de N.-Écosse	10.00	11.25	11.25	12.00	**13.25**	15.00	15.75
B. Continentale	9.75	12.25	13.50	13.75	—	—	—
B. de Montréal	10.00	10.75	11.25	13.50	13.50	14.75	14.00
B. T.-Dominion	10.50	11.00	**13.75**	12.75	13.75	—	14.25
T. Financial	11.25	12.75	**13.75**	13.75	—	—	—
B. Com. Italiana	10.75	12.25	13.00	13.75	**13.75**	—	14.00

(Compilation par LE DEVOIR)

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15	$2½	$2¾		20
Agnic E	Fb	15 p	140	155		12
Agnic E	Fb	17½	125	150		7
Agnic E	Fb	17½p	$2¾	$3		40
Agnic E	Ag	12½	$3	$3¼		4
Agnic E	Ag	12½p	5	20		10
Agnic E	Ag	15	100	125		156
Agnic E	Ag	15 p	60	85		56
Agnic E	Ag	17½	20	40		170
Agnic E	Ag	17½p	$2⅛	$2¼		186
Agnic E	Ag	20	1	25		54
Agnic E	Ag	20 p	$4⅝	$4⅞		13
Agnic E	Nv	15	175	$2		3
Agnic E	Nv	15 p	110	120		1
Agnic E	Nv	17½p	$2½	$2¾	$2⅝	32
Agnic E	Nv	20	25	45		32
Agnic E	Nv	20 p	$4¾	$5		2
Alcan	Fb	32½	$3¾	$5		
Alcan	Fb	35 p	185	195	170	71
Alcan	Fb	40	150	170	180	124
Alcan	Fb	40 p	$5	$5¼	$4⅞	87
Alcan	Ag	32½	$2¾	$3	$4	66
Alcan	Ag	40	5	20	20	2377
Alcan	Ag	45 p	$9¾	$10	$10⅜	92
Alcan	Ag	50		5	1	1152
Alcan	Ag	50 p	$14¾	$15	$14¼	
Alcan	Nv	32½	$3¾	$4		
Alcan	Nv	32½p	55	75	60	40
Alcan	Nv	40 p	$4⅞	$5⅛	$4¼	171
Alcan	Nv	45 p	$9⅞	$10⅛	$10½	73
Alt Enr	Mr	17½	$3½	$3¾		
Alt Enr	Mr	17½p	25	40		
Alt Enr	Mr	20 p	90	110	75	1
Alt Enr	Mr	22½	75	90	120	5
Alt Enr	Mr	22½p	$2¾	$3¼		
Alt Enr	Sp	17½	$2½	$2¾	$3	123
Alt Enr	Sp	17½p	5	15	15	5
Alt Enr	Sp	20	65	85	110	415
Alt Enr	Sp	20 p	75	95	70	134
Alt Enr	Sp	22½p	$2¾	$3⅛	195	13
Alt Enr	Sp	25		10		
Alt Enr	Sp	25 p	$5¼	$5½		
Alt Enr	Dc	17½	$3	$3¼	$4⅝	10
Alt Enr	Dc	17½p	20	35		
Alt Enr	Dc	20	130	145	$2	104
Alt Enr	Dc	20 p	85	105	75	10
Alt Enr	Dc	22½	40	50	60	898
Alt Enr	Dc	22½p	$2¾	$3¼	$2	13
Alt Enr	Dc	25	10	25		
Alt Enr	Dc	25 p	$5¼	$5⅝		
Asamo	Ja	10 p	30	45		
Asamo	Ja	12½	$2	$2¼	$2¼	70
Asamo	Ja	12½p	100	115	155	15
Asamo	Ja	15 p	$2¾	$3	180	20
Asamo	Jy	10 p	1	15	10	305
Asamo	Jy	15 p	$2¼	$2½	160	25
Asamo	Oc	10	$3	$3¼	$3¾	111
Asamo	Oc	10 p	15	30	20	49
Asamo	Oc	12½	150	160	180	2209
Asamo	Oc	12½p	80	95	80	319
BC Tel	Ja	17½	$2¾	$3	$3	1
BC Tel	Ja	17½p	5	15		
BC Tel	Ja	20	85	100		
BC Tel	Ja	20 p	45	65		
BC Tel	Ja	22½	10	25		
BC Tel	Ja	22½p	$2⅝	$3		
BC Tel	Jy	15		$4¾		
BC Tel	Jy	15 p				
BC Tel	Jy	17½	$2⅝	$2⅞	$2⅛	50
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	15	35	60	80
BC Tel	Jy	20 p	10	25		
BC Tel	Jy	22½		10	5	66
BC Tel	Jy	22½p	$2¼	$2½		
BC Tel	Jy	25				
BC Tel	Jy	25 p				
BC Tel	Oc	15				
BC Tel	Oc	15 p				
BC Tel	Oc	17½	$2¾	$3	$2¾	3
BC Tel	Oc	17½p		10		
BC Tel	Oc	20	55	75	50	30
BC Tel	Oc	20 p	30	45		
BC Tel	Oc	22½		10	25	3100
BC Tel	Oc	22½p	$2½	$2¾	185	3010
BC Tel	Oc	25				
BC Tel	Oc	25 p				
BCE	Fb	27½	$4½	$4⅞	$4⅞	55
BCE	Fb	32½p	130	155	140	8
BCE	Ag	27½	$4⅛	$4½	$4⅞	84
BCE	Ag	27½p		10	10	25
BCE	Ag	35	1	5	5	1448
BCE	Ag	35 p	$3⅛	$3⅜	$4½	
BCE	Nv	27½p	1	15	40	20
Bk Mtl	Fb	22½	160	180	165	110
Bk Mtl	Fb	22½p	85	95		22
Bk Mtl	Fb	25 p	$2½	$2¾	$2¼	311
Bk Mtl	Ag	22½p	25	35		132
Bk Mtl	Ag	25	5	10	5	1087
Bk Mtl	Ag	25 p	$2¼	$2½	$2¼	1420
Bk Mtl	Ag	27½p	$4⅜	$4⅝	$4⅜	270
Bk Mtl	Ag	30	1	5		1249
Bk Mtl	Ag	30 p	$6¾	$7⅛		5
Bk Mtl	Nv	22½	120	140	145	72
Bk Mtl	Nv	22½p	65	85		34
Bk Mtl	Nv	27½	5	15		169
Bk Mtl	Nv	27½p	$4⅜	$4⅝		17
Bk NS	Mr	10	175	195	180	25
Bk NS	Mr	10 p	50	65	65	20
Bk NS	Mr	12½p	$2	$2⅜		
Bk NS	Sp	10 p	10	30	40	18
Bk NS	Sp	12½	10	20	15	901
Bk NS	Sp	12½p	185	$2⅛	190	235
Bk NS	Sp	15		5	10	175
Bk NS	Sp	15 p	$4⅛	$4½	$3½	6
Bk NS	Dc	10	150	155	160	1139
Bk NS	Dc	10 p	30	50	40	29
Bk NS	Dc	12½p	185	$2	$2	28
BkNS 8						
Bk NS	Dc	15 p	$4⅛	$4½		
Bow Val	Ja	20 p	120	145	115	37
Bow Val	Ja	22½	110	135	150	76
Bow Val	Ja	25 p	$4⅜	$4⅝	$3⅜	50
Bow Val	Ja	27½	15	30	65	50
Bow Val	Ja	27½p	$6¾	$7⅛		
Bow Val	Jy	22½	1	15	10	431
Bow Val	Jy	25		1	1	1330
Bow Val	Jy	27½		1	5	449
Bow Val	Jy	27½p	$6¾	$7⅛	$3¼	
Bow Val	Oc	20	175	$2	$2⅛	15
Bow Val	Oc	22½	60	75	110	366
Bow Val	Oc	22½p	$2¼	$2½	175	81
Bow Val	Oc	27½	5	20	45	583
Bow Val	Oc	27½p	$6¾	$7⅛	$6⅛	3
Brscn A	Ja	30	$2	$2¼		
Brscn A	Ja	30 p	$2	$2¼		3
Brscn A	Ja	32½	100	125		158
Brscn A	Ja	35	45	70		11
Brscn A	Ja	35 p	$5	$5⅜		43
Brscn A	Ja	40	10	35		7
Brscn A	Ja	40 p	$10	$10½		
Brscn A	Jy	35		10		152
Brscn A	Jy	40		5		120
Brscn A	Jy	40 p	$10	$10½		1
Brscn A	Jy	45		5		4
Brscn A	Jy	45 p				
Brscn A	Oc	30	125	150		24
Brscn A	Oc	30 p	165	190		26
Brscn A	Oc	32½	45	70	50	163
Brscn A	Oc	32½p	$2⅞	$3⅛		38
Brscn A	Oc	35	10	35	25	3102
Brscn A	Oc	35 p	$5	$5⅜		3044
Brscn A	Oc	40		20		224
Brscn A	Oc	40 p	$10	$10½		21
Brscn A	Oc	45		15		50
Brscn A	Oc	45 p				
C D						
C Im B	Mr	22½p	65	90		
C Im B	Mr	25 p	165	190	170	3
C Im B	Mr	27½	30	40	40	272
C Im B	Mr	27½p	$3⅝	$4		
C Im B	Sp	22½	185	$2⅛	$2⅝	
C Im B	Sp	22½p	20	35	30	130
C Im B	Sp	25	35	45	35	72
C Im B	Sp	25 p	135	160	150	185
C Im B	Sp	27½		10	5	68
C Im B	Sp	27½p	$3½	$3⅞	$2½	16
C Im B	Sp	30		10	5	199
C Im B	Sp	30 p	$6	$6⅜	$5¾	18
C Im B	Sp	32½		5	1	1153
C Im B	Sp	32½p				
C Im B	Dc	22½	$2⅛	$2⅜	$2	15
C Im B	Dc	22½p	60	70	65	160
C Im B	Dc	25	85	90	85	103
C Im B	Dc	25 p	155	180	175	52
C Im B	Dc	27½	15	25	25	77
C Im B	Dc	27½p	$3½	$3⅞	$3¼	6
C Im B	Dc	30	5	10	10	70
C Im B	Dc	30 p	$6	$6½		
C Im B	Dc	32½		10		
C Im B	Dc	32½p				
C Marc	Fb	22½	$3	$3¼		
C Marc	Fb	22½p	120	145		8
C Marc	Fb	25	175	$2		
C Marc	Fb	25 p	$2¼	$2½		18
C Marc	Ag	20	$3⅝	$3⅞		9
C Marc	Ag	20 p	1	25		116
C Marc	Ag	22½	140	165		50
C Marc	Ag	22½p	30	50		230
C Marc	Ag	25	35	60		63
C Marc	Ag	25 p	160	185		44
C Marc	Ag	27½	1	20		5
C Marc	Ag	27½p	$4	$4¼		3
C Marc	Nv	20	$4¼	$4½		40
C Marc	Nv	20 p	30	50		79
C Marc	Nv	22½	$2⅜	$2⅝		160
C Marc	Nv	22½p	75	100		194
C Marc	Nv	25	95	120		494
C Marc	Nv	25 p	$2	$2¼		477
C Marc	Nv	27½	35	60		108
C Marc	Nv	27½p	$4⅛	$4⅜		5
CanP E	Fb	20	$2¼	$2½		95
CanP E	Fb	20 p	75	100		73
CanP E	Fb	22½p	$2	$2¼	175	264
CanP E	Ag	17½	$3⅜	$3⅝		5
CanP E	Ag	17½p		25		
CanP E	Ag	20 p	25	50		113
CanP E	Ag	22½	10	30	20	870
CanP E	Ag	22½p	175	$2		423
CanP E	Ag	25		25		820
CanP E	Ag	25 p	$4⅛	$4⅜		32
CanP E	Nv	17½	$3¾	$4		1
CanP E	Nv	17½p	15	40		
CanP E	Nv	20	165	190	$2	288
CanP E	Nv	20 p	45	65		76
CanP E	Nv	22½p	185	$2		135
CanP E	Nv	25	15	35		210
CanP E	Nv	25 p	$4¼	$4½		11
Carl OK	Fb	15	$2⅛	$2⅜	$2½	64
Carl OK	Fb	15 p	40	65		
Carl OK	Fb	17½p	175	$2	185	10
Carl OK	Fb	20	20	45	80	55
Carl OK	Fb	20 p	$4	$4⅜		
Carl OK	Ag	15 p	15	35	15	45
Carl OK	Ag	17½	10	20	15	374
Carl OK	Ag	17½p	160	170	140	224
Carl OK	Ag	20	1	10	5	1089
Carl OK	Ag	20 p	$3⅞	$4⅛	$4⅛	10
Carl OK	Ag	22½	1	5	10	357
Carl OK	Ag	22½p	$6⅜	$6⅜	$5	
Carl OK	Ag	25	1	5	1	119
Carl OK	Ag	25 p	$8⅞	$9¼	$5⅛	
Carl OK	Nv	15 p	30	55	40	18
Carl OK	Nv	17½	80	100	90	363
Carl OK	Nv	20	10	25	30	1172
Carl OK	Nv	20 p	$4	$4⅜	$2¾	8
Carl OK	Nv	22½	1	10	55	25
Carl OK	Nv	22½p	$6½	$7	$2¼	
CBth A	Ja	25	$3	$3¼		5
CBth A	Ja	25 p	20	45		
CBth A	Ja	27½	95	120		38
CBth A	Ja	27½p	115	140		5
CBth A	Ja	30	65	90		90
CBth A	Ja	30 p	$3⅛	$3⅜		70
CBth A	Jy	20	$6⅞	$7¼		1
CBth A	Jy	20 p		1		10
CBth A	Jy	22½	$4½	$4¾		30
CBth A	Jy	22½p		1		35
CBth A	Jy	25	$2	$2¼		109
CBth A	Jy	25 p		5		79
CBth A	Jy	27½	1	25		65
CBth A	Jy	27½p	40	70		38
CBth A	Jy	30		15		42
CBth A	Jy	30 p	$3⅛	$3⅜		30
CBth A	Oc	25	$2½	$2¾		49
CBth A	Oc	25 p	10	25		
CBth A	Oc	27½	50	75		51
CBth A	Oc	27½p	80	105		28
CBth A	Oc	30	30	45		11
CBth A	Oc	30 p	$3	$3¼		
Cmnc	Mr	12½	185	$2⅛		
Cmnc	Mr	12½p	60	85		
Cmnc	Mr	17½	20	35	30	55
Cmnc	Mr	17½p	$4¼	$4⅜		
Cmnc	Sp	12½	125	150	$2⅜	1
Cmnc	Sp	12½p	30	55	20	30
Cmnc	Sp	15 p	$2	$2¼	40	21
Cmnc	Sp	16⅜	1	15	90	22
Cmnc	Sp	16⅜p	$3⅜	$3¾	$2⅜	20
Cmnc	Sp	17½	1	10	10	60
Cmnc	Sp	17½p	$4¼	$4⅜		
Cmnc	Sp	18⅜	1	5	15	2137
Cmnc	Sp	18⅜p	$5⅛	$5½	150	566
Cmnc	Sp	20	1	5	5	537
Cmnc	Sp	20 p	$6¾	$7⅛	$6⅜	9
Cmnc	Sp	21⅜	1	5	30	120
Cmnc	Sp	21⅜p	$8⅜	$8⅞	$5¾	
Cmnc	Dc	12½	155	180	$2⅛	9
Cmnc	Dc	15	35	60	45	45
Cmnc	Dc	15 p	$2⅛	$2⅜	190	5
Cmnc	Dc	16⅜	10	30	40	10
Cmnc	Dc	16⅜p	$3⅜	$3¾	125	30
Cmnc	Dc	17½	5	15	15	228
Cmnc	Dc	17½p	$4¼	$4⅜	$3¾	2
Cmnc	Dc	18⅜	1	10	10	118
Cmnc	Dc	18⅜p	$5⅛	$5½	$3	17
CP Ltd	Fb	45	175	$2	$2	32
CP Ltd	Ag	35	$5⅛	$5½	$4½	1
CP Ltd	Ag	35 p	1	25		
CP Ltd	Ag	40	140	150	150	1693
CP Ltd	Ag	45	5	10	5	1463
CP Ltd	Ag	45 p	$5	$5⅛	$4¾	281
CP Ltd	Ag	50	1	5	10	321
CP Ltd	Ag	50 p	$9¾	$10⅛	$10⅞	
CP Ltd	Ag	55	1	5	30	85
CP Ltd	Ag	55 p	$14¾	$15⅛	$6⅞	
CP Ltd	Nv	35	$5⅝	$6⅛	$6	13
CP Ltd	Nv	35 p	25	45	65	2
CP Ltd	Nv	40	$2¾	$3⅛	$2⅞	303
CP Ltd	Nv	45	90	100	110	1454
CP Ltd	Nv	45 p	$5	$5¼	$4¾	209
CP Ltd	Nv	50	20	30	30	170
CP Ltd	Nv	50 p	$9¾	$10⅛	$8⅜	
CRL	Mr	25	$4⅝	$5		
CRL	Mr	25 p	145	170		
CRL	Mr	30	$2⅜	$2⅝	$3	13
CRL	Mr	32½p	$5¾	$6	$5	205
CRL	Mr	35	90	105	100	48
CRL	Mr	35 p	$8⅛	$8⅜	$8⅜	5
CRL	Sp	32½	25	40	45	1264
CRL	Sp	40	5	10	10	377
CRL	Sp	40 p	$13	$13⅜	$11½	19
CRL	Dc	25	$3⅞	$4¼		
CRL	Dc	25 p	105	130		
CRL	Dc	27½	$2⅜	$2⅝	$2¾	44
CRL	Dc	35	40	45	35	856
CRL	Dc	35 p	$8⅛	$8⅜	$8⅜	86
CRL	Dc	40 p	$13	$13½	$8	19
CTL Bk	Mr	10	145	170		
CTL Bk	Mr	10 p	35	60		
CTL Bk	Mr	12½	25	45		
CTL Bk	Mr	12½p	$2½	$2¾		
CTL Bk	Sp	10	75	100		13
CTL Bk	Sp	10 p	10	30		
CTL Bk	Sp	12½	5	25		30
CTL Bk	Sp	12½p	$2⅛	$2⅜		12
CTL Bk	Sp	15	1	15		97
CTL Bk	Sp	15 p	$4½	$4¾		
CTL Bk	Dc	10	115	140		321
CTL Bk	Dc	10 p	20	40		20
CTL Bk	Dc	12½	15	30		524
CTL Bk	Dc	12½p	$2⅜	$2⅝		520
CTL Bk	Dc	15	15	30		
CTL Bk	Dc	15 p	$4½	$4¾		
CTr A f	Mr	7½	$3	$3¼		
CTr A f	Mr	7½p	25	50		
CTr A f	Sp	7½	$2⅝	$2⅞		
CTr A f	Sp	7½p	5	20		
CTr A f	Sp	10	50	75		
CTr A f	Sp	10 p	35	60		10
CTr A f	Sp	12½	10	25		42
CTr A f	Sp	12½p	$2⅝	$2⅞		5
CTr A f	Dc	7½	$2⅞	$3⅛		
CTr A f	Dc	7½p	15	35		
CTr A f	Dc	10	90	115		47
CTr A f	Dc	10 p	45	70		10
CTr A f	Dc	12½	20	40		48
CTr A f	Dc	12½p	$2¾	$3		25
Den B f	Ja	12½	$2½	$2⅞		
Den B f	Ja	12½p	50	75		
Den B f	Ja	15	90	115	140	30
Den B f	Ja	15 p	135	155	100	2
Den B f	Ja	17½	35	60	60	132
Den B f	Ja	17½p	$3½	$3⅞		
Den B f	Ja	20 p	$5⅝	$6	$3¾	
Den B f	Jy	12½	160	195		
Den B f	Jy	12½p		25		
Den B f	Jy	15	1	25		
Den B f	Jy	15 p	60	95		
Den B f	Jy	17½		15	50	145
Den B f	Jy	17½p	$3	$3⅜	150	5
Den B f	Jy	20		25		
Den B f	Jy	20 p	$5⅝	$6		
Den B f	Oc	12½	$2⅛	$2½		
Den B f	Oc	12½p	20	55		
Den B f	Oc	15 p	110	135	50	5
Den B f	Oc	17½	1	10	55	320
Den B f	Oc	17½p	$3⅜	$3¾	150	37
Den B f	Oc	20	1	25	60	5
Den B f	Oc	20 p	$5⅝	$6		
Denis	Jy	35		10	25	29
Denis	Jy	35 p	$5	$6	120	10
Denis	Jy	40		1	10	234
Denis	Jy	40 p	$10	$11	$9	1
Denis	Jy	45		1	5	133
Denis	Jy	45 p	$15	$16	$9½	
Denis	Jy	50		1	15	106
Denis	Jy	50 p	$19⅝	$21⅝	$5½	
Denis	Oc	35	50	100		
Denis	Oc	35 p	$5	$6	$2¼	8
Denis	Oc	40	20	50	30	47
Denis	Oc	40 p	$10	$11	$4¼	10
Denis	Oc	45	5	20	25	70
Denis	Oc	45 p	$15	$16	$8⅝	
Denis	Oc	50	1	10	$2¾	4
Denis	Oc	50 p	$20	$21		
Dfs A	Mr	17½p	40	65		
Dfs A	Mr	20	185	$2⅛		18
Dfs A	Mr	20 p	150	175		
Dfs A	Mr	22½p	$3	$3¼		
Dfs A	Sp	17½p	10	25		30
Dfs A	Sp	20	85	105		768
Dfs A	Sp	20 p	110	125		308
Dfs A	Sp	22½	10	30		10
Dfs A	Sp	22½p	$3	$3¼		
Dfs A	Sp	25	1	15		25
Dfs A	Sp	25 p	$5¼	$5⅝		
Dfs A	Dc	17½	$2⅞	$3⅛		139
Dfs A	Dc	17½p	25	50		5
Dfs A	Dc	20	145	170		140
Dfs A	Dc	20 p	130	155		10
Dfs A	Dc	22½p	$3	$3¼		5
Dfs A	Dc	25	10	20		135
Dfs A	Dc	25 p	$5¼	$5⅝		
Dom M	Ja	10 p	60	80		
Dom M	Ja	15 p	$2½	$2¾	$2½	53
Dom M	Ja	17½p	$4¾	$5⅛	$4¼	73
Dom M	Ja	20 p	$7¼	$7⅝	$7⅝	247
Dom M	Jy	12½p	20	40	30	397
Dom M	Jy	15	1	20	15	187
Dom M	Jy	15 p	$2⅜	$2⅝	$2⅜	215
Dom M	Jy	17½		10	5	753
Dom M	Jy	22½		10	10	407
Dom M	Jy	22½p	$9¾	$10⅛	$8	5
Dom M	Oc	10	$3⅛	$3⅜		
Dom M	Oc	10 p	40	60		
Dom M	Oc	20	15	20	20	1416
Dom M	Oc	20 p	$7¼	$7⅝	$6⅞	125
Dom M	Oc	22½	5	15	15	405
Dom M	Oc	22½p	$9¾	$10⅛	$6	14
G H						
Gnstar	Ja	17½	$4½	$4⅞		
Gnstar	Ja	20 p	120	145	120	38
Gnstar	Ja	22½	155	180	$2	207
Gnstar	Ja	25	85	110		
Gnstar	Ja	25 p	$3¾	$4⅛	$3⅜	18
Gnstar	Jy	17½	$3⅜	$3¾	$3⅜	2
Gnstar	Jy	17½p		10	5	4
Gnstar	Jy	20	120	130	190	163
Gnstar	Jy	25		5	5	400
Gnstar	Jy	25 p	$3⅜	$4	$3⅜	
Gnstar	Jy	27½		5	5	235
Gnstar	Jy	27½p	$6⅛	$6½	$5⅞	4
Gnstar	Jy	30		5	5	299
Gnstar	Jy	30 p	$8⅝	$9	$5⅜	
Gnstar	Jy	32½		5	5	255
Gnstar	Jy	32½p	$11⅛	$11½	$3¾	
Gnstar	Oc	17½	$3⅞	$4¼	$4½	
Gnstar	Oc	20	$2⅜	$2½	$2½	229
Gnstar	Oc	22½	125	135	150	341
Gnstar	Oc	25	30	55	45	314
Gnstar	Oc	25 p	$3¾	$4	$3¾	172
Gnstar	Oc	27½	20	35	35	139
Gnstar	Oc	27½p	$6¼	$6⅝	$5⅞	36
Gnstar	Oc	30	10	20	20	192
Gnstar	Oc	30 p	$8⅜	$9⅛	$10	
Gulf C	Fb	15	180	$2	$2⅛	29
Gulf C	Fb	15 p	80	95	100	20
Gulf C	Fb	20 p	$4⅝	$5		
Gulf C	Ag	17½	15	20	20	4429
Gulf C	Ag	20 p	$4⅜	$5		14
Gulf C	Nv	20	20	30	35	6067
Gulf C	Nv	20 p	$4⅝	$5	$4⅜	172
Husky	Ja	12½p	$2	$2¼	185	49
Husky	Jy	10 p	1	5	5	420
Husky	Jy	12½		5	5	6933
Husky	Oc	10 p	35	50	30	229
Husky	Oc	12½	15	25	25	3854
Husky	Oc	12½p	180	$2	160	31
I J						
I-City	Mr	7½	$2¼	$2⅜		
I-City	Mr	7½p	5	30		
I-City	Mr	10	80	105	110	3
I-City	Mr	10 p	75	95		
I-City	Mr	12½	15	35		
I-City	Mr	12½p	$2¾	$3⅛		
I-City	Sp	7½	$2	$2⅜	$3⅛	63
I-City	Sp	7½p		15		
I-City	Sp	10	20	40	30	1427
I-City	Sp	10 p	50	75	50	60
I-City	Sp	12½		10	10	1416
I-City	Sp	12½p	$2¾	$3⅛	150	10
I-City	Dc	7½	$2⅛	$2½	$2⅞	10
I-City	Dc	7½p		25		
I-City	Dc	10	50	70	75	190
I-City	Dc	10 p	65	75	95	34
I-City	Dc	12½	10	15	15	2017
I-City	Dc	12½p	$2¾	$3	185	11
Imsco	Ja	32½	$6¾	$7⅛		177
Imsco	Ja	32½p	5	30		
Imsco	Ja	35 p	25	50		5
Imsco	Jy	30	$8⅜	$8¾	$9½	222
Imsco	Jy	30 p		5		20
Imsco	Jy	32½	$5⅞	$6¼		103
Imsco	Jy	32½p		5		120
Imsco	Jy	35 p		15		394
Imsco	Jy	40	5	20	10	271
Imsco	Oc	30	$8¾	$9⅛		132
Imsco	Oc	30 p		10		7
Imsco	Oc	32½	$6⅜	$6¾		195
Imsco	Oc	32½p		20		58
Imsco	Oc	35 p	10	35		453
Inco	Fb	12½p	125	150	100	30
Inco	Ag	12½	50	75	90	89
Inco	Ag	15	5	15	15	798
Inco	Ag	15 p	$2½	$2⅞	$2	111
Inco	Ag	17½p	$5	$5⅜	$4¼	
Inco	Ag	20		5	10	788
Inco	Ag	20 p	$7½	$7⅞	$4	
Inco	Nv	15	25	40	40	1993
Inco	Nv	15 p	$2½	$2⅞	$2	83
Inco	Nv	17½	10	25	25	387
Inco	Nv	17½p	$5	$5⅜	$4½	5
Inco	Nv	20	5	20	20	184
Inco	Nv	20 p	$7½	$7⅞	$6	
IOil A	Fb	32½	$4	$4⅜		
IOil A	Fb	32½p	30	50		
IOil A	Fb	35	$2¾	$3	$3⅛	63
IOil A	Fb	35 p	160	185	170	29
IOil A	Fb	40	75	100	105	61
IOil A	Fb	40 p	$5⅛	$5⅜	$5½	4
IOil A	Ag	32½p	5	20	15	27
IOil A	Ag	40	5	10	10	1623
IOil A	Ag	40 p	$5	$5⅜	$4⅞	26
IOil A	Ag	45	1	10	1	21
IOil A	Ag	45 p	$10	$10⅜	$10⅛	
IOil A	Nv	32½	$3¼	$3⅜	$3¾	23
IOil A	Nv	32½p	15	40	30	25
IOil A	Nv	35 p	125	135	135	430
IOil A	Nv	40 p	$5	$5⅜	$3⅜	12
IOil A	Nv	45	15	20	25	167
IOil A	Nv	45 p	$10	$10½		
K L						
L Mnr	Mr	25 p	125	150		
L Mnr	Mr	27½	$2⅜	$2¾	$4¾	10
L Mnr	Mr	27½p	$2¼	$2⅝		
L Mnr	Mr	30	145	170		
L Mnr	Mr	30 p	$3¾	$4⅛		
L Mnr	Mr	32½	85	110	$4½	6
L Mnr	Mr	32½p	$6	$6⅜		
L Mnr	Mr	35	50	75	110	38
L Mnr	Mr	35 p	$8½	$8⅞	$2⅜	20
L Mnr	Sp	25	$2¼	$2½		
L Mnr	Sp	32½p	$6	$6½	$5	96
L Mnr	Sp	35 p	$8½	$9	$8⅛	61
L Mnr	Sp	40	1	5	10	85
L Mnr	Sp	40 p	$13½	$14⅛		
L Mnr	Dc	25	$3⅛	$3⅜		
L Mnr	Dc	30 p	$3⅜	$3⅞	$2⅞	23
L Mnr	Dc	32½p	$6	$6⅜	$5	55
L Mnr	Dc	35 p	$8½	$8⅞	$7	72
L Mnr	Dc	40	5	10	100	132
L Mnr	Dc	40 p	$13½	$14	$8¾	6
M N						
Mitel	Mr	7½	$2¼	$2⅝	$2⅝	16
Mitel	Mr	7½p	60	80	70	8
Mitel	Mr	10 p	185	$2⅛	$2⅛	9
Mitel	Sp	7½	140	160	180	676
Mitel	Sp	7½p	25	45	50	698
Mitel	Sp	10 p	165	185	155	654
Mitel	Sp	12½	10	25	15	637
Mitel	Sp	12½p	$4	$4½	$3¾	10
Mitel	Sp	15	5	10	10	409
Mitel	Sp	15 p	$6½	$7	$5¾	
Mitel	Sp	17½	1	5	5	851
Mitel	Sp	17½p	$9	$9½	$7½	
Mitel	Sp	20	1	5	5	2537
Mitel	Sp	20 p	$11½	$12	$11⅜	
Mitel	Dc	7½p	55	70	55	156
Mitel	Dc	10	75	95	100	826
Mitel	Dc	10 p	175	$2	185	135
Mitel	Dc	12½	40	50	60	564
Mitel	Dc	12½p	$4	$4½	$3⅞	17
Mitel	Dc	15	10	35	25	219
Mitel	Dc	15 p	$6½	$7	$6½	10
Moore	Ag	40	$11⅞	$12¼		
Moore	Ag	40 p	1	25	25	20
Moore	Ag	50 p	30	75	$2	10
Moore	Ag	55	30	50	40	258
Moore	Ag	55 p	$2¾	$3¼	$6¾	10
Moore	Nv	40 p	10	35	50	26
Moore	Nv	45 p	20	60	50	43
Moore	Nv	50 p	100	150	150	34
Moore	Nv	55 p	$3⅝	$4¼	$6½	
Nat Bk	Fb	10	170	180		66
Nat Bk	Fb	10 p	35	50		53
Nat Bk	Fb	12½	40	55		36
Nat Bk	Fb	12½p	175	$2		26
Nat Bk	Ag	10	120	140		103
Nat Bk	Ag	10 p	1	25		
Nat Bk	Ag	12½		10		4652
Nat Bk	Ag	15		1		2016
Nat Bk	Ag	15 p	$3⅜	$4⅛		5
Nat Bk	Nv	10	145	170		142
Nat Bk	Nv	10 p	20	35		12
Nat Bk	Nv	12½p	155	170		754
Nat Bk	Nv	15	5	10		1040
Nat Bk	Nv	15 p	$4	$4¼		1
Nor Tel	Ja	35	$11¾	$12¼	$11	7
Nor Tel	Ja	35 p	15	25	35	10
Nor Tel	Ja	40	$7½	$7¾	$8⅝	110
Nor Tel	Ja	45 p	190	$2⅛	180	208
Nor Tel	Ja	50 p	$5	$5½	$5⅛	21
Nor Tel	Jy	35	$10	$10⅜	$10⅞	52
Nor Tel	Jy	35 p		5	20	30
Nor Tel	Jy	40 p		5	5	2190
Nor Tel	Jy	50		1	5	911
Nor Tel	Jy	50 p	$4¾	$5⅛	$6⅛	
Nor Tel	Jy	55		1	5	238
Nor Tel	Jy	55 p	$9¾	$10¼	$11½	
Nor Tel	Jy	60		1	1	228
Nor Tel	Jy	60 p	$14¾	$15¼	$20⅛	
Nor Tel	Oc	35 p	5	20	20	74
Nor Tel	Oc	50	80	100	115	621
Nor Tel	Oc	50 p	$4⅞	$5¼	$4⅝	33
Nor Tel	Oc	55 p	$9¾	$10¼	$9¾	
Noran	Fb	17½p	85	110		
Noran	Fb	20 p	$2½	$2¾		291
Noran	Fb	22½	35	60		36
Noran	Fb	22½p	$4⅜	$4⅝		45
Noran	Ag	17½	110	135		280
Noran	Ag	17½p	35	45		10
Noran	Ag	20	10	35	50	445
Noran	Ag	25	1	10		634
Noran	Ag	25 p	$6⅜	$7		10
Noran	Ag	27½		10		287
Noran	Ag	27½p	$9⅛	$9½		3
Noran	Nv	20 p	$2¼	$2½		179
Noran	Nv	22½	15	35		1861
Noran	Nv	25	1	15		506
Noran	Nv	25 p	$6⅝	$7		5
Nva A f	Fb	5	$2¼	$2½	$2¼	210
Nva A f	Fb	5 p		10		
Nva A f	Fb	7½p	40	60	55	19
Nva A f	Ag	5	$2⅛	$2¼	$2¼	405
Nva A f	Ag	5 p		10	20	5
Nva A f	Ag	7½	5	10	10	10417
Nva A f	Ag	7½p	30	45	45	154
Nva A f	Ag	10		5	10	
Nva A f	Ag	10 p	$2⅝	$3		
Nva A f	Nv	5	$2⅛	$2¼	$2¼	770
Nva A f	Nv	5 p		10		
Nva A f	Nv	7½p	35	55	50	173
Nva A f	Nv	10		10		
Nva A f	Nv	10 p	$2⅝	$3		
O P						
Oba 01	Mr	70	$4¼	$4⅞		13
Oba 01	Mr	72½p	$2½	$2¾		35
Oba 01	Mr	75	170	185	185	89
Oba 01	Mr	75 p	$3⅞	$4⅛		5
Oba 01	Mr	77½	100	125		
Oba 01	Mr	77½p	$5⅜	$5⅞		
Oba 01	Sp	70 p	30	50		
Oba 01	Sp	75 p	$2⅜	$2¾	$2⅞	265
Oba 01	Sp	77½p	$4⅜	$4⅝	$4⅝	280
Oba 01	Sp	80	1	20		1309
Oba 01	Sp	80 p	$6⅝	$7⅛		149
Oba 01	Sp	82½	1	20		926
Oba 01	Sp	82½p	$9	$9½		204
Oba 01	Sp	85	1	20		494
Oba 01	Sp	85 p	$11½	$12		3
Oba 01	Dc	70	$4	$4⅛	$4	1
Oba 01	Dc	70 p	85	110		
Oba 01	Dc	72½	$2¼	$2⅝	$2⅛	369
Oba 01	Dc	72½p	180	$2		360
Oba 01	Dc	75	105	130	110	1067
Oba 01	Dc	75 p	$3⅛	$3⅜		535
Oba 01	Dc	77½p	$4¾	$5¼		52
Oba 01	Dc	80	20	45	25	229
Oba 01	Dc	80 p	$6⅞	$7⅜		8
Obc 03	Mr	87½				
Obc 03	Mr	87½p				
Obc 03	Mr	90				
Obc 03	Mr	90 p		$8	$5½	1
Obc 03	Sp	85	165	190	$2⅜	42
Obc 03	Sp	85 p	110	135	190	42
Obc 03	Sp	87½	60	85	60	257
Obc 03	Sp	87½p	$2½	$2⅞	$3⅛	49
Obc 03	Sp	90	15	40	50	288
Obc 03	Sp	90 p	$4⅜	$4¾	$4½	105
Obc 03	Sp	92½	1	25	130	4
Obc 03	Sp	92½p	$6⅝	$7⅛	190	60
Obc 03	Sp	95	1	25	50	64
Obc 03	Sp	95 p	$9	$9½	$10½	122
Obc 03	Sp	97½	1	25	75	210
Obc 03	Sp	97½p	$11⅛	$12⅛	$5¼	50
Obc 03	Sp	100	1	25	55	110
Obc 03	Sp	100 p	$13⅝	$14⅝	$4⅝	20
Obc 03	Dc	85	$2⅜	$2¾	$2⅛	102
Obc 03	Dc	85 p	170	195	$2⅜	96
Obc 03	Dc	87½p	$2⅞	$3¼	$4½	46
Obc 03	Dc	90	65	90	$2¾	21
Obc 03	Dc	90 p	$4⅝	$5	$4⅛	66
Obd 04	Mr	75	$3⅞	$4⅛		9
Obd 04	Mr	75 p	$2¼	$2½		20
Obd 04	Mr	77½	$2⅛	$2⅜		4
Obd 04	Mr	77½p	$3⅜	$3⅝		4
Obd 04	Mr	80	110	135		10
Obd 04	Mr	80 p	$4⅞	$5⅜		
Obd 04	Sp	75	$2⅜	$2½	$2¼	231
Obd 04	Sp	77½	100	125		592
Obd 04	Sp	77½p	175	$2		165
Obd 04	Sp	80	20	40		345
Obd 04	Sp	80 p	$3⅜	$3⅞		2
Obd 04	Sp	82½	1	25		338
Obd 04	Sp	82½p	$5⅞	$6⅜		142
Obd 04	Sp	85	1	20		85
Obd 04	Sp	85 p	$8	$8½		15
Obd 04	Sp	87½	1	20		41
Obd 04	Sp	87½p	$10⅝	$11⅛		2
Obd 04	Sp	90				246
Obd 04	Sp	90 p				
Obd 04	Dc	75 p	155	180		52
Obd 04	Dc	77½	155	180	150	480
Obd 04	Dc	77½p	$2⅝	$2⅞	$3⅛	67
Obd 04	Dc	80	75	100		49
Obd 04	Dc	80 p	$4⅜	$4⅝		8
Obd 04	Dc	82½	25	50		93
Obd 04	Dc	82½p	$6⅛	$6⅝		
Obd 04	Dc	85	10	35		
Obd 04	Dc	85 p	$8¼	$8¾		
Placer	Mr	17½	$2	$2¼		
Placer	Mr	17½p	125	150		
Placer	Mr	20	100	120	175	17
Placer	Mr	20 p	$2⅛	$2⅜	190	32
Placer	Mr	22½p	$4½	$4⅞		
Placer	Sp	17½	110	135	$2	3
Placer	Sp	17½p	75	100		
Placer	Sp	20	10	20	35	591
Placer	Sp	22½p	$4½	$4⅞	$3⅜	235
Placer	Sp	25		5	15	330
Placer	Sp	25 p	$7	$7⅜	$4⅞	5
Placer	Dc	22½	40	45	55	813
Placer	Dc	25	10	15	15	46
Placer	Dc	25 p	$7	$7⅜	$2¾	10
Powr f	Fb	17½	$2¾	$3		
Powr f	Fb	17½p	50	75		
Powr f	Fb	20	130	150		7
Powr f	Fb	20 p	145	165		5
Powr f	Fb	22½	25	30		
Powr f	Fb	22½p	$3⅜	$3⅝		
Powr f	Ag	17½p		25		147
Powr f	Ag	20	10	30	20	527
Powr f	Ag	20 p	100	125		228
Powr f	Ag	22½		5		90
Powr f	Ag	22½p	$3⅛	$3⅜		1
Powr f	Nv	17½	$2⅜	$2⅝		118
Powr f	Nv	17½p	30	50		20
Powr f	Nv	20	85	110		771
Powr f	Nv	20 p	125	145		34
Powr f	Nv	22½	10	30		3
Powr f	Nv	22½p	$3¼	$3½		
Q R						
Rang	Ja	7½	180	$2	$2	95
Rang	Ja	7½p	15	40		
Rang	Ja	12½	25	35	55	174
Rang	Ja	12½p	$3⅜	$4	$2⅝	
Rang	Jy	7½	110	135	130	50
Rang	Jy	7½p		15		
Rang	Jy	12½	1	5	1	3062
Rang	Jy	15		1	1	1726
Rang	Jy	15 p	$6¼	$6½	$4¾	
Rang	Oc	7½	145	170	175	40
Rang	Oc	7½p	15	25	25	20
Rang	Oc	10 p	140	150	140	297
Rang	Oc	12½	15	20	20	2612
Rang	Oc	12½p	$3¾	$4	$3⅜	55
Rang	Oc	15	5	10	15	335
Rang	Oc	15 p	$6¼	$6⅝	$5	
Roy Bk	Ja	25	$3	$3⅜	$3½	40
Roy Bk	Ja	25 p	60	85	125	51
Roy Bk	Ja	27½	140	165	160	247
Roy Bk	Ja	30 p	$3⅛	$3½	$2⅞	15
Roy Bk	Ja	32½	10	35	25	38
Roy Bk	Ja	32½p	$5⅛	$5¾	$5⅛	3
Roy Bk	Jy	25	$2¼	$2⅝	$2⅜	42
Roy Bk	Jy	25 p		10	20	196
Roy Bk	Jy	30		5	1	1022
Roy Bk	Jy	30 p	$2¾	$3⅛	$2⅝	384
Roy Bk	Jy	32½		5	5	135
Roy Bk	Jy	32½p	$5¼	$5¾	$5⅜	29
Roy Bk	Jy	35		5	10	492
Roy Bk	Jy	35 p	$7¾	$8¼	$6⅜	
Roy Bk	Oc	25	$2⅜	$3	$2⅜	64
Roy Bk	Oc	25 p	30	55	50	17
Roy Bk	Oc	30	15	30	30	595
Roy Bk	Oc	30 p	$2⅞	$3¼	$2¾	23
Roy Bk	Oc	32½	5	15	10	722
Roy Bk	Oc	32½p	$5¼	$5¾	$5¼	2
Roy Bk	Oc	35	1	10	1	72
Roy Bk	Oc	35 p	$7¾	$8¼		
S T						
Segrm	Ja	45	$2⅜	$2¾	$2½	41
Segrm	Ja	45 p	190	$2¼	$2½	74
Segrm	Ja	50	90	105	100	95
Segrm	Ja	50 p	$6⅜	$7	$7¼	30
Segrm	Jy	40	$3⅝	$4	$3½	330
Segrm	Jy	40 p	1	5	5	387
Segrm	Jy	50		5	1	256
Segrm	Jy	50 p	$6¼	$6⅝	$7½	
Segrm	Oc	40	$4⅜	$5	$4⅜	91
Segrm	Oc	40 p	60	70	60	214
Segrm	Oc	45 p	165	$2	185	398
Segrm	Oc	50 p	$6½	$6⅞	$5⅞	3
Shell C	Fb	20	$2¾	$3⅛		
Shell C	Fb	22½	180	$2	$2⅜	71
Shell C	Fb	22½p	110	130	110	26
Shell C	Fb	25	90	105	135	60
Shell C	Fb	25 p	$2⅞	$3¼	$2½	33
Shell C	Fb	27½	35	50	75	64
Shell C	Fb	27½p	$5⅜	$5¾	$4¼	2
Shell C	Ag	20	$2	$2⅜	$3½	24
Shell C	Ag	20 p	5	25	15	18
Shell C	Ag	22½	45	65	85	108
Shell C	Ag	22½p	65	90	40	82
Shell C	Ag	25	5	25	15	1041
Shell C	Ag	27½	5	10	5	623
Shell C	Ag	27½p	$5⅜	$5¾	$2⅛	
Shell C	Nv	20	$2⅜	$2¾		
Shell C	Nv	20 p	15	35		
Shell C	Nv	22½p	90	110	60	13
Shell C	Nv	25 p	$2⅞	$3¼	180	78
Shell C	Nv	27½	15	30	35	520
Shell C	Nv	27½p	$5⅜	$5¾	$3½	
Stlco A	Fb	20 p	70	95		
Stlco A	Fb	22½	110	125	115	227
Stlco A	Fb	25	40	60	65	131
Stlco A	Fb	25 p	$4⅜	$4¾	$2⅜	28
Stlco A	Ag	20	65	90	175	5
Stlco A	Ag	22½	5	30	65	223
Stlco A	Ag	22½p	185	$2⅛	155	4
Stlco A	Ag	25		20	1	482
Stlco A	Ag	25 p	$4¼	$4⅜	$3	2
Stlco A	Ag	27½		5	15	764
Stlco A	Ag	27½p	$6¾	$7⅛	$6⅛	15
Stlco A	Ag	30		10	5	1013
Stlco A	Ag	30 p	$9¼	$9¾	$4½	
Stlco A	Ag	32½	1	10	5	726
Stlco A	Ag	32½p	$11¾	$12¼	$4¾	
Stlco A	Ag	35		10	1	32
Stlco A	Ag	35 p	$14¼	$14¾	$3⅛	
Stlco A	Nv	20 p	60	80	55	5
Stlco A	Nv	22½	50	75	60	50
Stlco A	Nv	25	20	40	35	318
Stlco A	Nv	25 p	$4⅜	$4¾	$3⅜	26
Stlco A	Nv	27½	1	25	30	343
Stlco A	Nv	27½p	$6⅞	$7¼	$6½	10
Stlco A	Nv	30		15	15	295
Stlco A	Nv	30 p	$9⅜	$9⅞	$4¼	
T 300	Jy	21	80	95	130	69
T 300	Jy	21 p		10		
T 300	Jy	22	5	15	20	324
T 300	Jy	23		10	5	512
T 300	Jy	24		5	5	267
T 300	Jy	24 p	$2⅛		$2 190	244
T-D Bk	Mr	12½	$2⅜	$2¾		
T-D Bk	Mr	12½p	20	40		
T-D Bk	Mr	15	85	110	100	17
T-D Bk	Mr	15 p	85	110		
T-D Bk	Mr	17½p	$2⅞	$3¼		
T-D Bk	Sp	12½	$2¼	$2⅝	$3	5
T-D Bk	Sp	12½p	1	15	35	62
T-D Bk	Sp	15	35	50	55	1052
T-D Bk	Sp	15 p	60	80	60	757
T-D Bk	Sp	17½	1	10	5	442
T-D Bk	Sp	17½p	$2¾	$3⅛	$2⅝	155
T-D Bk	Dc	12½	$2¼	$2⅝	$2⅛	38
T-D Bk	Dc	12½p	10	20	20	13
T-D Bk	Dc	15 p	70	85	135	90
T-D Bk	Dc	17½	5	10	10	223
T-D Bk	Dc	17½p	$2¾	$3⅛	$3¼	274
TIX	Jy	105	$4	$4½	$5⅜	6
TIX	Jy	105 p	1	15		
TIX	Jy	110	20	35	70	304
TIX	Jy	115	1	15	25	477
TIX	Jy	115 p	$5⅞	$6⅜	$4⅛	21
TIX	Ag	105 p	30	45	50	34
TIX	Ag	110 p	$2	$2⅜	175	141
TIX	Ag	115	20	35	60	86
TIX	Ag	115 p	$5⅞	$6⅜	$4⅞	37
TIX	Sp	115 p	$6	$6½		
Total P	Ja	10	$2⅞	$3¼		
Total P	Ja	10 p	10	35		
Total P	Ja	12½	130	150	145	18
Total P	Ja	12½p	60	80	85	20
Total P	Ja	15	45	60	60	64
Total P	Ja	15 p	$2¾	$3	$2⅝	10
Total P	Jy	10	$2½	$2¾	$2¾	42
Total P	Jy	10 p		10	55	19
Total P	Jy	12½p	5	25	15	89
Total P	Jy	15		5	5	2638
Total P	Jy	15 p	$2½	$2⅝	$2½	33
Total P	Jy	17½		5	40	25
Total P	Jy	17½p	$4⅜	$5	$4⅛	
Total P	Oc	10	$2¾	$3⅛		
Total P	Oc	10 p	5	25		
Total P	Oc	15	15	20	20	533
Total P	Oc	15 p	$2⅝	$2¾	$2½	45
Total P	Oc	17½	5	15	35	84
Total P	Oc	17½p	$4¾	$5⅛	$4¾	5
TrAlt A	Fb	17½	$3½	$3⅞		
TrAlt A	Fb	17½p	10	35		
TrAlt A	Fb	20	115	120	90	550
TrAlt A	Fb	20 p	35	60	65	550
TrAlt A	Fb	22½p	165	190		
TrAlt A	Ag	17½	$3¼	$3⅝		
TrAlt A	Ag	17½p	1	10		
TrAlt A	Ag	20	90	115	40	530
TrAlt A	Ag	20 p	1	10	10	300
TrAlt A	Ag	22½	1	20	10	312
TrAlt A	Ag	22½p	145	170	$2⅛	50
TrAlt A	Ag	25	1	10	5	125
TrAlt A	Ag	25 p	$3⅞	$4¼		
TrAlt A	Nv	17½	$3⅜	$3¾		
TrAlt A	Nv	17½p	5	25		
TrAlt A	Nv	20	100	125	140	8
TrAlt A	Nv	20 p	30	40		
TrAlt A	Nv	22½	15	35	15	3720
TrAlt A	Nv	22½p	155	180	160	3540
TrC PL	Fb	12½	$4⅛	$4¼		
TrC PL	Fb	12½p		10		
TrC PL	Fb	15	$2	$2¼	$3	651
TrC PL	Fb	15 p	15	30		
TrC PL	Fb	17½p	135	165	100	125
TrC PL	My	17½				
TrC PL	My	17½p				
TrC PL	Ag	13¾	$2½	$2¾	$3¾	10
TrC PL	Ag	13¾p		10	15	10
TrC PL	Ag	15	130	165	$2¼	41
TrC PL	Ag	15 p		10	30	82
TrC PL	Ag	16¼	40	60	115	108
TrC PL	Ag	16¼p	15	25	10	65
TrC PL	Ag	17½	5	25	45	210
TrC PL	Nv	12½	$3⅜	$4	$4¾	
TrC PL	Nv	12½p		10		
TrC PL	Nv	15	185	195	$2½	3570
TrC PL	Nv	15 p	5	20	20	3518
TrC PL	Nv	17½p	125	145	85	61
Tx Can	Sp	35	75	$2¼	$4½	3
Tx Can	Sp	35 p	75	$2½		
Tx Can	Sp	40 p	$4½	$6½	$3½	
Tx Can	Sp	45	1	35	40	50
Tx Can	Sp	45 p	$9½	$11½		
W X						
Wcoast	Mr	12½	$2	$2⅜		
Wcoast	Mr	12½p	10	35		
Wcoast	Mr	15	25	50		
Wcoast	Mr	15 p	100	125		
Wcoast	Sp	12½	175	$2⅛	$2¼	2
Wcoast	Sp	12½p	1	20		
Wcoast	Sp	15	5	20	20	3541
Wcoast	Sp	15 p	70	95	70	1883
Wcoast	Sp	17½	1	5	5	1890
Wcoast	Sp	17½p	$2⅞	$3⅜	$3	1880
Wcoast	Dc	12½	185	$2¼		
Wcoast	Dc	12½p	5	30		
Wcoast	Dc	15	10	35	15	125
Wcoast	Dc	15 p	80	105		
Wlkr R	Mr	20	$3	$3¼		12
Wlkr R	Mr	20 p	55	80		
Wlkr R	Mr	22½	140	165	170	411
Wlkr R	Mr	22½p	135	160		1
Wlkr R	Sp	20	$2¼	$2½		24
Wlkr R	Sp	20 p	5	30		35
Wlkr R	Sp	22½p	75	100		63
Wlkr R	Sp	25	5	25		871
Wlkr R	Sp	25 p	$2¾	$3		25
Wlkr R	Sp	27½	1	20		320
Wlkr R	Sp	27½p	$5¼	$5¾		11
Wlkr R	Sp	30	1	5		246
Wlkr R	Sp	30 p	$7¾	$8⅛		10
Wlkr R	Dc	20	$2½	$2¾		322
Wlkr R	Dc	20 p	35	60		6
Wlkr R	Dc	22½p	110	135		3543
Wlkr R	Dc	25	25	40		231
Wlkr R	Dc	25 p	$2⅞	$3⅛		65
Wlkr R	Dc	27½	10	25		43
Wlkr R	Dc	27½p	$5¼	$5⅝		3
XCB	Jy	95 p	1	20		
XCB	Jy	100	5	30		115
XCB	Ag	95	$3¾	$4	$4⅝	50
XCB	Ag	95 p	25	50		
XCB	Ag	100	105	130		
XCB	Ag	100 p	$2¾	$3		
XCB	Sp	95	$4¼	$4⅝		
XCB	Sp	95 p	65	90		
XCB	Sp	100	170	195		20
XCB	Sp	100 p	$3⅛	$3⅜		12
XCM	Jy	110		20		
XCM	Jy	110 p	$10⅜	$10¾		
XCM	Jy	115		10		
XCM	Jy	115 p	$15¼	$16		
XCM	Ag	100	$3	$3¼		
XCM	Ag	100 p	130	155		
XCM	Ag	105	100	125		
XCM	Ag	105 p	$6	$6⅜		
XCM	Ag	110	25	50		
XCM	Ag	110 p	$10⅜	$11⅛		

L'OR

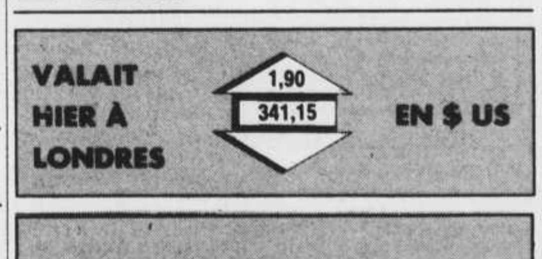

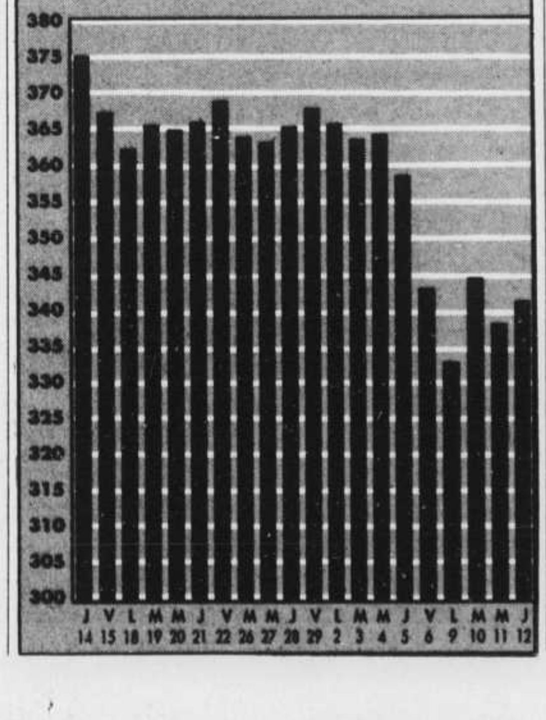

L'ARGENT

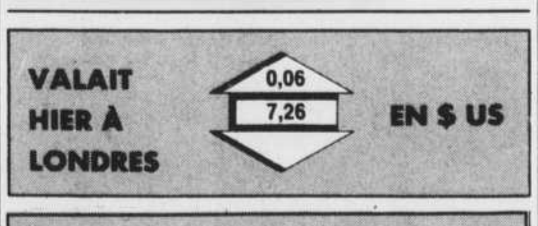

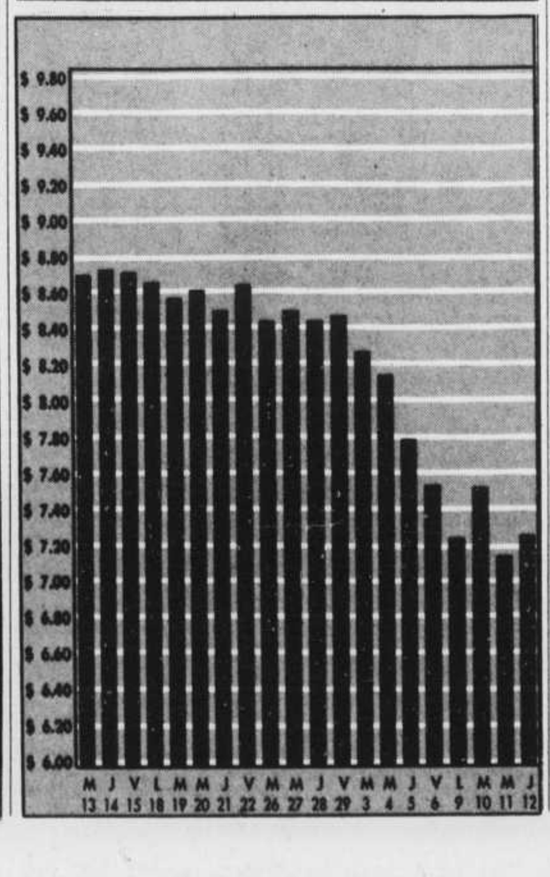

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.8946
Afrique franco	Franc CFA	0.003052
Allemagne-Ouest	Mark	0.4683
Antilles Angl.	Dollar	0.4959
Australie	Dollar	1.1070
Autriche	Schilling	0.06677
Bahamas	Dollar	1.3395
Belgique	Franc	0.02308
Danemark	Couronne	0.1281
Espagne	Peseta	0.008260
États-Unis	Dollar	1.3362
Finlande	Mark	0.2215
France	Franc	0.1526
Grèce	Drachme	0.01192
Hollande	Florin	0.4153
Hong Kong	Dollar	0.1696
Inde	Roupie	0.1183
Israël	Sheqels	0.005311
Italie	Lire	0.000763
Jamaïque	Dollar	0.3517
Japon	Yen	0.005504
Liban	Livre	0.2227
Mexique	Peso	0.006852
Norvège	Couronne	0.1625
N.-Zélande	Dollar	0.8258
Portugal	Escudo	0.008908
Royaume-Uni	Sterling	1.7471
Suède	Couronne	0.1605
Suisse	Franc	0.5540
Venezuela	Bolivar	0.1086

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Séance à la baisse

VANCOUVER (PC) — Les cours étaient en baisse dans un marché léger, hier, à la Bourse de Vancouver. En tout 6,612,506 actions ont changé de main.

On dénombre 162 titres en hausse, 213 en baisse et 392 stables.

L'indice général a terminé la séance à 945.69, en recul de 4.22 points sur la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
		162
945,69	6,6	392
4,22	0,9	213

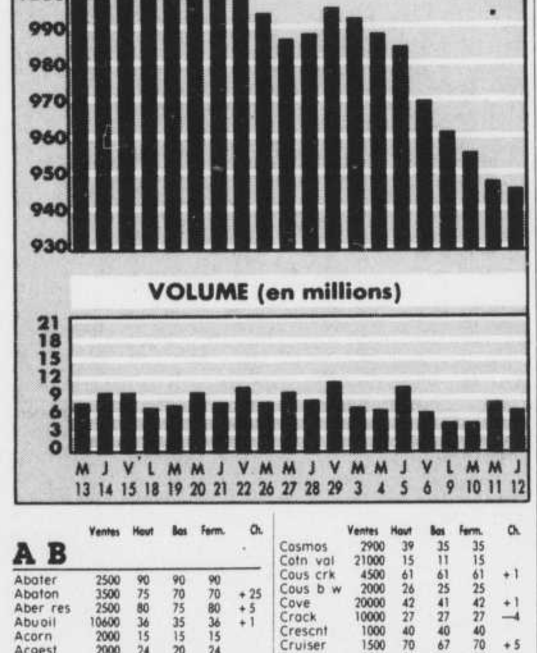

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abater	2500	90	90	90	
Abaton	3500	75	70	70	+25
Aber res	2500	80	75	80	+5
Abuoil	10600	36	35	36	+1
Acorn	2000	15	15	15	
Acqest	2000	24	20	24	
Adams	5300	130	125	130	
Adnarn	2000	24	24	24	—1
Adriatc	1000	31	31	31	+1
Ajay res	1000	7	7	7	
Alaska	1200	165	160	165	
Alta Egy	3400	$19½	19½	19½	
Aleta	2000	10	10	10	
Alice Lk	4000	23	20	21	—4
Almine	9000	20	18	20	
Alpha	500	35	35	35	
Amazn	5000	50	50	50	+5
Amzn w	2500	19	19	19	
Ambrhl	3500	15	15	15	
Amca	7500	105	104	105	
Amer ag	37300	95	85	95	+10
Am mcr	2600	39	35	35	—4
Am mc w	1500	1	1	1	
Am Pyd	8700	130	115	130	+20
Amertx	6500	24	20	20	
Amhwk	8200	52	52	52	+2
Amir	2000	90	90	90	
Amore	20500	20	15	15	—2
Amstar	16000	21	18	18	
Andarx	8500	43	40	40	—5
Anglo	500	66	66	66	
Anglo Bo	10400	140	131	132	—3
Angus rs	8000	62	60	60	—2
Ansco rs	11500	32	30	30	
Agarus	6000	25	25	25	
Arch dev	9500	12	12	12	
Artc Red	1000	22	22	22	—2
Argnta	1000	25	25	25	
Aries	11800	150	130	130	
Arivac	6100	315	300	300	—20
Arizaka	4000	71	71	71	+1
ARK	3000	15	15	15	—3
Arnhm	z400	41	41	41	
Artilry	4000	16	14	14	—1
Asitka	14100	142	135	140	+1
Au res	8500	35	33	33	—2
Au res w	10000	3	3	3	
Agdom	500	26	26	26	
Avinch	5200	65	64	65	
Avalon	500	30	30	30	—1
Avance	5000	12	12	12	
Avino	3200	200	190	190	—10
Award	2000	23	23	23	
Azora	28500	70	68	70	+2
Bc rail p	2000	$25¼	25¼	25¼	
BC res	10675	305	300	305	
Bonbry	6000	56	55	56	
Bnbr c w	8500	8	8	8	—2
Bankit	2100	150	140	150	+5
Bar	1200	110	100	110	+10
Barrier	3000	29	27	27	
Basn pet	8000	35	34	35	
Battle	8500	22	22	22	
Beaua	500	38	38	38	
Beaufd	20400	500	490	500	
Beaver	6000	63	60	60	
Bedrck	1000	30	30	30	
Belair	6500	37	35	37	
Belvue	4500	55	50	50	
Belmnt	14000	165	135	145	—15
Blmorl	100	180	180	180	—5
Berl res	8000	45	45	45	
Berle w	17500	7	7	7	
Best res	5000	35	35	35	
Best rs r	12000	25	25	25	
Big ben	1700	130	130	130	
Bgs mnr	3200	46	45	45	
Bigstn w	9400	5	4	5	
Bishop	2150	170	165	165	—15
Bitec dvl	22000	60	55	60	
B Giant	1000	50	50	50	
Blac mrl	51000	35	32	33	+1
Blackst	2500	25	25	25	
Blue lke	1500	50	45	50	+5
Blugrss	3000	20	20	20	+5
Boise cr	3000	35	30	30	
Borcan	4000	16	16	16	
Bouldr	3500	18	18	18	
Bpi res	18900	240	227	227	—8
Brace	6000	51	50	50	—3
Bras rng	5000	25	22	22	
Brkwtr	8700	$6¼	6	6	—⅜
Brnwst	3500	20	20	20	
Brican	400	100	100	100	
Brdgw	9000	14	14	14	—1
Brigde	5000	70	70	70	—1
Britcol	2500	16	16	16	
Brit pac	3500	25	24	24	
Bro res	23000	20	18	18	—2
Brkmr	9800	135	125	125	—5
Br slbk b	5000	41	41	41	
Bullet en	7000	45	45	45	—8
Bur Gld	2000	21	21	21	+1
Butler	7500	76	75	75	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cal dnvr	1500	305	300	305	+5
Calavrs	5000	10	10	10	
Calif slv	2500	$6¾	6	6¼	+⅛
Calpine	1000	11	11	11	
Camino	1000	11	11	11	
Can am	3000	21	20	20	—2
Cnamn	500	21	21	21	
Cnartic	5000	103	103	103	
Caneco	2500	5	5	5	
Canfic	3000	24	21	21	—4
Cnreo	17500	50	45	49	+1
Constat	4000	20	15	15	
Cape res	6000	50	40	40	—10
Capella	1000	55	55	55	
Capilno	34100	60	46	60	+13
Capri	2000	55	55	55	
Cap cons	500	10	10	10	
Caribe	3000	26	26	26	—4
Carera	3500	100	100	100	
Cascda	3000	35	35	35	
Casino	z300	14	14	14	
Cater en	1600	60	60	60	—5
Caulfld	3000	30	30	30	—5
Cavern	4000	69	68	69	—1
C Brnco	400	107	107	107	
Cdn long	5000	30	29	30	—2
Cdn pwn	7050	79	70	75	
Cdn untd	3700	90	90	90	+2
Celbrty	30500	87	82	82	+4
Celbr b w	94000	13	10	11	+1
Celeste	1000	13	13	13	
Celico R	23500	34	29	34	+6
Cntnl	11000	490	480	490	+15
C crude	2500	23	23	23	
Chargr	6000	17	13	13	—4
Charltn	1000	7	7	7	
Charlm	4000	16	16	16	
Chariot	59100	70	53	70	+20
Chavin	2500	16	15	15	
Chckmt	3300	95	90	90	
Chcmt r	6500	18	16	18	—2
Cheryl	600	76	76	76	
Cheyen	z400	60	60	60	
Claymr	3000	26	26	26	+1
Clear	5000	40	38	38	—2
Clifton	1000	55	55	55	
Coastro	4000	24	22	22	
Colby	2000	205	205	205	
Cold Lk	4500	85	85	85	
Colfax	13000	51	50	50	
Ciw	12000	10	10	10	—1
Colony	3700	125	125	125	—4
Comet	2875	30	30	30	
Concert	5600	120	115	115	—6
C ascot	5000	40	40	40	
C Bound	5200	19	19	19	+2
C Cinola	200	430	430	430	—10
C Five St	5000	25	22	22	
C norex	29504	222	215	220	+5
Contct	18200	85	80	80	—6
Con Sv	1000	175	175	175	
Cop Lak	16700	140	125	125	—10
Coralta	19000	23	18	23	+1
Core	1000	20	20	20	
Corrie	3000	16	16	16	+5
Corvet	4500	25	24	24	—1
Cosmos	2900	39	35	35	
Cotn val	21000	15	11	15	
Cous crk	4500	61	61	61	+1
Cous b w	2000	26	25	25	
Cove	20000	42	41	42	+1
Crack	10000	27	27	27	—4
Crescnt	1000	40	40	40	
Cruiser	1500	70	67	70	+5
Cumbr	2500	28	27	27	
Cusac	1700	95	95	95	—5
Cutlass	8050	85	80	85	+7
Dor val	9300	158	145	145	—15
Dafrey	1000	22	18	18	—4
Dakota	1500	30	30	30	
Datel	2000	160	160	160	
David	2500	115	115	115	—1
Decker	5000	80	79	79	—6
D south	24500	15	12	12	
Dsthw	39000	2	2	2	
Del nort	4500	35	34	34	—1
Dentia	2000	35	31	31	
Devon	8000	25	24	25	
Dimnd	21500	120	105	105	+5
DPP	500	45	45	45	+10
Dolmat	17500	95	85	85	
Dolphin	1500	20	20	20	
Dora	1000	20	20	20	
Dorado	10500	25	25	25	
Draw rs	5500	60	50	60	
Drc res	900	75	75	75	
Dromld	5000	24	24	24	
Drucox	5500	30	28	30	
Dunoil a	8700	140	130	140	
Durat	2000	13	13	13	
Dusty M	3500	175	175	175	
Dnamc	3500	67	65	65	—5
Dntrnc	2000	55	52	55	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle R	5700	23	20	20	—2
East wst	1000	170	170	170	—5
Estrn	600	32	32	32	
El cmin	2000	50	50	50	
El dordo	12000	114	105	110	—5
E paras	1000	20	20	20	—5
Electra	6000	55	53	53	—2
Elite res	2000	50	50	50	—3
Energx	2500	40	40	40	+2
Enex	1700	290	280	290	
Enfield	1000	30	30	30	+5
Entek	6500	11	10	11	+1
Equine	1000	40	40	40	
Esprnz	1500	102	100	100	—2
Essex	3000	30	30	30	
Eureka	1700	160	152	160	+8
Euro pet	13400	205	200	200	—10
Euro am	500	50	50	50	
Eurocn	4000	38	35	38	—2
Europa	z300	27	26	27	
Expo oil	2000	8	8	8	
Expres r	2000	72	72	72	
Extatal	2000	50	50	50	
Falcon	4000	15	15	15	
Farrah	500	50	50	50	
Field	25000	21	18	21	
Frst dvn	2000	55	55	55	
Five M	500	40	40	40	
Flow res	23100	115	100	115	+5
Force	500	50	50	50	
Forum	5500	30	25	25	—5
Frnkln	4500	80	69	80	
Fredm	500	42	42	42	—3
Freeprt	1000	41	41	41	—5
Ftm inc	3000	30	30	30	
Futurty	4500	22	21	21	
Futurtk	5500	48		48	+5

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	17035	$7½	6½	6⅝	—⅞
Galiln	1000	27	27	27	
Gamin	1000	30	30	30	
Gardnr	5000	10	10	10	
Gaslite	4000	25	25	25	
Gazelle	1000	18	18	18	
Geddes	1000	140	140	140	+1
Gen alie	500	290	290	290	+5
Gensis	3000	20	20	20	
Geodm	9000	210	200	210	—5
Gerle	1000	35	35	35	
Gint bay	300	257	257	257	—3
Gnt nth	6000	65	65	65	+15
Gnt pipr	800	75	75	75	—10
Glamis	5600	360	340	350	—10
Gold cup	4000	12	12	12	+3
Gle res	1000	30	30	30	
Glf tech	4500	16	16	16	—2
Glitr gld	2000	16	15	15	
Global	2800	15	15	15	—3
Gd brige	3000	20	18	18	
Gld cnyn	9000	11	11	11	
Gold pnt	9000	51	49	51	+1
Gld seek	4500	40	36	40	—3
Gold pan	2000	20	20	20	
Goldblt	117600	165	140	161	+31
Gldblt w	148000	35	23	31	+9
Gldn ber	3500	50	48	50	
Gldn div	1000	15	15	15	
Gldn eye	500	30	30	30	
Gldn hpe	9500	55	47	47	—8
G knight	8100	239	230	230	
G kn b w	7000	57	56	57	
Gld nws	3000	52	50	50	—2
Gld pond	1000	55	55	55	
Goldn sc	5300	$19¾	19¼	19½	
G shield	10000	32	32	32	+2
Gldn tg	3000	55	55	55	
Gld tg w	3000	20	20	20	
Goldra	2000	67	67	67	
Goldex	10000	75	75	75	
Goldrh	4050	130	126	129	+4
Goldstk	3700	120	120	120	—5
Gldstm	14700	192	190	190	+20
Goldwn	3000	70	70	70	
Goliath	2750	$21¾	21	21	—½
Good hp	2000	95	95	95	
G canyn	1000	35	35	35	
Grnde tk	9000	85	75	85	
Grange	700	425	425	425	
Grant	500	7	7	7	
Grndst	z25	15	15	15	
Grove	2000	27	27	27	
G Centrl	7000	24	23	23	
G N Pete	1500	16	16	16	
Grdian	1000	85	85	85	
Gulf titn	1200	130	130	130	
Hallmk	4400	41	41	41	+3
Hambr	18750	55	40	40	—10
Hardy	5000	23	23	23	
Harlin	2000	110	110	110	+5
Haultin	2000	13	13	13	
Hwksbl	4000	165	164	165	
Hgd	1000	55	55	55	
Hector	1000	70	70	70	
Hemgl	5000	36	36	36	
Hmspr	3250	100	90	95	—5
Hemlo	2800	30	28	28	—2
Henesy	2000	180	180	180	
Heron w	5000	1	1	1	
Heron	37200	46	43	45	+2
Hi cor	92800	110	96	96	+1
Hidden l	5000	22	22	22	
Hihmk	19500	67	55	67	+12
Himark	6000	6	4	6	
Hilton rs	500	95	95	95	—3
Himac	500	35	35	35	
Homstd	39400	180	150	170	+19
Homstc	10500	60	59	60	
Hot res	910	70	70	70	—5
Hudson	55550	44	39	43	+4
Hmbolt	105000	13	13	13	—1
Hycroft	16000	42	42	42	—3

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Icon	1000	211	210	210	
Ice Stn	1000	41	41	41	
Ida may	18000	42	35	42	+2
Impala	16000	8	7	7	—1
Imprial	1000	95	95	95	
Idp	5000	85	85	85	
I recov	1000	73	73	73	
Intactn	1750	35	35	35	
Intr dta	10000	75	70	70	—5
Intrike	12900	325	315	315	—5
Intrl e w	2000	50	50	50	
Istrt res	7500	80	75	76	—4
Itl Brmc	9500	40	35	35	
I camero	1500	53	53	53	
Intl crna	109650	$10¾	10⅜	10⅜	—⅜
Intl flyer	3500	27	25	27	—1
Intl hrs	1100	261	260	260	
Intl mak	5000	15	15	15	
Intl med	15200	160	145	160	+10
Intl mrd	2500	30	30	30	
Intl Pete	5000	415	400	415	
Intl phsr	4300	100	90	90	—10
Intl ph w	4000	7	7	7	
Int phnx	7500	46	46	46	—4
I rhodes	9000	73	70	70	+1
Int rhd w	6000	14	14	14	—1
Ishasta	4000	25	23	23	
I Stndrd	1100	117	115	115	—4
Int st c w	20000	1	1	1	
Intl trbn	7000	224	210	224	+14
Intl vrfc	4000	65	65	65	
I wstwrd	2500	39	37	39	—1
Int wst w	8000	10	9	10	
Invadr	639300	165	120	151	+63
Invmay	29000	75	70	73	—4
Iona ind	2000	75	75	75	—3
Ivory oil	3000	31	31	31	
James	2000	26	26	26	
Joy Ind	1600	31	31	31	
June	2000	30	29	29	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	18500	49	45	48	+2
Kadrey	3000	7	7	7	—2
Kala exp	5500	58	50	58	+8
Kamad	3000	58	55	55	
Kelly	4500	18	18	18	
Kenar	1000	19	19	19	—6
Kenrgy	6000	14	12	14	+2
Kenedy	1100	50	50	50	+5
Kerf pet	2625	27	27	27	
Kerry	4500	20	20	20	
Kettle	1000	124	124	124	—1
Kilemb	2000	45	45	45	—1
Kng slm	21000	350	325	350	+30
Kngdm	1000	11	11	11	
Klna-Kln	400	120	111	111	—14
Klondx	2500	100	100	100	
Knie	12026	30	30	30	
Kumix	2500	15	15	15	
La Teko	15000	160	141	143	—9
Lana	500	85	85	85	—1
Lancstr	8500	72	70	70	—2
LDR	14000	33	33	33	
Lasir gd	500	40	40	40	
Lathwl	3000	63	60	60	—3
Leader	2000	18	18	18	+2
Lear oil	15500	55	50	55	+5
Lincoln	3300	240	230	230	—5
Lintex	5000	30	30	30	
Livngst	9500	14	10	14	+2
Lockwd	10300	106	100	100	—6
Lode res	4000	25	25	25	
Lodi mtl	2000	40	40	40	
Logo res	2100	55	55	55	
Lorcan	4300	20	20	20	
Loyalst	14000	42	40	40	—2
Lundin	200	350	350	350	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	1100	56	56	56	
Mactie	10000	30	28	30	+2
Madna	12000	9	9	9	
Magnta	1060	50	50	50	+2
Maggie	5100	25	25	25	
Magic 3	28800	55	54	55	+3
Magna	1000	120	120	120	—10
Mhgny	300	130	130	130	—4
Maistic	2000	10	10	10	
Mairt	31075	113	95	100	—15
Mirt b w	26000	17	16	17	—5
Mlartic	1200	$18⅛	18⅛	18⅛	+⅛
Mmoth	23500	56	50	52	—4
Mmot w	15000	8	8	8	—2
Mpleif	6000	21	21	21	
Mar gold	3100	29	29	29	+4
Marthn	24400	208	204	208	+3
March	z300	50	50	50	
Marco	8425	350	295	320	+55
Marge	3000	24	24	24	+6
Mrieta	3000	23	23	23	
Marnr	4500	40	40	40	—1
Mark V	1000	45	40	40	
Mrkwy	700	85	85	85	+5
Mascot	200	170	170	170	
Masive	2500	290	290	290	—10
Mayan	1000	7	7	7	—1
Maymc	1200	300	300	300	—5
Media a	10800	175	165	171	+6
Media w	8500	46	45	46	
Megaln	7000	15	13	13	—2
Melrse	500	46	46	46	
Micron	2000	180	180	180	
Mid cda	11000	40	36	40	+7
Midlgat	10000	35	30	35	
Midlnd	14000	41	35	40	+5
Midnpr	10000	36	36	36	
Migent	3900	165	160	165	
Mneta	15000	15	15	15	
Mix res	17500	24	18	24	
M video	4000	199	180	191	+6
Monica	500	54	54	54	+4
Monc b w	17000	3	3	3	
Montor	4800	300	290	290	—25
Mosprt	6200	245	240	240	
Masato	5500	50	43	43	
Moss	3000	40	37	37	+2
Mt clvry	5000	50	50	50	+5
Multint	10000	35	30	30	—5
Murgld	19000	31	31	31	
Musto E	1100	215	215	215	
Mutual	4000	86	80	86	
Myst mt	2000	140	140	140	
Nalcus	1500	33	33	33	
Napa res	2000	22	22	22	
Nat res	400	290	280	280	—10
NCA Mrl	4400	245	200	200	
Ncn expl	3500	39	35	35	—2
Neptne	3000	18	18	18	
Nevada	6000	37	35	35	+5
Nevcal	13000	46	35	35	—11
New beg	24000	65	63	63	—3
New frn	5600	115	110	112	+2
N Minex	2000	25	25	25	
N Privtr	2000	55	55	55	
N Scope	1500	160	158	160	
Nwbry	2000	66	66	66	
Newfld	3000	48	40	48	+5
Newhk	3000	18	18	18	
Newtec	46600	84	75	80	+10
Newtc w	10000	14	14	14	—1
Nexus	10689	350	330	345	+5
Ni Cal	3588	$5½	5⅛	5⅛	—⅜
Nicking	2500	21	21	21	
N hawk	15625	405	390	390	—20
Nirvna	2000	31	30	31	+1
Nolan	1500	12	10	12	+2
Nor con	18500	50	42	42	—3
Norges	2000	125	115	125	
Norco	z200	28	28	28	
Nrman	1000	20	20	20	—5
Normn	2500	70	70	70	+5
Norsmt	1000	50	50	50	
Nortek	4000	42	41	41	—1
No powr	3000	56	56	56	
Nth Sth	4000	90	90	90	—5
Nthair	3000	161	161	161	
Northcl	1500	70	60	60	
N dvnsty	2700	180	180	180	—15
N eagle	7000	35	33	33	—4
Noxe	500	25	25	25	
Nrg res	32000	37	32	37	+1
Nupac	z400	23	23	23	
Nu lady g	2000	12	12	12	
Nu start	5000	47	46	46	—2
Nugold	3750	45	43	43	—2
Nunsco	10500	147	144	145	+1
Nuspar	9500	53	46	53	+3

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ohio	2000	72	72	72	
Okla	2500	6	4	4	
Orbex	1000	150	150	150	
Orell	2000	10	10	10	
Orotek	1000	19	15	19	+3
Oscar rs	6250	15	15	15	—5
Osler res	11500	15	15	15	
Outlnd	3300	60	60	60	
P cypres	1500	16	16	16	
Pace II	500	75	75	75	
Pac rdge	20500	29	18	20	—7
Packrd	8000	34	33	33	+2
Padre	17000	15	14	15	
Paliser	5000	48	46	46	
Pan am e	1000	280	280	280	
Parksd	3600	85	85	85	—15
Psdna	8600	$5⅛	5	5⅛	—⅛
Pecos	15800	370	345	350	+5
Pmbrtn	1000	50	50	50	
Peopls	z300	70	70	70	
Peppa	3000	21	20	21	+1
Perron	11100	70	60	60	—10
Petrbtc	600	270	260	270	+10
Petrlgc	7500	38	36	36	
Petrom	7000	115	110	110	—7
Petrotx	2000	5	5	5	—2
Petrox	6000	30	30	30	
Pezaric	118325	$7⅛	6½	6⅞	+¼
Pez b w	116700	160	150	150	
Philip rs	500	75	75	75	—2
Pine Bel	1000	22	22	22	
Pinto	2100	295	290	295	+10
Pipestn	1000	50	50	50	
Player	5000	36	30	36	—2
Plmbn	30000	6	6	6	
Pluton	2000	60	60	60	
Pm ind	1500	475	475	475	—5
Pola res	1000	10	10	10	
Polaris	3500	50	50	50	
Poney	3000	15	15	15	
Poney w	2000	4	4	4	+1
Prtavid	1000	50	50	50	—10
Potntil	10000	25	25	25	
Potntil w	5500	6	6	6	+1
Preferd	4500	250	241	250	—5
Primrs	6300	350	340	350	+5
Prism	10000	75	65	65	—6
Propsy	19500	30	28	29	—1
Propht	500	29	29	29	+3
Pryme	5500	63	60	62	—2
Pulsar	1500	30	28	28	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QC Exp	4500	85	80	85	
Quaker	1500	35	35	35	+5
Quants	2000	100	100	100	—10
Qued w	7200	12	10	12	
Qued res	4000	66	65	66	—2
Quillo	500	70	70	70	
Quinela	2500	55	52	52	
Quintra	975	45	45	45	
Quinto	1700	75	73	73	
Rabbit	1500	20	19	20	
Rainex	4500	32	32	32	
Ralegh	7500	28	25	28	+3
Ramblr	24500	16	15	15	+1
Ramm	92200	215	190	196	+7
Ramrd	1000	45	45	45	+5
Rea gold	2500	150	145	150	
Reako	2800	20	20	20	
Rebo res	2000	120	120	120	
Red dmn	3300	70	65	65	—5
Redfrd	1000	35	35	35	
Reg rs r	z57700	3	1	1	
Reg res	60500	47	44	45	
Regal	1500	41	41	41	
Regncy	2000	15	15	15	
Rencan	27300	215	200	215	+15
Renox	2500	12	12	12	
Retlaw	2500	210	200	200	
Rhyolit	23100	45	40	44	+1
Rch lode	68900	189	173	176	—7
Richprt	700	174	174	174	—1
Rimcn w	5000	3	3	3	+1
Rio sier	3350	69	65	67	+2
Ripple	1000	22	22	22	—3
Robert	2000	24	24	24	
Rocestr	1500	25	24	24	—1
grckspn	2000	33	33	33	—1
Roddy rs	3500	90	90	90	+2
Rodeo	8000	18	16	18	
Romx	26500	36	35	35	—2
Romx w	7000	5	5	5	
Ronrco	2000	85	76	85	+10
Rosmc	12500	23	23	23	
Rthchd	2500	10	10	10	
Roxwel	2000	30	30	30	
Royln	14500	7	7	7	
Royce	1500	50	44	50	+2
Ruby	14000	55	50	55	+10
Ruby c w	6000	1	1	1	
Ruskin	15500	120	110	112	—8
Ryan	4000	35	30	30	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
So res	4000	15	15	15	
Sable	8000	114	100	114	+14
Sachm	1500	10	10	10	
Sanfred	3500	105	105	105	
Santna	5000	11	11	11	
Saturn	24800	220	210	212	—5
Sault m	2000	40	40	40	
Saxtan	3200	500	495	500	+ !
Sxton b w	3500	175	175	175	
Scottie	1500	200	200	200	+10
Sea gold	2000	46	45	46	
Searay	24000	26	24	24	—2
Seatac	2000	23	23	23	+7
Seawnd	3000	10	10	10	
Sentry	500	19	19	19	
Shakwk	12500	45	40	45	
Shandn	6000	14	14	14	
Shebnd	1500	100	98	100	+4
Shiloh	6900	205	200	205	+15
Shima	700	27	27	27	+5
Shoal	6000	20	20	20	
Sienna	4500	65	60	60	—5
Sierra	8000	12	11	11	—1
Sigma	1400	225	220	220	—5
Signl hil	10300	235	230	235	+5
Signet rs	8000	32	30	32	+2
Slv hrt a	10000	100	100	100	
Silvr hill	11500	29	25	29	
Silver sc	2500	34	31	31	
Slvr strk	2100	110	110	110	
Svr Tusk	3300	23	23	23	+2
Slvrdo	5300	200	195	195	+5
Silvrsd	38000	97	88	88	—11
Simpat	11500	162	155	162	+10
Simpt w	3000	21	21	21	
Sipald	10000	22	20	20	—3
Skyhi rs	2200	140	135	135	—10
Skyline	3500	115	110	110	
Skyrckt	4000	30	28	28	—5
Slocan	1000	10	10	10	
S atin	3000	20	20	20	
Sthrn lit	7000	13	13	13	
S union	1000	6	6	6	—8
Sovrgn	12000	30	30	30	—2
Spectm	2000	11	11	11	—1
Spirit	2500	55	50	55	+7
Sro entrt	2000	75	73	75	+2
St clair	7500	170	170	170	—1
St georg	2500	35	35	35	—3
Stabell	5500	73	69	69	—1
Stackpl	1200	20	20	20	—2
Stall Lak	500	46	46	46	
Stanmr	1500	35	35	35	
Starfire	7100	80	75	75	—1
Strgzr	500	9	9	9	
Statesd	500	65	65	65	
Stan gld	7900	106	101	104	—1
Std d w	3500	8	5	8	—1
Std e w	4500	12	12	12	
Stefan	2000	21	20	20	
Strata	z1	43	43	43	
Stryker	2437	140	135	135	—5
Sumit	2500	100	100	100	
Sun god	21000	30	28	30	
Suncst	3000	18	18	18	
Sundan	14500	23	20	20	
Sunxco	4000	11	11	11	
Sun msk	2000	28	28	28	
Suthrld	1000	43	43	43	—2
Sutton	800	55	55	55	+4
Synrgy	6500	5	5	5	—2
TRV Mn	10914	215	199	215	—5
Tamra	2500	17	17	17	
Tandm	2000	48	48	48	—2
Tanos	8000	25	25	25	
Taseko	4000	42	42	42	
Tashta	1000	20	20	20	
Taurus	3900	125	123	125	
Templr	88700	68	65	67	+3
Tenain	500	41	41	41	
Tenquil	4000	16	16	16	+1
Terato	7300	25	25	25	
Tera nva	6500	50	50	50	+1
Terrm	12300	70	65	68	+2
Termr w	9500	6	5	5	—1
Texas n	2500	30	30	30	—9
Texpez	1500	20	20	20	
Txpz a w	8000	3	3	3	
Thor Ex	6500	40	40	40	—6
Tiara	5500	45	40	45	
Tiburn	2400	180	180	180	—5
Tiffany	6000	35	35	35	—3
Tinto gld	2000	38	38	38	+2
Titan	1000	51	51	51	
Titleist	5000	25	25	25	
Tapki	1000	36	30	30	—6
Torhsn	1000	24	24	24	—2
Totem	4200	50	50	50	+10
Tracer	3000	24	24	24	
Tradr rs	2750	150	150	150	—4
Trc Res	1000	72	72	72	+1
Tri basin	1300	115	100	115	—5
Tri state	4500	215	208	208	—2
Trident	11000	32	32	32	
Triex rs	5500	155	145	155	+15
Triple	11000	16	16	16	—4
Tu tahi	7000	39	35	35	—1
Tundra	7000	52	51	51	
Tunkw	3500	43	40	43	+3
Tuscals	5000	14	14	14	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Uke res	1000	80	80	80	
Ultr glw	4300	310	295	310	
Unicrn	4000	70	60	65	+5
UCbrge	8000	55	50	50	—6
U grnwd	3500	34	30	34	
U Wstld	3600	77	77	77	+2
Us precs	5500	310	300	310	
Val Dor	1500	30	30	30	
Valley	2000	18	18	18	
Vndrx	57000	78	75	78	+1
Varitec	5500	44	43	44	+1
Ventex	4000	13	13	13	—1
Veronx	6867	490	475	485	+5
Vernx w	4600	81	70	70	—25
Vilebon	5000	39	37	37	—1
Viscont	1200	20	20	20	
Vulcan	1500	15	15	15	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Warior	3500	67	67	67	—8
Warstr	2000	40	40	40	
Wasbi	20000	18	18	18	—2
Watrlo	2000	105	105	105	
Wvcrst	7500	140	126	126	—14
Waybo	6900	55	52	55	—1
Weaco r	5550	85	85	85	—5
Wescal	1000	30	30	30	—8
Wescan	1000	35	35	35	
Wt delta	500	60	60	60	—5
Weslm	4000	22	22	22	+2
Wstbnk	7200	360	360	360	
West pac	10000	25	25	25	
W trinity	5000	32	32	32	
K Warnr	1000	37	37	37	
Wstunit	6800	150	131	145	+15
Wharf	1000	370	370	370	+15
Wildfir	500	22	22	22	—1
Wildrs	5000	9	7	7	—2
Willow	2000	77	75	75	
Wimbly	4000	2	2	2	
Windra	3000	40	40	40	+1
Wndmil	4000	9	8	8	—2
Windsr	2000	60	60	60	
Winstn	5000	20	16	16	
Wrld wid	2000	55	55	55	
York	300	$6⅝	6½	6⅝	+⅛
Young	9000	36	30	30	—6
Yukon g	1100	7	7	7	
Znco b w	z47000	7	6	6	
Zenco	38000	60	55	57	—1
Zep enrg	33500	18	17	18	
Zep b w	25000	3	3	3	
Zone	9700	137	120	131	+22
Zuni egy	1000	16	16	16	
Zytec	25800	120	105	110	+10
20th Cen	5500	50	50	50	
TOTAL VOLUME					612.506

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Quelque 210,000 tonnes de denrées ont fait l'objet de transactions, hier, au marché aux grains de Winnipeg.

Le colza gagne $6.00 à $10.00 limite et clôture à $396.00 en septembre. Le lin progresse de $6.00-8.90 et ferme à $326.90 en juillet.

L'orge de Thunder Bay gagne $2.20-3.20 et finit à $131.70 en juillet. L'orge d'Alberta est stationnaire à $120.10 en septembre.

L'avoine progresse de $1.30-2.80 et termine à $126.00 en juillet.

Le blé fourrager avance de $1.00-3.50 et clôture à $171.00 en juillet.

Le seigle est inchangé et en hausse de $1.00 avec juillet à $133.00.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.69 le kg; No 93, $4.71 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.07 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.76 6-10; coloré: $4.77 3-10.

Poudre de lait écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.792 le kg; lait en poudre commestible: $0.466 le kg; lait écrémé, $0.348 le kg; lait de beurre, $1.905 le kg.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.37; A-gros, $1.34 7-10; A-moyens, $1.27 6-10; A-petits, $0.84 2-10.

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.32; A-gros, $1.31; A-moyens, $1.24; A-petits, $0.91; A pee-wee, $0.48.

Pommes de terre, prix de gros: Québec $1.15 à $1.20 le 10 lb; $2.35 à $2.45 le 20 lb; $5.00 à $5.50 le 50 lb; nouvelles: $11.00 à $11.50 le 50 lb; $2.90 à $3.00 le 10 lb; I.-P.-E.: $2.20 à $2.35 le 10 lb; $3.60 à $3.75 le 20 lb; $8.50 à $8.75 le 50 lb; Nouveau-Brunswick: $1.35 à $1.45 le 10 lb; $2.60 à $2.70 le 20 lb; $6.00 à $6.25 le 50 lb.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Fraises: $4.00 à $5.00 la caisse de 12 chopines.

Framboises: $16.00 à $18.00 la caisse de 12 X 250 ml.

Pommes: MacIntosh, réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants $13.00, aux grossistes, $11.38; 8x5, aux détaillants $13.50, aux grossistes $11.81, cellpack grosseur 120, aux détaillants $16.00, aux grossistes $14.00; cellpack grosseur 140, aux détaillants $15.00, aux grossistes $13.13; 4x4 pintes, aux détaillants $9.00, aux grossistes $7.87; minots en vrac, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.50.

Cortland, réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants $12.00, aux grossistes, $10.50; 8x5, aux détaillants $12.50, aux grossistes $10.94, cellpack grosseur 120, aux détaillants $15.00, aux grossistes $13.13; cellpack grosseur 140, aux détaillants $13.00, aux grossistes $11.38; minots en vrac, aux détaillants $10.00, aux grossistes $8.75.

MacIntosh, à atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants$14.00, aux grossistes, $12.25; 8x5, aux détaillants $14.50, aux grossistes $12.69, cellpack grosseur 120, aux détaillants $17.00, aux grossistes $14.88; cellpack grosseur 140, aux détaillants $15.00, aux grossistes $13.13; 4x4 pintes, aux détaillants $9.00, aux grossistes $7.88; minots en vrac, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.50.

Cortland, à atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants $13.00, aux grossistes, $11.38; 8x5, aux détaillants $13.50, aux grossistes $11.81, cellpack grosseur 120, aux détaillants $16.00, aux grossistes $14.00; cellpack grosseur 140, aux détaillants $14.00, aux grossistes $12.25; 4x4 pintes, aux détaillants $8.00, aux grossistes $7.00; minots en vrac, aux détaillants $11.00, aux grossistes $9.63.

Pommes à jus, variétés d'automne, $0.06 la livre.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Ail en tresses: $8.00 la tresse de 12 unités.

Aneth en branche: $2.50 la dz de paquets.

Betteraves: $1.25 à $1.75 la botte de 6 paquets

Brocoli glacé: $9.5 à $10.50 la caisse de 14 unités.

Carottes: $3.00 à $4.00 la botte de 12 paquets; $9.00 à 9.50 la caisse de 30 paquets; carottes mini: $12.00 à $13.00 la caisse de 20 sachets de 12 onces.

Chicorée: $4.00 à $5.00 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux de Bruxelles: $20.00 à $21.00 la caisse de 12 casseaux de 10 oz.

Choux de savoie: $8.50 à $9.50 la caisse de 12 unités.

Choux chinois: $6.50 à $7.00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: $10.00 à $11.00 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $8.00 à $9.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $3.50 à $4.50 la caisse de 25 lb; $3.00 à $3.50 la caisse de 40 lb.

Ciboulette: $3.50 la douzaine de paquets.

Concombres de serre: sans pépin, petits $4.50 à $5.50 la caisse de 12 unités; moyens $6.50 à $7.50; gros $7.50 à $8.50; ordinaires $8.00 à $9.00 la caisse de 24 unités.

Courgettes zucchini: $7.50 à $8.50 la caisse 20 livres.

Epinards: $6.00 à $6.50 la caisse de 12 sachets de 10 onces; $5.50 à $6.00 le boisseau.

Gourgane: $7.00 à $8.00 le boisseau.

Haricots jaunes: $25.00 à $38.00 le sac de 20 livres.

Haricots verts: $25.00 à $38.00 le sac de 20 livres.

Laitue frisée: $3.00 à $4.00 la caisse de 24 unités; Boston: $3.00 à $4.00 la caisse de 16 unités; romaine: $3.50 à $4.50 la caisse de 16 unités; Iceberg, $3.50 à $4.50 la caisse de 18 unités.

Navet blanc: $1.50 à $2.00 le paquet de 6 unités; $6.00 à $7.00 le sac de 25 livres.

Oignons jaunes: gros $11.00 à $12.00 le sac de 50 lb, moyens $10.00 à $10.50 sac de 50 lb, $11.00 à $12.00 le 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; petits $0.75 à $1.00 le sac de 10 lb.

Oignons verts, jeunes: $3.00 la botte de 6 paquet; $4.50 à $5.50 la caisse de trois doz; $6.00 à $7.00 la caisse de 4 doz; glacés $7.50 à $8.50 la caisse de 4 doz.

Panais: $8.50 à $9.50 pour 12 sachets de 2 lb; $7.00 le 20 lb.

Persil: $12.00 les 5 dz de paquets.

Poireaux: $5.00 à $6.00 la botte de 12 unités; $16.00 la boîte de 12 bottes de 3 unités.

Pois verts: $11.00 à $12.00 le sac de 20 lb.

Pommes de terre: $9.00 à $9.50 la caisse de 50 lb, $8.00 à $9.00 le sac de 50 lb, $3.65 à $2.75 le sac de 20 lb, $1.15 à $1.20 le sac de 10 lb; rouges, $6.50 à $7.00 le sac de 50 lb; $9.00 à $10.00 la caisse de 50 lb; grosses $8.00 à $8.50 le sac de 50 lb; nouvelles: $10.00 à $1.00 le sac de 50 lb; $14.50 à $15.50 le sac de 10 X 5 lb.

LES ANNONCES CLASSÉES

286-1200

■ App./Logements

C.D.N., Edouard-Montpetit coin Decelles, grand 4 ½, moderne, rénové, chauffage électrique 500$. — 665-2184. J.N.O.

OUTREMONT, Le Chambertin, 165 Côte Ste-Catherine, 4 ½ chauffé, 2 c.c., eau chaude, réfrigérateur, cuisinière, piscine, sauna. Libre. 279-4959. 14-07-84

CHARMANT 3 ½, rénové, près Vieux Montréal. Métro. 435$ tout compris. 845-4987 — 843-6128. 16-07-84

SHERBROOKE/CLARK, 5 pièces rénovées sur 2 étages, r. de c., cour gazonnée, 450$/mois, non chauffé. — 843-5643. 16-07-84

MÉTRO SHERBROOKE, 2 c.c., 2 s.b., magnifique terrasse, 590$/mois. 844-9218, Jour 879-1847. 16-07-84

OUTREMONT, haut duplex, 800$ /mois, bas duplex, 775$/mois. 879-1847 — 844-9218 (soir). 16-07-84

OUTREMONT, rue Lajoie, grand 5½, chauffé, eau chaude, stationnement, taxe d'eau inclus, 600 $. Haut triplex très propre. Libre immédiatement. 271-7247. 14-07-84

HAUT DE DUPLEX, 7½, près métro Côte-Ste-Catherine, chauffé, 1½ s.b., frigo, cuisinière, foyer, garage. 1er septembre, 750 $. 738-6085. 18-07-84

PRÈS UdeM, 4½ chauffé, poêle, réfrigérateur, repeint, 475 $/mois. Occupation immédiate. 733-3626. 14-07-84

SHERBROOKE, vue sur parc Lafontaine. Idéal pour jeunes professionnels. Rénové-complet, fonctionnel, calme, ensoleillé, stationnement, 6½ - 670 $, 5½ - 600 $. 1er juillet. Références. Information 11 hres à 16 hres 382-4035 soir et week-end 19 hres à 21 hres 527-5735. 3-7-84

Outremont, 50 Willowdale, 2½, 3½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

■ App./Logements

OUTREMONT, Chemin Côte Ste-Catherine, 6½, 2ième, chauffé, balcon, stationnement, vue sur parc et montagne. 800 $. 276-7975. 16-07-84

À LOUER 4 ½ chauffé, eau chaude fournie, sur Edouard Montpetit près Decelles. 480$. 844-0830 de 14 à 16 hrs ou de 18 à 20 hrs. 16-07-84

V.M.R. haut duplex, 5 ½ chauffé, cuisinière, réfrigérateur, stationnement, près de la gare. 585 $. 731-9046. 17-07-84

Près UdeM, rue Plantagenet, haut duplex, beau 7 pièces, bien éclairé, chauffé, garage, services, conciergerie. Libre immédiatement 739-6054. 20-07-84

MÉTRO SHERBROOKE, bel appartement, spacieux, entièrement meublé et équipé. 625$/mois. Occupation immédiate: 844-4264. 16-07-84

AHUNTSIC, haut duplex, 5½ pièces, chauffé, balcons avant/arrière, rue ombragée et tranquille. Références demandées. 738-4489, si absente 733-8611. 16-07-84

OUTREMONT, à louer luxueux haut de duplex, 7½ pièces, 3 c.c., vivoir, 1½ s.b., cuisine rénové, garage, jardin. 1 100$/mois. Jocelyne Guimond 737-5645 — 342-9671. A.E. Lepage courtier. 14-07-84

Edouard-Montpetit, face U de M., 6½, chauffé, eau chaude. Libre immédiatement 600$. — 739-0498 / 733-2043 / 342-1503. Après 18 heures. 17-07-84

OUTREMONT, luxueux 5½ - 4½, emplacement de choix, 1 000 $ - 750 $. 279-3752 ou 274-2078. 16-7-84

CDN Lennox 6410, coin. Libre immédiatement. Luxueux, chauffé. 7½. Duplex, entièrement équipé. 775$. Tél. 738-6773, 735-6771. 7/8/84

C.D.N., Edouard-Montpetit et Decelles, 5½, non chauffé, 3è étage — 1er étage, 450$ - 550$. — 665-2184. J.N.O.

■ App./logements

PLATEAU MONT-ROYAL, grand 5½ sur 2 étages, complètement meublé, laveuse/sécheuse, lave vaisselle, chauffage, électricité et taxes inclus. 950$/mois. Appelez entre 5h. et 6h. p.m. 845-7720. J.N.O.

Carré St-Louis, 3½, haut duplex rénové, 350$ non chauffé. Occupation 15 juillet. 388-3685. 14-07-84

Rue MENTANA, près de Cherrier, 8 pièces, 2 s.b., stationnement, patio, 650$. Libre immédiatement. Après 17h 525-9843 ou 488-2961. 16-07-84

Boul. ST-JOSEPH, spacieux 6 pièces, chauffé. Cuisinière, réfrigérateur. Face au métro. 600$. Libre. Appelez 279-1919 ou 845-5310. 17-7-84

PARC LAFONTAINE, 1½, 245$, services, tranquille. Visites samedi, 3714, 10 a.m., 522-6801 ou 525-6125. 16-7-84

■ Astrologie

LECTURE DE TAROTS, privée et commerciale. 844-5236 — 483-3576. 16-07-84

■ Autos à vendre

RENAULT 5 GTL 1983, manuelle, 4 portes, garantie de luxe 3 ans ou 60 000 km transférable, propriétaire d'origine, 5 500$ ferme. 271-0841. 16-07-84

■ Bateaux à vendre

SUPERBE 45' Croiseur 1939 ELCO avec flybridge, le « fran 11 », confortable pour 7 personnes. Entièrement équipé incluant générateur. Prix demandé 35 000$. Téléphonez au 352-9884 ou 695-7167. 16-07-84

■ Commerces à vendre

Trust Royal
COURTIER

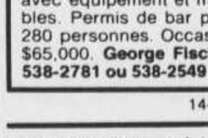

ABERCORN: Près du centre de ski de Sutton Auberge, bar, restaurant avec équipement et meubles. Permis de bar pour 280 personnes. Occasion $65,000. **George Fischlin 538-2781 ou 538-2549**

14-07-84

■ Condominiums à louer

CLARK 3560/Prince Arthur, complètement rénové, 2 c.c., 1 ½ s.b., entre laveuse, sécheuse, cheminée, mur brique. Libre. — 524-2784. 16-07-84

■ Condominiums à vendre

PRÈS RADIO-CANADA, 5½ dans maison centenaire, partiellement rénové, charme ancien, confort moderne. A voir. — 526-9508. 16-07-84

PRÈS CENTRE VILLE, luxueux condo, récent, 5½, 2 s.b., foyer, stationnement intérieur/extérieur, piscine intérieure avec terrasse. Près pont Champlain. Prix à discuter. Lundi au vendredi, 9h. à 17h., 465-1795. 23-07-84

■ Copropriétés à vendre

AVENUE LAVAL, maison 3 logements rénovés, façade de pierre, 25 x 75, 195 000 $ ou copropriétés. 844-5396. 16-07-84

PLATEAU MONT-ROYAL, 6½ non rénové, 33 000 $. 522-5305. 14-07-84

■ Livres

ENCYCLOPÉDIES, dictionnaires à vendre. 488-5125, 488-4101. 16-7-84

Logement à partager

Près PARC LAFONTAINE, grand 6½, 200$/mois. 523-2821. 16-07-84

■ Cours

COURS de natation privés dans l'intimité de votre piscine. La bonne forme physique à la portée de la main. Pour débutants, adultes et enfants. 272-9184. 16-07-84

■ Divers

COUTELLERIE en argent solide, 12 couverts. Valeur 12 000$, demande 7 500$ ou meilleur offre. 844-9218, jour 879-1847. 16-07-84

■ Déménagement

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialiste cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Fermes à vendre

WATERLOO

3/4 d'heure de Montréal, belle ferme 125 acres, très beau terrain vallonné, semi-boisé, maison et grange excellent état, occupation immédiate. Faut voir. — Aussi autres fermes, à vendre région Richmond.
Nicole Gauthier enr. courtier
676-9647 ou 1-819-826-2862

14-07-84

■ Maison de campagne à vendre

MONT ORFORD, luxueuse résidence, 9 pièces, foyers, piscine creusée. Groupe Associé Immeuble Michel Cousineau enr. courtier, 1-819-565-7474. 16-07-84

■ Propriétés à vendre

A.E. LEPAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

Le nom qu'un ami recommande!

OUTREMONT ADJACENT $165,000.
Duplex 5½-6½ - salle à manger, boiseries, sous-sol fini. **Jocelyne Guimond** 737-5645, 342-9671.

OUTREMONT $210,000.
Cottage détaché. Boiseries chêne. Fenêtres en plomb, 2 foyers. Beau secteur! **Judith Gratton** 342-9671, 733-2808.

OUTREMONT
Cottage détaché, remarquables vitraux, 5 cc, grenier fini. Près Laurier. **Stella Mongeau** 342-9671, 342-2641.

OUTREMONT
Face au parc Joyce, choix de deux magnifiques maisons. Pièces spacieuses — Particularités pour chacune. **Jocelyne Guimond** 342-9671, 737-5645.

OUTREMONT
Réduit! Près de l'Université, cottage en parfait état — 4 cc — impeccable! Très à vendre... **Stella Mongeau** 342-2641, 342-9671.

NDG
Northcliffe. Cottage de classe. Chêne blond, 3 cheminées, 3 s. de bains. VALEUR SÛRE! **G. Labrecque** 488-3770.

14-07-84

■ Maisons de campagne à partager

LAC ACHIGAN, chalet à partager, foyer, plage, tennis. 873-5546, 342-9300, 1-563-2367. 16-7-84

■ Offres d'emplois

REVUE d'analyse politique et culturelle vendue auprès du grand public, recherche représentant publicitaire expérimenté. (514) 934-0772 (en semaine). 16-07-84

■ Offres de services

TRAVAUX DACTYLO domicile, traitement de textes par ordinateur imprimante marguerittte, 1 00$/page. 524-1683 a.m. 16-07-84

Le Gardien de Maison inc., pour s'occuper de vos plantes, animaux et autres, pendant vos vacances. 843-6703. J.N.O.

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT, de L'Épée. Cottage sd., 6 c.c., foyer, salle de jeu, patio. 198 000$. — 272-8159. 16-07-84

■ Propriétés à louer

ÎLE-DES-SOEURS, maison de ville, sous-location 1 an ou 1½ ans, 700$/mois, libre immédiatement, 2½ s.b., 3 c.c., salle à dîner, salon, garage, split level. 768-6473. 18-07-84

■ Propriétés à vendre

NDG avenue Madison, triplex semi-détaché 3X6½ pièces. Très grand terrain. Près des commodités. Prix 99 000$. 521-2036. 14-07-84

REPENTIGNY cottage style chaumière avec garage, intérieur unique, 3 c.c., 9346 p.c., taxes 1046$. Prix 78 500$. RE/MAX Unis courtier 585-9500 — 581-3631. 16-07-84

■ Terrain à vendre

REPENTIGNY, bord rivière, grand, près fleuve, commodités, paysagé, magnifique, maisonnette. Grande chance 30 000$. 581-9649. 14-07-84

■ Voyages

EXPÉDITION, Afrique Noire, Sahara, Niger, Haute Volta, Mali, Sénégal. 8 à 22 semaines. Départ de Bruxelles, 1er décembre 84. Inf.: 653-3608. 19-07-84

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale:les régions de l'est de la province auront du temps généralement nuageux avec quelques averses, tandis que les régions de l'ouest connaîtront des passages nuageux accompagnés d'orages isolés.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 27. Ciel variable samedi.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 13
COUCHER: 20 h 40

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: ciel variable avec possibilité d'averses. Max.:24. Peu de changement samedi.

Réservoirs Cabonga et Gouin et Lac-Saint-Jean: ciel variable et possibilité d'averses. Max.: 24. Peu de changement samedi.

Pontiac-Gatineau, du Lièvre et Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 26. Ciel variable samedi.

Trois-Rivières, Drummondville et Québec: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 26. Ciel variable samedi.

Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Max. 26. Ciel variable samedi.

Saguenay, Mauricie et réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 25. Ciel variable samedi.

Rivière-du-Loup et La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 24. Ciel variable samedi.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: nuageux et bruine. Max. près de 18. Nuageux samedi.

Gaspé-parc Forillon: nuageux et possibilité d'averses. Max. près de 18. Nuageux samedi.

Baie-Comeau: nuageux avec possibilité d'averses. Max.: près de 18. Nuageux samedi.

Sept-Iles, ouest de Natashquan, Anticosti et Basse-Côte-Nord: quelques averses. Max.: près de 18. Peu de changement samedi.

Est de Natashquan: pluie. Max.: près de 16. Quelques averses samedi.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Ils perçoivent une allocation.
2—Plantation d'arbres forestiers. — Polonium.
3—D'un verbe gai. — Devenu plus cher.
4—Tentons avec audace. — Faire l'important dans une assemblée.
5—Demeure. — Viens au monde.
6—Il fabrique et répare toutes sortes de meubles. — Recueil de bons mots.
7—Aluminium. — Seul. — Ville de Turquie.
8—Béryllium. — Bateau de Malaisie. — Éminence.
9—Masque de carnaval.
10—Observa secrètement. — Préfixe privatif. — Francium.
11—Partie postérieure. — Souverain.
12—Saison. — Passer un obstacle.

Verticalement

1—Qui peut être abrogé.
2—Permis. — Terme du jeu d'échecs.
3—Expression qui consiste à dire moins pour faire entendre plus. — Substance sécrétée par les abeilles.
4—Charpente du corps humain. — Plante aquatique.
5—Vent du bas Languedoc. — Inscription sur la croix de Jésus. — Conifère.
6—Conscience. — Notre-Seigneur. — Changer l'air.
7—Attrait vers une chose défendue. — Coups de baguette.
8—Jetiez l'ancre. — Tout ce qui sert à lier.
9—Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des moeurs, de la morale. — Depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts.
10—Dans. — Du verbe avoir. — Rhodium.
11—Fiente de la loutre. — Croyance fervente.
12—Dernière partie du jour. — Devenir mûr.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	M	B	R	I	N	E	■	P	L	A	T
2	P	O	I	N	T	U	R	E	■	A	N	E
3	E	R	E	■	H	A	G	G	I	S	■	S
4	R	A	N	C	O	N	■	O	M	■	O	S
5	C	L	■	A	S	C	O	S	P	O	R	E
6	U	■	A	L	■	E	P	I	E	U	■	R
7	L	I	G	O	T	■	A	L	T	I	S	E
8	A	V	E	■	R	A	C	L	U	R	E	■
9	I	R	■	C	I	L	I	E	E	■	P	B
10	R	A	D	I	E	■	F	R	U	G	A	L
11	E	I	R	E	■	B	I	■	S	A	L	E
12	S	E	U	L	E	■	E	R	E	■	E	U

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-067088-836. BOULANGERIE POM LTÉE, demandeur -vs- 98234 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 25 juillet 1984 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6655 rue Darlington en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse 98234 CANADA LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 2 caisses enregistreuse National, etc.... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE O. ENCIU, huissier 866-5375. Montréal, ce 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-024338-845. G. GREWAL, demandeur -vs- GHISLAINE MORSE-CODERRE, défenderesse. Le 24 juillet 1984, à 14:00 heures au domicile de la défenderesse au No 334 rue 5e Avenue en la cité LaSalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse GHISLAINE MORSE-CODERRE saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Bélanger or, 1 laveuse Moffat or. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE O. ENCIU, huissier 866-5375. Montréal, ce 11 juillet 1984.

Société québécoise d'assainissement des eaux

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Appel d'offres no: 013-3-02-41-04
Pour 15h00
Le mardi, 28 août 1984

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour la construction d'environ 1,085 mètres linéaires de conduite d'égout de diamètre de 915 mm, de 75 mètres linéaires de conduite de 455 mm, d'une traverse de rivière consistant en la pose d'une conduite de 356 mm de diamètre, ainsi que la réfection de la voirie du secteur concerné, dans la ville de Châteauguay.

DOCUMENTS DISPONIBLES
Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10e étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Tél: (514) 873-7411.

Prix: 75,00$ non remboursable par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Châteauguay; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Bureaux de la Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Lieu: Hôtel de ville de Châteauguay, a/s M. Fernand Gendron, Ingénieur, 5, boulevard Youville, Châteauguay (Québec) J6J 2P8.

Date et heure: Le mardi, 28 août, 1984 à 15h00.

DÉPÔT DE SOUMISSION
Montant: 86 000.00$

Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing.
Directeur, approvisionnement et contrats.

Soyez avisés que les actionnaires de MAISON DES TISSUS D'ÉLÉGANCE (CANADA) LTÉE — SHEER ELEGANCE ENTERPRISES (CANADA) LTD. à une assemblée spéciale des actionnaires du 9 avril 1983, ont adopté une résolution spéciale pour liquider volontairement la compagnie en vertu de la L.S.C.C., et un certificat d'intention de dissolution fut émis le 31 mai 1984. Si vous avez une réclamation contre la compagnie, elle doit être envoyée en dedans de 2 mois de la date de cet avis, après quoi les biens de la compagnie seront distribués au pro rata des réclamations reçues.
MONTRÉAL, ce 9 avril 1984
MAISON DES TISSUS D'ÉLÉGANCE (CANADA) LTÉE — SHEER ELEGANCE ENTERPRISES (CANADA) LTD.
WILLIAM J. CAMERON
4810 ouest, rue Jean Talon
Suite 401
Montréal (Québec) H4P 2N5

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-107134-813

PAULINE BÉLANGER, Requérante
-vs-
RICHARD FILION, Intimé

AVIS PUBLIC
A: Richard Filion
Adresse Inconnue
PRENEZ AVIS qu'une requête en annulation des droits de sortie sera présentée par la requérante pour adjudication devant l'Un des Honorables Juges de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal, au 1 est, rue Notre-Dame en salle 2.17, le 21 septembre 1984, à 9:15 heures de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
Une copie de ladite requête a été laissée à votre intention au greffe de cette Cour.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 6 juin 1984
(S) DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire-adjoint
Magloire, Bissonnette, Ahern
Mes Magloire, Bissonnette, Ahern
Avocats
12335, boul. Rolland, suite 10
Montréal-Nord, Québec
H1G 6A6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-002657-840

MARIE-JOSÉE JEAN-CHARLES, Requérante
-vs-
KEN DORNEVAL, Intimé

AVIS PUBLIC
A: Ken Dorneval
Adresse inconnue
PRENEZ AVIS qu'une requête pour garde d'enfant sera présentée par la requérante pour adjudication devant l'Un des Honorables Juges de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal, au 1 est, rue Notre-Dame en salle 2.17, le 14 septembre 1984 à 9:15 heures de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
Une copie de ladite requête a été laissée à votre intention au Greffe de cette Cour.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 25 juin 1984
(S) MARCELLE AUBRY
Protonotaire-adjoint
(s) Magloire, Bissonnette, Ahern
Mes Magloire, Bissonnette, Ahern
Avocats
12335, boul. Rolland, suite 10
Montréal-Nord, Québec
H1G 6A6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No: 500-12-135221-848

MARIE-JOSETTE CHARLES, Partie requérante
-c-
PIERRE-VOLTAIRE LEBLANC, Partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée PIERRE-VOLTAIRE LEBLANC est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires que la partie requérante sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 9 juillet 1984.
Me Marcel Aubry, P.A.
Registraire
BORENSTEIN, DUQUETTE & BROTT
5311, ave du Parc
Montréal, H2V 4G9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-007071-846

GAUTHIER & FRÈRES INC. demanderesse
-vs-
GEORGES GAGNON ET ALS. défenderesses

PAR ORDRE DE LA COUR
A: GEORGES GAGNON
défendeur
Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication. Une copie de la DÉCLARATION et BREF D'ASSIGNATION a été laissée à la Cour à votre intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir un jugement par défaut contre vous.
MONTRÉAL, le 4 juillet 1984
DOMINIQUE DI BERNARDO

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-002542-844

PIERRILIA LUCIEN, Requérante
-vs-
BALTHAZAR AUGUSTE, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
A: BALTHAZAR AUGUSTE
Adresse Inconnue
L'intimé est par la présente requis de comparaître devant le protonotaire de cette Honorable Cour, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de cet AVIS. Une copie de l'action en séparation de corps a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement dans cette cause.
Montréal, ce 26 juin 1984
(S) MARCELLE AUBRY
Protonotaire-adjoint
Magloire, Bissonnette, Ahern
Mes Magloire, Bissonnette, Ahern
Avocats
12335, boul. Rolland, suite 10
Montréal-Nord, Québec
H1G 6A6

Société québécoise d'assainissement des eaux

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Appel d'offres no: 110-3-02-41-01
Pour 13h50
Le vendredi, 3 août 1984

La Société québécoise d'assainissement des eaux, la ville d'Amqui et la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre requièrent des offres pour:

PARTIE "A"
la fourniture et la pose d'environ:
— 6000 mètres linéaires d'égout domestique de diamètre variant de 250 à 1200 mm.
— 260 mètres linéaires d'égout combiné de diamètre variant de 250 à 375 mm.
— 1300 mètres linéaires de conduite d'eau de diamètre variant de 150 à 200 mm.
— 380 mètres linéaires de conduite de refoulement de diamètre variant de 100 à 200 mm.

Ces travaux comprennent également plusieurs regards d'égout, raccordements et branchements.

PARTIE "B"
la fourniture et la pose d'environ 53 mètres linéaires de conduite d'eau ainsi que la reconstruction de la chaussée.

Tous ces travaux sont effectués dans la ville d'Amqui et la paroisse de Saint-Benoit-Joseph-Labre.

DOCUMENTS DISPONIBLES
Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10e étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Tél.: (514) 873-7411.

Prix: 75,00$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieu de consultation: Hôtel de ville d'Amqui; Hôtel de ville de Saint-Benoît-Joseph-Labre; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association de la construction du Bas St-Laurent, Rimouski; Bureaux de la Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Lieu: Hôtel de ville d'Amqui, a/s M. François Duranleau, Greffier, 20, avenue du Parc, C.P. 784 Amqui (Québec) G0J 1B0

Date et heure: Le vendredi, 3 août 1984 à 13h50.

DÉPÔT DE SOUMISSION
Montant: 3 000$ Partie A
Travaux d'assainissement
Montant: 220 000$ Partie B
Travaux municipaux

Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux la ville d'Amqui et la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing.
Directeur, approvisionnement et contrats.

Société québécoise d'assainissement des eaux

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Appel d'offres no: 262-3-01-41-01
Pour 15h00
Le jeudi, 2 août 1984

La Société québécoise d'assainissement des eaux et la ville de Bromptonville désirent faire exécuter des travaux pour:

PARTIE "A" - Travaux d'assainissement
Les travaux comprennent la fourniture et la construction d'un poste de pompage et d'une conduite de refoulement d'environ 532 mètres linéaires d'une conduite de 150 mm de diamètre. Ces travaux comprennent le terrassement, l'aménagement extérieur de même que tous les travaux de mécanique du bâtiment, d'électricité et de contrôle, incluant tous les raccordements.

PARTIE "B" — Travaux municipaux
Les travaux comprennent l'installation de tuyauteries d'aqueduc et d'égout domestique avec les branchements d'égout domestique et de conduites d'eau pour les rues Gosselin, St-Pierre et route no 143. On prévoit de plus installer une conduite d'eau sur une longueur de 306 mètres linéaires de 250 mm de diamètre sur la route no 143. On devra de plus procéder au vidange d'une fosse septique et au remplissage de cette dernière.

Tous ces travaux sont effectués dans la ville de Bromptonville.

DOCUMENTS DISPONIBLES
Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10e étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Tél: (514) 873-7411.

Prix: 75,00$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieu de consultation: Hôtel de ville de Bromptonville; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des Constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association régionale de Sherbrooke; Bureau de la Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Lieu: Hôtel de ville de Bromptonville, a/s M. Michel Dupont, Secrétaire-trésorier, 133, rue Laval, C.P. 610, Bromptonville (Québec) J0B 1H0

Date et heure: Jeudi; 2 août 1984, 15h00.

DÉPÔT DE SOUMISSION
Montant: 10,000$ Partie A
- Travaux d'assainissement
23,000$ Partie B
- Travaux municipaux

Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux et la ville de Bromptonville ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing.
Directeur, approvisionnement et contrats.

Allied Van Lines, Inc., Chicago, Illinois, U.S.A. a déposée auprès de la Commission des Transports du Québec une demande pour modification aux articles 25, 30, 31 et 57, entrant en vigueur le 15 août 1984, au Tarif du contrat ALLV 16 pour le compte de Compugraphic Corporation. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les modifications déposée auprès de la Commission. Tout intéressé peut faire intervention ou opposition à la demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
Première parution: 12 juillet 1984
Deuxième parution: 13 juillet 1984
W. David McConnell,
Officier des Tarifs
222 Dixon Road, Suite 304
Weston, Ontario
M9P 3S5

No: 500-12-135390-841

SAMIR YOUSSEF BASMA, Requérant
-c-
BETTY BASMA née NANCE, Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée BETTY BASMA née NANCE est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie du jugement conditionnel a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement de divorce absolue accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 9ième jour de juillet 1984.
Me Gerald W. Postelnik
(s) Protonotaire-Adjoint

AVIS LÉGAL
AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977, C.P-16) que les garanties créées par l'acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage consenti par Électrocom Limitée en faveur de Compagnie Montréal Trust devant Me Lucie Houde, notaire, en date du 22 septembre 1983 et enregistré le 23 septembre 1983 au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3403108, est devenue exécutoire
MONTRÉAL, ce 11e jour de juillet 1984.
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DU TEMPLE ET ASSOCIÉS
Agent de
COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST
en sa qualité de fiduciaire pour le détenteur d'obligation de
ÉLECTROCOM LIMITÉE

AVIS vous est par les présentes donné que M. Christian Taillefer du 2151 rue Duquesne à Montréal, H1N 2W6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation que lui soit transféré le permis de camionnage en vrac numéro M-508992-001 région 10, suite à un contrat de vente intervenu avec M. Yvan Martel du 1125, 66e avenue à Fabreville, Laval H7P 3T5, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.
Tout intéressé désirant s'opposer ou intervenir à cette demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la 2e parution de cet avis.
CHARBONNEAU & PILOTE
Procureurs
1ère parution: 13 juillet 1984
2ième parution: 14 juillet 1984.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Capitale Nationale, Travaux publics Canada, L'Esplanade Laurier, tour de l'Est, 16e étage, 140, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0M3, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à la même adresse que ci-dessus, numéro de téléphone 992-6433, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

NO.: 600556201 — Réfection de la toiture, bureau de la radio-protection, chemin Brookfield, Ottawa, Ontario. (Superficie approx. 3,075M2)
On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des associations de la construction d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.
Date limite: Mardi, le 31 juillet 1984
Dépôt: 50,00 dollars

NO.: 019606 — Remplacer l'ascenseur, édifice Canada four corners, 93, rue Sparks, Ottawa, Ontario
Onpeut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des associations de la construction d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.
Date limite: Jeudi, 2 août 1984
Dépôt: 50,00 dollars

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général pour le Canada. Il sera remboursés sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumission.

Canada

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 juin 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MONUMENTS L. BERSON & FILS INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le vingt-septième jour de juin 1984, sous le numéro 3491816.
Ce sixième jour de juillet 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 juin 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BORENSTEIN PLUMBING & HEATING INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le vingt-septième jour de juin 1984, sous le numéro 3491815.
Ce sixième jour de juillet 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS
AVIS est donné par les présentes que JULIA DOBRZANSKI, Ménagère, résidant et domiciliée au 297 Vivian, dans la cité de Greenfield Park, District de Montréal, Province de Québec J4V 2T2, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil pour demander un décret changeant son nom en celui de LILLIAN NORMA JULIA DOBRZANSKI.
MONTRÉAL, ce 16 mars 1984
PROCUREUR DU REQUÉRANT
ME ISRAEL H. KAUFMAN

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE DE LA BANQUE D'AMÉRIQUE DU CANADA INC.
AVIS est par les présentes donné que le 15 mai 1984, un permis a été émis à Société de Crédit Hypothécaire de la Banque d'Amérique du Canada Inc. par le Ministère des finances, l'autorisant à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi des sociétés de prêts et de placements.
Daté à Montréal, Québec
ce 29e jour de juin 1984
Jacques Roux,
Agent en chef

AVIS SELON L'ARTICLE 1571d DU CODE CIVIL
AVIS est par les présentes donné que DECIMA RESEARCH LIMITED, par contrat intitulé "General Assignment" et daté du 19 juin 1984, a vendu, cédé et transporté tous ses comptes, dettes, réclamations et argents, présents et futurs, en faveur de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et que ce contrat a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 5 juillet 1984 sous le numéro 3495294 et au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec le 5 juillet 1984 sous le numéro 1119328.

DESCRIPTION DE LA DEMANDE
La requérante, A.G. BRAZEAU INC., s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie économique, en vertu du règlement 23 sur le Transport, pour le transport de groupes de personnes à l'occasion de voyages sportifs, culturels, religieux et récréatifs, originant des municipalités de Angers, Masson, Buckingham, l'Ange Gardien, Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame de Laus, Val des Bois et Poltimore, à tous points situés dans un rayon de 600 kilomètres desdites municipalités.
Restrictions: La requérante n'effectera pas de voyages par autobus d'un point à l'intérieur du territoire desservi par la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais à un autre point du territoire desservi par la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais.
Durée: 364 jours. Renouvellement d'un permis déjà détenu par la requérante.
La requérante demande que la décision devienne exécutoire le 22 août 1984 en vertu de l'article 85 des Règles de Pratique.
Demande faite en vertu de l'article 28 des Règles de Pratique.
Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution de cette demande.
1ière parution: 12 juillet 1984
2ième parution: 13 juillet 1984
LAPOINTE ROSENSTEIN
Procureurs de la requérante
1010 ouest, rue Sherbrooke,
Suite 1100,
Montréal, Québec.
H3A 2R7

PRENEZ AVIS que la requérante-cédante, ARTHUR ANDERSEN INC., ès qualité de fiduciaire aux actions de Mel's Express — Durham Ltd., et la requérante-cessionnaire, 566367 ONTARIO LIMITED, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer à la requérante-cessionnaire le permis M-305749, le tout conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 30 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec (AC 147 82).
Les requérantes demandent de plus, conformément à l'article 85 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission (AC 147 82) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
GILLES BÉLANGER,
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante
1ère parution: 12 juillet 1984
2ème parution: 13 juillet 1984

PRENEZ AVIS que la requérante-cédante, TRANSPORT W. CYR INC., et la requérante-cessionnaire, TRANSPORT W. CYR (1984) INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer à la requérante-cessionnaire le permis M-303381, le tout conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 30 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec (AC 147 82).
Les requérantes demandent de plus, conformément à l'article 85 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission (AC 147 82) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Comission des Transports du Québec.
JOCELYN LECLERC,
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante
1ère parution: 12 juillet 1984
2ème parution: 13 juillet 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-014241-838

DAME AMBER KRALJEVICH, retraitée, domiciliée et résidante au 4643 ouest Sherbrooke, App. 22, Westmount, Province de Québec, demanderesse
-vs-
DAME MARCELINA SOKOLOWSKA KRZYMOWSKI, administratrice, domiciliée et résidante au 5100 Chemin Côte St-Antoine, Westmount, Province de Québec, défenderesse
-et-
LES HÉRITIERS DE SERGEI METELSKI, de lieux inconnus,
-et-
LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, Mis en Causes
AUX: HÉRITIERS DE SERGEI METELSKI
PRENEZ AVIS que la demanderesse a saisi l'immeuble situé au 5100 Chemin Côte St-Antoine, Westmount, Province de Québec désigné comme lot 189-251 de la Paroisse de Montréal.
PRENEZ AVIS qu'une copie de ladite saisie avant jugement ainsi qu'une copie de la déclaration dans la présente cause ont été laissées au greffe de la Cour Supérieure, District de Montréal, à votre attention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, le 31 octobre 1983
PROTONOTAIRE-ADJOINT/
GREFFIER-ADJOINT

AVIS EST DONNÉ que SPUR REALTIES INC., demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières l'abandon de sa charte.
MONTRÉAL, le 10 juillet 1984
MARTINEAU WALKER
Procureurs de SPUR REALTIES INC.

AVIS EST DONNÉ que MONDAL HOLDINGS LTD. demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières l'abandon de sa charte.
MONTRÉAL, le 10 juillet 1984.
MARTINEAU WALKER
Procureurs de MONDAL HOLDINGS LTD.

AVIS
PRENEZ AVIS que la requérante Ste-Eustache Auto Location Inc., détentrice du permis M-600018, détenant les certificats 21 et 23, désire changer la place d'affaires mentionnée sur ses certificats, savoir: le 1044 des Laurentides, Pont Viau, Laval, pour opérer à l'avenir au 515 boul. Labelle, Fabreville, Laval, H7P 2P5, les services de location court terme:
a) de véhicules de promenade, automobiles, station wagon, econoline, pick-up, step van;
b) de camions et tracteurs autorisés en vertu du règlement no. 9 sur la location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques;
Durée: 364 jours ou jusqu'à décision finale sur le permis permanent.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ière publication: 12 juillet 1984
2ième publication: 13 juillet 1984
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE PERREAULT RIVET & TRUDEAU
200 rue St-Jacques ouest, Suite 900, Montréal, Québec, H2Y 1M1

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée).
AG

Un bon conseil
Ne fumez pas
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

la fierté a une ville
montréal

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

À sa séance du 13 juin 1984, le Comité exécutif a approuvé la description des parties de ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa charte:

« les parties de ruelles ci-après décrites situées à l'ouest de la rue d'Iberville et au sud de la rue Masson:

1 — la partie du lot 4-10 (ruelle) du cadastre du Village de la Côte-de-la-Visitation, bornée vers le nord-ouest par le lot 4-11, vers le nord-est par une partie du lot 4 (rue d'Iberville), vers le sud-est par une autre partie dudit lot 4-10 et vers le sud-ouest par une partie du lot 4-33 (ruelle);

2 — la partie du lot 4-33 (ruelle) du cadastre du Village de la Côte-de-la-Visitation, bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 4-56 (ruelle), vers le nord-est par les lots 4-32-1, 4-32-2, 4-31, 4-30-1, 4-30-2, 4-29-1, 4-29-2, 4-28, 4-27-1, 4-27-2, 4-11 à 4-26 inclusivement et par une partie du lot 4-10 (ruelle) ci-dessus décrite, vers le sud-est par une autre partie dudit lot 4-33, cette limite étant située à 6 pieds au nord-ouest de la ligne de division des lots 4-9 et 4-10 et lui est parallèle et vers le sud-ouest par les lots 4-34 à 4-55 inclusivement. »

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.
Hôtel de Ville — **Maurice Brunet**
Montréal, le 13 juillet 1984 — **Greffier de la Ville**

AVIS PUBLIC

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

À sa séance du 6 juin 1984, le Comité exécutif a approuvé la description de la partie de rue et de la ruelle suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa charte:

« la partie de la rue Sherbrooke sise immédiatement à l'est de la 8e Avenue du quartier de Pointe-aux-Trembles, comprenant les lots 121-969 et 121-970 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles;

la ruelle nord-sud sise à l'est de la rue French, entre l'avenue Pierre de Coubertin et la rue Sainte-Claire, et composée du lot 401-151 au plan du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal. »

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville, — **Maurice Brunet**
Montréal, le 13 juillet 1984 — **Greffier de la Ville**

LE BRIDGE

Où donc sont les honneurs adverses?

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Nord
Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♠ 7 3
♥ A R 7 3
♦ A D 3
♣ A 10 5 3

Ouest
♠ R 10 9 4 2
♥ 6 2
♦ V 8
♣ R D V 7

Est
♠ V 8 6
♥ D V 9 8 4
♦ 10 7 5 4
♣ 2

Sud
♠ A D 5
♥ 10 5
♦ R 9 6 2
♣ 9 8 6 4

Les enchères:

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♣	passe	1 SA	passe
2 SA	passe	3 SA	fin

L'entame: le 4 de pique par Ouest.

Une foule de mains de bridge, même pour le joueur moyen, se comptent assez facilement, ce qui veut dire que pendant le cours du jeu, souvent au moment le plus difficile, le joueur observateur peut reconstituer le nombre de cartes que possèdent les adversaires dans chacune des couleurs. Et cette mathématique lui donne le contrat projeté.

Nord possédait bien 17 points; tout de même à cause du doubleton en coeur que sa main contenait, il ouvrit les enchères par 1 trèfle au lieu de 1 sans-atout. Et quand Sud, niant la possession d'une majeure de 4 cartes, répondit 1 sans-atout, Nord répliqua 2 sans-atout, annonçant une main maximum. Sud révisant la force de sa main, déclara la manche en sans-atout. Ouest entama du 4 de pique; c'était la quatrième carte d'une longue suite. Sud s'empara de la levée avec sa Dame en capturant le Valet d'Est.

À l'examen, les deux mains ne contiennent que 8 levées. Comme les carreaux ou les trèfles doivent être exploités pour fournir la neuvième levée le déclarant voulut d'abord attaquer les trèfles; il en joua un petit espérant le laisser aller vers le joueur Est, mais Ouest y plaça le Valet et le mort ne joua pas son As. Alors le Roi de pique fut joué suivi d'un autre pique dont Sud s'empara. Est avait joué le 8 et le 6 sur ces deux levées; le 2 était probablement cinquième dans les mains d'Ouest.

De nouveau Sud joua trèfle dans le but de passer la main vers Est, mais la Dame d'Ouest apparut. Nord dut alors prendre la main et Est ne fournit pas. Le diagnostic du nombre commençait à prendre forme: Ouest possédait 4 trèfles et 5 piques. L'As et le Roi de coeur furent joués suivis de l'As et de la Dame de carreau, Ouest ayant fourni 2 fois en carreau n'en possédait plus et Est tenait les 2 carreaux restant dont le 10.

La main étant chez le mort le déclarant lui fit jouer le 3; Est plaça le 7 et Sud sans crainte joua son 9 lequel remporta la levée. alors le Roi fut joué remportant la neuvième levée nécessaire à la réalisation du contrat.

Le compte des mains est tout à fait mathématique et de mémorisation précise de toutes les cartes de la première à la treizième levée. Dans une foule de contrat elle est la seule technique pouvant conduire au succès. Elle est une habitude à prendre dont le perfectionnement s'acquiert avec la pratique.

SPORTS

Un circuit et trois points produits pour le no 8

Une victoire signée Carter

GUY ROBILLARD

MONTREAL (PC) - Gary Carter a entrepris la deuxième moitié du calendrier comme il a complété la première et comme il a joué au match des étoiles.

Il a produit tous les points de son équipe à l'aide de son 16e circuit et d'un simple de deux points pour mener les Expos à une victoire de 3-1 sur les Reds de Cincinnati. Son circuit était son troisième en autant de matches, incluant celui des étoiles et il domine la Ligue nationale avec 63 points produits.

Bryn Smith (7-7) a de nouveau lancé de façon superbe, limitant les Reds à cinq coups sûrs en sept manches et un tiers, pour mériter la victoire, sa première de la saison à Montréal.

« C'est certes plaisant, a-t-il admis après la rencontre. Je ne lançais pas mal à domicile pourtant et je devenais frustré. Cette victoire va m'enlever de la pression ».

Il a semblé à un certain moment que Smith allait continuer à jouer de malchance. Les deux premiers coups sûrs qu'il a accordés ont été des doubles à l'entre-champ, des coups mal frappés. Il s'en est tiré à chaque reprise, mais il a été victime de la première erreur de la saison (et en 92 rencontres) de Gary Carter quand les Reds ont réussi leur seul point à la cinquième manche. Le receveur des Expos a tenté de surprendre Skeeter Barnes au troisième but, mais son lancer, pas si vilain, a abouti au champ gauche.

« J'aurais bien aimé disputer toute une saison sans commettre d'erreur, a reconnu Carter, mais j'ai un style agressif. Ce n'était pas un mauvais lancer; il était sur le coussin mais il a touché le coureur à l'épaule quand il retraitait au but ». Yogi Berra détient le record de la plus longue séquence sans commettre d'erreur avec 148 matches.

Carter venait tout juste de donner l'avance aux Expos grâce à son circuit à la quatrième manche. Il a claqué son simple avec les buts remplis à la sixième manche, après un triple de Tim Raines et des buts sur balles à Pete Rose et Andre Dawson. Le receveur Brad Gulden a échappé une balle du lanceur perdant Joe Price (3-6) qui aurait permis de retirer Dawson sur une troisième prise.

Et heureusement que Carter a tonné, car les Expos ont été limités à cinq coups sûrs par Price, Brad Lesley et Ted Power.

Virdon n'a pas été patient avec Smith, qu'il a retiré après un simple de Dan Driessen à la huitième manche.

« J'avais décidé qu'un gaucher affronterait Parker s'il y avait un coureur sur les sentiers », a confié Virdon, qui n'a jamais hésité à remplacer Smith.

Gary Lucas a accordé un but sur balles à Parker, mais Jeff Reardon est venu retirer les frappeurs de relève Cesar Cedeno et Tony Perez au bâton, pour se diriger vers une une 13e victoire protégée. Celle-ci a été arrachée de justesse quand Eric Davis, avec un compte complet, a forcé Tim Raines à reculer jusqu'à la clôture pour capter une balle frappée avec deux coureurs sur les buts à la dernière manche.

Il rend crédit à l'instructeur des frappeurs Billy DeMars, en ajoutant aussitôt: « mais la grosse différence, c'est que je suis en santé. L'an dernier, mon coude blessé m'a nui, ce qui n'est pas le cas cette année ».

En produisant les trois points des Expos dans une victoire de 3-1 contre les Reds de Cincinnati hier, Carter a porté sa moyenne au-dessus de .300; il domine la Ligue nationale avec 63 points produits et il vient au deuxième rang pour les circuits, avec 16.

« C'est bien beau ces succès personnels, mais ce serait tellement mieux si nous étions en tête. J'ai un rêve dans la vie, c'est de participer à la Série mondiale », a-t-il déclaré.

« Je pense vraiment que nous pouvons venir de l'arrière, a soutenu Carter. J'ai toujours été un éternel optimiste: nous ne sommes pas si loin et tout peut arriver. Avec Dawson et Steve Rogers qui se retrouvent, Terry Francona qui reviendra au jeu dans quelques semaines, Charlie Lea qui connait sa meilleure saison, Gullickson et Smith qui lancent bien aussi, nous avons une bonne équipe.

« C'est bon d'entreprendre la deuxième partie du calendrier avec une victoire et je crois sincèrement que l'équipe qui parviendra à demeurer près de la tête et enregistrer une série de victoires en septembre gagnera le championnat, comme les Phillies l'an dernier », a ajouté Carter.

Celui-ci a dû répondre à plusieurs questions au sujet de la partie d'étoiles et il a répété toute l'excitation que lui ont procurée sa participation et le fait d'avoir été choisi le joueur du match.

CINCINNATI	ab	pc	cs	p	MONTREAL	ab	pc	cs	p
EDavis cc	5	0	0	0	Raines cc	4	1	1	0
Foley ac	4	0	0	0	Rose 1b	3	1	0	0
Driessn 1b	4	0	2	0	Dawson cdf	3	0	0	0
Parker cd	3	0	0	0	GCarter r	4	1	2	3
Walker cg	2	0	0	0	Wallach 3b	3	0	0	0
Cedeno cg	1	0	0	0	Wohlfrd cg	3	0	0	0
Barnes 3b	2	1	0	0	ASalazr ac	0	0	0	0
Lesley l	0	0	0	0	Thomas ac	3	0	0	0
APerez fs	1	0	0	0	Flynn 2b	2	0	2	0
Power l	0	0	0	0	BSmith l	2	0	0	0
Oester 2b	2	0	2	0	Lucas l	0	0	0	0
Cncpcn ac	2	0	0	0	Reardon l	0	0	0	0
Gulden r	4	0	2	0					
Price l	2	0	0	0					
Krchck 3b	1	0	0	0					
Totaux	33	1	6	0	Totaux	27	3	5	3

Cincinnati	000	010	000— 1
Montreal	000	102	00x— 3

Point voix victorieux — GCarter (8). LOB— Cincinnati 10, Montreal 4. 2B—Oester, Driessen, Gulden. 3B—Raines. HR—GCarter (16). SB—Foley (3). S—BSmith.

		ML	CS	P	PP	BB	RB
Cincinnati							
Price L,3-6	5	4	3	3	3	2	
Lesley	2	1	0	0	0	0	
Power	1	0	0	0	0	0	
Montreal							
BSmith W,7-7	7 1-3	5	1	1	3	4	
Lucas	0	0	0	0	1	0	
Reardon S,13	1 2-3	1	0	0	1	3	

Price pitched to 4 batters in 6th, Lucas pitched to 1 batter in 8th.

T—2:37. A—20,370.

CP 2159ED 12-07-84

Ueberroth ignore Vancouver

VANCOUVER (PC) — La délégation de Vancouver, qui désire doter cette ville d'une concession des ligues majeures, n'a reçu aucun encouragement de la part du commissaire Peter Ueberroth lors du match des étoiles.

Les Canadiens de Vancouver de la ligue du Pacifique possèdent déjà les droits territoriaux d'une concession des ligues majeures et attendent une nouvelle expansion.

L'Australienne Jan Stephenson regarde avec une certaine anxiété sa balle frappée au cinquième trou, hier, en première ronde de l'Omnium de golf féminin des États-Unis. La championne en titre a joué la normale de 72 hier pour terminer la première ronde en deuxième place derrière Amy Alcott et Ann Washam qui ont présenté des cartes de 71. (Photolaser AP)

Team USA invite trois joueurs du Canadien

MINNEAPOLIS (AP) — Bryan Trottier, Rod Langway et Tom Barrasso dominent une liste de 32 joueurs invités plus tôt cette semaine par le directeur général de l'équipe américaine de hockey en vue du tournoi de Coupe Canada.

Sept joueurs de l'équipe olympique américaine ont aussi été invités: le gardien Marc Behrend; les centres Scott Bjudstad, David Jensen et Pat LaFontaine; les défenseurs Chris Chelios, du Canadien, et Tom Hirsch ainsi que l'ailier gauche Ed Olczyk, qui évoluent tous dans la LNH.

Les autres centres incluent Neal Broten, Mike Eaves, Brian Lawton, Bobby Carpenter, Dave Christian et Tom Fergus, tous de la LNH.

Barraso, 19, qui a remporté les trophées Calder et Vézina la saison dernière, sera secondé par Behrend, Glenn Resch et John Vanbiesbrouck.

Langway est le détenteur du trophée Norris au cours des deux dernières saisons.

Chez les autres défenseurs, on remarque Mark Howe, Thomas Eriksson, Hirsch, Gordie Roberts, Phil Housley, Mike Ramsay, Don Jackson, Ken Morrow et Craig Ludwig, du Canadien.

Les ailiers gauches sont Mark Johnson, Aaron Broten, Brian Mullen et Olczyk tandis que Chris Nilan, du Canadien, Joe Mullen et Bob Brooke sont les ailiers droits.

Outre Chelios, Ludwig et Nilan, Larry Robinson et le Suédois Mats Naslund participeront également à la Coupe Canada.

Bradshaw derrière le micro

SHREVEPORT, Lousianne (AP) — Le vétéran quart-arrière Terry Bradshaw, qui hésitait il y a un mois à confirmer sa retraite du football, est sur le point d'annoncer officiellement que sa carrière professionnelle est terminée et qu'il se tourne vers le réseau de télévision CBS à titre d'analyste des matches de la Ligue nationale de football.

Dans un article du Shreveport Journal, une source non identifiée mais très près du vétéran joueur de football soutient que Terry Bradshaw a joué son dernier match.

En 14 ans avec les Steelers de Pittsburgh, Bradshaw a conduit l'équipe à quatre championnats du Super Bowl.

La nouvelle serait rendue officielle la semaine prochaine lors d'une conférence de presse à New York.

« J'ai eu suffisamment d'opérations, aurait confié Bradshaw, qui a subi une intervention chirurgicale et qui a été pendant plusieurs mois en physiothérapie après s'être blessé au bras droit en 1983. Je suis résigné à l'idée que je ne peux plus jouer », a-t-il admis.

Mike Delnagro, un porte-parole pour CBS, a confirmé que l'agent et conseiller juridique de Bradshaw a eu des entretiens avec les réseaux NBC et CBS, mais a révélé qu'un joueur encore actif dans la Ligue nationale de football ne peut être approché par les réseaux.

Tout est prêt pour accueillir les Jeux

LOS ANGELES (AP) — L'organisation des Jeux olympiques de Los Angeles a été rondement menée. « Tout est prêt ou presque: la construction des équipements est terminée à 80 pour cent et 90 pour cent des billets ont été vendus », a déclaré hier le président du comité organisateur, M. Peter Ueberroth.

Les deux principaux villages olympiques doivent ouvrir demain.

La construction de quartiers d'habitation et des sites de compétition est achevée à 98 pour cent.

« Financièrement, tout ira bien. Les bénéfices seront au rendez-vous », a déclaré M. Ueberroth. On a parlé à ce sujet de $15 millions de dollars. « Ce chiffre risque toutefois d'être un peu surévalué, a admis M. Ueberroth, mais le résultat définitif n'en sera pas très éloigné », a-t-il affirmé.

D'autre part, la controversée piste d'alsphalte du vélodrome olympique de Los Angeles, améliorée au coût de $325,000, a enfin reçu le sceau d'approbation des autorités concernées à l'approche des Jeux de la XXIIIe Olympiade.

Le vélodrome, sis sur le campus du California State University à Dominguez Hills, avait été érigé au coût de $3 millions. L'an dernier, plusieurs cyclistes se sont plaints de l'état déplorable de la piste sur laquelle pas moins de 28 craquelures et fissures avaient été décelées.

« La piste est de première classe, a révélé Clifco Halsey, ancien pistard international et gérant responsable des épreuves cyclistes au sein du Comité organisateur des Jeux de Los Angeles. Je pense que la piste sera très rapide », dit-il, faisant allusion au nouveau revêtement qui réduit la friction entre le pneu et la piste.

Pour sa part, le commissaire du cyclisme Peter Siracusa y est allé du commentaire suivant: « Je pense que ceux qui auront l'occasion de compétitionner sur cette piste se rendront compte de son excellence. J'espère que les plaintes ne seront pas trop nombreuses. Il est impossible de plaire à tous surtout lorsqu'il n'y a que trois médailles par épreuve ».

Le Canada bat Guam 15-0

MIDLAND, Michigan (PC) — Gene McWillie de Saskatoon et Bill Lunney de Zephyr, Ontario, ont uni leurs efforts dans un match d'un seul coup sûr gagné 15-0 par le Canada aux dépens de Guam, hier à Midland au championnat mondial de balle-molle. Bob Richardson de Toronto a claqué un circuit de deux points dans cette septième victoire d'affilée du Canada par voie de blanchissage.

Une avalanche emporte un alpiniste montréalais

VANCOUVER (PC) — Kevin John O'Connell affirmait qu'il était plus dangereux de conduire une voiture que d'escalader une montagne.

La police de Vancouver a appris, hier, que cet alpiniste de 40 ans est mort dans une avalanche, au début de la semaine, en faisant l'ascension du mont Huascaran, au Pérou.

O'Connell est en fait un Montréalais, même s'il demeurait à North Vancouver. Professeur de physique au collège Vanier, à Montréal, il participait à un programme d'échange et enseignait pour un an au collège Kwantlen, à Surrey.

Deux autres Canadiens ont péri en même temps qu'O'Connell. Il s'agit de Carl Lund de Beaconsfield, et de Dave Findlay, de Vaudreuil.

Les trois hommes avaient quitté leurs huit compagnons du Alpine Club of Canada au dernier camp, pour aller établir un autre camp plus haut. Ils ont été happés à 5,547 mètres d'altitude.

L'épouse d'O'Connell, Christine McNamara, a raconté que son mari avait quitté Vancouver le 23 juin dernier. Le groupe devait escalader le mont Alpamayo, dans la cordillère des Andes, après le mont Huscaran.

Son mari, a-t-elle dit, était extrêmement prudent. Il répétait que l'alpinisme était moins dangereux que l'automobile.

Le couple a une fille de neuf mois, Zyanna.

Tour de France

Exploit du Belge de Wolf

DOMAINE DU ROURET, France (AFP) — Le Belge Fons de Wolf a réussi un exploit athlétique, hier, en remportant la 14e étape du Tour de France cycliste, Rodez-Domaine du Rouret dans le sud de la France, longue de 227,5 kilomètres, à l'issue d'une échappée solitaire de plus de 130 kilomètres. Une performance qui lui a permis de se rapprocher de la tête du classement général, mais sans menacer le Français Vincent Barteau, toujours maillot jaune.

Fons de Wolf a compté une avance qui approcha les 23 minutes sur un peloton écrasé par le soleil, mais roulant cependant à bonne allure. Il avait attaqué peu après la côte des Vignes, classée en 2e catégorie, au sommet de laquelle l'Espagnol Celestino Prieto était passé en tête.

La course avait d'ailleurs failli basculer dans cette difficulté, puisque, sur une violente attaque du Français Pascal Simon, le peloton s'était morcelé. Mais au sommet de cette côte, les favoris coupaient leur effort et permettaient un regroupement massif.

C'était le moment que choisissait Fons de Wolf pour partir seul. Il l'emportait finalement avec plus de 17 minutes d'avance sur le Français Laurent Fignon.

Voici le classement après la 14e étape: 1. Fons de Wolf (Bel-Europ Décor), 6 h 00:45; 2. Laurent Fignon (Fra-Renault), 6 h 18:25; 3. Bernard Hinault (Fra-La Vie Claire), 6 h 18:25; 4. Phil Anderson , 6 h 18:25; 5. Peter Winnen, 6 h 18:25; 6. Patrick Bonnet, 6 h 18:30.

Au Tour de France féminin, la Néerlandaise Nieke Havik, en devançant au sprint ses trois compagnes d'échappée, a remporté la 11e étape disputée entre Vialas et le Domaine du Rouret sur une distance de 60,100 kilomètres. Nieke Havik a, de la sorte, obtenu son quatrième succès personnel alors que sa compatriote Helene Hage a conservé sans difficulté son maillot jaune de leader.

Marilyn Wells, Suzanne Lemieux et Kelly-Ann Way du Canada ont négocié la distance en 1 heure 35 minutes et 30 secondes et se sont classées respectivement 5e, 7e et 9e à trois secondes de recul seulement de la Néerlandaise Havik.

Au classement général, on retrouve quatre Canadiennes parmi les 13 meneuses. Il s'agit de Kelly-Ann Way, quatrième à 2:47, Hilary Matte, huitième à 3:17, Suzanne Lemieux, 9e à 3:41, et Marilyn Wells, 13e avec un retard de 5 minutes et 23 secondes.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi
Aucun match
Hier
Los Angeles à Chicago
Cincinnati à Montréal
San Francisco à Pittsburgh
New York à Atlanta
San Diego à St. Louis
Philadelphie à Houston
Aujourd'hui
Los Angeles, Welch (6-9) à Chicago, Sutcliffe (4-1), 16 h 05
San Francisco, Hammaker (1-0) et Krukow (5-7) à Pittsburgh, Rhoden (6-7) et McWilliams (4-8), 2, 18 h 05
Cincinnati, Soto (9-2) à Montréal, Rogers (3-8), 19 h 35
New York, Terrell (6-7) à Atlanta, Perez (9-3), 19 h 40
San Diego, Lollar (6-7) à St. Louis, Kepshire (1-0), 20 h 35
Philadelphie, Hudson (8-6) à Houston, Scott (4-6), 20 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Gwynn, SD	321	114	.355
Franc'na Mtl	**214**	**74**	**.346**
San'berg Ch	347	116	.334
Cabell, Hou	225	73	.324
Wash'ton Atl	216	70	.324
Brenly, SF	231	74	.320
Clark, SF	203	65	.320
Dernier, Chi	288	91	.316
Raines, Mtl	**310**	**97**	**.313**
Hern'dez NY	282	88	.312

Circuits: Murphy, Atlanta, 20; Schmidt, Philadelphie, 16; **Carter, Montréal, 15.**

Points produits: Carter, Montréal, 60; Davis, Chicago, 59; Schmidt, Philadelphie, 58.

Buts volés: Samuel, Philadelphie 40; Wiggins, San Diego, 35.

Lanceurs (7 décisions): Soto, Cincinnati, 9-2, 2.98; Darling, New York, 10-3, 3.34; **Lea, Montréal, 13-4, 2.98.**

Ligue Américaine

Mercredi
Aucun match
Hier
Detroit au Minnesota
Toronto à Oakland
Chicago à Baltimore, 2
Kansas City à New York
Cleveland au Texas
Milwaukee en Californie
Boston à Seattle
Aujourd'hui
Kansas City, Leibrandt (4-3) et Gura (9-5) à New York, Guidry (6-7) et Shirley (1-3), 2, 17 h 30
Chicago, Bannister (6-6) à Baltimore, Boddicker (10-7), 20 h 05
Milwaukee, Haas (6-6) en Californie, Zahn (9-5), 20 h 20
Cleveland, Blyleven (7-3) au Texas, Mason (6-6), 20 h 35
Detroit, Berenguer (4-7) au Minnesota, Butcher (6-6), 20 h 35
Boston, Hurst (8-5) à Seattle, Beattie (9-8), 22 h 35
Toronto, Clancy (6-10) à Oakland, Burris (8-3), 22 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Winfield, NY	276	102	.370
Puckett, Min	227	77	.339
Hrbek, Min	278	93	.335
Mattingly, NY	313	103	.330
Sheridan, KC	240	79	.329
Murray, Bal	305	96	.315
GBell, Tor	303	95	.314
O'Brien, Tex	286	89	.311
Engle, Min	245	76	.310
Lemon, Det	287	88	.307
Henderson, Oa	339	104	.307
Trammell, Det	339	104	.307

Circuits: Kingman, Oakland, 23; Armas, Boston, 22.

Points produits: Murray, Baltimore, 72; Rice, Boston, 71; Kingman, Oakland, 71.

Buts volés: Henderson, Oakland, 43; Pettis, Californie, 34.

Lanceurs (8 décisions): Caudill, Oakland, 8-1, 1.97; Leal, Toronto, 9-2, 3.00.

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	310	93	60	15	.300
Dawson	257	57	39	5	.222
Dilone	113	31	6	1	.274
Flynn	175	46	11	0	.263
Francona	214	74	18	1	.346
Little	231	57	6	0	.247
Raines	311	97	42	7	.312
Ramos	48	8	1	0	.167
Ramsey	15	2	1	0	.133
Rose	208	58	18	0	.279
Salazar	138	20	10	0	.145
Scott	22	4	2	0	.182
Stenhouse	82	16	5	1	.195
Thomas	74	23	9	0	.311
Wallach	306	80	44	14	.261
Wohlford	90	24	9	1	.267

Buts volés: Raines 28; Dilone 17; Dawson, 5; Carter; Little, Wallach, Rose 1, chacun.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Gullickson	5-6	108.0	46	46	3.83
James	2-4	42.1	17	38	3.62
Lea	13-4	133.0	43	74	2.91
Lucas	0-2	37.0	12	28	2.92
McGaffigan	3-4	41.1	12	29	2.61
Palmer	3-3	74.0	34	48	4.14
Reardon	3-2	45.0	11	40	2.20
Rogers	3-8	77.0	49	23	5.72
Schatzeder	3-2	52.1	14	33	2.41
Smith	6-7	105.1	35	59	3.00

Victoires préservées: Reardon 12; Lucas, 7; James, 3; McGaffigan 1; Schatzeder, 1.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Ce soir
Calgary à Edmonton
Samedi
Hamilton à Ottawa
Dimanche
Montréal à Saskatchewan
C.-Britannique à Toronto

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Section Est							
HAMILTON	2	1	0	1	76	58	3
TORONTO	2	1	1	0	51	38	2
OTTAWA	2	1	1	0	48	48	2
MONTREAL	**1**	**0**	**1**	**0**	**31**	**49**	**0**
Section Ouest							
C.-BRITANNIQUE	1	1	0	0	44	10	2
CALGARY	2	1	1	0	40	34	2
WINNIPEG	2	1	1	0	45	50	2
EDMONTON	2	1	1	0	42	75	2
SASKATCHEWAN	2	0	1	1	37	52	1

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
NEW YORK	47	34	.580	—
CHICAGO	48	36	.571	½
PHILADELPHIE	45	39	.536	3 ½
MONTRÉAL	**41**	**43**	**.488**	**7 ½**
ST. LOUIS	42	44	.488	7 ½
PITTSBURGH	32	52	.381	16 ½
Section Ouest				
SAN DIEGO	49	34	.590	—
ATLANTA	46	41	.529	5
LOS ANGELES	45	43	.511	6 ½
HOUSTON	42	45	.483	9
CINCINNATI	39	48	.448	12
SAN FRANCISCO	33	50	.398	16

LIGUE AMÉRICAINE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
DETROIT	57	27	.679	—
TORONTO	50	34	.595	7
BALTIMORE	46	39	.541	11 ½
BOSTON	41	43	.488	16
MILWAUKEE	39	47	.453	19
NEW YORK	36	46	.439	20
CLEVELAND 33	49	.402	23	
Section Ouest				
CHICAGO	44	40	.524	—
MINNESOTA	43	41	.512	1
CALIFORNIE	43	42	.506	1 ½
OAKLAND	43	45	.489	3
KANSAS CITY	39	43	.476	4
SEATTLE	40	48	.455	6
TEXAS	38	49	.437	7 ½

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699